QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12209 – 4 F — VENDREDI 27 AVRIL 1984

AU LIBAN

M. Karamé est chargé de former le gouvernement

LIRE PAGE 32



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde des livres »

Pages 13 à 19

- *Lectures de Marthe Robert et Hervé Bazin*
- *Un roman paysan de Bruce Chatwin*

Pilule amère pour les Yougoslaves

La fête des travailleurs risque d'avoir cette année un goût amer pour les Yougoslaves : à partir du 1er mai seront débloqués les prix, gelés depuis la fin de l'année dernière, avec pour conséquence à peu près inéluctable une nouvelle baisse des salaires réels, déjà amputés de 10 % en 1983. Cette mesure est l'une des conditions posées par le FMI, qui a octroyé récemment un prêt de *400* millions de dollars bien nécessaire pour permettre à Belgrade de négocier dans de meilleures conditions le rééchelonnement de sa lourde dette extérieure : près de 21 milliards de dollars. Ce « déblocage » est un motif de sérieuse inquiétude pour les dirigeants comme pour les dirigés. La dernière opération de ce type, l'an dernier, avait failli dégénérer en catastrophe : les prix avaient « explosé », portant l'inflation au niveau record de 60 %.

La libération – d'ailleurs partielle – des prix n'est qu'un des aspects d'un « plan de stabilisation » enfanté dans la douleur, au milieu des palabres et des contestations qui font le charme de la vie politique en Yougoslavie.

Comme d'habitude, les conflits d'intérêts entre les diverses républiques et le souci de ne pas trop violer les règles embrouillées de l'autogestion se traduisent par des atermoiements, des retards. Et aussi, fatalement, par des oppositions au sein de l'équipe dirigeante, au point que le premier ministre, l'énergique Mme Planinc, a récemment menacé de rendre son tablier.

Pour être sérieuse, la situation ne semble pourtant pas vraiment catastrophique. Il faut dire que la Yougoslavie s'est habituée depuis longtemps à vivre dans la crise. Le processus de renouvellement de la direction collégiale d'ici au 15 mai, selon un savant système conçu pour ménager les intérêts des nationalités comme des personnalités, ne devrait pas connaître d'accroc. Et la situation sociale est plutôt calme, en dépit de la présence de neuf cent trente mille chômeurs, dont le nombre risque encore de s'accroître si, comme le prévoit aussi le plan de stabilisation, les entreprises non rentables devaient être fermées.

La nervosité des responsables se traduit cependant par le durcissement de leur attitude à l'égard de journalistes et d'intellectuels supposés « hostiles » au système, alors qu'ils en dénoncent les contradictions en des termes pas toujours très éloignés de ceux qu'utilisent certains dirigeants. Le dernier exemple de cette irritabilité a été l'arrestation la semaine dernière de vingt-huit personnes réunies pour entendre une conférence de M. Djilas, l'ancien compagnon de Tito devenu pourfendeur de la « nouvelle classe » des bureaucrates.

Les intéressés ont tous été libérés, mais deux d'entre eux semblent devoir être inculpés pour l'exemple. Rompant avec le quasi-silence longtemps maintenu sur cet épisode, l'organe de la Ligue des communistes, « Borba » estime « symptomatique » que, « au moment où la société tente de surmonter la crise économique, elle doive faire face à des groupes ou à des individus qui n'ont jamais fait preuve de bonne volonté à l'égard de leur pays ».

Le reproche est bien vague, et l'on comprend que les procureurs des six républiques et des deux provinces autonomes aient récemment cru utile de conseiller aux autorités de « mieux cerner » la définition d'un « ennemi du pays ». D'après ces magistrats eux-mêmes, la Yougoslavie n'a pas intérêt à abuser de ce terme. Il faut espérer que, face à des circonstances délicates, les dirigeants de Belgrade ne céderont pas à la facilité qui consisterait à emprisonner les mots au moment où on libère les prix.

(Lire nos informations page 6.)

Victoire des militaires au Parlement brésilien

Le Congrès de Brasilia s'est prononcé contre l'élection du président de la République au suffrage universel

De notre envoyé spécial

Brasilia. – La colère après l'effervescence. La tristesse après des heures, après des mois de survoltage : l'amendement à la Constitution n'a pas été voté ; le suffrage universel ne sera pas rétabli *« dès maintenant »* pour l'élection du président de la République. Il s'en est fallu de 22 voix.

– *« Traîtres ! »*, a crié le public réuni au Congrès de Brasilia à l'adresse des députés gouvernementaux qui n'ont pas dit « oui ». L'émotion était intense jeudi 26 avril à l'aube. Des gens, depuis les galeries, ont jeté les fleurs qu'ils avaient apportées. Et les cris ont fusé : *« La lutte continue ! »*, *« Jamais le peuple ne sera vaincu »*. Puis les députés se sont levés ; main dans la main, ils ont chanté l'hymne national.

Dehors, des milliers de personnes attendaient le résultat. Elles avaient tenu une sorte de meeting permanent durant toute une journée. Il y a même eu un moment où l'on ne savait plus très bien qui finalement était en train de voter. Si c'étaient les députés enfermés dans l'hémicycle ou cette foule qui siégeait dehors sur les pelouses. Dès 9 heures du matin, mercredi, le Congrès était encerclé. Non pas par la police ni par l'armée comme on le redoutait la veille, mais par ce [illegible] trop expansif que les militaires avaient voulu écarter.

On vit d'abord quelques centaines d'étudiants en chemisette jaune – la couleur des « directes ». Ils s'installèrent sur les talus bordant la grande pelouse de l'esplanade des ministères. Et ils formèrent sur le gazon les neuf lettres du slogan qui a parcouru le Brésil, ces derniers mois : *« Diretas, ja ! »*.

Les rumeurs les plus folles couraient : après les mesures d'exception allait venir l'état de siège. Les titres des journaux reflétaient l'anxiété. Mais le Brésil serait-il le Brésil si un ton de fête ne colorait pas la politique ? Même à Brasilia, cette « cité cubiste », la journée du 25 avril a eu des gaietés de carnaval : la déception finale ne devait pas les effacer.

A l'intérieur du Parlement, dans le théâtre en rond dessiné par Oscar Niemeyer, les parlementaires ont débattu pendant douze heures, dans l'ambiance brouillonne d'une classe d'été. Les mots les plus solennels se perdaient dans le brouhaha. Beaucoup de députés portaient cravate ou pochette jaune : *« parce que c'est une couleur qui crie »*, expliquait un opposant.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 4.)

La contre-offensive laïque

Après avoir manifesté dans toute la France les défenseurs de l'école publique vont faire pression sur les parlementaires pour obtenir la révision du projet Savary

Après les manifestations du 25 avril, les défenseurs de l'école publique – qui ont rassemblé plus d'un million de personnes dans toute la France – n'ont plus de complexes à avoir à l'égard de ceux de l'école privée.

Ces derniers avaient défilé sur la place publique pour faire pression sur le gouvernement au moment où ils négociaient avec lui l'avenir de leur école. Les laïques, qui sont à leur tour descendus dans la rue, attendent des parlementaires de gauche qu'ils amendent le projet de loi adopté entre-temps par le gouvernement et qui comporte, pour les uns comme pour les autres, autant de concessions que de dispositions inacceptables.

A l'enseignement privé, le texte garantit les moyens de sa liberté, consacrant ainsi le dualisme scolaire. Aux laïques, il témoigne de la volonté gouvernementale de rapprocher les deux secteurs d'enseignement du point de vue de la gestion, mettant fin en particulier aux privilèges dont bénéficie l'enseignement privé quant à l'attribution des crédits d'État.

Les démonstrations de force auxquelles on a assisté de part et d'autre ont, bien sûr, attiré l'attention sur les seuls sujets de mécontentement. Mais elles se sont constituées sur des thèmes rassembleurs, qui seraient complémentaires, comme l'a justement souligné le cardinal Lustiger, s'ils n'étaient doublés d'arrière-pensées chez plus d'un participant.

Ainsi les défenseurs de la liberté de l'enseignement comptaient-ils dans leurs rangs un très grand nombre de manifestants hostiles au gouvernement. Tandis que les marcheurs laïques avaient en commun de montrer clairement leur détermination face à l'offensive de l'opposition contre l'école publique, mais aussi plus généralement contre le gouvernement.

« Nous en avons assez, explique M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du CNAL, *de voir le gouvernement de la gauche – insulté chaque jour par les porte-parole de la droite, auxquels l'épiscopat prête la main – céder sur l'essentiel. »*

CATHERINE ARDITTI.

(Lire la suite page 12.)

Equilibre...

Les manifestations sont comme les statistiques : on peut tout leur faire dire. La mobilisation des laïques aura ainsi été un succès et un échec. Succès si l'on songe à l'état d'esprit défaitiste qui prévalait il y a encore un mois et demi dans ces milieux, tandis que s'enflaient de ville en ville les cortèges du privé pesant sur les décisions du pouvoir : la gauche s'est ressaisie. Mais échec car, *même en comptant* large, on est très loin des *« deux millions de manifestants »* imprudemment annoncés par M. Bouchareissas, le secrétaire général du CNAL.

Deux écoles, deux manifestations et deux France ? Oui, si l'on s'en tient aux apparences. Là, à Versailles, le cortège discipliné de ceux qui se font une certaine idée de la famille. Ici, à Paris et autres lieux, le défilé militant de ceux qui se font une certaine idée de la République.

Mais deux manifestations au total comparables par leur diversité même. D'un côté la réunion ambiguë des modérés – évêques en tête – et des ultras pour qui l'école *n'est qu'un prétexte*. De l'autre le défilé hétérogène d'une gauche que tout divise sauf – en apparence – cela. Des communistes qui manifestent leur hostilité au projet Savary, des socialistes qui le soutiendront... et d'autres qui l'amenderont, des déçus du socialisme, des tolérants et des sectaires. Dans les deux cas, des mythologies qui mobilisent d'autant plus aisément qu'elles sont vagues : *« liberté »*, *« laïcité »*, beaux mots précieux et creux dont chacun se sent le propriétaire exclusif alors qu'ils appartiennent à tous.

Pauvre école ballottée entre ces flux contraires, ces cortèges opposés qui, se répondant, s'annulent ! Étrange époque où tout ce que la France a de militants politiques et syndicaux – à droite et à gauche – n'aura trouvé – en 1984 – que la querelle scolaire pour se compter en si grand nombre ! Comme si par le biais de l'école on avait trouvé l'enjeu symbolique qui permet de s'opposer sur un problème qui n'est pas d'une urgence vitale, à seule fin d'esquiver ceux qui se posent vraiment. Parce que sur l'école les certitudes sont assises, les repères assimilés, les réflexes acquis.

Le pouvoir pourrait se féliciter d'un match nul dans la rue et de l'équilibre finalement obtenu... dans les hostilités à son projet. Ce serait une piètre consolation au terme du long débat qu'il a lancé.

BRUNO FRAPPAT.

CREUSOT-LOIRE a trois mois pour présenter un plan de redressement

LIRE PAGE 29

IBM accusé par la Commission européenne d'abuser de sa « position dominante »

LIRE PAGE 32

LES CHANTIERS NORD-MÉDITERRANÉE annoncent 3 000 suppressions d'emplois

LIRE PAGE 29

MODERNISATION INDUSTRIELLE ET ÉQUILIBRE RÉGIONAL

Le choc de deux logiques

par FRANÇOIS GROSRICHARD

Le choc de deux logiques différentes, voire contradictoires : celle de l'assainissement économique et celle de l'intérêt régional ; le choc de deux exigences tout aussi essentielles : celle de la modernisation industrielle, qui n'a que trop tardé ; celle de la solidarité nationale, plus nécessaire encore lorsque les ressources se raréfient.

Ainsi apparaissent les données de base sur lesquelles s'inscrivent la crise de la sidérurgie (et d'autres industries) et son corollaire, l'avenir de la Lorraine où M. Fabius, ministre de l'industrie, a annoncé que 4000 emplois seraient créés.

Considérée, il y a encore dix ans, comme un fleuron éclatant de l'économie nationale avec des ressources variées et abondantes (fer, charbon, ouvriers qualifiés et ingénieurs), des industries puissantes (acier, chimie, textile), une agriculture et une nature riche (les forêts vosgiennes), une situation géographique privilégiée au cœur de l'Europe, la Lorraine fait penser aujourd'hui à une princesse orpheline. Ses industries s'effilochent ou s'effondrent. Ce qui justifiait hier sa prééminence provoque aujourd'hui ses malheurs. Elle qui servait de référence aux industries, aux technologies, aux inventions, perd pied et tout le pays se penche à son chevet.

Vingt ans après la création de la DATAR, en 1963, par le général de Gaulle et Olivier Guichard, la crise lorraine – crise de conversion industrielle et crise régionale à la fois – éclaire d'un nouveau jour la politique d'aménagement du territoire.

Il ne s'agit plus de répartir (par la réglementation ou la subvention) au profit des régions réputées les moins développées ou les moins bien servies par la géographie et l'histoire les surplus d'une hypothétique croissance. Il ne s'agit même plus de compter sur des transferts massifs d'emplois des zones que les stastitiques disent riches vers la France fragile. On ne gouverne pas l'économie comme un général organise les mouvements de ses bataillons. Cent emplois enlevés à Paris au profit de la province peuvent ne plus être que soixante-dix voire zéro à l'arrivée. La décentralisation industrielle (et en partie celle du secteur tertiaire) a donné tout ce qu'elle pouvait donner. Il y a là matière à réflexion. *« Vous ne pouvez pas donner la force au faible en affaiblissant le fort, vous ne pouvez pas aider le pauvre en ruinant le riche »*, disait déjà Abraham Lincoln.

Et puis l'économie ne s'arrête pas aux frontières de l'Hexagone. Freiner les points forts, contraindre des entreprises dynamiques à une sorte d'exode industriel contre nature, confondre les nécessités industrielles avec les devoirs de la solidarité, c'est risquer d'empêcher le pays de tenir son rang face aux concurrents étrangers. Que ce soit dans le secteur industriel ou dans celui des services (quartiers généraux des firmes américaines ou japonaises, laboratoires, services informatiques, aux entreprises, plates-formes commerciales), l'impératif de conserver, voire renforcer, à Paris, à Grenoble, à Lyon, à Strasbourg, à Nice et à Toulouse leur avancée et leur compétitivité n'est pas moins essentiel que de voler au secours, coûte que coûte, des pôles de conversion.

(Lire la suite page 28.)

ENSEIGNEMENT, CRÉATION, DIFFUSION

Un plan pour la danse

Mise en place d'un fonds de promotion chorégraphique et d'une commission consultative sur l'aide à la création, ouverture d'un Théâtre contemporain de la danse, réorganisation du CNDC d'Angers, aménagement de l'enseignement, grands travaux d'équipement à Nanterre, *Marseille, La Villette...* : telles sont les nouvelles mesures en faveur de la danse annoncées ce jeudi 26 avril par *M. Jack Lang*, ministre délégué à la culture.

L'*événement* est d'importance car c'est la première fois que la danse, petite sœur pauvre et mal aimée à la direction de la musique (et de la danse, mais on l'oublie), accapare une réunion de presse pour elle toute seule.

Dès son arrivée au ministère en 1980, M. Jack Lang, prenant en compte l'essor considérable de cet art, avait annoncé qu'il le plaçait dans ses objectifs prioritaires. Les mesures prises aujourd'hui sont la concrétisation de trois ans d'efforts, de réflexion, de débats.

La fréquentation des spectacles chorégraphiques donne l'image d'une forte insertion sociale, à Paris comme en province, reposant sur un public jeune et informé, avec une importante proportion de pratiquants (leur nombre avoisinerait le million).

Jusqu'aux années 60, le ballet classique, seul, avait droit de cité en France, pays qui en a fixé la tradition et les codes. Mais la découverte de la « modern dance » américaine a suscité la montée d'un courant de création original. A la suite des assises de Bagnolet (novembre 1981), une commission d'étude pour la définition d'une politique de la danse a été constituée auprès du ministère en mars 1982 : elle a remis en juin 1983 des conclusions portant sur quatre points essentiels (enseignement, création, diffusion, subventions) que l'on retrouve dans le plan *ministériel*, avec quelques variantes.

1) *L'enseignement de la danse.* – Théoriquement, il est régi par la loi du 1er décembre 1965, qui prévoyait un diplôme obligatoire mais qui n'a jamais été appliquée, si bien que l'on voit proliférer des cours sans aucune garantie technique. Un projet de loi, examiné en conseil des ministres, a été déposé à l'Assemblée nationale ; une nouvelle rédaction actuellement soumise aux autres ministres compétents prévoit que deux diplômes d'Etat de professeur et deux examens techniques et pédagogiques seront créés, les uns en danse classique, les autres en danse contemporaine et jazz.

Dans les écoles de musique contrôlées par l'Etat (trente et un conservatoires de région, quatre-vingts écoles nationales), soixante-dix-neuf sur cent onze enseignent la danse, plus ou moins ; un effort est entrepris pour favoriser cet enseignement, en ce qui concerne la danse contemporaine notamment, par l'octroi de subventions modulées sur deux ans.

MARCELLE MICHEL.

(Lire la suite page 22.)

idées

UN ENTRETIEN AVEC JEAN ELLEINSTEIN SUR L'« HISTOIRE MONDIALE DES SOCIALISMES »

« Le socialisme n'engendre pas nécessairement le totalitarisme »

Jean Elleinstein publie aux éditions Armand Colin une *Histoire mondiale des socialismes des origines à nos jours* en six volumes. Cette somme qui *« étudie toutes les variétés possibles de socialisme : les idéologies, les partis, les syndicats, les Etats, les hommes »*, s'adresse au grand public et non pas uniquement aux spécialistes. Chaque volume comprend des textes-documents, des biographies, des cartes, des chronologies et de nombreuses illustrations. Ont aussi collaboré à sa rédaction : Jean Bruhat, François Hincker, Maurice Moissonnier, Georges Bellouin, Georges Ayache et Isabelle Veyrat-Masson. Tome I : des origines à 1851 ; II : 1852-1914 ; III : 1914-1928 ; IV : 1929-1945 ; V : 1945-1960 ; VI : de 1961 à nos jours.

★ *Histoire mondiale des socialismes*, de Jean Elleinstein. Armand Colin. Le volume : 350 F. La collection : 1 750 F jusqu'au 30 juin, 1 890 F après cette date. Les six volumes sont mis en vente en même temps.

« Quelle définition donnez-vous, dans cette Histoire, *du mot « socialismes », que vous écrivez au pluriel ?*

— Je définirais le socialisme comme l'aspiration à l'égalité sociale. C'est ce vieux rêve, berçant la misère humaine pour plus de justice, qui anime les socialistes. C'est une utopie millénariste. Même si les résultats ne sont pas toujours en proportion des promesses faites, des efforts entrepris ou des idéaux...

— C'est une définition très large. Comment peut-on désigner par le même terme des réalités aussi diverses que la social-démocratie allemande, le communisme soviétique, l'anarchisme, le gauchisme ou le socialisme algérien ?

— Il y a la façon dont les choses sont vécues par les acteurs de l'histoire et le regard qu'on peut jeter sur elles, théoriquement — je dirais presque métaphysiquement. Je ne considère pas que l'Union soviétique soit vraiment un pays socialiste, selon ma propre conception du socialisme (il n'y a pas de démocratie politique...), mais je tiens compte du fait que la révolution soviétique a été vécue par un grand nombre d'acteurs comme une page de l'histoire du socialisme. Il serait aberrant de parler de l'histoire du socialisme sans parler de l'histoire soviétique.

— Le terme de « socialisme » est né au dix-neuvième siècle...

— Il est apparu pour la première fois vers 1830, en plein romantisme...

— C'est un mouvement lié à la société industrielle et au mouvement ouvrier...

— Oui. Le socialisme, comme aspiration, est né avec l'essor de l'industrie. Mais la chose — sinon le mot — existait auparavant. On la retrouve chez Platon, dans les religions de l'Antiquité. Le monde meilleur auquel on rêve peut être dans le passé — dans l'Atlantique..., — dans le futur ou même dans l'au-delà. Mais ce monde de l'au-delà, on va essayer de le transposer dans l'histoire. C'est ce qui a donné ces utopies qui ont existé pendant très longtemps, en particulier dans les époques de transition (je pense, par exemple, à la guerre de paysans de Thomas Münzer).

» Tous ces mouvements vont trouver leur épanouissement à l'époque de la société industrielle. Ce n'est pas que le monde soit plus rude — la vie des mineurs est dure, mais pas plus que celle des esclaves de l'Antiquité, — mais la révolution bourgeoise est passée par là, qui a posé le problème de l'égalité civile, juridique, de la liberté, de la démocratie. C'est la rencontre de l'industrialisation et de la libération des hommes à travers les révolutions bourgeoises, qui va aboutir aux constructions utopiques du socialisme.

— Le socialisme est maintenant affronté à une réalité nouvelle, qui est la transformation technologique de la société industrielle, le passage à une société postindustrielle.

— Comme tous les mouvements historiques, les socialismes ont tendance à se scléroser, à ne pas percevoir suffisamment les nouveautés, comme les transformations technologiques qui modifient maintenant les façons de vivre, les problèmes de l'emploi et des loisirs. Il est fréquent que la pensée retarde sur la réalité.

— Quelles sont, dans l'histoire très diverse des mouvements socialistes, ceux qui vous paraissent le plus à même de résoudre ces problèmes ?

— Je pense que les mouvements socialistes ou sociaux-démocrates sont les plus près des réalités et des transformations technologiques. Pour une raison historique simple : ils ont été confrontés, dans les pays où ils étaient — ou sont encore — au pouvoir, à ces réalités. Il a bien fallu les comprendre et les assumer. Mais il est difficile pour ces formations politiques, qui sont porteuses d'une certaine idéologie, de sortir de leur tradition de pensée. Les partis sociaux-démocrates européens ont vécu trente ans de développement intensif. Ils ont développé le *welfare state* et ont occupé tout l'espace social que l'expansion économique permettait. Mais ils n'ont pas compris assez tôt la nature particulière des transformations technologiques, et donc le sens de la crise. Ces transformations ne sont pas globalement créatrices de travail, ce qui pose le problème de la vie dans un sens nouveau. Il faut réfléchir de façon nouvelle aux problèmes de l'organisation du travail, de la répartition de l'emploi, de la culture, des nouveaux moyens de communication.

— Le socialisme est un concept occidental qui s'est peu à peu répandu sur une large partie de la planète. Mais son universalisme n'est-il pas remis en question, dans la mesure où il est maintenant confronté à de nouveaux mouvements culturels très forts, comme l'intégrisme musulman ?

— Il y a une universalité du socialisme qui subsiste en tant qu'aspiration. Le socialisme ne représente plus seulement l'égalité sociale, mais aussi l'égalité entre les nations. Il y a en même temps un éclatement qui est lié à l'éclatement du monde contemporain et à l'inégalité de développement des différents pays. Il y a aussi des mouvements complexes qui se constituent. On peut lire l'intégrisme musulman comme un mouvement rétrograde — ce qu'il est à bien des égards, — mais aussi comme une révolte contre la domination occidentale et sa société de consommation. C'est un mouvement très contradictoire.

— Vous analysez les perversions du socialisme, comme le national-socialisme ou le totalitarisme ?

— La distorsion entre l'idéologie et la réalité est liée au fonctionnement des Etats. Ce n'est pas un phénomène contemporain. Regardez le christianisme au Moyen Age. Combien d'Etats chrétiens ont torturé et tué des millions d'hommes au nom du Christ. Des musulmans l'ont fait au nom d'Allah. Des juifs au nom de Jéhovah.

» C'est une position perverse intellectuellement de dire que le socialisme engendrerait nécessairement le totalitarisme. On part du fait que le socialisme n'a pas réussi dans certains pays, en occultant d'autres réalités de l'Europe occidentale. Si l'on fait le bilan des socialismes, on voit que la situation des travailleurs s'est améliorée considérablement en Occident depuis cinquante ans. A qui le doit-on ? C'est bien à l'effort des socialistes. C'est bien parce que les partis socialistes et communistes défendaient leurs revendications. Le *welfare state* s'est développé en Europe grâce aux socialistes et même aux communistes. Quand on fait le bilan des socialismes, il ne faut pas cacher cette réalité. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC GAUSSEN.

LETTRES AU Monde

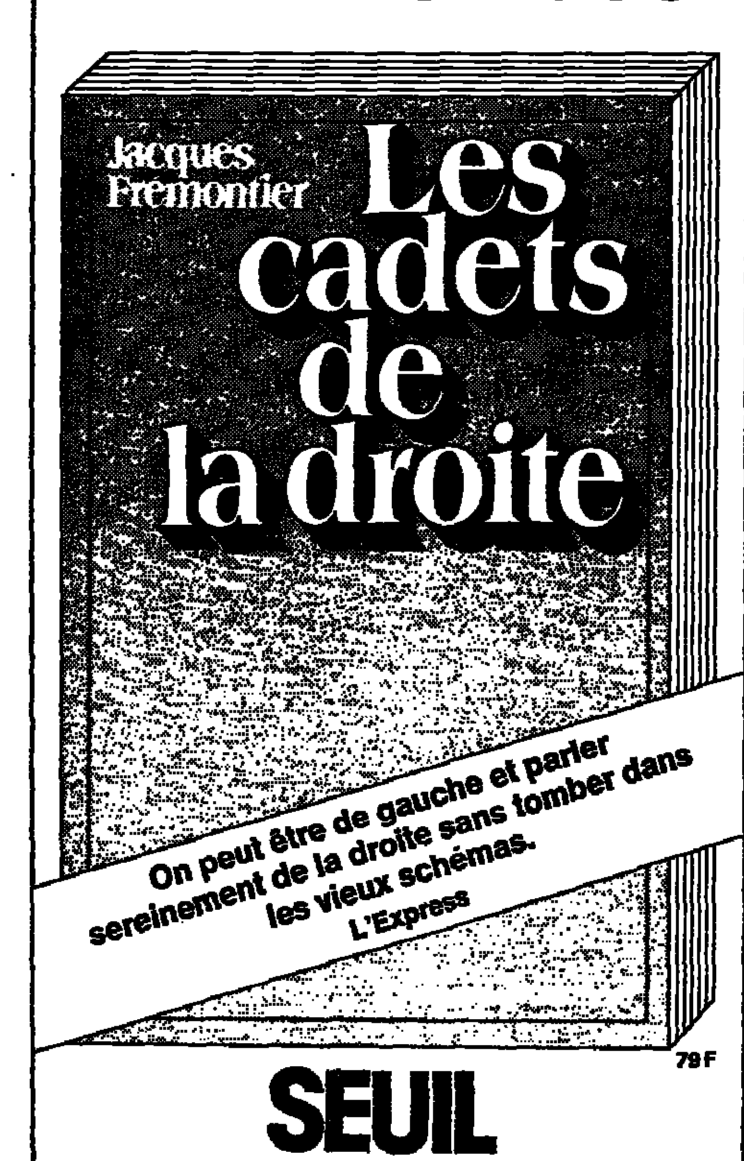
Les dictateurs sont tous des Pinochet

Dans *le Monde* du 18 avril, vous avez écrit dans votre éditorial que *« ... si de telles masses humaines manifestent dans le calme, sans incident, c'est parce que le Brésil s'est déjà en grande partie démocratisé. Nous ne sommes pas dans le Chili de Pinochet »*.

Je reconnais votre bonne foi, ce qui ne m'empêche pas de vous demander : Diriez-vous la même chose de la Pologne ? Bien entendu, Jaruzelski n'est pas Pinochet, il n'a pas massacré 50 000 Polonais. Est-il mieux ? Peut-on dire : Heureusement, les Polonais ne subissent pas des tyrans comme Stroessner, Videla, Duvalier et d'autres bijoux moins connus ? Peut-on stimuler ce championnat d'horreurs ? Ce n'est pas mon avis. Pour moi, le premier cercle de l'enfer, c'est déjà le dernier. Les différences entre les dictateurs latino-américains sont simplement quantitatives. Au Brésil, les militaires ont, eux aussi, utilisé des hélicoptères pour jeter à la mer certains prisonniers. Ce n'aurait pas été un confort moral de dire à ces disparus brésiliens qu'ils devaient être heureux parce qu'ils n'étaient que quelques centaines, comparés aux milliers d'Argentins ainsi assassinés. Moi même, quand j'étais torturé à Sao-Paulo, un de mes tortionnaires me disait, en souriant et en me donnant un verre d'eau : *« Sois content, Augusto : si tu étais au Nordeste, tu n'aurais même pas ce verre d'eau... »* Je vous rappelle que l'eau est un très bon conducteur de l'électricité...

Les dictateurs sont tous des Pinochet ; ils sont tous des monstres du loch Ness, même si parfois on ne voit que leurs oreilles, ou un tout petit morceau de leur tête.

AUGUSTO BOAL.
(Paris.)



Réponses à Brahim Lahsen

La page que le Monde *a publiée dans son édition du 12 avril sous le titre « Des immigrés parlent... » nous a valu un certain nombre de lettres, suscitées notamment par l'article de M. Brahim Lahsen. Nous publions ci-dessous des extraits des plus significatives d'entre elles.*

Un étrange donneur de leçons

M. Brahim Lahsen se présente comme un *« bronzé de l'espèce la plus courante »*. Ma conviction est que le bronzé de l'espèce la plus courante n'est ni inutilement agressif, ni irresponsable, ni méprisant.

L'affirmation *« nous sommes une chance pour ce vieux pays »*, qui pouvait être plaidée avec précaution et respect, devient une invitation (presque une *sommation*) au métissage d'une population vieillie en voie d'extinction : *« Nous pouvons même constituer*, dit-il, *une chance historique pour ce vieux pays de* vieux : *nous sommes une force, un esprit, un sang frais... Aucune autre issue, pour vous comme pour nous... »*

M. B.L. termine en disant qu'il lui reste à tenter de survivre en élevant son petit garçon dans le *respect*, voire l'*amour* de ce pays. Je pense que ce lui sera difficile, lui qui trouve que s'il est stupide et indigne de dire que les Suisses sont lents ou les Orientaux sont cruels, par contre « les Français sont *(en général)* gens de grande mauvaise foi » et qu'il y a en France *« beaucoup d'autochtones, égoïstes ou haineux par panique ou par lâcheté »* ! M. B. L., qui affirme au début de son article que les immigrés n'ont de leçon à recevoir de quiconque, en donne beaucoup, et qui ne sont pas toutes bien venues, sauf pour ceux qui considèrent la situation actuelle des immigrés en France comme une colonisation à rebours.

J'ajoute pour terminer qu'étant moi-même immigré je n'ai pas le malheur d'être de l'espèce la plus courante, de l'espèce de ceux qui, avec leurs familles, tentent *effectivement* de survivre dans des conditions de plus en plus difficiles et angoissantes. A ceux-là, je pense que l'article de M. B. L. n'aura pas rendu service. Qui donc saura un jour parler en leur nom ?

MUSTAPHA RAIS.
(Poitiers.)

Malencontreux

Je viens de lire, non sans une certaine stupéfaction, le malencontreux article de Brahim Lahsen sous le titre « Nos vaisseaux ont brûlé ».

Le moins que l'on puisse penser de ce recueil d'imprécations n'est pas de nature à apaiser, voire à atténuer l'actuelle tendance xénophobe qui non seulement se dessine et se maintient mais encore s'amplifie dans notre pays.

BERNARD GERBINOT.
(Le Pontet.)

N'oublions pas...

Les immigrés parlent et ils ont raison. Merci au *Monde* d'en informer ses lecteurs.

Après les odieuses campagnes menées par la droite et l'extrême droite fascisantes contre l'immigration, contre les ressortissants du Maghreb, un très grave problème est à régler par notre pays. Il nous concerne tous.

On oublie un peu trop les lourds sacrifices consentis par les pères de ces travailleurs maghrébins pour que la France soit libre et indépendante. Nos cimetières des guerres 1914-1918, 1939-1945, ceux d'Italie comme des territoires d'opérations extérieures, avec les nombreuses sépultures de ceux qui sont tombés face à l'ennemi, en sont un témoignage irréfutable.

Ils étaient de bons ouvriers... pour effectuer nos travaux les plus durs et bien souvent malsains, pour apporter plus de production et de prospérité, en particulier à nos usines automobiles de la région parisienne, où la main-d'œuvre, comme chacun sait, était inexistante. C'est par avion qu'on allait les chercher dans leur bled, où, bien que vivant très modestement, ils étaient certainement plus heureux. Mais c'était une main-d'œuvre à bon marché.

Ils étaient de grands champions sportifs... vénérés, admirés. On ne tenait pas compte de la couleur de leur peau lorsque, comme athlètes de toutes disciplines, ils remportaient titres et médailles pour la France. Combien de noms seraient à citer...

N'oublions pas non plus ces hommes d'un pays qui nous est cher et dont son courageux président Bendjedid Chadli a rendu une visite historique à la France. Quelle émotion n'avons-nous pas ressentie en le voyant s'incliner devant le tombeau du soldat inconnu. Eh bien, ce soldat... c'est peut-être un Algérien des montagnes de l'Aurès !

N'oublions pas non plus les hommes de ce pays enrôlés dans notre armée pour combattre leurs frères. Ils ont dû quitter leur pays pour s'installer sur notre sol. Ils sont Français maintenant et ont beaucoup d'enfants... Nous en sommes responsables.

La politique menée par le président de la République et son gouvernement doit s'occuper sans tarder de ce grave et important problème posé et prendre toutes les mesures devenues de plus en plus urgentes. Tout d'abord, il conviendrait qu'un ministre à part entière et très qualifié soit désigné. Il aurait en charge tous les travailleurs immigrés ainsi que les autres étrangers vivant en France. Sa tâche serait ardue, mais combien bénéfique et nécessaire.

P. PREMOLI,
fils d'immigré italien.

Marx et la modernité

« Oui, la grande industrie oblige la société, sous peine de mort, à remplacer l'individu morcelé, porte-douleur d'une fonction productive de détail, par l'individu intégral qui sache tenir tête aux exigences les plus diversifiées du travail et ne donne, dans des fonctions alternées, qu'un libre essor à la diversité de ses capacités naturelles ou acquises. » L'analyse de Marx, telle qu'elle est développée au livre premier, tome II, du *Capital* — « Le machinisme et la grande industrie », — s'étend longuement sur la nécessité des choix auxquels se trouve confronté tout gouvernement dans le domaine de la productivité.

La majorité des économistes distingués du millésime 1984 ne font souvent, au chapitre de la modernité, que renchérir sur ces vérités plus que centenaires. En sens inverse, certains syndicalistes à sensibilité marxiste s'étonnent des catastrophes économiques et sociales inhérentes à de telles mutations.

Dans le *Manifeste du parti communiste*, des perspectives d'évolution avaient pourtant été tracées, que ne renierait pas notre Yves Montand national : *« La bourgeoisie ne peut exister sans révolutionner constamment les instruments du travail et par cela même les rapports de la production et tout l'ensemble des rapports sociaux... Ce qui distingue l'époque bourgeoise de toutes les précédentes, c'est la transformation incessante de la production, l'ébranlement continuel des situations sociales, l'agitation et l'incertitude éternelles... »*

Le vrai problème, pour un gouvernement de gauche, est d'obtenir que cette modernisation des techniques soit conduite avec le moins de dommages possible pour les travailleurs, et que son coût soit réellement partagé par les classes privilégiées, principales bénéficiaires du progrès.

JEAN MENICA.
(Marseille.)

Leçons à tirer

Alors que je cicrulais à bord du train Corbeil-Gare de Lyon le 14 avril, je fus témoin d'un terrible accident survenu vers 23 h 05 à la gare de Vigneux-sur-Seine. Un jeune homme, tentant de descendre alors que le train était toujours en marche, est tombé sur la voie et a glissé accidentellement sous les roues. Les deux jambes sectionnées.

Il s'est écoulé vingt-cinq minutes avant l'arrivée des pompiers et une demi-heure avant celle d'une ambulance. Pourtant l'alerte avait été donnée aussitôt après l'accident à partir d'un appareil téléphonique situé sur le quai.

Il me semble qu'à propos de cet accident on peut poser deux questions aux responsables de la SNCF.

1) Pourquoi les portes des trains de banlieue ne sont-elles pas automatiquement verrouillées à l'approche de toutes les gares pour empêcher que de tels accidents se produisent ? Apparemment cela est la pratique pour certaines gares mais pas pour toutes.

2) Pourquoi les gares sont-elles complètement désertes à cette heure ? Un souci d'économie nécessite-t-il cette absence totale de personnel, surtout un samedi soir quand il y a tant de gens qui voyagent ? On se demande ce qui se serait passé si le seul téléphone sur le quai de la gare, par lequel l'alerte a été donnée, n'avait pas été en état de fonctionnement.

J.-F. PEACOCKE.
(Evry.)

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

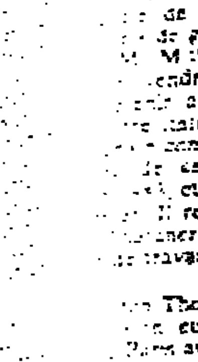
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA PRÉPARATION DU SOMMET EUROPÉEN DE FONTAINEBLEAU

M. Mitterrand rencontre M. Craxi à Rome

Reprenant, comme il en avait annoncé l'intention, le cycle de ses consultations avec les chefs de gouvernement de la CEE, M. Mitterrand se rendra à Rome, vendredi 27 avril, pour s'y entretenir avec M. Craxi, premier ministre italien, des perspectives du prochain conseil européen après l'échec de ceux d'Athènes, en décembre 1983, et de Bruxelles, en mars dernier. Il recevra par ailleurs M[me] Thatcher le 4 mai pour un déjeuner de travail à l'Elysée.

Ce jeudi, c'est M. Gaston Thorn, président de la Commission européenne, qui s'entretient à Paris avec M. Mitterrand, président en exercice du conseil européen, de la préparation du sommet convoqué les 25 et 26 juin prochain à Fontainebleau.

A Joerlunde (Danemark), où sont actuellement réunis les dirigeants de l'Internationale socialiste, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a notamment estimé : *« L'Europe ne doit pas attendre passivement un éventuel redémarrage de l'économie mondiale tirée par la reprise américaine : elle doit mobiliser ses propres forces. »*

Du 2 au 5 mai, aura lieu à Fidji une réunion ministérielle entre les représentants des Dix et ceux des soixante-quatre pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) qui étaient parties aux précédentes conventions de Lomé I (1975) et II (1979). M. Cheysson, ministre des relations extérieures, présidera cette réunion.

Le président du Yémen du Nord en visite officielle à Paris

Le colonel Ali Adhallah Saleh, président de la République arabe du Yémen (du Nord), est arrivé à Paris, ce jeudi 26 avril, pour une visite officielle de deux jours. Après avoir déjeuné avec M. Mitterrand à l'Elysée, il devait rencontrer différents ministres, dont celui de la coopération, M. Christian Nucci, puis M. Chirac, maire de Paris, avant de prendre part au dîner offert en son honneur au Quai d'Orsay par M. Cheysson. Vendredi, le chef de l'Etat nord-yéménite se rend à Cherbourg, où il doit visiter des installations portuaires. Après avoir regagné Paris, il s'entretiendra avec M. Hernu, ministre de la défense, avant d'assister au dîner organisé par la chambre de commerce franco-arabe.

La France attache une certaine importance à cette visite : elle est, derrière l'Arabie Saoudite et le Japon, le troisième fournisseur du Yémen du Nord, où elle a exporté en 1983 pour 891,3 millions de francs de produits agro-alimentaires et de biens d'équipement (en particulier dans le domaine des télécommunications). Paris n'a, en revanche, importé de Sanaa que quelque 27 millions de francs de produits alimentaires.

Les accords de coopération qui lient la France au Yémen du Nord l'ont, par ailleurs, conduite à lui accorder, en 1977, un crédit d'équipement de 120 millions de francs, et un second prêt du même montant, après que le pays a été ravagé par un violent séisme en 1982. Une aide de 5 millions d'ECU a, en outre, été apportée par la Communauté européenne au Yémen du Nord en 1983.

Le Nicaragua porte plainte contre les Etats-Unis devant le Tribunal international de La Haye

Le Nicaragua a solennellement réclamé, le mercredi 25 avril, devant le Tribunal international de La Haye une condamnation des Etats-Unis pour certaines de leur activités *« violant le droit international »*, telles les attaques perpétrées contre la ville de Puerto-Corinto, le minage de certains ports, l'agression de *« mercenaires »* et, d'une façon générale, les *« activités secrètes »* attribuées à la CIA contre son territoire.

La cause de Managua a notamment été défendue par un juriste américain, professeur à Harvard, M. Abram Chayez, qui avait, en 1962, conseillé le président Kennedy lors de la crise des missiles et du blocus de Cuba, indique l'AFP de La Haye. Selon M. Chayez, la mesure décidée par Washington en 1962 avait une base légale, approuvée lors d'un vote de l'Organisation des Etats américains. Dans le cas présent, aucune approbation de ce genre n'ayant été recherchée par l'administration Reagan, Washington se trouverait dans l'illégalité.

Par ailleurs, le *Washington Post*, citant des hauts fonctionnaires du Pentagone, annonce l'organisation, début mai, de manœuvres navales, au cours desquelles des forces américaines s'efforceraient de mettre au point des méthodes permettant à leurs homologues honduriennes et salvadoriennes de mieux surveiller le trafic d'armes entre le Nicaragua et les guérilleros salvadoriens — trafic qui emprunterait, pour l'essentiel, les eaux, communes aux trois pays centre-américains, du golfe de Fonseca. Les Etats-Unis avaient d'ailleurs, en 1983, édifié une station radar sur un îlot — dit du Tigre — situé dans ce même golfe.

Enfin, on apprend que les manœuvres annuelles américaines Ocean Venture 1984, qui mettront en mouvement trente mille hommes, commenceront fin avril dans le golfe du Mexique et la mer des Caraïbes.

LA TENSION ANGLO-LIBYENNE

Londres va proposer des modifications à la convention de Vienne sur les privilèges diplomatiques

De notre correspondant

Londres. — Deux avions des Libyan Arab Airlines étaient attendus à Londres ce jeudi 26 avril en début d'après-midi pour ramener à Tripoli une première partie des familles des diplomates du « bureau du peuple libyen ». Dans ce même temps et selon la règle de stricte réciprocité voulue par le colonel Kadhafi, les familles des diplomates britanniques devaient commencer à quitter la capitale libyenne. L'ambassadeur, M. Oliver Miles, et ses collègues devraient rentrer à Londres samedi ; c'est du moins ce que l'on laisse entendre au Foreign Office. Cela signifie que les négociations ont progressé, facilitées par l'arrivée en Grande-Bretagne d'émissaires du gouvernement libyen, et que les occupants du « bureau du peuple » de Saint-James's Square prévoient de s'en aller au même moment, mettant ainsi fin au siège établi depuis une semaine et deux jours.

A la Chambre des communes, le ministre de l'intérieur, M. Leon Brittan, a, pour la première fois, fait le point de la situation devant les députés. Il a notamment indiqué que le gouvernement britannique avait l'intention de faire des propositions pour des modifications du droit international, plus précisément de la convention de Vienne, qui fixe actuellement les règles de l'immunité diplomatique. Mais il n'a pas dit quels seraient les amendements que la Grande-Bretagne entendait suggérer. On croit savoir cependant que M[me] Thatcher voudrait surtout obtenir un contrôle partiel des valises diplomatiques et, dans certains cas, un droit de surveillance limité des ambassades sans avoir l'autorisation du gouvernement concerné. D'autre part, M. Brittan a révélé que dans des messages adressés au secrétaire général de l'ONU et à plusieurs chefs d'Etat, parmi lesquels le roi du Maroc, le premier ministre indien et le président pakistanais, M[me] Thatcher avait demandé leur intervention auprès du gouvernement libyen afin que ce dernier empêche le renouvellement des troubles qui viennent de se produire en Grande-Bretagne.

Le premier ministre britannique voudrait éviter des représailles et de nouveaux actes de terrorisme contre des Britanniques ou des opposant libyens (1).

Il n'y a pas vraiment eu de débat aux Communes, car les députés conservateurs ou travaillistes qui avaient émis des critiques à l'adresse du gouvernement — surtout pour avoir pratiquement accepté de laisser partir l'auteur de la fusillade du 17 avril — ont décidé de ne pas mettre davantage dans l'embarras le gouvernement, au moins tant que l'affaire n'est pas terminée. Ils se sont donc contentés de poser des questions auxquelles les membres du cabinet devraient répondre plus tard.

FRANCIS CORNU.

(1) M. Brittan a indiqué que l'Arabie Saoudite représenterait à Londres les intérêts libyen, tandis que l'Italie sera chargée des intérêts britanniques à Tripoli.

Les dirigeants de Pékin ont reçu M. Reagan avec des égards protocolaires sans précédent

Le président Reagan est arrivé à Pékin ce jeudi 26 avril à 14 heures, heure locale (7 heures, heure de Paris), pour une visite officielle en Chine, la première dans un pays communiste depuis son arrivée au pouvoir. Lors d'un dîner offert en son honneur par les dirigeants chinois, il a déclaré : *« Nous pouvons être fiers, étant données nos divergences, de ce que nous avons accompli depuis que nos deux pays ont mis fin en 1972 à vingt ans de séparation et d'hostilité. »* D'autre part, Pékin a annoncé mercredi que le vice-premier ministre soviétique, M. Ivan Arkhipov, se rendrait dans la capitale chinoise en mai prochain pour des discussions commerciales. Il sera la personnalité soviétique de plus haut rang à se rendre en Chine depuis près de vingt ans. — *(AP, Reuter, UPI.)*

De notre correspondant

Pékin. — Le président Reagan est à Pékin. Qui l'eût cru ? L'homme proche du lobby protaiwanais, passant en revue sur la place Tiananmen, à deux pas du mausolée de Mao, des unités de l'armée populaire de libération, tandis que tonnent, en son honneur, vingt et un coups de canon !

En sachant se gagner les faveurs d'un président américain qui, au départ, c'est le moins que l'on puisse dire, était loin de leur être favorable, les Chinois ont montré, une fois de plus, qu'ils étaient de grands diplomates. On comprend que, pour rendre le voyage agréable à un tel hôte, les dirigeants de Pékin aient mis les petits plats dans les grands.

Pour l'occasion, le protocole chinois, d'ordinaire si tatillon, a consenti des entorses à ses propres règles, dont nul autre invité n'avait auparavant bénéficié. Non seulement M. Reagan a obtenu le droit de se déplacer, pour les parcours au sol, dans sa propre limousine blindée, mais il s'est vu accorder l'insigne privilège de voyager de Pékin à Xian, puis à Shanghai dans son avion présidentiel. Quant au nombre de personnes qui accompagnent ou suivent le chef de la Maison Blanche, il est officiellement de six cent cinquante dans chacune des trois villes visitées, dont près de trois cents journalistes. Il atteindrait, en fait, le millier, chiffre qui bat, ici, tous les records. Autant dire que, jusqu'à la fin de la semaine, Pékin va vivre à l'heure américaine.

Cette visite représente une étape marquante dans la consolidation des liens entre deux grandes nations riveraines du Pacifique, en même temps qu'elle renforce l'ancrage de la Chine du côté des puissances opposées à l'expansionnisme soviéto-vietnamien dans la région et qu'elle améliore très sensiblement la main de Washington en Extrême-Orient, face à Moscou.

Plus que jamais Pékin mise sur les Etats-Unis, tant pour sa sécurité que pour réaliser son œuvre d'unification nationale et la modernisation de son économie. Les intérêts bilatéraux sont donc, dans cette affaire, étroitement imbriqués avec des considérations géostratégiques de plus large portée.

Pékin a certes abandonné, ces dernières années, après l'avoir lancée, l'idée d'un *« front uni »* contre l'hégémonisme soviétique, qui était, au fond, un avatar de la conception d'une *« alliance des peuples contre le social-impérialisme de Moscou »*. Adeptes, aujourd'hui, d'une vision moins idéologique et plus diplomatique, au sens traditionnel du terme, des relations internationales, les dirigeants de Pékin rejettent donc, assez logiquement, la notion de coopération stratégique avec les Etats-Unis. Mais la défense bien comprise de leurs intérêts les conduit cependant à admettre une complémentarité avec ceux des Américains.

Inquiétude partagée à propos de l'URSS

Alors que l'Union soviétique renforce sa présense militaire — terrestre, aérienne et navale — en Extrême-Orient, d'une part au nord de la mer d'Okhotsk jusqu'à l'Arctique et aux îles Aléoutiennes, d'autre part au sud, au Vietnam et au Cambodge, il est de l'intérêt de la Chine que des Etats-Unis forts dans la région empêchent Moscou d'acquérir une supériorité stratégique. C'est, sans entrer dans les détails, ce que voulait probablement dire, en février dernier, M. Zhao Ziyang, le premier ministre chinois, lorsqu'il déclarait : *« Le fait que la Chine et les Etats-Unis soient en termes amicaux a en soi sa valeur propre, qui est d'une importance stratégique considérable. »*

De leur côté, les Etats-Unis ne se privent pas de souligner, comme vient de le faire encore M. Shultz, le secrétaire d'Etat américain, que Washington *« partage les préoccupations que la Chine éprouve pour sa sécurité, en raison de la force militaire soviétique massée à ses frontières, de l'agressivité du Vietnam et du comportement de l'URSS en Afghanistan »*.

A propos du Cambodge, Pékin, tout en se félicitant de voir les Etats-Unis soutenir totalement la position des pays du Sud-Est asiatique, membres de l'ASEAN (Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Singapour, Philippines et Brunéi), souhaiterait les voir adopter une attitude d'appui plus concret aux groupes de la résistance cambodgienne au régime pro-vietnamien de Phnom-Penh. En indiquant, il y a quelques jours, que la politique des Etats-Unis était précisément d'*« aider »* ceux qui *« sur place »* mènent une telle résistance, M. Shultz a peut-être amorcé une évolution de l'attitude américaine que le traumatisme laissé par la guerre du Vietnam avait jusque-là empêchée.

Les tractations qui se sont déroulées, ces derniers temps, entre les deux Corées et les initiatives diplomatiques que l'on a pu observer concernant l'avenir de la péninsule illustrent assez bien le poids que peuvent avoir, dans la région, les efforts de la Chine et des Etats-Unis, lorsqu'ils sont parallèles, voire conjugués. Les consultations sino-américaines à ce sujet continueront, sans aucun doute, après la visite de M. Reagan. Mais il s'agit là d'un dossier exigeant une grande patience.

Renforcer les relations bilatérales

En acceptant désormais des contacts de *« peuple à peuple »* avec la Corée du Sud, il faut à la Chine, dans cette affaire, agir avec tact, afin de ne pas heurter son allié nord-coréen. Le voyage que M. Hu Yaobang, secrétaire général du PCC, fera à Pyongyang, immédiatement après la visite de M. Reagan, montre bien le désir de Pékin de préserver avec le régime du maréchal Kim Il Sung un contact étroit et de le tenir informé.

Dans une perspective stratégique plus large, les intérêts communs sino-américains pourraient, à l'avenir, se manifester, de façon grandissante, dans ce qu'il est convenu d'appeler le bassin du Pacifique. Zone de développement économique rapide, cette région occupe désormais la première place dans les échanges extérieurs des Etats-Unis. Elle prend, en même temps, une place de plus en plus grande dans la politique étrangère américaine. En ce sens, l'administration Reagan, accentuant un mouvement amorcé du temps de M. Carter, pratique une politique de renforcement militaire, qui prend le contre-pied de la stratégie de retrait que M. Nixon avait développée, en 1969, dans son fameux discours de Guam.

Il est clair que, dans un tel dessein, destiné à dresser, en commun avec le Japon, un *« mur de résistance »* à l'expansion soviétique dans la région, la Chine, comme vient de le dire M. Shultz, est une *« pièce centrale »*. Pékin a suivi avec attention cette évolution de la politique américaine, et il n'est pas excessif de dire qu'il en partage largement les motivations et les objectifs.

Le sentiment que Chinois et Américains ont désormais de partager une responsabilité dans le maintien de la paix et de la stabilité ira-t-il jusqu'à la coopération dans le domaine militaire et aux ventes d'armes ? C'est sans doute la question qu'il sera le plus intéressant de suivre pendant et après la visite de M. Reagan.

Un élargissement au domaine de l'armement des bonnes relations entre Pékin et Washington aurait toutes raisons d'inquiéter Taiwan. D'autant que, simultanément, les dirigeants chinois ne vont pas manquer de rappeler aux Etats-Unis leur engagement de diminuer graduellement, en quantité et en qualité, leurs fournitures d'armes au régime nationaliste.

Depuis la signature du communiqué du 17 août 1982 sur cette question, la diminution des livraisons américaines n'a pas été significative. Pékin souhaite donc logiquement une accentuation du mouvement. On ne pense pas, toutefois, du côté américain, que la Chine soulève des éléments nouveaux dans ce dossier, à propos duquel M. Reagan se contentera de réitérer les engagements de son gouvernement. Mais, en déclarant, à la veille de son départ, que les Etats-Unis *« ne feront rien pour intervenir »* dans la question de la réunification ou *« pour faire pression sur l'un ou l'autre côté »*, il a répondu par avance à l'une des exigences les plus importantes de Pékin.

Les conséquences de la visite de M. Reagan, sur le strict plan bilatéral, ne devraient pas être moins significatives. Cette rencontre au sommet devrait incontestablement favoriser, dans plusieurs domaines, les chances des compagnies américaines. Le volume du commerce, qui était tombé l'an dernier à 4,4 milliards de dollars, devrait atteindre cette année, estime-t-on, le chiffre de 5,5 milliards. La structure des échanges, surtout, se modifie, la part des produits industriels et de technologie avancée augmentant considérablement au détriment des produits agricoles.

Une telle tendance s'accentuera encore si s'instaure entre les deux pays une coopération dans le domaine nucléaire. Malgré des pourparlers de dernière minute, il n'est pas certain qu'un accord complet puisse être obtenu pendant la visite de M. Reagan. Mais il semble, à tout le moins, qu'un accord préliminaire ou « intérimaire » puisse être annoncé. M. Reagan signera, en outre, un document visant à éviter la double taxation des sociétés des deux pays établies dans l'autre pays et renouvellera un programme d'échanges culturels pour une période de cinq ans.

MANUEL LUCBERT.

La Chine a pris une option sur deux lancements par la fusée Ariane

Alors même que le président des Etats-Unis s'apprête à rencontrer les dirigeants chinois pour leur vanter, entre autres, les mérites d'une coopération spatiale entre les deux pays (1), les représentants de la China Broadcasting Satellite Corporation ont fait savoir qu'ils venaient de prendre une option pour le lancement de deux satellites par la fusée européenne Ariane. Si les autorités chinoises décidaient de transformer ces *« réservations de créneaux »* en commandes fermes, les deux satellites de télévision semi-directe que la Chine envisage d'acheter pourraient être mis sur orbite en 1987 et 1988.

L'option en faveur d'Ariane témoigne de l'intention de la Chine de n'être pas exclusivement tributaire des Américains pour certaines affaires spatiales et permet à Pékin d'afficher ses intentions sans trop s'engager. Une réservation sur le lanceur européen Ariane ne coûte, en effet, que 100 000 dollars. Mais il est clair aussi, et les responsables de la firme Arianespace chargée de commercialiser le lanceur européen (2) en sont conscients, que les Chinois prendront également une option pour la mise en orbite de leurs satellites par la navette spatiale américaine.

Au travers des firmes Ford et RCA pour les Etats-Unis, MBB-SNIAS et Matra pour la France et l'Allemagne, les Américains et les Européens s'opposent en une vive concurrence pour emporter une partie des 250 à 300 millions de dollars de contrats que représente la mise en place d'un système de télévision spatiale semi-directe. L'appel d'offres pour les satellites devrait être signifié aux industriels dans le courant du mois de juin. Il paraît probable que, dans ces opérations, la Chine, qui est une puissance spatiale à part entière comme elle l'a encore récemment démontré en mettant en orbite son premier satellite de télécommunication géostationnaire, recherche surtout des accords permettant des transferts de technologie dans ces domaines.

J.-F. A.

(1) Le président Reagan pourrait proposer de faire participer un Chinois à un vol de la navette (*le Monde* du 11 avril).

(2) Le carnet de commandes d'Arianespace représente environ 6,5 milliards de francs pour vingt-huit satellites à lancer auxquels s'ajoutent dix-neuf réservations de créneaux à 100 000 dollars pièce.

AMÉRIQUES

États-Unis

Le programme de « la guerre des étoiles » est sévèrement critiqué par une commission du Sénat

De notre correspondant

Washington. – Le responsable du programme américain de systèmes spatiaux antimissiles, le général Abrahamson, a déclaré mardi 24 avril que la recherche en ce domaine tendrait aussi bien à la protection de l'Europe qu'à celle des États-Unis.

Ces futurs armements, qui devraient être notamment fondés sur l'utilisation de rayons laser, visent à neutraliser tant les missiles intercontinentaux que les engins de portée intermédiaire, a en effet expliqué l'ancien numéro deux de la NASA, qui était entendu par le Sénat pour la première fois depuis sa nomination, le mois dernier, à ses nouvelles fonctions.

L'annonce par M. Reagan, l'an dernier, dans son discours dit de « *la guerre des étoiles* », de la mise à l'étude d'armes nouvelles assurant à partir de l'espace un rempart contre des missiles adverses avait suscité une double inquiétude (*le Monde* du 27 mars). Cette démarche – au demeurant également entreprise par l'URSS – remet en question l'équilibre de la dissuasion, car, dès lors qu'une puissance nucléaire pourrait se croire à l'abri d'une frappe de rétorsion, rien ne l'empêcherait plus vraiment de lancer ses missiles contre un pays ennemi. Le discours de M. Reagan et les premiers pas encore modestes qui l'ont suivi avaient également amené l'Europe à s'interroger une nouvelle fois sur la pérennité de la protection américaine, dès lors que les États-Unis semblaient vouloir se retrancher derrière un bouclier hermétique.

Les positions du général Abrahamson introduisent donc un élément d'apaisement sur ce second point, mais le programme qu'il dirige n'en a pas moins été très sévèrement critiqué, dans son essence même, par les membres de la commission des forces armées du Sénat. Soulignant que les buts de l'administration semblaient encore confus, les sénateurs ont notamment contesté qu'un système de défense antimissiles puisse conduire, comme l'affirmait le général Abrahamson, à une réduction du niveau de leurs armements par les deux superpuissances. « *Iriez-vous dire au président*, lui a demandé le sénateur Nunn, l'un des meilleurs spécialistes des questions militaires, *que, puisque les Soviétiques peuvent intercepter 60 % ou 70 % de nos missiles, nous devrions en réduire le nombre ?* »

La réponse a été que les systèmes antimissiles pourraient « *dans un premier temps* » susciter une accélération de la course aux armements, mais que, une fois les armes antimissiles développées par l'URSS et les États-Unis, les deux pays constateraient la vanité de l'accroissement du nombre de leurs missiles.

Le général Abrahamson avait auparavant indiqué qu'un éventuel déploiement des futures armes demanderait une modification, « *avec l'accord des Soviétiques* », du traité américano-soviétique de 1972 qui ne les autorise à protéger qu'un seul site, sur leurs territoires respectifs, contre une attaque de missiles balistiques.

Les États-Unis ont engagé cette année un budget de 1 milliard de dollars dans la recherche sur la « *guerre des étoiles* ». L'administration souhaite doubler cette somme l'année prochaine et dégager, sur cinq ans, un total de 25 milliards. Ces dépenses, a dit le général Abrahamson, n'impliqueraient aucun déploiement, mais mettraient seulement le futur président en position de prendre une décision finale « *avec l'aide du Congrès* ».

Un armement « exotique »

Parallèlement, le Bureau des évaluations technologiques du Congrès (OTA) a publié, mardi, un rapport extrêmement pessimiste sur la possibilité d'arriver à une protection totale du territoire, « *en raison des possibles contre-mesures soviétiques et parce qu'un tel système ne protégerait pas contre les autres moyens de frappe nucléaire, comme les bombardiers et les missiles de croisière* ».

Rédigé par le professeur Ashton Carter, du Massachusetts Institute of Technology (MIT), ce rapport a fait dire au sénateur républicain Larry Pressler qu'il y avait « *peu ou pas du tout d'espoir que cet armement exotique à rayons puisse éliminer la menace des armes nucléaires* ».

Le même jour, M. Mondale avait violemment dénoncé les projets de M. Reagan, en les qualifiant de dangereux « *contes de fées* ». Le candidat démocrate s'est également prononcé pour la recherche d'un accord avec les Soviétiques évitant le développement par les deux pays d'armes antisatellites.

Le gouvernement s'était, au début de l'année, prononcé contre cette idée. Le conseiller scientifique de M. Reagan, le docteur Keyworth, a réaffirmé, mercredi, cette position devant la commission des affaires étrangères du Sénat, déclarant que les États-Unis devraient repousser de deux ans la négociation d'un accord avec les Soviétiques sur les armes spatiales afin que les programmes américains « *ne soient pas bloqués par une mosaïque antérieure d'obligations découlant d'un traité* ».

BERNARD GUETTA.

La mort de David Kennedy

« Un moment très difficile pour toute la famille »

De notre correspondant

Washington. – A l'âge de douze ans, David, le quatrième des onze enfants de Robert Kennedy, l'ancien ministre de la justice de John Kennedy, avait vu en direct à la télévision son père se faire assassiner pendant sa campagne pour l'investiture démocrate de 1968. Seize ans plus tard, on l'a trouvé mort, le 25 avril, dans une chambre d'hôtel de Palm-Beach, en Floride, où le chef de famille, Rose, sa grand-mère, possède une résidence de vacances.

La police a indiqué que rien ne laissait penser qu'il puisse s'agir d'un acte criminel. La radio et la télévision ont aussitôt rappelé que David avait eu tout au long de sa vie un « *problème de drogue* ». Il aurait commencé à fumer de la marijuana un an après le meurtre de son père et les calmants que lui administraient les psychiatres l'auraient rapidement poussé vers des stupéfiants plus dangereux. Il y a cinq ans, il s'était fait dévaliser dans un hôtel miteux de Harlem par des revendeurs de cocaïne dont il était apparemment un client régulier. La cure de désintoxication qui avait suivi n'avait pas été un succès.

Son oncle, le sénateur Edward Kennedy, a publié un bref communiqué : « *Il s'agit d'un moment très difficile pour toute la famille (...). Nous espérons que David a enfin trouvé la paix qu'il n'a pas connue dans sa vie.* » Le texte sonne comme la déclaration d'une famille royale frappée par le destin, mais confiante en Dieu.

Quelques semaines plus tôt, le sénateur, dont l'ancienne femme est une militante de la lutte contre l'alcoolisme après en avoir été victime et dont le fils, atteint d'un cancer des os, a été amputé d'une jambe, avait fait dire qu'il ne briguerait en aucun cas l'investiture démocrate cette année. La mise au point s'était imposée après qu'on eut commencé à murmurer son nom comme un possible troisième homme, au cas où la convention n'arriverait pas à choisir entre MM. Mondale et Hart.

Mais d'ici à 1988, l'oubli sera peut-être tombé sur son échec devant M. Carter dans les primaires de 1980 et sur son accident de voiture de 1969 qui avait coûté la vie à sa secrétaire et beaucoup fait jaser. Peut-être Robert junior – l'un des frères de David – sera-t-il parvenu à régler son « problème » : il a été récemment condamné à deux ans de mise à l'épreuve pour possession d'héroïne. Cependant, cet incident n'avait pas véritablement provoqué de scandale. Il n'avait été qu'un épisode supplémentaire de la saga des Kennedy.

B. G.

Victoire des militaires au Parlement brésilien

(Suite de la première page.)

Des fleurs du même ton étaient distribuées dans les couloirs. Des hommes les plaçaient sur l'oreille, à l'andalouse. On reconnaissait de loin la silhouette massive de M. Mario Juruna, le cacique indien qui a voté « *oui* », évidemment. « *Le peuple n'est pas bête* », avait proféré quelques jours plus tôt le chef des Xavantes ; « *bêtes sont les militaires* »...

Le vote commença tard dans la soirée. Les télévisions et les radios étant rendues muettes par la censure, ce sont quelques milliers d'habitants de la capitale qui ont représenté, quelques heures durant, cent trente millions de Brésiliens. Entre deux coups d'œil à travers les vitres, ils lançaient des pétards et criaient ces mots déjà entendus sous d'autres cieux : « *Elle va tomber par terre – la dictature militaire.* »

Pendant cinq heures, le président de la Chambre des députés, M. Fernando Lyra, un opposant, fit l'appel de ses collègues. « *Comment vote le député Untel ?* Chaque fois qu'un représentant de la formation gouvernementale disait « oui », il était vivement applaudi. Il y eut une ovation spéciale pour M. Sarney junior, fils du président du PDS, lui-même affilié à ce parti, qui a voté en faveur de l'élection directe.

« *Au nom de la souveraineté populaire* »... ;« *Pour l'indépendance nationale* »... ; « *Pour le rétablissement des libertés* »... ; « *Avec le peuple dans les rues* »... Beaucoup de « *oui* » ont reçu au micro une justification éclair. La majorité des « pédéssistes » (membres du parti gouvernemental PDS) ont boycotté le scrutin.

Le président Figueiredo a déployé lui-même une activité inhabituelle. Il a bavardé avec beaucoup de parlementaires du PDS tentés par la dissidence : « *Dans une élection directe, le parti n'aurait aucune chance* », leur a-t-il dit en substance. Cet avertissement en forme de douche froide a apparemment incité quelques représentants de la formation officielle à revenir sur un « *oui* » déjà promis. Ceux qui ont tenu bon sont surtout les parlementaires des régions les plus développées, comme le Minas-Gérais, où les azilés démocratiques ont soufflé le plus fort.

Le rejet de l'amendement était prévisible : l'opposition dispose de 244 sièges; or il fallait 320 voix – les deux tiers des députés – pour que l'amendement soit ensuite soumis au Sénat, où la bataille s'annonçait encore plus ardue. Le handicap n'était pas mince. Il n'a été comblé qu'en partie. « *Ce que nous craignons* », a dit M. Renato Archer, membre de la direction nationale du PMDB d'opposition, « *c'est la frustration énorme de la population, et des débordements difficiles à contrôler. Pour nous, la bataille continue. Nous allons mobiliser de nouveau le peuple dans la rue* ».

Il existe en effet une autre échéance : le président Figueiredo a présenté son propre projet d'amendement à la Constitution en vue d'établir l'élection directe du chef de l'Etat en 1988, deux ans avant le terme actuellement prévu.

« *Nous présenterons un projet de sous-amendement*, expliquent les dirigeants de l'opposition *pour fixer à 1984 ce que le général Figueiredo veut repousser à dans quatre ans.* » Entretemps, des négociations vont sans doute s'engager avec le gouvernement pour trouver une solution de conciliation. Mais le pouvoir est divisé. Le président ne semble pas en mesure d'arbitrer entre les factions rivales, encore moins d'imposer ses propres vues – s'il en a. Si la tendance est néanmoins au compromis, c'est parce que les Brésiliens connaissent les risques que comporterait un affrontement. Le sens du compromis, ils l'ont dans les gènes. Il fait partie de leur tempérament, de leurs traditions – au même titre que la bonne humeur qui accompagne toujours leurs revendications.

CHARLES VANHECKE.

République Dominicaine

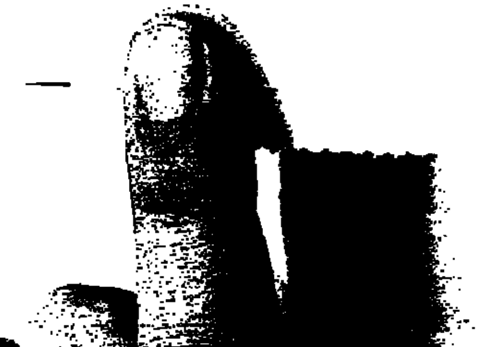
LES SYNDICATS DONNENT UNE SEMAINE AU GOUVERNEMENT POUR REPORTER LES HAUSSES DE PRIX

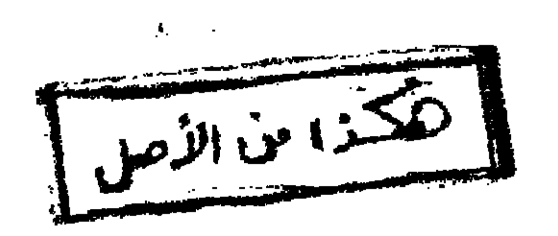
Saint-Domingue (*AFP, AP, Reuter*). – Les cinq centrales syndicales dominicaines ont, le mercredi 25 avril, demandé aux travailleurs de la République caraïbe de reprendre leurs activités, afin que soit mis un terme aux émeutes qui ensanglantaient le pays depuis l'avant-veille.

Ces organisations, qui avaient appelé à une grève générale mardi, ont annoncé qu'elles laissaient un délai d'une semaine au gouvernement du président Salvador Jorge Blanco pour répondre à leurs demandes de report des hausses de prix de certains produits de première nécessité. Ces hausses avaient déclenché les violences des derniers jours.

Le bilan officiel des émeutes s'établit à quarante-trois morts et cent cinquante-sept blessés. Trois personnes ont encore été tuées mercredi.

Dans la soirée le président social-démocrate, M. Salvador Jorge Blanco, a annoncé qu'il entendait rester à son poste jusqu'à la fin de son mandat en 1986, et affirmé que l'armée mettrait fin aux désordres « *à n'importe quel prix* ». Le discours n'a pas fait mention des augmentations de prix à l'origine des violences. Apparaissant sur les écrans de télévision flanqué des principaux chefs militaires du pays, le président a accusé à la fois l'opposition de gauche et l'ancien président Balaguer (droite autoritaire) d'être à l'origine de la situation troublée que connaît la République.





Taiwan face aux infidélités de l'« ami américain »

II. – Commerce au galop, démocratie au ralenti

« *Autre* » Chine longtemps reconnue par Washington et soutenue par M. Reagan jusqu'à son arrivée à la Maison Blanche, Taiwan voit avec une certaine préoccupation l'arrivée à Pékin, la capitale « *rivale* » d'une « *Chine communiste* » exécrée, du président d'une Amérique « *amie* » (le Monde du 26 avril). Les garanties de Washington ne sont plus suffisantes, et Taiwan compte désormais essentiellement sur le renforcement de ses liens commerciaux avec le reste du monde, grâce à son extraordinaire développement économique.

De notre envoyé spécial
ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Taipeh. – La diplomatie peut bien battre de l'aile, et les présidents américains se succéder sur la Grande Muraille, on se rassure à Taiwan en se disant qu'aussi longtemps que les affaires iront bien et que la « stabilité politique » restera aux mains du parti unique, le pire n'est pas pour demain. Aujourd'hui, si l'opposition ne va pas vraiment mieux, les affaires, elles, vont plutôt bien.

Ville de béton sans grâce, mais pas sans charme, Taipeh en est le vivant et bruyant témoignage. La capitale ne cesse de se transformer sous l'effet d'une croissance attestant succès et confiance. Un peu partout, elle se modernise, pour le meilleur ou pour le pire, à la manière de Singapour et de Hongkong, ces « sœurs » chinoises capitalistes et affairistes, ouvertes sur l'étranger, promptes à saisir le vent, adeptes de tous les jeux d'argent.

Tours verre-acier, centres hôteliers, culturels ou financiers, supermarchés, immeubles en tous genres émergent du fouillis d'échoppes et d'ateliers où s'est accumulé, en famille, le capital et qui semblent déjà d'un autre âge. Sous un foisonnement de néons, façades et vitrines deviennent plus attrayantes, les piétons plus élégants, et les jeunes générations « à la mode ».

A la périphérie, les cités-dortoirs font reculer les taudis ; l'auto, la moto, sont partout – la pollution aussi. Du matin au soir règne une fièvre de négoce, de consommation et de plaisir. Débordante d'activité, brouillonne, populaire et surpeuplée, riche ou pauvre, Taipeh – et au-delà, Taiwan – semble en permanence saisie par une boulimie de progrès, de promotion et d'enrichissement, qui ne lui a pas si mal réussi jusqu'ici.

Certes l'exode rural, puis le gonflement de la capitale et des quartiers ouvriers, ont engendré ici aussi des maux de société difficiles à résorber. Mais en trente-cinq ans, la « petite Chine » de 18 millions d'habitants est devenue l'une des « grandes » nations commerçantes du monde, le revenu par tête est passé de 100 à 2 400 dollars. L'analphabétisme a reculé de plus de 40 % à moins de 10 %. La gamme des spécialités *made in Taiwan* va de la sandale à l'ordinateur, en passant par la machine-outil et la construction navale. *Fluctuat nec mergitur*... Dans la zone des typhons et sur les vagues de la conjoncture internationale, Taiwan tient bien la mer, parfois même trop bien.

Des chiffres prometteurs

1983 n'a pas été une mauvaise année, loin de là. Et à l'heure où M. Reagan débarque à Pékin avec de menus cadeaux et avec l'espoir d'ouvrir un peu plus le marché chinois, 1984 s'annonce encore meilleure pour Taiwan, grâce au marché américain. En effet, la politique de mutation technologique en cours ne renforce pas seulement la structure de l'île face au continent. Elle accentue aussi le déferlement des produits taiwanais sur le marché américain à un rythme dix fois supérieur à celui des exportations de la Chine populaire vers les Etats-Unis. Mais ce succès remarquable n'est qu'à moitié rassurant.

« *L'an dernier, la croissance a été de 7 %, dépassant nettement nos prévisions* (5,5 %), dit M. Vincent Sew, directeur du commerce extérieur. *Les investissements ont été relativement faibles, les dépenses publiques et la construction également. Grâce à la reprise aux Etats-Unis, l'essentiel est venu du commerce, qui a atteint 45,5 milliards de dollars.* » Les exportations ont progressé deux fois plus vite (14 %) que les importations. Le surplus global s'est élevé à quelque 5 milliards. L'inflation a été inférieure à 4 %. Les réserves de devises sont copieuses, et Taiwan prête beaucoup sur le marché international.

Bonne année, somme toute. On s'en félicite, on s'en console, ici, en faisant des comparaisons peu flatteuses : « *Dans un monde de changements rapides et de perpétuelles crises, la capacité de prévision et de planification d'un pays est la clé de sa survie, de sa stabilité, de sa prospérité* », déclarait récemment M. Yung Wei, responsable de la commission gouvernementale pour la recherche et le développement. Grâce à une telle politique, « *de petites nations aux ressources limitées peuvent triompher de l'adversité, alors que de grandes nations au potentiel énorme, mais victimes d'erreurs de prévision, risquent de saper les bases mêmes de leur stabilité et de leur vitalité* », soulignait-il. Les Taiwanais n'hésitent jamais à donner des « leçons » de ce genre à la « grande Chine », et pas à elle seulement. Pour des raisons plus commerciales que sentimentales, on se désole ici aussi du « déclin » de l'Europe occidentale.

CHINE – FUJIAN – Fuzhou – Matsu – ILES TIAOYUTAI – TAIPEH – Keelung – Hsinchu – DETROIT DE FORMOSE – Quemoy – Amoy – Taichung – Suao – Chunghua – Hualien – ILES PESCADORES – Chiayi – TAIWAN – Tainan – Kaohsiung – Pingtung – Taitung – ILE VERTE – kilomètres 0 100 – PÉKIN – CORÉE – Shanghai – CHINE – TAIWAN – Hongkong

Routes – Voies ferrées – plus de 500m – plus de 2000m

Les Etats-Unis, premier client

L'aspect le plus satisfaisant dans la course vitale à la modernisation et à la compétitivité – ces garanties du maintien de relations avec une centaine de nations – tient au fait que, pour la première fois l'an dernier, les produits électriques et l'électronique sont arrivés en tête des exportations. Avec une valeur de 5 milliards de dollars, ils ont relégué les textiles – numéro un traditionnel – au deuxième rang. La croissance de ce secteur a été inférieure à 10 %, alors que celle des produits électroniques, partis de très bas, a fait un bond de 70 %. « *Ces résultats*, souligne M. Sew, *sont le reflet de la politique de promotion structurelle entreprise par le gouvernement. Ils attestent de son bien-fondé et témoignent des capacités prometteuses des nouvelles industries* » (ordinateurs et circuits intégrés).

Brillant, ce tableau n'est pas sans ombres. La toute première, qui tient à l'excès des succès commerciaux taiwanais, est américaine et, comme telle, particulièrement préoccupante. En effet, le degré de concentration des exportations de Taipeh aux Etats-Unis est particulièrement fort : plus de 45 % du total. Cette technique de « tir groupé à la japonaise » a provoqué, du côté américain, un déficit commercial bilatéral proche de 7 milliards de dollars. Malgré les cris et les menaces de l'administration Reagan, malgré ses démangeaisons de surenchère protectionniste en période électorale, et malgré quelques gestes conciliatoires (mais de faible portée), Taiwan continue sur sa lancée. Le surplus commercial a déjà atteint 2 milliards au cours du premier trimestre.

La situation est inconfortable pour les dirigeants taiwanais : mais, disent-ils : « *C'est la loi du marché.* » Quoi qu'il en soit, le phénomène met en évidence la dépendance (jugée excessive) à l'égard du marché américain et, également, les limites de la politique de diversification entreprise au début de la décennie – tout particulièrement vers les pays de la CEE – afin de compenser les revers diplomatiques par des liens commerciaux plus étoffés. Il révèle également le déséquilibre structurel des échanges nippo-taiwanais, déséquilibre qui intervient en sens inverse de celui enregistré dans les échanges entre Taiwan et les États-Unis : Taipeh enregistre son plus gros déficit avec Tokyo. Quant aux échanges avec la CEE, ils ont chuté de près de 10 %.

Par ailleurs, pour prometteur qu'il soit, le passage d'une économie à forte densité de main-d'œuvre à une structure à forte intensité de technologie n'est pas sans difficultés. La réputation de « pirate technologique », la petite taille des entreprises – par opposition aux conglomérats nippons et sud-coréens, – les problèmes de qualification, de gestion, de formation, d'investissements et de participations étrangères (financières et technologiques) restent nombreux. Cela dit, on se rassure en regardant depuis le début de l'année les étrangers manifester leur confiance dans les capacités économiques et dans l'avenir politique de Taiwan sous la forme la plus recherchée, celle de l'investissement. Il est en hausse de 200 % par rapport au premier trimestre de 1983.

L'alibi de la « menace communiste »

Comble d'ironie, alors que les « politiques » – MM. Nakasone et Reagan – se succèdent pour des effusions pékinoises, les investisseurs nippons et américains manifestent un regain d'intérêt pour Taiwan. On attend aussi à coffres ouverts les riches cousins de Hongkong, que Londres doit restituer à la souveraineté de Pékin dans une douzaine d'années.

Cet édifice de stabilité économique bien géré ne paraît pas dans l'immédiat menacé par des imprévus. Voire des dangers, de nature politique. D'abord, en mars dernier, le président Chiang Ching-kuo (soixante-treize ans), fils et successeur de Chiang Kai-Chek, a habilement joué sur l'échiquier local en nommant à la vice-présidence un Taiwanais de souche, M. Lee Teng-hui (soixante et un ans). M. Chiang, que l'on dit malade, confirmait ainsi le processus de « taiwanisation », rendu inévitable par la disparition de la « vieille garde » du Kuomintang débarquée à Taiwan en 1949 mais née sur le continent. C'est une équipe qui a toujours prétendu représenter, jusqu'à ce jour, l'ensemble de la Chine. Parler d'indépendance de Taiwan reste aussi tabou à Taipeh qu'à Pékin.

Ensuite, le Kuomintang et l'appareil d'Etat qu'il anime contrôlent toujours autoritairement – « *abusivement* », disent les opposants – le jeu politique. « *Taiwanisation ne veut pas nécessairement dire démocratie* », souligne l'un d'entre eux, M. David Chiang.

Pour Mme Ching Yu-chou, membre de l'Assemblée nationale, dont le mari, avocat et opposant, est incarcéré depuis plusieurs années, « *on a pu constater au cours des dernières années une plus grande libéralisation économique et culturelle, une plus grande ouverture de la société taiwanaise sur l'étranger* ». Mais, ajoute-t-elle, « *l'évolution des libertés politiques est beaucoup plus lente* ».

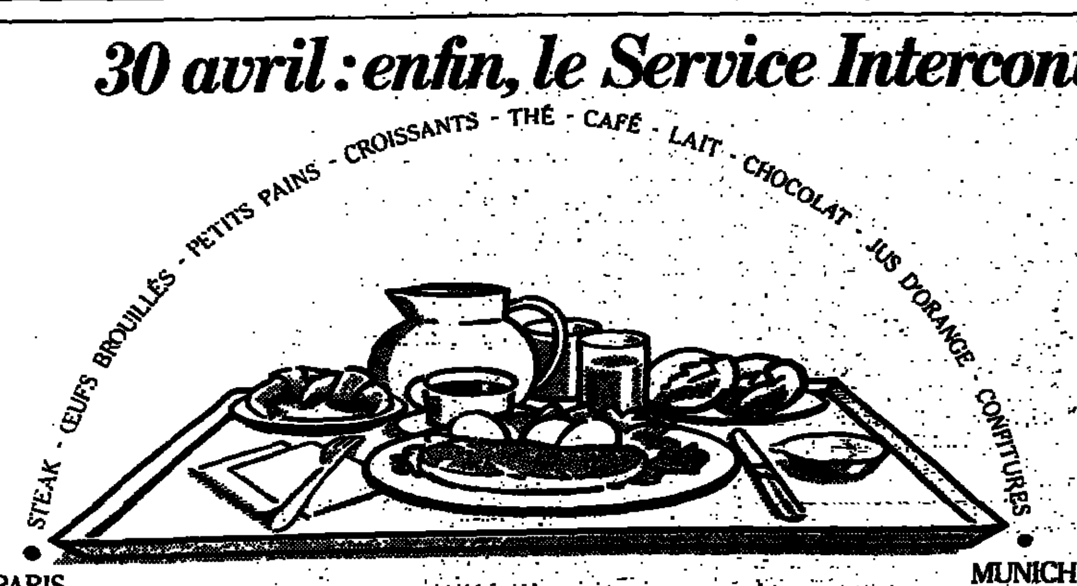
Les opposants que nous avons rencontrés soulignent les limitations à la démocratisation politique, malgré une « *atmosphère généralement plus libérale* ». Formellement, l'opposition est interdite. Elle existe en fait, mais sans pouvoir se constituer en partis : le système électoral la désavantage lourdement. La presse reste très contrôlée. La police est très présente, l'armée toute-puissante (...).

Les autorités nuancent ces critiques, sans nier l'existence de limitations à la démocratie « *telle que la pratiquent quelques rares nations occidentales* ». Elles font régulièrement valoir « *la menace communiste* », et le risque de « *faire le jeu de l'ennemi* », pour justifier certaines rigueurs « *inévitables dans le cadre de la loi martiale* ».

« *Mais nous sommes tous anticommunistes* », rétorque un opposant. « *Nous accuser du contraire, ou faire de nous des séparatistes, c'est une manœuvre pour nous empêcher de parler des problèmes de Taiwan et des Taiwanais, de nos problèmes et de notre avenir.* » Ce que redoutent le plus les Taiwanais, ce n'est pas dans l'immédiat la menace extérieure directe. C'est que, à terme, les dirigeants du Kuomintang fassent eux-mêmes le jeu des communistes en leur livrant l'île qu'ils ont occupée il y a trente-cinq ans, et remarquablement développée depuis, avec l'aide des Etats-Unis, mais qui, pour eux comme pour Pékin, n'est qu'un fragment de la Chine.

FIN







ASIE

Afghanistan

L'ENSEMBLE DES MOUVEMENTS DE RÉSISTANCE EXPRIMENT LEUR SOLIDARITÉ AVEC LES MAQUISARDS DE LA VALLÉE DU PANSHIR

L'agence soviétique Tass a annoncé mercredi 25 avril, la *« déroute »* des *« rebelles »* dans la vallée du Panshir, citant des sources afghanes. Le Kremlin a aussi répété – à l'occasion de la célébration du sixième anniversaire de la prise du pouvoir par les communistes afghans, le 27 avril 1978 – qu'il continuerait à fournir son *« aide internationaliste »* à Kaboul. C'est sans doute dans le contexte de cet anniversaire que l'on doit voir le triomphalisme des communiqués officiels sur l'opération soviéto-afghane au Panshir.

Pour leur part, les représentants de la résistance, comme les diplomates occidentaux dans la région, ne pensent pas que les Soviétos-Afghans aient remporté une victoire totale. Ils penchent plutôt pour un *« repli tactique »* – les termes utilisés par M. Rabbani, chef du Jamiat I Islami, auquel appartient le chef militaire du Panshir, le commandant Massoud – face à un adversaire redoutable, et estiment que la résistance continue.

Toutefois, les événements du Panshir et la violence des offensives soviétiques semblent avoir eu un impact sur les mouvements de résistance, longtemps divisés. M. Rabbani a appelé tous les Moudjahidins à harceler partout où cela était possible les forces soviéto-afghanes et à couper leurs voies de communication afin de freiner l'offensive dans la vallée. Il a demandé à tous les maquisards de s'unir et à tous les pays *« libres »* des vivres et des médicaments. Le Hezbi Islami, parti rival du Jamiat – des affrontements armés ont eu lieu entre eux – et dirigé par M. Gulbuddin Hekmatyar, a annoncé sa décision de coopérer avec les résistants du Jamiat tout autour de la vallée du Panshir.

Le chef de l'Alliance regroupant sept mouvements fondamentalistes, M. Abdul Rab Rassoul Sayyaf, a *« ordonné »* à tous les combattants de *« mettre fin à leurs divergences »* et de *« s'unir »* pour secourir leurs *« frères »* du Panshir. Un autre dirigeant afghan, le maulawi (religieux) Yunus Khales, qui commande des groupes d'ethnie pashtou dans l'est du pays, a lui aussi apporté son entier soutien aux résistants du Panshir et s'est dit prêt à lutter avec eux contre l'*« ennemi russe »*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

EUROPE

Yougoslavie

La mise en œuvre du plan de stabilisation suscite de grandes perturbations

De notre correspondant

Belgrade. – La mise en œuvre du plan dit de « stabilisation », adopté l'année dernière par la Yougoslavie, continue à susciter de grandes perturbations. Elle se traduit par un large débat où s'entremêlent les questions économiques, politiques, sociales et aussi idéologiques, tandis que se *« mobilisent »* toutes les *« forces socialistes organisées »* dont les représentants siègent en permanence et adressent des appels pressants aux *« travailleurs et citoyens »*. Il s'agit de prendre des mesures de redressement, dans tous les domaines, mais dans le strict respect de principes autogestionnaires eux-mêmes pas toujours très clairs, et diversement *interprétés*. L'Assemblée fédérale, celles des républiques, régions autonomes et communes, débitent sans discontinuer lois et décrets tendant à améliorer le système de la répartition des revenus, le régime du commerce extérieur et des devises, à accélérer les travaux des semailles de printemps, à ralentir le rythme de l'inflation... Incomplètes et loin d'être synchronisées, ces décisions font souffrir le martyre aux dirigeants des entreprises qui ont du mal à s'y retrouver. Le gouvernement fédéral, considéré depuis longtemps comme le *« coupable de service »*, est constamment cloué au pilori. Il serait le seul responsable des malheurs de tous et de chacun, et, comme ces derniers mois plusieurs de ses initiatives ont échoué ou n'ont été approuvées qu'avec d'importantes modifications, son président, Mme Milka Planinc, semble aigrie.

S'adressant au début du mois à la plus haute instance de l'Alliance socialiste (le Front), elle a plaidé avec force en faveur d'une politique nationale coordonnée, laissant entendre qu'elle pourrait, *« si nous continuons à nous embrouiller »*, se retirer pour permettre la *« formation d'un autre gouvernement »*. Elle n'a pas dissimulé non plus son mécontentement devant le fonctionnement du système de délégation (système spécifique yougoslave de représentation populaire) qu'un dirigeant croate a comparé de son côté à un *« moulin qui tourne sans donner de farine »*. La déclaration de Mme Planinc a fait sensation. Elle a suscité diverses spéculations relatives à son successeur éventuel et à la nouvelle composition du gouvernement fédéral, qui, de toutes façons, sera remanié – deux de ses membres, MM. Dolanc et Mojsov, respectivement ministres de l'intérieur et des affaires étrangères, devant accéder en mai à la direction collégiale de l'Etat (*le Monde* du 23 mars).

Des observateurs pensent cependant que, par sa « sortie », le premier ministre ne cherchait qu'à faire pression sur les républiques et régions autonomes et les dirigeants de la Ligue pour qu'ils mettent un terme à leurs discordes.

Spéculation

Les interminables *« concertations sociales »*, qui précèdent obligatoirement les décisions importantes, l'inefficacité des *« accords autogestionnaires »* (ils seraient au nombre de sept millions), qui devraient avoir force de loi, mais ne sont guère respectés, les polémiques qui éclatent dans les commissions de l'Assemblée nationale et dans les chambres économiques, où les intérêts « spécifiques » passent avant ceux de la communauté, entravent depuis plus de huit mois l'application du plan de stabilisation – dont certains se demandent même s'il a vraiment commencé à être mis en œuvre. Or, aux termes de l'accord conclu avec le Fonds monétaire international, qui a avancé à la Yougoslavie un crédit de 400 millions de dollars pour soutenir son plan de stabilisation, le 1er mai est la date fixée pour l'entrée en vigueur de plusieurs importantes mesures, notamment celle concernant le « dégel » des prix. *« Beaucoup de gens ont une grande peur du dégel des prix »*, a dit un journaliste de la télévision à M. Ante Zimjarevitch, membre du conseil fédéral, qui, théoriquement du moins, a la haute main sur la politique des prix. *« Je les comprends,* a répondu celui-ci. *J'ai peur moi même. »*

Pourquoi une telle réaction générale à une opération destinée pourtant à rendre les prix des produits yougoslaves compétitifs sur le marché international ? Parce que la Yougoslavie a déjà eu recours à plusieurs reprises au gel et dégel des prix, mais sans succès.

Cette fois, le risque semble d'autant plus grand que des commerçants peu scrupuleux ont déjà fait disparaître des vitrines certains produits pour ne les remettre en vente qu'après le 1er mai, au prix fort. C'est ainsi que le contrôle du marché a découvert dans les dépôts d'une seule entreprise de Belgrade plus de huit mille congélateurs, réfrigérateurs, machines à laver et autres appareils ménagers, dissimulés par le propriétaire qui attendait la libération des prix pour les mettre en vente. La psychose de l'imminence d'une hausse considérable des prix est si répandue que les gens envahissent les magasins et raflent chaussures, textiles, linge, articles de bonneterie, convaincus que d'ici deux ou trois mois, compte tenu de leurs revenus, *ils ne pourront plus* les acheter.

On relève cependant un fait encourageant. Les dures pénuries d'articles de grande consommation que le pays avait connues cet hiver ont cessé. On trouve maintenant du beurre, de l'huile, de la viande, du café, voire du chocolat et des agrumes. Et cette situation semble devoir durer, puisque la saison touristique approche et qu'il n'est pas question de priver les étrangers qui passent leurs vacances en Yougoslavie.

La nouvelle politique ne prévoit cependant pas la libération des prix de tous les produits et services. Certains demeureront sous le contrôle de la fédération, alors que d'autres seront fixés sur la base des *« accords sociaux »*. Le dégel des prix sera accompagné du renchérissement du crédit, lui aussi exigé par le FMI, et de mesures de contrôle de l'inflation, qui, en 1984 serait limitée, selon certaines sources, à 30 % ou 40 %. Quoi qu'il en soit, le « paquet » du plan de stabilisation attendu pour le 1er mai a un sens très précis pour les Yougoslaves, qui ont déjà vu leur salaire réel chuter de plus de 10 % en 1983 : ils devront encore se serrer la ceinture, et pour longtemps.

PAUL YANKOVITCH.

Portugal

DEUX CÉLÉBRATIONS PARALLÈLES DU 25 AVRIL 1974

Les deux célébrations parallèles du dixième anniversaire du 25 avril 1974, à Lisbonne, ont connu des succès inégaux. Les Portugais ont plutôt boudé les cérémonies officielles organisées par le gouvernement de M. Soares. En revanche, ils ont participé massivement à la manifestation conduite par les anciens dirigeants du Mouvement des forces armées.

La parade militaire, impeccablement organisée, n'avait attiré qu'une maigre troupe de badauds. Une foule plus dense se pressait au bas de l'avenue de la Liberté, près de la tribune officielle, où se tenaient le président Eanes, M. Soares, ainsi que le maréchal de Spinola, qui avait été chef de l'Etat dans la première phase du processus révolutionnaire de 1974, avant de donner sa démission en septembre 1974, et qui avait été désigné président d'honneur de la commémoration officielle.

Les anciens « capitaines » du 25 avril ont, quant à eux, participé à la grande manifestation de l'après-midi, suivie par une centaine de milliers de personnes. La CGT et le PC avaient appelé leurs sympathisants à participer massivement à ce défilé. Parmi les officiers présents – en civil – dans la foule, on reconnaissait, en particulier, le commandant Vasco Lourenço, ancien responsable militaire de la région de Lisbonne, qui est président de l'Association du 25 avril, organisation regroupant environ le tiers des officiers d'active portugais.

URSS

Le nouveau programme du Parti communiste sera à la fois vague et optimiste

De notre correspondant

Moscou. – Un serpent de mer de la vie politique soviétique a fait une réapparition spectaculaire, mercredi 25 avril, avec la réunion de la commission du comité central chargée d'élaborer un nouveau programme pour le Parti.

M. Tchernenko a visiblement pris l'affaire en main, même si plusieurs orateurs ont parlé lors de la réunion, et, notamment, M. Mikhail Gorbatchev, numéro deux du Parti, à qui revient, selon la tradition, la tutelle de l'idéologie. *« Dans les conditions actuelles, notre programme doit être celui du perfectionnement du socialisme évolué assurant la progression vers le communisme. Une telle approche nous permet d'éliminer les contradictions que la vie a fait apparaître entre certaines thèses du programme en vigueur et le cours réel de l'évolution socialiste »*, a déclaré le secrétaire général, fixant le cadre et les mots-clés du travail de la commission.

Le vocabulaire est en tous points conforme à celui employé au vingt-sixième congrès (1981) lorsqu'il avait été décidé de réécrire le programme du Parti. Officiellement, l'URSS est actuellement dans la voie du *« perfectionnement du socialisme évolué »* et se dirige à une vitesse non précisée vers le communisme, alors que le programme de 1961, écrit sous la houlette de Khrouchtchev, promettait l'avènement de la société communiste et le dépassement du niveau de vie américain pour 1980.

M. Tchernenko veut éviter le renouvellement de ce genre de fanfaronnades et insiste sur le caractère « prolongé » de la phase historique actuelle. *« Ce ne sont pas les caractéristiques quantitatives, mais qualitatives de notre société (...) qui doivent constituer l'essentiel de la nouvelle rédaction du programme du Parti »*, explique le secrétaire général. Cette absence de référence précise lui permet d'affirmer aussitôt que le programme qui sortira des travaux de la commission *« ne sera pas différent »* du précédent, tout en étant *« nouveau »*. Dans son intervention, le chef du Parti et de l'Etat soviétique fait référence aux grandes valeurs classiques que sont l'*« élévation incessante du bien-être du peuple »* et la *« formation d'un homme nouveau à la personnalité harmonieuse »*. Sur ce dernier point cependant, *« comme dans d'autres questions envisagées, il faut éviter l'anticipation et l'idéalisation »*. Globalement, l'optimisme reste de rigueur. *« Nous ne doutons nullement que le socialisme gagnera la compétition avec le capitalisme »*, affirme M. Tchernenko, *« même si ce dernier dispose encore de pas mal de réserves qui sont loin d'être épuisées entièrement »*. Le Parti est enfin, selon son secrétaire général, *« dévoué sans réserve à la cause de la paix »*.

M. Tchernenko précise que lorsque le projet de document sera prêt, il sera discuté par un plénum du comité central. La formulation définitive pourrait être adoptée par le vingt-septième Congrès, prévu pour 1986. Le Parti communiste soviétique devrait alors disposer d'un texte de référence suffisamment vague pour tenir jusqu'à l'aube du deuxième millénaire.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Grande-Bretagne

EN DÉSACCORD AVEC LA RÉDACTION

Lonrho pourrait vendre « The Observer » à un ancien député travailliste

De notre correspondant

Londres. – Le plus vieux journal dominical britannique, *The Observer*, pourrait bientôt changer de propriétaire. En désaccord avec la rédaction en chef, M. Roland « Tiny » Rowland, président du groupe financier multinational Lonrho, qui avait racheté l'hebdomadaire à une compagnie pétrolière américaine en 1981, a décidé subitement de mettre en vente la publication. Un ancien député travailliste devenu avec succès directeur et imprimeur, M. Robert Maxwell, s'est aussitôt porté acquéreur, et des négociations ont commencé le 24 avril.

M. Rowland n'a manifestement pas la même conception du libéralisme et de l'indépendance que la rédaction de l'*Observer*. Le 15 avril, l'hebdomadaire publie sous la signature de son rédacteur en chef, M. Donald Trelford, un reportage au Zimbabwe faisant état d'atrocités commises par les troupes gouvernementales lors de la répression de la dissidence au Matabeleland, dans le sud du pays. Le lendemain, M. Rowland désavoue publiquement le journaliste et adresse immédiatement des « excuses » à M. Robert Mugabe. Il ordonne à M. Trelford de retourner à Harare pour y enregistrer la version « officielle » des événements, mais M. Trelford refuse en se disant sûr des témoignages qu'il a recueillis.

Bien que les informations sur les « massacres » aient été confirmées par d'autres journaux puis par un rapport des Eglises, M. Rowland déclare qu'il n'a plus d'autre choix que de licencier M. Trelford ou de vendre le journal. Les journalistes de l'*Observer* se solidarisant avec leur rédacteur en chef, il préfère la seconde solution.

Si M. Rowland porte soudain tant d'intérêt à une information, c'est que son groupe, Lonrho, détient des intérêts considérables en Afrique et particulièrement au Zimbabwe, où il emploie des milliers de personnes et trouve une grande partie de ses revenus (15 millions de livres par an – environ 180 millions de francs). L'histoire de Lonrho a commencé là, au temps de la Rhodésie. M. Rowland n'a jamais caché que sa politique est de s'entendre avec tous les dirigeants africains quels qu'ils soient. Il est donc très lié avec le régime de M. Mugabe.

Mardi, un comité composé de cinq personnalités « indépendantes » chargées, depuis 1981, de veiller au respect de la liberté de la rédaction, a affirmé son soutien à M. Trelford et sévèrement critiqué l'« ingérence » inadmissible de M. Rowland.

L'affaire du reportage au Matabeleland a été déterminante dans la colère de M. Rowland, mais il y avait déjà longtemps qu'il était en désaccord avec M. Trelford sur la manière de diriger le journal. Il semble que, dernièrement, la campagne menée par l'*Observer* à propos des activités du fils de Mme Thatcher lui ait beaucoup déplu (*le Monde* du 23 mars). Sur ce point au moins, M. Maxwell partage ses vues.

Contrairement au président de Lonrho, l'acheteur potentiel a certes fait l'éloge de M. Trelford, mais il a amèrement regretté les articles concernant M. Mark Thatcher, qui relevaient, selon lui, d'un esprit de « vendetta ». M. Maxwell a ajouté qu'il aurait fait cesser ces *« absurdités »* s'il avait été à la tête de l'hebdomadaire. Cette remarque n'est pas faite pour rassurer la rédaction, mais elle paraît avoir été surtout destinée à apaiser les craintes du gouvernement conservateur devant la reprise de ce journal prestigieux par un homme toujours très proche du Parti travailliste.

Pour rentabiliser l'imprimerie de l'*Observer*, dont le tirage est de sept cent cinquante mille exemplaires, M. Maxwell a le projet de lancer un quotidien du soir.

FRANCIS CORNU.

AFRIQUE

Angola

Libération de 89 otages de l'UNITA

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé, mercredi 25 avril, la libération par l'UNITA de quatre-vingt-neuf otages, qui devaient arriver ce jeudi à Johannesburg, en provenance du sud de l'Angola. Selon un porte-parole du CICR, ce groupe est composé de soixante-six ressortissants de nationalité ou d'origine portugaise (hommes, femmes et enfants), quinze Philippins et huit missionnaires. Aucun détail n'a été donné sur leur capture, mais la plupart ont été, semble-t-il, faits prisonniers au cours d'un raid lancé le 23 février dernier par les maquisards du mouvement de M. Jonas Savimbi contre Kafundo, ville minière du nord-est de l'Angola. Seize Britanniques capturés lors du même raid sont toujours détenus par l'UNITA, ainsi qu'une vingtaine de Tchécoslovaques.

D'autre part, M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a effectué une brève visite à Lusaka, mercredi 25 avril, où il a eu des entretiens avec des responsables angolais. M. Botha, qui était notamment accompagné du général Magnus Malan, ministre sud-africain de la défense, a rencontré, dans la capitale zambienne, le ministre angolais de l'intérieur, M. Quinto Rodriguez. Ces discussions, qui, selon M. Botha, ont permis de résoudre des « difficultés » relatives au désengagement sud-africain dans le Sud-Angolais, ont abouti à un accord sur un échange de prisonniers sud-africains, cubains et angolais. S'agissant du processus de désengagement, M. Botha a indiqué : *« Je ne prévois aucun obstacle »*. – *(AFP, Reuter.)*

Le conflit saharien

LE POLISARIO FAIT ÉTAT DE PLUSIEURS ACCROCHAGES AVEC L'ARMÉE MAROCAINE

Les combats entre les troupes marocaines et les forces du Front Polisario, engagés depuis samedi dans la région de Zag, à la frontière du Maroc et du Sahara occidental, ont continué mardi avec un accrochage qui a fait cinquante morts et des blessés dans les rangs marocains, a annoncé un communiqué sahraoui publié à Alger mercredi 25 avril. Il précise aussi qu'une colonne de chars marocains s'est engagée sur un terrain miné et a perdu quatorze blindés. Les deux précédents accrochages auraient eu lieu les 21 et 23 avril.

Rabat a démenti que des batailles aient eu lieu. Toutefois, un responsable a déclaré au correspondant de Reuter que les Sahraouis *« se livrent à des opérations de harcèlement en tirant de loin au mortier »* sur les troupes marocaines occupées à construire un « mur » pour défendre Zag.

A Alger, sous le titre *« Bruits de bottes »*, le quotidien gouvernemental *El Moudjahid* a critiqué vivement, mercredi, le rôle des Etats-Unis et de *« deux ou trois autres pays »* dans la détérioration du climat politique et militaire, et souligne que la concentration de quelque trente mille Marocains dans la région de Zag *« laisse craindre le pire »*. – *(Reuter, AFP, AP.)*

Maroc

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES SONT FIXÉES AU 14 SEPTEMBRE

Rabat *(AFP, Reuter, AP)*. – Les élections législatives, qui avaient été ajournées à deux reprises, auront finalement lieu le 14 septembre. Cette date a été arrêtée mercredi 25 avril au cours d'un conseil des ministres présidé par Hassan II à Fès, et auquel ont assisté les chefs des principaux partis politiques marocains associés au gouvernement d'union nationale de M. Karim Lamrani, formé en novembre dernier en vue d'organiser le scrutin.

La nouvelle Assemblée comprendra 306 sièges contre 264 dans la précédente. Les deux tiers des députés seront élus au suffrage universel et les autres choisis par les conseils municipaux élus en juin 1983 et par des organisations professionnelles comme les syndicats. Une quinzaine de partis participeront aux élections, dont les six principales formations faisant partie du gouvernement, à savoir l'Istiqlal (conservateur), l'Union socialiste des forces populaires (gauche progressiste), le Rassemblement national des indépendants (centriste), le Mouvement populaire (milieu rural et berbère), le Parti national démocrate (centriste) et l'Union constitutionnelle (centriste).

Liban

Un éventuel gouvernement d'union nationale conduira au mieux à « une trêve prolongée »

déclare M. Joumblatt

M. Walid Joumblatt devait quitter Paris ce jeudi 26 avril après avoir eu la veille des entretiens « *encourageants* » avec M. Claude Cheysson et le président Mitterrand. Le président du Parti socialiste progressiste libanais (PSP) s'est déclaré satisfait de « *l'évolution positive de la politique française* » et a exprimé le vœu que le gouvernement de Paris puisse jouer un rôle actif, d'une part, dans l'œuvre de réconciliation nationale et, de l'autre, « *pour assurer l'indépendance du Liban et la sécurité des frontières nord d'Israël* ».

« *Ces questions sont indissociables* », nous a-t-il déclaré au cours d'un entretien. « *La libération du Liban-Sud conduira à l'évacuation de toutes les forces étrangères et favorisera un règlement définitif du problème institutionnel libanais* », a-t-il précisé. Il a indiqué que le gouvernement d'union nationale, qui « *devrait être constitué dans les tout prochains jours* » à Beyrouth, sera chargé de négocier un accord garantissant tout à la fois la sécurité de la frontière septentrionale de l'Etat hébreu et la pleine souveraineté du Liban sur sa province méridionale. « *La Syrie n'est nullement opposée, bien au contraire, à ce projet* », a-t-il affirmé.

A entendre M. Joumblatt, on retire l'impression que le président Assad a vigoureusement favorisé, sinon imposé, l'accord transitoire conclu en vue de la formation d'un gouvernement d'union nationale. Le chef de l'Etat syrien — qui l'a reçu le lundi 23 avril en compagnie des autres chefs de l'opposition — lui a paru « *en pleine forme* ». Il avait quelques jours auparavant discuté de l'avenir du Liban avec M. Amine Gemayel pendant onze heures, « *épreuve qui a provoqué un malaise chez le président libanais* », rapporte-t-il avec un sourire narquois. Le président Assad a insisté, entre autres, sur la nécessité que M. Rachid Karamé, député de Tripoli et ancien premier ministre, soit nommé à la tête du gouvernement d'union nationale. Celui-ci serait formé, pour moitié, de chrétiens et de musulmans. A l'issue de son entretien mercredi avec le président Gemayel à Beyrouth, M. Karamé a laissé entendre qu'il accepterait la charge.

M. Joumblatt était persuadé que les chefs maronites, MM. Pierre Gemayel et Camille Chamoun, abandonneront leur opposition à la nomination de M. Karamé. En revanche, il « *déplore* » le « *veto* » opposé par son allié maronite, M. Soleiman Frangié, à la participation au gouvernement de représentants des Forces libanaises (milices chrétiennes). « *Une telle exigence est absurde*, remarque M. Joumblatt, *car toute exlusive serait une négation de l'union nationale à laquelle nous tendons.* »

D'autres obstacles restent à surmonter. L'un des plus épineux porte sur le désarmement des milices dans les deux camps antagonistes. M. Rachid Karamé a évoqué précisément cette question, mercredi, avec le président Gemayel. M. Joumblatt, qui sera l'un des quatre ministres d'Etat, affirme à ce propos que sa propre sécurité ne sera pas assurée, même après la formation du gouvernement. Il indique dès lors qu'il résidera alternativement dans son château de Moukhtara, au Chouf, à Amman et à Damas.

« *Que voulez-vous*, s'exclame-t-il, *je suis condamné à devenir un ministre errant !* »

Pourtant, la situation au Liban, paraît évoluer vers la normale. Mercredi, les mille deux cents policiers libanais de la force d'interposition ont achevé de prendre position à Beyrouth et dans la montagne, où le cessez-le-feu a été largement respecté. Jeudi matin, quarante militaires français sont arrivés dans la capitale libanaise, portant ainsi à quatre-vingts le nombre des observateurs venant de la métropole.

Les « fossiles »

Malgré tout, M. Walid Joumblatt ne cache pas son scepticisme. « *Au mieux*, dit-il, *nous nous engageons dans une trêve prolongée.* » Il s'explique : tout reste à faire après la formation du gouvernement d'union nationale. Aucun accord n'ayant été conclu sur le fond du conflit, une commission paritaire s'attellera à la tâche de définir le nouveau visage du Liban, celle-là même qui n'a pu être accomplie lors des deux conférences successives tenues ces derniers mois à Genève et à Lausanne. M. Joumblatt n'a pas changé d'avis : « *Je désespère de parvenir à une entente avec des fossiles politiques, qui ne comprennent pas qu'il faut en finir une fois pour toutes avec un Liban confessionnel, archaïque et inopérant.* » Et il ajoute : « *Renforcer les pouvoirs du premier ministre musulman au détriment du président de la République chrétien, comme on nous le suggère, ne fera qu'enraciner un Etat bicéphale qui a fait faillite.* »

Le président druze du PSP admet volontiers qu'il entrera dans le prochain gouvernement à contrecœur « *et seulement si cela devait arrêter l'effusion de sang* ». Et il ajoutait, au cours d'une déclaration à Antenne 2 : « *Je me vois contraint, malheureusement, de renoncer à mon mot d'ordre qui était d'abattre — politiquement parlant*, devait-il nous préciser ultérieurement — *Amine Gemayel. Mais, pour moi, Gemayel est toujours responsable de crimes envers le peuple libanais, et, un de ces jours, il sera jugé...* »

Contraint est bien le mot. « *La Syrie*, remarquait M. Joumblatt, *veut à tout prix rétablir la paix civile au Liban...* »

ERIC ROULEAU.

(Lire nos informations page 32.)

● *Les relations syro-américaines.* — Le président syrien Hafez el Assad s'est déclaré favorable à « *toute normalisation* » des relations syro-américaines et n'a pas rejeté le principe d'une rencontre avec le président Reagan, soulignant que « *l'important était de définir les questions qui seraient discutées lors de cette rencontre* ». Au cours d'une interview avec une chaîne de télévision américaine, il a toutefois indiqué qu'il « *fallait au préalable que les Etats-Unis ne recourent plus au canon dans leur dialogue avec la Syrie* ». — *(AFP.)*

Soudan

Les rebelles du Sud excluent toute négociation avec Khartoum

M. Joseph Oduho, qui préside à Paris une délégation du Mouvement de libération des peuples du Soudan (MLPS) — qui mène au Sud-Soudan la lutte armée contre le gouvernement central de Khartoum — a exclu mercredi 25 avril, au cours d'une conférence de presse, toute possibilité de négociation entre son organisation et le régime du président Nemeiry. « *Nous n'avons*, a-t-il dit, *aucune garantie qu'un nouvel accord ne sera pas violé comme l'a été l'accord d'Addis-Abeba, qui avait mis fin à la première guerre civile entre le Nord et le Sud. C'est pourquoi nous voulons dépasser l'opposition entre le Sud chrétien et animiste et le Nord musulman pour libérer l'ensemble du pays de la tyrannie d'une clique minoritaire. L'objectif de notre combat est la création d'un Soudan uni et socialiste, qui ne peut être réalisé que par une lutte armée révolutionnaire prolongée.* »

M. Oduho a indiqué que le MLPS et sa branche militaire l'ALPS (l'Armée de libération des peuples soudanais) contrôlaient depuis février dernier la quasi-totalité du mouvement insurrectionnel dans le Sud du Soudan y compris l'Anyanya I et l'Anyanya II, lequel, a-t-il précisé « *avait dégénéré par suite d'une absence totale de direction politique et militaire, en groupuscules incontrôlés qui se livraient au banditisme* ».

A propos de l'idéologie de son mouvement, il a affirmé qu'il était « *vaguement socialiste* » et non « *marxiste-léniniste* », ainsi que les dirigeants de Khartoum le prétendent « *afin de nous discréditer auprès de la population et des Occidentaux* ». A cet effet, a-t-il ajouté, « *les autorités de Khartoum ont falsifié des documents afin de prouver que le colonel John Garang, qui est le président du MLPS et le commandant en chef de l'ALPS, est un communiste notoire, alors qu'il est connu pour ses convictions nationalistes et a effectué un stage militaire à l'Académie militaire de West-Point aux Etats-Unis* ».

M. Oduho a dénoncé la nouvelle législation islamique qui, a-t-il dit, ignore la diversité des « *croyances religieuses* » au Soudan. Il a qualifié de « *mensongères* » les affirmations officielles selon lesquelles cette législation ne serait pas appliquée aux « *non-musulmans* ». « *Parmi les personnes dont les mains ont été récemment coupées à Khartoum*, a-t-il souligné, *figurent quatre chrétiens originaires du Sud.* »

De son côté, le capitaine Alfred Akwoch, l'un des responsables de l'ALPS, a fait le bilan des activités militaires des rebelles depuis novembre 1983. Il a affirmé que les unités sudistes avaient à leur actif plusieurs attaques réussies contre les garnisons gouvernementales des provinces de Bahr-el-Ghazal et du Haut-Nil, notamment à Aweil, Malewal, Ayod, Pok Tap et Malakal. « *Etant donnée la faiblesse de nos effectifs*, a-t-il dit, *nos opérations militaires se réduisent à des coups de mains ponctuels contre les garnisons gouvernementales. Pour l'instant, nous ne pratiquons pas la politique de l'occupation permanente de ces positions. Nous nous contentons de les occuper provisoirement afin de saisir les armes et munitions dont nous avons un grand besoin.* »

Le capitaine Akwoch a reconnu que la rébellion n'avait pas encore atteint la province de d'Equatoria. Mais, a-t-il dit, « *cela ne saurait tarder. Déjà, nous avons détruit le pont ferroviaire situé au nord d'Aweil sur la rivière Lol, coupant ainsi l'unique ligne de chemin de fer reliant Khartoum à Juba. Nous avons aussi rendu impraticable, en la minant, la route terrestre nord-sud qui longe le canal de Jonglei de Malakal à Bor* ».

J. G.

Le Monde

politique

Chiraco-chiraquien ou gaullo-séguiniste ?

De notre envoyé spécial

L'Alpe-d'Huez. — Le jeune loup RPR Philippe Séguin, devenu brebis galeuse le temps d'une parole de chef de M. Jacques Chirac et d'une métaphore brutalement cynégétique de M. Claude Labbé (*le Monde* du 26 avril), après ses déclarations au « Grand Jury RTL-*le Monde* », n'a pas encore été dévoré.

Il était là, entier, jeudi 26 avril, assistant à l'Alpe-d'Huez, comme il était prévu de longue date, aux « Journées des nouveaux maires de grandes villes » dues à l'initiative de M. Alain Carignon, maire, comme lui — de Grenoble — et RPR, comme lui.

Parmi cette trentaine de maires d'opposition qui ont tous repris à la gauche en mars 83, ou un peu plus tard, une mairie occupée parfois depuis plus d'un demi-siècle, se trouve une grosse moitié de RPR.

A M. Séguin, plutôt marri par la violence et le ton des remontrances de M. Labbé, et peu disert sur la suite éventuelle des événements, ils ont été plusieurs à apporter leur soutien, les uns sur le fond même de ses propos, les autres sur la liberté d'user du droit de s'exprimer.

Non, l'atmosphère n'est pas au drame chez les jeunes maires du RPR rassemblés à l'Alpe-d'Huez. M. Gérard Castagnera, quarante ans, médecin, maire de Talence, trouve que M. Séguin a eu raison à propos de l'enseignement privé, et que beaucoup pensent comme lui au RPR. Ils le diront haut et fort si c'est nécessaire.

Car il est vrai que *« la seule menace, c'est le décret de fonctionnarisation des maîtres du privé à venir ; contre cela, on se battra »*. Pour le reste : *« les chiens aboient, la caravane passe »*.

M. Christian Dupuy, trente-trois ans, maire de Suresnes, ne voit pas non plus de raison d'être mal à l'aise. *« N'oubliez pas que nous sommes un rassemblement. Il y a des gens très différents au RPR. »* Ne craint-il pas que cette diversité soit difficilement perçue ? Pas le moins du monde.

Quant à la puissance invitante, Alain Carignon, trente quatre ans, il semble avoir choisi la solution du *« mieux vaut en rire »* et interpelle en ces termes un « collègue » : *« T'es chiraco-chiraquien ou gaullo-séguiniste, toi ? »*.

MICHEL KAJMAN.

NDLR. — M. Séguin avait notamment demandé, au micro du « Grand Jury, RTL-*le Monde*) : *« Pourquoi ne pas reconnaître »* que le pouvoir *« a changé de politique ? »* *« Ni l'opposition ni la majorité ne veulent réellement le reconnaître »*, avait-il ajouté. M. Labbé lui a, mardi 24 avril, reproché ces propos,en affirmant que *« les jeunes loups du RPR doivent avoir l'esprit de la meute »*.

LA DÉFINITION D'UN SERVICE MINIMUM DANS LA NAVIGATION AÉRIENNE

Les députés de l'opposition se prononcent à la fois pour et contre le droit de grève

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, mercredi 25 avril, le projet de loi relatif à l'exercice du droit de grève dans les services de la navigation aérienne (*le Monde* du 21 avril). Le PS et le PC ont voté pour, l'UDF et le RPR se prononçant contre. Les représentants de l'opposition, tout en souhaitant le maintien de l'interdiction du droit de grève, ont reproché au gouvernement de vider de sa substance l'exercice de ce droit par l'institution d'un service minimum « considérable ».

M. Fiterman, ministre des transports, a souligné lors du débat que l'interdiction de la grève pour les contrôleurs aériens *« n'a pas mis fin aux conflits sociaux dans ce secteur, loin de là, ni même défini les missions à assurer de façon continue* [mais] *a (...) privé de façon permanente les personnels de la navigation aérienne d'une liberté fondamentale reconnue par la Constitution »*, situation que le ministre des transports a qualifiée d'*« injuste et absurde »*.

« Dans certains cas, a poursuivi M. Fiterman, *l'interdiction de la grève n'empêche pas les personnels de déclencher des mouvements importants. Cela n'est pas pour me surprendre (...) : ce genre d'interdiction — où qu'il intervienne —* [est] *irréaliste et inadapté, car il est mauvais de truquer le thermomètre (...). Cette interdiction* [est] *de nature à durcir les conflits. »* Le ministre a affirmé que le choix du gouvernement dans cette affaire est *« celui de la clarté »* et *« de l'efficacité par le progrès de la démocratie »*.

A propos du service minimum prévu par le projet et qui a suscité des réserves chez les personnels intéressés, M. Fiterman, qui a rappelé que la mise au point du projet a été précédée d'*« une réflexion approfondie et une concertation sérieuse (...), y compris avec les organisations syndicales »*, a affirmé : *« Nous ne donnons pas d'une main pour reprendre de l'autre. Les dispositions proposées représentent un compromis réaliste, équilibré, entre la satisfaction légitime du droit des personnels à la défense de leurs intérêts et la continuité nécessaire de certaines missions vitales pour le pays. Loin de vider de tout contenu réel le droit recouvré, elles préservent son exercice et son efficacité. »*

« Le projet de loi, a poursuivi le ministre, *donne au service minimum un contenu limitatif dont il ne s'agit nullement de prévoir ultérieurement l'extension. Ce n'est pas un service minimum à géométrie variable. »*

M. Fiterman a aussi précisé que *« les textes d'application limiteront le service à assurer (...) à un maximum quotidien de dix vols intérieurs aller et retour et de trente arrivées et trente départs pour les vols internationaux. Il ne s'agit pas là d'une norme constante mais d'un « volant » à la disposition de l'autorité compétente (...). A propos de l'aéroport de Bâle-Mulhouse, il s'agira de respecter strictement nos obligations internationales et nullement de permettre aux compagnies françaises gênées par la grève sur les aéroports parisiens d'y déplacer leurs vols »*.

M. Fiterman a conclu que *« l'exécution de l'ensemble des missions incluses dans le service minimum concerne — outre les survols — moins de 10 % du trafic normal (...). Elle exigera au maximium (...) le maintien en fonction (...) de 22 % des effectifs d'officiers contrôleurs et d'électroniciens de la circulation aérienne et de 12 % des ingénieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile »*.

Le gouvernement a accepté plusieurs amendements présentés par les membres du groupe communiste ou par la commission des lois, ainsi, il est désormais fait référence à *« la préservation des intérêts ou besoins vitaux de la France* et [au] *respect de ses engagements internationaux, notamment le droit de survol du territoire »*. De même, le ministre chargé de l'aviation civile désignera *« les personnels indispensables »* à l'exécution des missions prévues dans le cadre du service minimum.

M. Jacques Marette, ancien ministre, est décédé

La fidélité au gaullisme

M. Jacques Marette, député RPR de Paris, est décédé mercredi 25 avril. Il sera remplacé à l'Assemblée nationale par son suppléant, M. Bernard Rocher. MM. Jacques Chirac et Claude Labbé ont rendu hommage à l'ancien ministre, « compagnon » du gaullisme.

Au lendemain de la guerre au cours de laquelle son attitude lui avait valu croix de guerre et médaille de la Résistance, Jacques Marette avait adhéré au Rassemblement du peuple français : il était resté fidèle à ce premier engagement, que ce soit à l'UNR dont il avait été secrétaire général, à l'UDR, auprès de M. Jacques Chaban-Delmas, candidat à la présidence de la République, ou au RPR dont il était membre du bureau politique et, de droit, du comité central. En charge pendant cinq ans (de 1962 à 1967) du secteur des postes et télécommunications dans les gouvernements de Georges Pompidou, Jacques Marette s'était fait une double spécialité au Parlement : fiscalité et affaires étrangères.

Membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale, il était de ces rapporteurs qui entendent exercer un strict droit de contrôle sur les budgets dont ils sont les raporteurs. C'est ainsi qu'avant 1981 Jacques Marette ne ménageait guère les ministres des affaires étrangères sur la gestion de leurs crédits dont il était le rapporteur. Un des principaux porte-parole de son parti en matière fiscale, il a laissé son nom à un amendement déposé en octobre 1971 tendant à « moraliser » le régime fiscal de l'emprunt Pinay de 1952 qui permettait d'échapper aux droits de succession.

Dans la ligne d'un de ces anciens collègues députés, M. René Souchal, Jacques Marette voulait imposer un délai de deux ans de détention pour que les titres de l'emprunt bénéficient de l'exonération. Bien que refusé par le gouvernement, l'amendement avait conduit le ministre de l'économie et des finances d'alors, M. Valéry Giscard d'Estaing, à envisager un début de *« normalisation »*. L'« affaire » avait fortement agité la Bourse et provoqué une forte baisse du Pinay.

A. Ch.

[Né le 21 septembre 1922 à Paris, Jacques Marette, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, avait collaboré, comme journaliste, à *France-Soir* et à *Combat* en 1945-46, avant de diriger les éditions du RPF. Cadre de l'industrie, il était entré comme conseiller technique au cabinet d'Edouard Ramonet, ministre de l'industrie et du commerce en 1958. Secrétaire général de l'UNR en 1959, il avait été élu la même année conseiller municipal de Paris, conseiller général de la Seine, et avait été appelé à remplacer au Sénat Edmond Michelet, devenu membre du gouvernement. Elu député de la Seine en 1962, il avait renoncé à son mandat pour conserver son portefeuille de ministre des postes et télécommunications qu'il détenait depuis avril et qu'il devait conserver jusqu'en 1967. Député de la dix-septième circonscription de Paris (partie du quinzième arrondissement) depuis mars 1967, Jacques Marette, entré au conseil municipal de Paris en 1977, était, depuis mars 1983, adjoint de M. Chirac, chargé des services industriels et commerciaux. Il avait d'autre part été administrateur de la société Entrepose Belgium, de 1969 à 1973.

Jacques Marette était le frère de Françoise Dolto, psychanalyste, et l'oncle du chanteur Carlos.]

[Né le 14 juillet 1920 à Paris, diplômé de l'École libre des sciences politiques, directeur de sociétés, M. Rocher est président-directeur général de la Société nouvelle d'exploitation de la tour Eiffel depuis 1980. Conseiller de Paris depuis 1965, président du Conseil de cette ville en 1968-1969, adjoint au maire de Paris depuis 1977, M. Rocher a été député UNR de la Seine en remplacement de M. Jacques Marette, de 1963 à 1967.]

● *Les cotes de popularité du président de la République et du premier ministre sont en baisse* de cinq points selon le sondage mensuel de BVA, publié dans *Paris-Match*.

D'après cette enquête, effectuée du 2 au 7 avril auprès d'un échantillon représentatif de neuf cent quatre-vingt-dix-huit personnes, 36 % des Français (41 % le mois dernier) déclarent avoir une bonne opinion de M. Mitterrand, alors que 54 % (46 % en mars) en ont une mauvaise. M. Pierre Mauroy satisfait 26 % des personnes interrogées (31 % précédemment) et en mécontente 61 % (au lieu de 54 %).

Pour ce qui est des intentions de vote pour les élections européennes du 17 juin, la liste du PS recueille 24,5 % des suffrages (au lieu de 27,5 % en mars) et la liste du PC 15 % (au lieu de 14,5 %). En tenant compte des suffrages obtenus par les petites listes, la gauche dans son ensemble est créditée de 42 % des intentions de vote (au lieu de 44,5 % en mars).

● *Prochaines sanctions dans la fédération RPR du Loir-et-Cher.* — La publication dans *Renouveau*, organe de la fédération RPR du Loir-et-Cher, d'un article signé « M. T., pédiatre », et prônant une certaine forme d'eugénisme à l'encontre des milieux défavorisés, continue de susciter une violente polémique.

Après que plusieurs membres du comité central du RPR eurent officiellement désavoué le contenu de cet article intitulé « Préparer l'avenir ! », M. Jacques Chauvin, directeur de la publication et adjoint (RPR) au maire de Blois, a fait savoir que des sanctions seraient prises par le comité départemental de la fédération RPR du Loir-et-Cher.

L'opposition cherche à obtenir du gouvernement la dissolution de l'Assemblée régionale Corse

De notre correspondant

Ajaccio. — *« L'opposition a pris ses responsabilités, un nouveau rapport de forces est né ; j'en prends acte ; le suffrage universel, juge souverain, tranchera en dernier ressort. Nous partirons par la grande porte, ayant conscience d'avoir servi la Corse. »* Cette déclaration de M. Prosper Alfonsi, président (radical de gauche) de l'assemblée de l'île, a mis un terme à la session budgétaire, réunie le mercredi 25 avril à Ajaccio, une fois connus les résultats du vote sur une nouvelle motion déposée par M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député et maire (RPR) de Porto-Vecchio : 29 voix pour 27 contre. C'est donc au commissaire de la République, M. Paul Bernard, qu'il appartiendra de régler le budget primitif 1984 de la région Corse, sur avis de la chambre régionale des comptes, et de le rendre exécutoire en prescription des dispositions de la loi du 2 mars 1982.

Ainsi a été confirmé le vote du 12 avril qui sanctionnait une « question préalable » déjà adoptée par 29 voix (les 26 RPR et UDF + 3 divers droite) contre 27 ; (23 de gauche + 4 élus de sensibilité autonomiste et nationaliste), texte par lequel il était purement et simplement refusé de délibérer sur le budget. Consulté par le préfet, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, avait alors rappelé que l'assemblée était tenue de se prononcer expressément sur le budget, d'où une nouvelle motion, d'ailleurs beaucoup plus dure que la première.

Assortie de multiples considérants sans aménité, elle dispose non seulement que le projet de budget présenté par un exécutif minoritaire est rejeté, mais aussi que toute autre proposition de cet exécutif, y compris le contrat de plan, le serait à l'avenir. Il est, en conclusion, *« demandé au gouvernement, dans le cas où l'exécutif se maintiendrait contre les règles et principes fondamentaux de la démocratie, de provoquer le retour aux urnes souhaité par la majorité absolue des représentants légitimes du peuple »*.

L'opposition a pu imposer un nouveau fait majoritaire en l'absence des cinq élus de l'UPC (Union du peuple corse), qui n'ont pas reparu à l'Assemblée depuis le 12 février 1984. M. Edmond Simeoni et ses amis avaient, en effet, confirmé mercredi matin à M. Prosper Alfonsi qu'ils ne reviendraient pas : *« Il n'y a pas de majorité véritable et notre présence à cette session n'aurait pas résolu le problème. Ce ne sont pas nos caprices qui créent l'incohérence et l'inquiétude. »*

Ces caprices auxquels l'opposant fait allusion sont incontestablement ceux de l'ancien *« intergroupe des non alignés »* qui a éclaté, trois de ses membres rejoignant leur famille naturelle à droite, les quatre autres se retrouvant nécessairement non avec la gauche, mais dans son camp. L'UPC se déclarait également *« prête à reprendre sa place même dans la minorité si une solution claire, solide et fiable était dégagée »*, mais réaffirmait aussi qu'elle était prête *« à affronter le suffrage universel si ce recours devenait indispensable »*.

Il semble bien qu'indispensable soit le mot, car les porte-parole de tous les groupes — à l'exception de quatre élus, MM. Charles Santoni (ex. PS), Dominique Alfonsi, Lucien Felli (ex. UPC) et Jean-François Ferrandi, qui ont suggéré l'élection d'un nouveau bureau de l'assemblée à la proportionnelle — se sont prononcés sans ambiguïté pour le retour aux urnes.

Donnant le ton dans son discours d'ouverture, M. Prosper Alfonsi avait d'ailleurs déclaré que s'il s'avérait qu'il existait *« un nouveau rapport de forces défavorable et donc de nature à paralyser le fonctionnement de l'institution »* il en tirerait toutes les conséquences : *« J'informerai le gouvernement de la situation ainsi créée et je m'adresserai directement au peuple corse, seul juge et seul recours, pour qu'il soit appelé dans sa sagesse à arbitrer et à trancher de la façon la plus démocratique et la plus souveraine. »*

Toutes les composantes de la gauche ont d'ailleurs dans leur stratégie une opinion concordante : il n'est pas question que l'exécutif démissionne pour faire place à la droite dont *« la majorité est tout à fait relative »* (la majorité absolue est, en effet, de 31 voix). Les mêmes causes qui ont fait que la gauche minoritaire ait « gouverné » depuis août 1982 peuvent jouer demain contre la droite en cas de retour des autonomistes. C'est donc le suffrage universel qui devra trancher.

Le paradoxe, s'agissant des contrats de plan, est que les orientations en avaient été votées à l'unanimité, tout comme, d'ailleurs, celles du budget et que mandat avait été donné à l'exécutif de négocier sur ces bases avec Paris.

L'opposition n'aura même pas voulu savoir si les demandes de l'assemblée seraient sur ce point satisfaites. Alors, certains ont cru voir la main des états-majors nationaux du RPR et de l'UDF dans le durcissement de l'opposition, et ils l'ont dit.

PAUL SILVANI.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE HOUILLES ET DE THIONVILLE

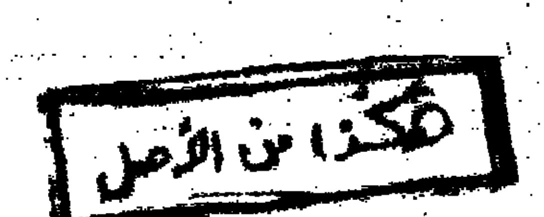
M. Mauroy : il n'y avait pas motif à annulation mais le gouvernement s'incline

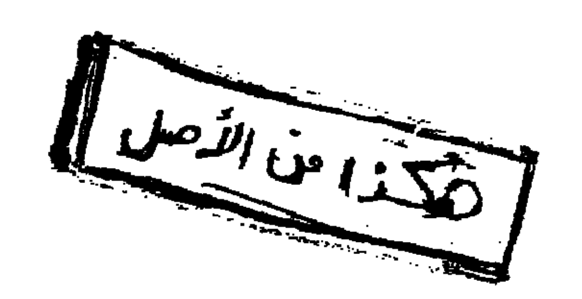
M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, a interrogé le premier ministre, mercredi 25 avril, à l'Assemblée nationale, lors de la séance consacrée aux questions d'actualité, sur les prises de position du PC *« et particulièrement de son secrétaire général, M. Georges Marchais »*, qui ont mis en cause le Conseil d'Etat, *« en tant qu'institution et nommément certains de ses membres »*. Il a demandé à M. Pierre Mauroy s'il considère que l'article 226 du code de procédure pénale était applicable, s'il entendait *« donner des instructions au ministère public pour qu'il applique cet article »* et s'il *« désavouait les déclarations des représentants du PC dont deux sont membres du gouvernement »*.

Le premier ministre a répondu : *« Après trois années de travail suivi avec le Conseil d'Etat, je peux témoigner de son intégrité et de son indépendance (...). Le pluralisme des opinions et des points de vue est une constante de l'histoire du Conseil d'Etat. C'est un gage justement de son indépendance d'esprit, qui doit aller de pair, pour ses membres, avec le respect du devoir de réserve. »* M. Pierre Mauroy a rappelé que le Conseil d'Etat avait été *« bien des fois contesté ou critiqué »*, notamment lorsqu'il avait annulé la création d'une juridiction d'exception au début de la V[e] République. Mais il a ajouté : *« Le garde des sceaux va recevoir le vice-président du Conseil d'Etat ainsi que le bureau de l'association des membres et anciens membres de cette haute juridiction, pour examiner avec eux la situation présente et ses éventuelles conséquences. »*

Sur le fond des dossiers, M. Mauroy a rappelé que, pour les cas de Thionville et de Houilles, le ministère de l'intérieur avait, au nom du gouvernement, conclu à la validation de ces élections. *« Il n'y avait donc pas, à nos yeux, motif à annulation. Mais le gouvernement s'incline devant la décision du Conseil d'Etat et le respecte. »*

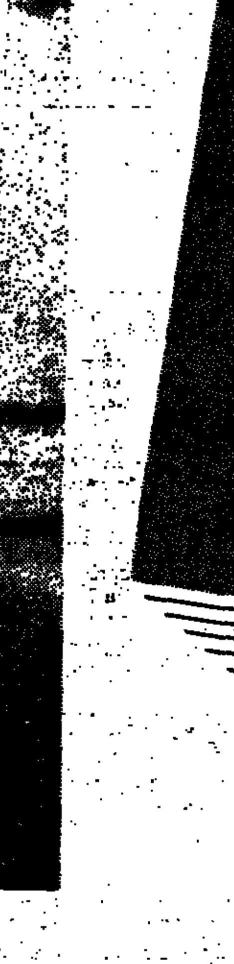
Enfin, il a souligné que la vocation de M. Toubon de *« défenseur de la magistrature »*, lui paraissait *« tardive et sélective »*, rappelant que M. Tomasini, du temps où il était secrétaire général de l'UDR, avait publiquement dénoncé *« la lâcheté des magistrats »*.





monumental et fascinant

GILLES PERRAULT
A "Apostrophes" le 27 avril



«Henri Curiel revient à la une de l'actualité.»
Noël Mamère / Antenne 2 Journal 13 h 7 avril 1984

«Qui était Henri Curiel ? Qui était cet homme abattu le 4 mai 1978 à Paris ? Après 5 années d'enquête, Gilles Perrault, qui avait déjà ressuscité l'orchestre rouge de L. Trepper révèle la véritable identité de celui qu'il appelle «Un homme à part».»
Le Nouvel Observateur. Document de la semaine

«Il est curieux qu'un auteur à succès comme Gilles Perrault, habitué des thèmes connus et attendus par le grand public consacre son énorme dernier livre «Un homme à part» à glorifier un personnage confidentiel, Henri Curiel.»
J.-F. Revel, éditorial / Le Point

«Curiel, c'est cette génération qui vivait la politique à un niveau mondial.»
Richard Michel / Révolution

«Curiel terroriste ? Difficile, à moins d'identifier au terrorisme l'ANC sud-africaine, la résistance grecque ou chilienne.»
Jean-Marcel Bouguereau / Libération

«Monumental et fascinant bouquin.»
Bernard Thomas / Le Canard Enchaîné

«Cet ouvrage passionnant qui devrait connaître un succès mérité, à l'égal de ceux qu'obtinrent «l'orchestre rouge» et «le pull-over rouge».»
Bernard Alliot / Le Monde

«Gilles Perrault fait penser à Hitchcock. L'enquête monumentale qu'il mena, baigne dans l'angoisse que dégagent les militants clandestins, les agents de renseignements, les filatures policières, les évasions de détenus ; le rythme du récit, sobre et incisif, est haletant, l'humour grinçant véhiculé par des anecdotes cocasses, traverse le drame. Le lecteur est interpellé, happé, entraîné à rassembler avec Perrault, les pièces du puzzle.»
Éric Rouleau / Le Monde

«Les pages consacrées à la période égyptienne sont les plus riches, les plus passionnantes, les plus poignantes aussi.»
J.-L. Péninou / Le Matin

«Le livre de passion et non de parti pris, livre itinérant qui traverse les pays, les époques et les guerres, livre d'une grande tenue intellectuelle et morale.»
Jérôme Garcin / Les Nouvelles



ARL

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 25 avril, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● SÉCURITÉ SOCIALE

Un ensemble de mesures de simplification et d'harmonisation concernant la sécurité sociale, le travail et l'emploi. – Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social.

Les mesures proposées visent soit à rendre plus favorable le droit existant, soit à harmoniser ou à simplifier la gestion des divers régimes de sécurité sociale.

Parmi les premières figurent notamment : la pérennisation du droit d'option en faveur du régime vieillesse applicable dans les départements d'Alsace et de Moselle; la réintégration dans leurs droits à pension des anciens mineurs licenciés pour faits de grève; de nouvelles conditions de représentation des agents dans les conseils d'administration des caisses de sécurité sociale.

Les mesures d'harmonisation ou de simplification comprennent notamment : pour le régime général, la réforme de l'enquête légale en cas d'accident du travail; pour les régimes des non-salariés, la révision des modalités de gestion des fonds de la Caisse d'assurance-maladie et maternité; pour le régime agricole, l'actualisation de certaines des dispositions relatives au mode de calcul des cotisations.

Le projet de loi modifie plusieurs articles des codes du travail et de la sécurité sociale afin de les adapter à divers textes votés par le Parlement au cours des dernières sessions ainsi qu'aux ordonnances relatives à l'indemnisation du chômage.

● DÉTENTION PROVISOIRE ET DROITS DE LA DÉFENSE

Un important progrès dans la garantie des libertés individuelles. – Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi tendant à renforcer les droits des justiciables en matière de placement en détention provisoire et d'exécution d'un mandat de justice.

Ce projet s'inscrit dans l'ensemble législatif réalisé depuis trois ans pour faire progresser les libertés judiciaires. Il accroît les garanties des justiciables dans les deux domaines essentiels pour la sûreté des personnes :

– D'une part, la décision de détention provisoire ne pourra désormais intervenir qu'après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire au cours duquel le juge entendra les réquisitions du ministère public puis les observations de l'inculpé et de son conseil; ainsi sera consacrée dans le droit français la procédure d'*habeas corpus* et renforcée la présomption d'innocence;

– D'autre part, il est prévu de limiter strictement la durée de la privation de liberté que peut subir, dans l'attente de sa présentation au juge, la personne qui fait l'objet d'un mandat d'amener ou d'arrêt.

Cette réforme législative s'accompagnera de mesures pratiques destinées à améliorer le cours de l'instruction. Les personnes placées en détention provisoire comparaîtront dans des délais plus brefs devant la juridiction de jugement. La durée des détentions provisoires se trouvera ainsi abrégée.

● CONVENTIONS INTERNATIONALES

Ratification des accords internationaux sur le café et le jute. – Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres deux projets de loi autorisant l'approbation de l'accord international sur le café (conclu à Londres le 16 septembre 1982) et de l'accord international sur le jute et les articles en jute (conclu à Genève le 1er octobre 1982).

Ces accords ont été négociés dans le cadre du programme intégré sur les produits de base, conformément aux résolutions de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Ils marquent l'effort de la communauté internationale, auquel la France apporte tout son appui, en faveur de la conclusion d'accords visant à stabiliser les cours des produits de base dans l'intérêt tant des pays producteurs que des pays importateurs.

● INDEMNISATION DES TRAVAILLEURS PRIVÉS D'EMPLOI

Le ministre délégué chargé de l'emploi a présenté au conseil des ministres le projet de loi portant ratification des deux ordonnances relatives à l'indemnisation des travailleurs privés d'emploi, qui ont été prises en application de la loi d'habilitation du 20 décembre 1983.

Ce projet sera déposé devant le Parlement dans les délais prévus, soit avant le 30 avril 1984.

● TITRES DE SÉJOUR ET DE TRAVAIL POUR LES RÉSIDENTS ÉTRANGERS

Le nouveau régime des titres de séjour et de travail des étrangers facilitera leur vie quotidienne et simplifiera la tâche des administrations. – Madame le secrétaire d'Etat chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant création de titres uniques de séjour et de travail pour les étrangers séjournant en France.

Ce texte met en œuvre les orientations définies par le conseil des ministres du 4 avril dans le souci de simplifier à la fois la vie quotidienne des étrangers régulièrement établis en France et le travail des administrations.

Il n'y aura plus désormais que deux titres de séjour au lieu de trois à l'heure actuelle.

La carte de séjour temporaire, d'une validité maximum d'un an, sera accordée aux étrangers venus en France pour une durée limitée (visiteurs, étudiants, travailleurs temporaires notamment). Elle pourra comporter l'autorisation d'exercer une activité professionnelle.

La carte de résident, valable dix ans et renouvelable de plein droit, sera délivrée aux étrangers établis durablement en France. Elle leur conférera le droit d'exercer, sur l'ensemble du territoire métropolitain, la profession de leur choix.

Les modalités d'attribution de l'aide publique à la réinsertion, dont le principe avait été également posé par le conseil des ministres du 4 avril, seront fixées par décret. Le projet de loi prévoit que les bénéficiaires de cette aide devront restituer leurs titres de séjour et de travail.

> ### Engagement tenu
>
> **La création d'une carte unique de séjour, valable dix ans et renouvelable, est une vieille revendication, formulée pour la première fois par la *CFDT* en 1973, puis reprise en 1978 par diverses organisations qui la firent figurer dans une plate-forme commune. Un peu plus tard, le PS et le PCF se prononcèrent en faveur de cette mesure. Un collectif de vingt-sept organisations *« pour une carte unique de dix ans »* se constitua qui devait rappeler la promesse faite en ce sens par le candidat François Mitterrand pendant la campagne électorale de 1981, promesse renouvelée le 3 décembre 1983 par le président de la République quand il reçut une délégation de « la marche des Beurs ».**
>
> **- Le 4 avril dernier, sur proposition de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargée des travailleurs immigrés, le conseil des ministres arrêtait le principe de la création de cette carte unique de dix ans qui viendra remplacer les trois types de titres de séjour actuellement en vigueur. En examinant, le 25 avril, le projet de loi qui sera soumis au Parlement, le gouvernement a donc confirmé son engagement. Il donne en outre satisfaction au collectif qui ne voulait pas d'un décret signé à la sauvette et souhaitait qu'un débat national s'engage sur la place des immigrés dans la société française à l'occasion de l'examen d'un projet de loi.**

● SITUATION INTERNATIONALE

Argentine. – Le ministre des affaires étrangères d'Argentine a effectué une visite officielle à Paris le 24 avril.

C'était la première venue en France d'un ministre du gouvernement argentin depuis le retour de ce pays à la démocratie.

La coopération entre l'Argentine et la France fera l'objet d'un examen approfondi à l'occasion de la première réunion d'une commission mixte de très large compétence à Buenos-Aires en juillet prochain.

● GRANDS TRAVAUX

Une quatrième tranche du Fonds spécial de grands travaux sera lancée à l'automne. – Le premier ministre a présenté une communication sur la poursuite du programme de grands travaux.

Huit milliards de francs au total ont été ou seront affectés, au titre des deux premières tranches du Fonds spécial de grands travaux, aux dépenses de maîtrise de l'énergie, aux transports collectifs et à la circulation routière. Compte tenu des financements complémentaires, ces deux tranches auront permis de réaliser un volume de travaux de 20 milliards de francs.

Les crédits correspondants ont été engagés dans les délais prévus, et près des trois quarts auront été effectivement versés d'ici la fin de l'année aux entreprises qui réalisent les travaux.

La troisième tranche, de 4 milliards de francs, est en discussion devant le Parlement.

Un projet de loi créant une quatrième tranche de 4 milliards de francs sera présenté au Parlement à la session d'automne. Cette tranche sera essentiellement affectée à la réalisation d'infrastructures et à la construction ou à la rénovation de bâtiments et de logements. Elle contribuera ainsi au soutien de l'activité du bâtiment et des travaux publics.

● PROGRAMME « ÉTÉ-VACANCES-JEUNES » 1984

Comme en 1983, le programme adopté vise à faciliter et à rendre plus intéressantes les vacances des jeunes. – Madame le ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports a présenté une communication sur les actions envisagées au cours de l'été 1984 en faveur des vacances des jeunes et notamment des plus défavorisés.

L'action menée en 1983 a permis à plus de 500 000 jeunes qui en étaient jusqu'alors exclus de bénéficier de vacances ou de loisirs sur leur lieu de résidence. Les actions prévues pour 1984 s'articuleront autour de deux programmes.

– Un programme « Vacances et loisirs pour tous », qui vise à développer les occasions de départ, par l'intermédiaire notamment des formules de vacances collectives, et à enrichir, par l'organisation de loisirs d'été de proximité, les vacances de ceux qui restent.

Ce programme sera mis en œuvre, pour l'essentiel, par des initiatives des collectivités territoriales, du mouvement associatif et des jeunes eux-mêmes. Il bénéficiera de l'appui des départements ministériels concernés, avec notamment une contribution de 16,8 millions de francs du ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports et la mise à disposition de personnels, d'équipements et du dispositif du programme « jeunes volontaires ».

– Un programme « Prévention-été 1984 », mené sous la direction du secrétariat d'Etat chargé de la famille, de la population et des travailleurs immigrés, qui prévoit un renforcement des efforts développés en direction des jeunes dans les départements à forte concentration urbaine.

Quatorze départements, au lieu de onze en 1983, sont concernés. Le dispositif mis en place, en liaison avec les collectivités territoriales, le mouvement associatif et les jeunes eux-mêmes, vise en particulier à faciliter durablement l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

● ACTIVITÉ TOURISTIQUE EN 1983 ET CAMPAGNE « ÉTÉ FRANÇAIS 1984 »

De bons résultats pour l'activité touristique en 1983. Une campagne pour améliorer encore la contribution que le tourisme apporte à l'emploi et à l'équilibre de nos échanges extérieurs. – Le secrétaire d'Etat chargé du tourisme a présenté une communication sur le bilan touristique de l'année 1983 et les perspectives de l'action du gouvernement pour la saison d'été 1984.

I. – Le bilan de l'activité touristique en 1983 fait apparaître des résultats nettement en progrès par rapport à ceux des années précédentes.

– Les Français sont partis plus nombreux en vacances (58,3 % en 1983, contre 57,8 % en 1982) ;

– La part des séjours réalisés en France a augmenté (85,1 % en 1983, contre 83,8 % en 1982) ;

– L'excédent de la balance touristique, qui était de 12 milliards de francs en 1982, est passé à 22,5 milliards en 1983 ; s'y sont ajoutés plus de 6 milliards de francs d'exportations d'équipements touristiques ;

– On a enregistré un excédent accru des créations d'entreprises par rapport aux fermetures tant pour les agences de voyages que pour les hôtels et les restaurants ; l'emploi permanent dans le secteur du tourisme a progressé de plus de douze mille salariés ;

– Les premiers résultats de la saison d'hiver 1983-1984 sont également encourageants.

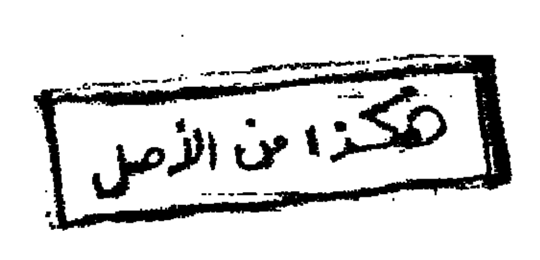
II. – Afin de consolider en 1984 les résultats ainsi obtenus, il a été décidé d'organiser, comme en 1983, une campagne interministérielle d'information et de promotion de nos produits touristiques.

Le standard téléphonique national « l'Eté français » et l'opération « Camping guidage » seront reconduits. Un document de conseil et d'orientation touristique, comportant notamment une présentation des richesses du patrimoine et des manifestations culturelles ainsi que des conseils et des informations pratiques, sera édité en trois langues, à trois millions d'exemplaires, et remis gratuitement aux estivants.

La politique contractuelle conduite de façon fructueuse avec les partenaires professionnels, commerciaux et associatifs sera amplifiée afin d'accroître encore la contribution du tourisme aux créations d'emplois et de richesses et à l'équilibre de nos échanges extérieurs.

[Au cours d'une rapide réunion de presse, M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, a précisé que la continuation du lancement des tranches du Fonds social de grands travaux représente deux fois le volume d'activité du secteur du bâtiment et des travaux publics amputé par les annulations de crédits budgétaires décidés le 29 mars dernier. La quatrième tranche annoncée devrait intéresser pour moitié les *travaux publics* (autoroutes et canaux) à l'exclusion de l'industrie.

En matière de logement, le ministre souhaite une campagne sur la diminution des charges (grâce aux économies d'énergie), une réduction de celles-ci de 10 % à 20 % représentant une amélioration du pouvoir d'achat des ménages de 1 % à 3 %. Cette campagne serait accompagnée de mesures incitatives dans le secteur de la co-propriété où le « gisement » d'économies d'énergie est important mais où les décisions de travaux sont trop rarement adoptées.]



Le Monde

société

LES MANIFESTATIONS POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

Les cinq heures de Paris

Du jamais vu à Paris depuis mai 1968, sauf réactions spontanées (Overney, Copernic...). Un cortège interminable, de la place de la Bastille à celle de la République, en passant par les rues Saint-Antoine, de Rivoli, de Turbigo. Cinq heures de défilé – de 18 h 30 à 23 h 30 – sur un parcours moins réduit qu'il n'y paraît : quatre kilomètres. Les premiers sont partis sous un soleil radieux, les derniers sont arrivés à la nuit noire.

« Plus de soixante-quinze mille personnes », selon l'étroitesse coutumière des comptages policiers, *« largement plus d'un demi-million »*, selon la générosité habituelle des organisateurs (1)... Coupons court aux batailles de chiffres : à partir de cent mille *manifestants*, il n'est plus techniquement possible de compter, sauf à utiliser des moyens aériens. Et ils étaient plus de cent mille défenseurs de l'école laïque, dans ces rues de Paris, mercredi soir 25 avril. *« Nous avons remis les Versaillais à leur place »*, jubilait-on dans les haut-parleurs.

Manifestation chaleureuse, bon enfant, enthousiaste, parfaitement encadrée par le service d'ordre du CNAL (Comité national d'action laïque), sans présence policière en uniforme, excepté des agents de la circulation, mais « fourmillante » d'inspecteurs en civil, Il n'y a pratiquement pas eu d'incident. Nous n'en avons noté qu'un : une dizaine de jeunes, surgissant avec des drapeaux noirs et criant des slogans hostiles à MM. Hernu et Savary. Un groupe rapidement « dispersé » dans les artères adjacentes de la rue de Turbigo.

Manifestation colorée, avec un nombre impressionnant d'enfants, de jeunes et de femmes. Derrière une banderole de tête bien ambitieuse – *« Pour le développement, la transformation et l'unification laïque du système éducatif »*, – derrière une cohorte de personnalités, que l'on ne reverra peut-être pas de sitôt bras dessus, bras dessous (2), on a relevé beaucoup d'originalités.

La plus classique d'abord : les multiples délégations des cinq organisations qui composent le CNAL (3), venues de tous les coins de l'Ile-de-France, les fortes troupes de la CGT, de la CFDT, du PS et du PC, sans oublier l'UNEF et la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), faisant du bruit comme trois armées de Xénophon et d'où sont sortis les seuls slogans franchement politiques et carrément hostiles au chef de l'État ; *« Mitterrand trahit ses engagements, une loi laïque immédiatement ! »*. *« Mitterrand, respecte tes engagements ! »* souhaitait-on « seulement » dans d'autres rangs proches du pouvoir... *« Devant la droite, les curés et les patrons, PS, PC, moins de concessions ! »*, réclamait-on encore dans turbulents groupes de la LCR et des Jeunesses communistes révolutionnaires.

« Tu quoque Savarii »

« La liberté, c'est la laïcité ! » : sur la trame de ce slogan majeur, les manifestants, inspirés par le Génie de la Bastille ou trouvant les accents phrygiens face à la statue de la République, ont fait preuve d'imagination. La plus jolie formule, souvent reprise par des milliers de poitrines, a été sans conteste : *« La seule école libre, c'est l'école buissonnière. ! »* Paris avait soufflé le slogan à la province, ou vice-versa, car on l'a beaucoup entendu en France mercredi soir, notamment à Toulouse *(lire d'autre part)*. Et l'on a aussi crié : *« Une école, ça va, deux écoles, bonjour les dégâts ! »*, ainsi que : *« Dans nos écoles, pas d'armée, pas de curés ! »* Plus prosaïquement, on a réclamé *« des sous pour l'école publique ! »*, ou l'on a ironisé *« Savary, quel changement ! »*, sans compter de multiples variantes sur l'air de *« Nini peau de chien ! »*.

« Ma foi, je suis religieusement pour les laïques ! », proclamait une des nombreuses banderoles humoristiques. Pour ne pas être en reste, un « contre-manifestant », habitant un étage élevé boulevard Sébastopol, avait placé des hauts parleurs sur son balcon, diffusant bruyamment l'*« Alleluia »* de Haendel. Dans le cortège, où l'on remarquait la Fédération des athées, scandant *« Vive la communale, nom de Dieu ! »*, trois personnes se taillaient un beau succès : deux hommes, vêtus de la traditionnelle soutane et du chapeau de curé, et une femme, en habit de religieuse et cornette, arboraient des pancartes en latin : *« Tu quoque Savarii »* ou *« Errare humanum est, Lustigerare diabolicum »*...

A la fois sérieuse et souriante, déterminée et détendue, puissante et calme : cette manifestation, répétons-le, a été parfaitement maîtrisée. Un signe ne trompait pas : tous les commerces étaient restés *ouverts*, tout au long du parcours, et les terrasses des cafés étaient bondées. Jusqu'à quatre rangs de badauds ont regardé passer le défilé, et il était souvent difficile aux observateurs de se frayer un passage à travers la foule.

A la *nuit* tombée, tout s'est terminé, place de la République, dans une débauche de merguez et dans un flot de *« bière laïque »*, ainsi que le criaient les vendeurs ambulants. Comme pour une grande fête populaire. La *gauche* politique et syndicale avait réussi à rassembler et à se rassembler, gommant, au moins pour un soir, ses divergences.

MICHEL CASTAING.

(1) Dans une mise au point, le ministère de l'intérieur a fait savoir, jeudi matin, que ses services n'ont *« communiqué aucun chiffre »* au sujet de cette manifestation.

(2) La Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques, qui en assure cette année la présidence ; la Fédération de l'éducation nationale (FEN) ; le Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (SNI-PEGC) ; les délégués départementaux de l'éducation nationale et la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.

(3) MM. Michel Bouchareissas, secrétaire général du CNAL ; Georges Marchais et Pierre Juquin pour le PCF ; Lionel Jospin et Pierre Joxe pour le PS ; Serge Depaquit pour le PSU ; ainsi que trois leaders syndicaux : MM. Henri Krasucki (CGT), Edmond Maire (CFDT) et Jacques Pommatau (FEN).

LE POINT DE VUE DE L'ORGANISATEUR DE VERSAILLES

« Ils ne sont pas tout à fait à la hauteur »

« Même s'ils ont réuni les deux millions de personnes qu'ils prévoyaient, ils ne sont pas tout à fait à la hauteur. » Il s'y connaît, celui qui commente en termes malicieux le journal télévisé de 20 heures, où l'on voit les défenseurs de l'école laïque défiler à Paris, Rennes, Lille, Lyon, Bordeaux, par dizaines de milliers. Henri de Dreux-Brézé n'est-il pas l'un des organisateurs de la manifestation monstre qui mobilisa, le 4 mars à Versailles, les défenseurs de l'école privée ?

« Oui, nous avons été fort contents de notre succès à Versailles, mais ça nous a donné un très très gros travail de préparation. Il nous a fallu des réunions pour mettre au point jusqu'aux slogans car nous avons été très directifs, afin de ne pas nous laisser récupérer. Jusqu'à l'affiche d'une école crevant les barreaux d'une prison. Elle a été critiquée ? On est pourtant passé à côté de projets bien plus terribles... Nous n'avons pas été débordés. Les hommes politiques ont essayé de se glisser en tête du cortège, malgré mes avertissements. Le service d'ordre des parents a tenu bon. »

Il en a fallu des bonnes volontés parentales pour maîtriser cette foule innombrable, selon un canevas arrêté par le Comité de coordination et de défense de l'enseignement libre (CCDEL), que préside M. de Dreux-Brézé. Mais, que ne ferait-on pas lorsqu'on sait qu'on a derrière soi 70 % des Français désireux de voir se perpétuer la liberté de l'enseignement et les subventions qui la fondent ?

C'est donc avec un rien de condescendance qu'il soupèse et analyse le résultat des efforts du Comité national d'action laïque pour remplir les rues des chefs-lieux de département. *« Nous, les partisans de l'enseignement catholique, ne représentons que 16 % des effectifs de l'école, et au cours de nos différents rassemblements, nous avons « fait » deux millions. Si les laïques avaient voulu rester à la hauteur de leurs 84 %, c'est plus de dix millions qu'ils auraient dû mobiliser. »* Imparable règle de trois.

« Et puis, on comprend mal les buts de leurs manifestations. Les personnalités politiques qui se sont exprimées au micro ont été plutôt embarrassées pour dire ce qu'elles faisaient là. On ne sait pas si elles sont pour la laïcité ou contre le projet de M. Savary. Il s'agit d'un rassemblement politique, pas d'un rassemblement de parents. »

« Le chef de l'Etat devrait intervenir »

M. de Dreux-Brézé ne s'attarde pas davantage sur cette sorte de concours de la plus belle « manif » organisé par les tenants de l'école privée et ceux de la laïque. Ce grand-père tranquille et serein en vient au fond de l'affaire.

« Je suis un ancien du collège des Carmes d'Avon, j'ai été marqué par le directeur de l'époque, le Père Jacques, qui pratiquait une pédagogie moderne fondée sur la responsabilisation de l'enfant. Cette expérience m'a prouvé que l'enseignement et l'éducation n'étaient pas séparables. On pose donc très mal le problème en voulant régler par des mesures collectives un phénomène éducatif qui appartient à la conscience individuelle. L'enfant n'est ni à l'Etat ni à ses parents. Il doit pouvoir faire son choix entre les options nécessairement multiples qui lui auront été fournies. »

Alors, la guerre ou la paix scolaire ? *« Le chef de l'Etat devrait intervenir pour débloquer les esprits. Il faut qu'il règle la question de l'école de telle sorte qu'une autre majorité parlementaire ne se croit pas obligée de tout défaire. Il peut donc, s'il le veut, mettre en valeur ce qui rapproche les deux écoles et trouver la voie médiane qui entraînera l'adhésion de la majorité de nos concitoyens. »*

On entend chaque jour s'élever des voix dans les rangs des défenseurs de l'école privée pour exiger une belle et grande manifestation parisienne contre les projets du gouvernement. Très peu pour M. de Dreux-Brézé et pour le CCDEL. *« Nous souhaitons que Versailles soit notre dernière manifestation. »*

ALAIN FAUJAS.

EN PROVINCE

Un bilan en demi-teinte

« La plus importante manifestation depuis 1968. » La formule revient sous la plume de plusieurs de nos correspondants pour résumer l'impression qui prévalait, mercredi soir 25 avril, après la manifestation laïque dans le chef-lieu de chaque département. C'est le cas notamment à Rouen, Clermont-Ferrand et Limoges (15 000 personnes), à Nice (10 000), à Caen (6 000), à Valence (5 000), à Bourg-en-Bresse (3 500), à Châteauroux (3 000) où M. André Laignel, député socialiste et président du groupe sur la laïcité à l'Assemblée nationale, avait pris la tête du cortège.

Ce sentiment de victoire éprouvé par beaucoup de laïques est toutefois nuancé par d'autres chiffres : à Nancy, ils étaient 6 000, à Strasbourg 2 000. Les départements d'Alsace-Moselle sont soumis, il est vrai, au régime concordataire, et le problème scolaire s'y pose en des termes différents. Et la Lorraine a aussi d'autres soucis en ce moment. A La Roche-sur-Yon, 5 000 manifestants se sont rassemblés, ce qui n'est pas rien pour ce département de Vendée, rural et peu peuplé ; mais les organisateurs en attendaient le double ; toutefois, note notre correspondant, 56 % des enfants sont scolarisés dans l'enseignement privé.

L'addition des quarante-sept villes pour lesquelles nous disposons d'évaluations établies par nos correspondants aboutit, pour l'instant, au chiffre de 505 000 manifestants, Paris non compris. Ce total provisoire et partiel inclut les chiffres records de Lyon (45 000) et d'Arras (40 000), mais aussi des chefs-lieux comme Lons-le-Saunier, Niort, Mulhouse et même Gap, où 600 personnes ont défilé sans un slogan.

Si la manifestation de Paris se présentait comme l'*« anti-Versailles »*, comme la réponse des laïques au rassemblement des défenseurs de l'école privée le 4 mars dernier, de semblables références existent pour la province. Avec la même difficulté à opérer des comparaisons rigoureuses. Notre correspondant Claude Régent note que les 45 000 manifestants de Lyon sont à rapprocher des 120 000 réunis le 29 janvier pour l'école privée, en sachant que les laïques mobilisaient les défenseurs de l'école publique dans le seul département du Rhône, tandis que l'enseignement catholique recrutait sur dix-sept départements.

A Paris, les partis et syndicats de gauche ont jeté le poids de leurs troupes dans la balance. Les élus ont pris la tête des cortèges : M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, à Moulins ; les présidents du conseil régional à Arras, à Poitiers et à Beauvais ; le fils du président de la République, M. Gilbert Mitterrand, député de la Gironde, à Bordeaux.

Les slogans les plus visibles dans la capitale l'étaient aussi en province. *« La seule école libre, c'est l'école laïque »* a fait recette dans toutes les villes. Strasbourg a montré plus d'originalité en reprenant une formule qu'on avait lue au fronton des défilés pour l'école privée : *« La liberté n'est pas négociable... »*, mais en précisant, pour ceux qui n'auraient pas compris : *« ... La liberté, c'est la laïcité. »* Une autre s'en prenait au ministre de l'éducation nationale : *« Elève Savary : mauvaise année ; a copié sur son voisin le chanoine Guiberteau. »* Les « piques » à l'adresse du ministre n'ont d'ailleurs pas manqué, mais sans véritable agressivité. Beaucoup de manifestants n'ont pas résisté à la tentation du jeu de mots : *« Plus Savary, moins c'est laïque. »*

Ici et là, les préoccupations locales apparaissaient. A Nice, une banderole réclamait : *« A l'escola laïca, la langua du païs »*, et à Valence : *« Nous voulons une troisième classe maternelle à Saint-Laurent-en-Royans »*. En somme, public et privé, même combat...

CHARLES VIAL.

Toulouse en rose

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Le vent d'autan de l'école publique a soufflé fort, *mercredi*, dans la ville rose. Ce souffle chaud, réputé excitant, a semblé balayé, l'espace d'un défilé, les divisions de la gauche, sans pour autant porter les quelque vingt mille manifestants de la Haute-Garonne à des excès de langage. Une mobilisation massive mais sage, un défilé imposant et décontracté, mais presque silencieux.

Entre tous les mots d'ordre, ceux *« pour l'école publique »* et ceux *« contre le projet de loi sur l'école privée »*, Toulouse semblait *ne* pas avoir choisi, car l'essentiel était ailleurs. Il fallait préserver l'unité du cortège face à *l'adversaire, « cette droite qui a osé nous donner des leçons de liberté »*, disait un manifestant. C'est pour dénoncer au coude à coude une telle *« imposture »* que communistes et socialistes, cégétistes et cédétistes, enseignants et parents d'élèves, ont trouvé leur terrain d'entente. La capitale régionale ne pouvait renier son passé de terroir laïque et républicain, cet esprit rebelle, ce « reste de catharisme » évoqué par le secrétaire général de la section départementale de la FEN, M. Maxime Kabbat.

Le défilé a donc rassemblé toute la gauche, depuis les élus socialistes, ceux qui ont remplacé après 1981 M. Alain Savary à ses postes de député de Toulouse et de président du conseil régional de Midi-Pyrénées, jusqu'aux inorganisés, d'inspiration anarchiste, proclamant sur une banderole que *« la seule école libre, c'est l'école buissonnière »*.

On marchait dans la chaleur, tranquillement, sans quitter d'une semelle ses camarades de l'école, de l'atelier ou de parti. Car, au-delà des banderoles unanimistes réclamant *« le développement, la transformation et l'unification laïque du système éducatif »*, la tonalité des conversations différait sensiblement d'un bout à l'autre de la gauche toulousaine. Un cheminot CGT constatait : *« L'union de la gauche est réalisée pour défendre l'école publique mais nous ne sommes pas tous sur la même longueur d'onde. Pour moi, la sidérurgie et l'école, c'est le même combat. »* *Le Capitole rosissait un peu plus encore sous les rayons du soleil couchant lorsque les manifestants ont investi la grande place. Sans une marque d'hostilité à l'égard du ministre de l'éducation nationale, le défilé s'est dispersé à la hauteur de l'hôtel de ville. Celui que M. Savary avait failli occuper en 1977. Il lui avait manqué alors 877 voix.*

PHILIPPE BERNARD.

M. Mauroy : *le gouvernement « comprend et partage l'émotion » des manifestants*

M. Pierre Joxe, le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, attendait beaucoup des manifestations laïques du mercredi 25 avril. C'est pour mieux mesurer leur impact, et donc la capacité de mobilisation de la gauche, qu'il a attendu le jeudi 26 avril pour décider si oui ou non il demanderait la création d'une commission spéciale pour l'étude à l'Assemblée nationale du projet de M. Savary et, dans l'affirmative, pour déterminer la composition de cette commission.

Il a lui-même, le 25 avril, posé une question à M. Pierre Mauroy, lors de la séance consacrée aux questions d'actualité. M. Joxe a souligné que *« des centaines de milliers de Français allaient manifester leur soutien à l'école publique »*, car, a-t-il ajouté, *« ils estiment que les partisans de l'enseignement privé ont transformé leur argumentation en une campagne permanente et agressive, voire haineuse, contre l'enseignement public »*.

Pour lui, *« la défense de l'école publique a des aspects moraux et intellectuels ; elle a aussi des aspects matériels »*. C'est pourquoi il a demandé au premier ministre d'indiquer comment il comptait *« dans la préparation du budget pour 1985 concilier la rigueur financière et l'amélioration du service public d'éducation autour duquel tant de Français et de Françaises seront mobilisés dans les heures qui viennent »*.

Dans sa réponse, M. Pierre Mauroy a notamment souligné : *« Depuis des mois, l'école publique a été victime d'attaques aussi injustes que fréquentes. (...) L'école publique accueille tout le monde, sans aucune distinction et répond à sa vocation telle qu'elle fut définie dès les origines mêmes de la République (...). Je crois que vous pouvez tous aujourd'hui rendre hommage à l'action passée et à l'action présente de l'école publique. »* Cette dernière phrase a été applaudie sur tous les bancs de l'Assemblée.

Puis le premier ministre a continué : *« Oui, le gouvernement comprend que, face aux attaques dont elle a été victime, des centaines de milliers de Français se mobilisent aujourd'hui pour exprimer leur attachement et leur confiance à l'école publique. Oui, le gouvernement comprend le souci et la volonté qui s'expriment ainsi d'assurer l'avenir de cet enseignement. »*

Il a alors expliqué que le gouvernement voulait *« redresser la situation de l'enseignement public quantitativement bien sûr, mais aussi qualitativement »*. Evoquant l'effort de rénovation pédagogique, la formation des instituteurs portée à quatre ans et la rénovation des collèges, il a conclu : *« Le meilleur moyen de défendre l'école publique, c'est encore de lui donner les moyens humains et matériels de s'adapter à l'évolution de la société et de préparer la jeunesse de France à la nouvelle mutation à laquelle nous sommes tous confrontés. Le gouvernement comprend donc et partage l'émotion et les préoccupations qui s'expriment aujourd'hui même dans les chefs-lieux de nos départements. Oui, l'école publique est irremplaçable, oui, l'avenir de l'école publique sera assuré. »*

La gauche, quand même !

Ainsi, M. Pierre Mauroy a accordé sa bénédiction aux manifestations de défense de l'école laïque organisées mercredi dans toute la France. Le premier ministre *« comprend »* que des Français, attachés à la liberté de l'enseignement, se mobilisent pour défendre une institution de la République.

M. Mauroy ne pouvait pas en dire moins, puisqu'il y avait dans la rue tous les représentants de ce qu'on appelait naguère *« le peuple de gauche »*, et, à Paris, au coude à coude, MM. Georges Marchais et Lionel Jospin, Henri Krasucki et Edmond Maire. Il ne pouvait pas non plus en dire beaucoup plus, tant la cohabitation, dans les mêmes manifestations, du PC et du PS est ambiguë.

Le premier secrétaire du Parti socialiste, lorsqu'il explique les motifs de cette mobilisation, adopte le profil bas. Il s'agit, à ses yeux, de *« donner un point de vue »*, de manifester son attachement à l'école publique *« dénigrée »*. Le secrétaire général du Parti communiste monte la barre très haut et situe la démarche de mercredi au même niveau que la marche des sidérurgistes, puisqu'il s'agit, dans l'un et l'autre cas, d'exprimer la volonté *« de voir bien tenus les engagements pris sur les questions concernées »*.

Au moins, la direction du Parti communiste n'est pas trop embarrassée, malgré la présence de quatre de ses représentants au gouvernement. Respect des engagements : il y a là une cohérence, pour la sidérurgie comme pour l'enseignement, même si elle est exprimée au nom d'une fidélité aveugle à des promesses placées aujourd'hui en porte-à-faux avec une réalité économique et politique.

La direction du Parti socialiste, elle, paraît dans la gêne. Pourquoi l'école publique et pas les sidérurgistes ? A cette question naturellement posée par M. Marchais, on ne peut pas se contenter de répondre, comme cela a été fait, que les socialistes ont toujours milité pour l'école laïque et qu'il était donc évident qu'ils défileraient en sa faveur. Ne se sont-ils pas toujours placés du côté des sidérurgistes ?

Il y a même quelque embarras sur le thème de la rénovation de l'école publique. *« Peut-être a-t-elle besoin de se rénover »*, admet M. Jospin. Le premier secrétaire du PS se situe très loin de M. Rocard qui estime qu'elle n'est plus, actuellement, le meilleur système scolaire en France, et que, *« si elle le redevenait »*, la querelle se réglerait d'elle-même.

Il reste que, ambiguïtés ou pas, les manifestations sont une réponse implicite à la politisation du débat par l'opposition. Même si MM. Jospin et Marchais ne marchent pas d'un même pas, ils y étaient ensemble et ont montré que la gauche peut encore se mobiliser sur un thème qui la rassemble : contre la droite.

J.-Y. L.

SOCIÉTÉ

LES MANIFESTATIONS POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

Jean-Marie Le Pen, Dieu et l'école

Malgré la concurrence du cirque Zavatta, qui avait planté son chapiteau en face du château royal, le grand amphithéâtre du Palais des congrès de Versailles était trop exigu, mercredi soir 25 avril, pour contenir les quelque treize cents personnes venues – en acquittant un droit d'entrée de 20 francs par tête – faire un triomphe à M. Jean-Marie Le Pen.

Circonstances obligent : le président du Front national a essentiellement parlé de la situation du système éducatif. Non point tant pour joindre sa voix au chœur des plus zélés partisans de l'enseignement privé mais surprenant parfois son auditoire par ses angles d'attaque pour exposer sa propre conception de la laïcité.

« Je n'ai pas cédé au terrorisme intellectuel »

Car M. Le Pen se situe résolument dans le camp laïque : *« Mes trois filles*, explique-t-il d'ailleurs, *ont été constamment persécutées, tout au long de leurs études dans l'enseignement public, à cause des opinions de leur père, mais je n'ai pas voulu céder à ce terrorisme intellectuel dont l'objectif était de nous chasser... »*

Mais si M. Le Pen se réclame de la laïcité c'est en affirmant que la laïcité n'existe plus : *« Il n'y a plus d'enseignement laïque dans notre pays car la laïcité, c'est la neutralité »*. Pour lui, la responsabilité en incombe d'abord aux hommes de gauche. D'où son ironie à l'encontre des manifestations organisées par le CNAL : *« Tartuffe a manifesté. En criant à la liberté comme les pillards d'une banque crient au voleur pour égarer la police. »* Et d'apostropher, sous les acclamations, les enseignants français, au nom de la défense des citoyens les plus déshérités : *« Oui, la politique antisélective et antiélitiste nuit d'abord aux pauvres et aux humbles. Les gens aisés ont la possibilité de trouver des solutions. Mais qui ne voit que en fait, mesdames et messieurs les enseignants laïcistes, vous êtes en train de créer dans notre pays une caste de privilégiés, car vous diffusez l'enseignement public de façon privée à vos propres enfants qui deviennent, eux, par ce biais, des privilégiés de la société. Cette caste mandarinale que vous constituez ouvre les voies au fascisme rouge. »* Et de prophétiser : *« C'est un instituteur, Benito Mussolini, qui a fondé le parti fasciste italien. Oui, c'est vrai, s'il doit y avoir demain un fascisme dans ce pays, il viendra en priorité, je le dis, du parti socialiste et de la Fédération de l'éducation nationale, cet Etat syndical dans l'Etat ! »*

Mais si *« l'on assiste à l'effondrement de notre système de transmission des connaissances »*, si *« carence et violence sont devenues les deux mamelles de l'* alma mater, *l'Université »*, si *« nous sommes en train de devenir un pays intellectuellement sous-développé »*, les dirigeants des partis de droite qui ont détenu naguère le pouvoir supportent eux aussi, dans ce constat, une grande responsabilité : *« La décadence progressive du niveau de la qualité de l'enseignement, la colonisation de l'appareil d'enseignement français par la camarilla marxiste n'a pas commencé en mai 1981. On nous a menti pendant des années. »*

M. Le Pen fait donc un reproche aux actuels défenseurs de l'enseignement privé : *« Au stade où nous en sommes, il est permis de faire la critique d'une manœuvre qui nous a trop souvent conduit à Dien-Bien-Phu. Cette manœuvre a consisté à attendre, pour réagir, que l'attaque soit sectoriellement dirigée. L'apolitisme a été la clef de la victoire de nos adversaires. Pour défendre l'enseignement libre, il eût fallu d'abord défendre l'enseignement public car la liberté ne se divise pas... »*

« Je regrette le temps, conclut l'ancien parachutiste, *où l'on parlait avec un sourire de l'école du Bon Dieu et de celle du Diable, le temps où les hussards noirs de la République, dans leur combat pour l'école laïque, et les vicaires, dans leur soutane, s'efforçaient d'être plus courageux, plus savants, plus dévoués, pour essayer de conquérir la clientèle des parents d'élèves, et où de cette concurrence naissait un enseignement de haute qualité. »*

M. Le Pen a fait aussi la leçon au cardinal Jean-Marie Lustiger, qui avait déclaré, le lundi de Pâques, sur Antenne 2, qu'il ne vivait *« pas bien »* la progression du Front national : *« Il était étonnant et même un peu choquant de voir un grand primat de l'Eglise nous livrer ses doutes alors que nous en espérions des certitudes. Car le message que doit délivrer un ecclésiastique ne peut que s'appuyer sur la certitude de la foi (...).*

« Contre les forces de mort et d'obscurantisme »

« Ce débat était angoissant. Il montrait qu'un grand responsable spirituel ne savait pas où se trouvait la vérité, où se trouvait le Bien et le Mal. Il n'y avait qu'un secteur où il savait où était le Mal, c'était celui, tout petit, où moi je me trouvais. Alors là, le couperet est tombé avec brutalité ! Or nous sommes le seul mouvement politique qui évoque dans ses discours le nom de Dieu ! Celà eût dû nous mériter, en ces temps pascals, une indulgence qui nous a été refusée. Nous en prenons acte. »

Ainsi parla, pendant près de deux heures, saint Jean-Marie Bouche d'Or chantre des *« Français d'abord »*, qui appelle au *« réveil »* de ses concitoyens *« contre les forces de mort et d'obscurantisme »* parce qu'il souhaite que sa France demeure un *« pays missionné »*.

A. R.

La contre-offensive laïque

(Suite de la première page.)

Un gouvernement qui a toujours leur soutien – la manifestation ne l'a pas démenti, – même s'ils ont des reproches à lui faire.

Au-delà, chacun des partis et des syndicats de gauche qui ont pris part aux manifestations du CNAL était porteur de son propre message. Les syndicalistes de la FEN voulaient réhabiliter leur école, et, à travers elle, ses enseignants. Ceux de la CFDT étaient animés du souci de transformer de fond en comble cette même école, inadaptée, selon eux, aux besoins de la jeunesse.

Même souci dans les rangs du Parti communiste, qui, en revanche, n'a jamais fait de la querelle scolaire un cheval de bataille... jusqu'à ce que le Parti socialiste se trouve embarrassé par ce dossier. Le PS réunit d'ailleurs, jeudi 26 avril, un bureau exécutif exceptionnel consacré au projet de loi sur l'enseignement privé. Son but : définir une stratégie pour le débat à l'Assemblée nationale et tenter de départager en son sein les maximalistes, les indécis et les partisans du texte gouvernemental.

Les premiers sont, sans aucun doute, prêts à reprendre à leur compte tout ou partie des amendements proposés par le CNAL, qui ne se satisfait pas du point d'équilibre proposé par le gouvernement sur la base d'une *« unification non laïque »*, selon l'expression d'un responsable du PS. Les derniers démontrent que le projet de loi du gouvernement s'inscrit fidèlement dans les engagements pris par M. Mitterrand en 1981.

C'est le cas, par exemple, de M. Didier Chouat, député des Côtes-du-Nord, un département particulièrement sensible à la question scolaire. Il veut pour preuve de cette fidélité la démarche adoptée par la voie des négociations destinées à *« convaincre sans contraindre »*. Et même l'obligation faite aux communes de payer : *« Dès lors que le président faisait référence au maintien du contrat d'association*, explique-t-il, *on s'inscrivait dans une logique de traitement égalitaire par les pouvoirs publics des deux réseaux d'enseignement. »*

La reconquête de l'opinion

Ces deux conceptions sous-tendent deux stratégies parlementaires différentes. Soit les députés socialistes présentent des amendements qui améliorent la rédaction du texte en respectant son architecture, par ailleurs très cohérente. Soit ils visent à bâtir un tout autre texte.

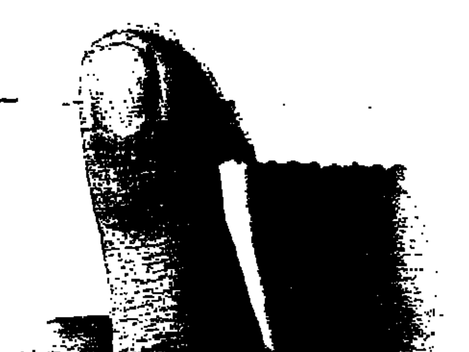


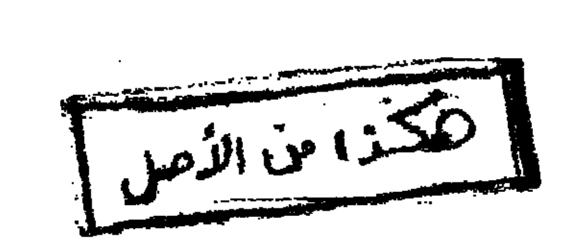
Dessin de PLANTU.

L'étape est, pour les députés socialistes, déterminante. D'autant qu'ils ont à l'esprit d'autres échéances. Ce débat, qui vient tard dans la législature, a, en effet, ouvert des plaies qui risquent de n'être pas refermées d'ici aux prochaines élections législatives. En outre, les décrets d'application ne seraient pas prêts, au plus tôt, avant l'automne, ce qui ne laissera pas à l'opinion, explique un député socialiste, le temps de *« vérifier sur le terrain que la loi est positive »*.

C'est en ce sens que les manifestations du 25 avril ne sont pas pour leurs organisateurs, comme pour le principal parti de la majorité, un aboutissement mais le début d'une marche vers la *« reconquête de l'opinion »* sur le terrain des libertés, que la gauche a délaissé, permettant ainsi à ses adversaires politiques d'en devenir les champions.

CATHERINE ARDITTI.





Le Monde

LIVRES

BILLET

Malgré tout, ils écrivent...

COMMENT devient-on écrivain ? Sous l'acide du tourment, est-on tenté de répondre, lecture faite de l'anthologie que la Société des gens de lettres consacre à l'« écrivain pour mémoire ». Le vide de la page blanche, les subtilités de la langue, le choix apparemment trop simple de l'outil - du feutre à la machine électronique : tout aiguise son angoisse. Le moindre papier qui traînaille sur la table comme une cocotte l'attire hors de son histoire, un imperceptible souffle de vent le déroute. S'il s'interroge sur les rapports de la société avec l'écriture et l'écrivain, il aggrave sa désolation. Celui qui crée dans l'allégresse n'ose le dire. Seul, un Queneau avoua un *« Jécripa pour anmiélé lmond »*. Car ils écrivent, malgré tout, ces obsédés, et c'est tant mieux pour nous.

Encore s'agit-il d'écrivains reconnus, c'est-à-dire publiés. Mais les autres, ceux que l'édition n'a pas certifiés en tant que tels, à qui le facteur retourne le manuscrit expédié telle une bouteille à la mer ? Michel Friedman et Pierre Rouchaléou, dans *le Guide de l'écrivain* qu'ils viennent, eux, de publier, évaluent à plus d'un million le nombre de créateurs littéraires potentiels en France. Quarante mille achèvent chaque année un manuscrit. Quant aux éditeurs, ils ne publient que neuf mille nouveautés « françaises » dont ils en ont incité huit mille environ. Bref, sur mille manuscrits d'inconnus, un seul serait publié. Les éditeurs préfèrent, de toute évidence, les auteurs déjà célèbres, à divers titres, dont la plupart des médias parleront, indépendamment de la valeur intrinsèque de leur œuvre. L'inconnu sans appuis est donc exposé à un rapport de forces qui lui est extrêmement défavorable.

Michel Friedman, auteur d'une trentaine d'ouvrages, et Pierre Rouchaléou, collaborateur de maisons d'édition, ne font pas l'impasse sur les obstacles que doivent franchir les candidats à l'état d'écrivain. Du moins invitent-ils ces derniers à se doter de tous les atouts possibles en leur dévoilant les arcanes de l'édition.

En a-t-on vu de ces manuscrits mal ficelés, fâchés avec l'orthographe ou écrits en pattes de mouche sur lesquels butte la lecture d'édition. M. Friedman et P. Rouchaléou donnent aussi des conseils aux novices sur les organisations d'écrivains, sur la recherche d'un éditeur — les « grands » ne disposent pas nécessairement de la collection ou de la spécialisation adéquates, — sur la rédaction d'un contrat, sur le compte d'auteur et ses pièges, sur les aides à la création, etc.

Si, grâce à la clairvoyance d'un éditeur (ou par chance exceptionnelle, ce qui revient au même), l'auteur inconnu est publié et que son œuvre figure dans le peloton des cinquante à soixante premiers romans de la saison littéraire, ses déceptions ne sont pas finies pour autant. L'impression du livre pourra le consterner et *le Guide de l'écrivain*, composé en Italie, par souci d'économie sans doute, bourré de coquilles et brouillé avec les accents, est malheureusement exemplaire. Puis l'ouvrage devra franchir l'obstacle des services commerciaux de l'éditeur qui ont d'autres chats à fouetter, puis celui de la critique littéraire, dont la place est chichement mesurée. Il devra vaincre aussi la réticence des libraires, trop nombreux à ne s'intéresser qu'aux valeurs « sûres » et, parfois, le manque de curiosité du public. Ne parlons pas de la rémunération de l'auteur : elle est dérisoire en regard du travail accompli. Notre illustre inconnu ne risque guère d'intégrer le rang des deux cents à trois cents personnes qui vivent de leur plume dans ce pays.

Et, malgré tout, ils écrivent...

BERNARD ALLIOT.

★ L'ECRIVAIN POUR MEMOIRE, revue des lettres et de l'audiovisuel publiée par la Société des gens de lettres (38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014 Paris).

★ LE GUIDE DE L'ECRIVAIN, « Guide pratique à l'usage des auteurs qui veulent publier leurs livres », de Michel Friedman et Pierre Rouchaléou. Avant-propos de Pierre Dumayet. (Editions Rochevignes, 186 p., 69 F.)

Les incroyables jumeaux de Bruce Chatwin

« IL y avait quarante-deux ans que Lewis et Benjamin dormaient côte à côte dans le lit de leurs parents à la ferme nommée « La Vision ». Le lit à colonnes en chêne était venu de la maison de leur mère après son mariage en 1899... »

D'entrée, nous nous enfouissons dans cette chambre *« toujours sombre »*, qui sent la lavande et la naphtaline, à la frontière de l'Angleterre et du Pays de Galles, auprès de ces deux frères qui sont de vrais jumeaux de quatre-vingts ans, dans cette maison aux murs crépis et au toit de tuiles plates, dont l'intérieur défraîchi n'a pas été remis à neuf depuis soixante-dix ans. Par crainte de faire disparaître le souvenir, par négligence, par piété.

Bruce Chatwin, dont ce livre est le premier vrai roman (1), a l'art de raconter une histoire, une multiplicité d'histoires et, à la suite de ses héros — Lewis le grand filiforme et Benjamin le petit, — cet écrivain recrée près d'un siècle de vie paysanne dans le Radnorshire gallois, depuis le mariage des parents à l'auberge du village par un étouffant après-midi d'août 1899, jusqu'au moment où la ferme va disparaître.

« M. Chatwin sait faire revivre le passé comme s'il s'agissait de ses propres souvenirs », a écrit très justement John Updike, enthousiasmé par cette étincelante recherche du temps perdu. De fait, le film que Bruce Chatwin déroule en flash-back se présente comme un remarquable exercice de bravoure plein de tendresse et de nostalgie, de poésie aussi ; l'auteur a à tel point le goût du détail juste que le lecteur doit faire appel à ses cinq sens pour goûter la subtilité des couleurs, des odeurs, des matières, des sensations, ou pour imaginer la gravure de Holman Hunt *la Lumière sur le monde* dans son cadre de bois noirci près du lit. On sent la précision de l'expert d'art que Chatwin n'a pas voulu être (n'était-il pas, à dix-huit ans, entré chez Sotheby, pour devenir, très vite, directeur du secteur « Impressionnistes » ?).

Bruce Chatwin le voyageur a fait halte, pour une fois, dans les îles britanniques, au Pays de Galles, et s'y est enraciné, le temps d'écrire ce livre et de se familiariser avec ses personnages. Deux jumeaux qui, toute une vie, ne se quitteront pas, qui ne se marieront pas : ils ont les mêmes souvenirs, les mêmes peines, et, quand l'un a eu les mains gelées, l'autre frissonnait même à des kilomètres de distance ; quand Benjamin se trouvait dans une prison militaire, Lewis, resté à la ferme, *« savait à la douleur qu'il ressentait au coccyx, quand les sous-officiers faisaient marcher Benjamin comme une grenouille autour de la cour... Un matin, le nez de Lewis se mit à saigner et saigna jusqu'au crépuscule. C'était le jour où Benjamin fut jeté sur un ring et où on lui martela la figure... »*

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 16.)

(1) Bruce Chatwin a publié chez Grasset *En Patagonie* (1979) et *le Vice-roi de Ouidah* (1982).



Dessin de CAGNAT.

Eugène Fromentin, l'éternel jeune homme

« Madeleine est perdue, et je l'aime ! »

Les œuvres d'Eugène Fromentin sont rééditées dans « la Pléiade ». Geneviève Brisac a fait le portrait de cet éternel jeune homme, et Roland Jaccard a relu *Dominique*.

DE certains romans, écrit Julien Gracq dans *En lisant, en écrivant*, *« toute la carcasse consumée, il ne subsisterait qu'une espèce de phosphorescence incorporelle : de* Dominique, *rien qu'une certaine tonalité frileuse et automnale »*.

Frileux, l'unique roman d'Eugène Fromentin l'est par son atmosphère floue, impalpable et insaisissable, teintée d'une fadeur verlainienne. Les êtres eux-mêmes ne sont que des silhouettes indécises, comme cette jeune femme, l'épouse de Dominique, dont on distingue seulement *« la robe d'étoffe légère et l'écharpe rouge »*. Les personnages de Fromentin ne sont jamais ceux de Balzac : ils appartiennent à ce *no man's land* de la mémoire sur lequel une *« brume élégiaque »* est toujours prête à se répandre en pluie.

Eugène Fromentin disait de son roman que c'était un *« joli livre »* ; une musique douce et mélancolique tout intérieure, pianotée sur le ton de la confidence, du chuchotement.

On n'est pas sérieux, quand on a dix-sept ans...

Durant de longues années, le jeune Fromentin passait l'été et l'automne dans une maison que possédait sa famille à Saint-Maurice, près de La Rochelle. C'est là que naquit sa passion pour Léocadie Chessé, exquise créole un peu frivole.

Leurs amours remontent à 1837. Fromentin avait alors dix-sept ans, l'âge de Dominique au moment du mariage de Madeleine, transfiguration romanesque de Léocadie. Eugène partit pour Paris en 1841 ; ce fut le début d'une longue séparation. Lorsqu'il retrouva sa bien-aimée en 1844, elle était à l'agonie.

Ainsi prit forme le projet de ce récit : *« Amie, ma divine et sainte amie, je veux et vais écrire notre histoire commune. Depuis le premier jour jusqu'au dernier. »* Fromentin allait accomplir ce projet quinze ans plus tard.

Du fait de son caractère autobiographique, *Dominique* n'est pas sans rappeler le sublime roman de Benjamin Constant : *Adolphe*. L'auteur se présente à chaque fois comme un témoin extérieur à l'histoire : il prête à un double le récit de ses aventures. *Dominique* comme *Adolphe*, mis à part les préambules et les épilogues, sont vus uniquement du point de vue du personnage masculin. Madeleine n'apparaît jamais que sous le regard de Dominique ; elle n'existe réellement que lorsqu'il reconnaît soudain en elle l'objet d'une passion trop longtemps couvée.

On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans... Dominique a vécu également sa crise de sensibilité à cet âge fatidique. Son esprit surexcité le poussait, au printemps, à vagabonder sur les grandes routes, puis dans la ville d'Ormesson, où il poursuivait ses études. L'adolescent ne connaissait pas la cause de ses égarements, de ses promenades fiévreuses, jusqu'à ce qu'il rencontrât Madeleine, la cousine de son ami Olivier. Ce fut la révélation : *« Une lueur bizarre éclaire tout à coup ce verbe enfantin (aimer), le premier que nous ayons tous conjugué soit en français, soit en latin, dans les grammaires. »*

Ce fut comme une illumination qui déchira le ciel plombé de l'adolescence : la blessure ouverte, nul ne peut entreprendre de la soigner sans risquer d'envenimer la plaie. Tel sera pourtant le pari absurde de Madeleine. Mariée au comte Alfred de Nièvres, elle voudra guérir Dominique de son mal. Seuls les êtres qui aiment éperdument, sans se l'avouer, croient pouvoir soigner la passion par la raison, s'imaginant par là même, éteindre le feu qui les consume.

« Madeleine est perdue, et je l'aime ! », s'écrie Dominique lorsqu'il apprend qu'elle compte épouser Alfred de Nièvres. Jusqu'alors il vivait dans l'aveuglement. Le psychanalyste le plus obtus ne pourrait pas s'empêcher de faire observer que le héros, orphelin de surcroît, ne reconnaît consciemment son amour pour Madeleine qu'à l'instant où un autre homme, de près de vingt ans son aîné, vient jouer un rôle dans la vie de cette jeune fille. Pour que la passion de Dominique s'objectivât, une condition était nécessaire et suffisante : une situation triangulaire. Œdipe, œdipe, quand tu nous tiens ! Mais laissons là la psychanalyse...

« Ton lot est de regretter toujours, de ne désirer jamais »

Dominique ne désire que ce qui lui échappe : *« Madeleine est perdue, et je l'aime ! »*, cette phrase qui reviendra sous des formes différentes tout au long du roman, est comme le leitmotiv de cette symphonie de la perte. *« Ton lot est de regretter toujours, de ne désirer jamais »* : en deux mots, son ami, le lucide et cynique Olivier, résume tout le personnage de Dominique, dont l'indécision est caractéristique des amoureux du passé.

Dominique est le roman de la fuite perpétuelle : le souvenir représente le refuge idéal pour qui cherche toujours à oublier l'aujourd'hui, afin de s'ensevelir dans le jadis. Olivier d'Orsel, qui, lui aussi, fuit une femme éperdument éprise, sa cousine Julie, est le seul à deviner en Dominique ce déserteur de la vie, le seul également à prévoir le dénouement final : *« Madeleine, un jour, tombera dans tes bras en te demandant grâce (...) ; tu l'épargneras, j'en suis sûr, et tu t'en iras, la mort dans l'âme, pleurer sa perte pendant des années. »* La peur de Dominique est l'angoisse devant l'acte accompli. Il recule indéfiniment devant une fin possible ; le temps pour lui est en suspension entre le présent et le passé : sa vie n'est que *« l'ébauche d'une vie inachevée »*.

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 17.)

le feuilleton

« LA TYRANNIE DE L'IMPRIMÉ », de Marthe Robert
« ABÉCÉDAIRE », d'Hervé Bazin

Bonheurs des traverses

CHAQUE génération a ses maîtres à lire, bibliothèques vivantes qui circulent dans les œuvres de tous les siècles et les horizons, qui les approfondissent l'une par l'autre, happent une bouffée âcre d'air du temps, replongent loin de l'éphémère, s'étonnent, grommellent, s'extasient, bifurquent, bref : initient au bonheur suprême des livres, impossible avec les images et leur déroulement forcé, forcené, bonheur du vagabondage hors des sentiers battus, de la diagonale, de la traverse... Il y a eu, de cette race, Du Bos, Fernandez, Béguin, Bachelard, Bataille, Barthes, Blanchot, Gracq... Aujourd'hui, il y a Bernard Frank ; il y a Marthe Robert, dont voici le troisième *« livre de lectures »*, titré, par douce antiphrase, *La Tyrannie de l'imprimé*.

D'abord, deux taquineries : sur Flaubert, Kafka, Freud, et les grands Allemands, ses chéris, Marthe Robert atteint au degré d'érudition et d'amour où la compétence est en danger de tout ramener à son tendre connu, de s'auto-citer, de se faire vétilleuse, possessive, exclusive, chatte dans son panier. Autre risque : un excès de sévérité pour l'éclectisme inévitable des journalistes, pour leur plus grande perméabilité aux sottises du moment, ou leurs contradictions « pluralistes » à l'intérieur d'un même journal ; sévérité doublée d'ingratitude, car nous lui fournissons ses sources, souvent, et ses repoussoirs.

Ces noises cherchées, place aux exclamations : que d'intuitions, que de rapprochements féconds, de résistances salubres au prêt-à-penser ! Quel relai à notre tâche de défrichage, quelle école d'intelligence, d'appropriation de soi !

LA leçon de liberté est donnée par la construction du livre en notes à bâtons rompus, en coq-à-l'âne au gré des lectures. Car on ne sait jamais ce que vous réserve la littérature bien comprise, c'est-à-dire celle qui, contrairement à la mode narcissique et élitiste du jour, transforme le miroir en fenêtre ouverte sur

par Bertrand Poirot-Delpech

le monde. Elle permet aussi bien de partager une sensation, de rectifier une erreur mince, que de *« secouer le sommeil du monde »* (Hebbel), rendre *« fluides des pensées congelées »* (Hegel), *« briser à la hache la glace en soi »* (Kafka).

Parmi les sensations d'écrivains qui ont réveillé celles de Marthe Robert, et les nôtres, citons : la ressemblance des serpillières qui canalisent l'eau des caniveaux avec des charognes de chiens (Calaferte) ; l'inintelligibilité de certaines petites annonces (Boileau-Narcejac).

Lire revient, tôt ou tard, à s'interroger sur l'apparition des mots. Quand a-t-on eu besoin de « culture » ? Qui a inventé « Etat-providence » ? On découvre généralement que la nouveauté en question n'était pas indispensable. Marthe Robert est sans pitié pour les modernistes mous qui parlent de « positionner », de « faisabilité ». Elle les considère comme des délinquants. Soit, mais le beau moyen de les empêcher de nuire ? Je lui suggère une façon efficace de réduire au silence, — supposé, évidemment, qu'on les ait en face de soi et qu'ils ne sévissent pas à l'abri d'un lointain studio, — les imbéciles snobs qui disent « quelque part » à tout bout de champ : les couper aussitôt, et demander « où ça ? », à la vitesse à laquelle dégainent les cow-boys...

LA défiance de Marthe Robert envers les néologismes bidon ne la fait pas tomber dans le culte des dialectes. A l'inverse de tant de régionalistes démagogues, elle observe avec courage que ces dialectes sont moins universels que porteurs d'infantilisme, d'étroitesse d'esprit. Au reste, il n'est pas dit que le goût des mots garantisse une parfaite sagesse. Quand Borges définit le Juste comme quelqu'un qui découvre une étymologie ou qui caresse une bête endormie, cela sonne bien, mais cela ne tient pas compte de ce qu'un Hitler, certains soirs, a très bien pu faire l'un et l'autre.

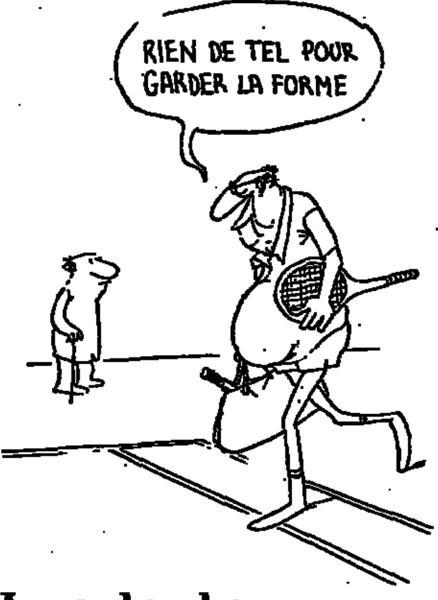
(Lire la suite page 16.)



la vie littéraire

Piem fait son court

Le dessinateur Piem est un passionné de tennis et un fervent des courts. *« Tout le monde est, a été ou sera joueur de tennis. Tout le monde est, a été ou sera regardeur de joueurs de tennis »*, écrit-il avec élan. *« C'est pourquoi*, poursuit-il, *il m'a semblé nécessaire de mettre, sans plus attendre, à la disposition des personnes concernées ce petit manuel des mordus du tennis. »* En plus de 150 dessins, Piem illustre avec une aimable moquerie tous les fantasmes des joueurs, arbitres et fidèles unis dans le même office de plein air. Ses *Mordus du tennis* (le Cherche-Midi éditeurs, 192 p., 60 F) contribuent à la popularisation d'un sport dont on ne soulignera jamais assez l'un des incomparables bienfaits : le développement musculaire du cou des spectateurs entraînés par le va-et-vient de la petite balle.



La psychanalyse vue de Tbilissi

En 1979, on s'en souvient peut-être, se tenait à Tbilissi, en Géorgie, un colloque mouvementé sur l'inconscient réunissant, entre autres, des chercheurs soviétiques et des psychanalystes français. Bien que fort controversé, ce symposium était en quelque sorte la consécration des efforts menés depuis vingt ans par le docteur Léon Chertok, spécialiste de l'hypnose, pour nouer un dialogue entre l'Est et l'Ouest sur l'importance des découvertes freudiennes.

En 1983, la *Revue de médecine psychosomatique* (tome 25) publiait diverses contributions à ce colloque. Compte tenu de leur intérêt, les éditions Privat, à Toulouse, viennent de réunir en un volume intitulé : *Dialogue franco-soviétique sur la psychanalyse* (97 p., 60 F) les interventions de F. V. Bassine, F. Roustang, L. Chertok, R.A. Zatchepitski, B. Muldworf, B. Doray, N. S. Avtonomova et Gérard Mendel. L'ouvrage s'achève sur un texte passionnant de Louis Althusser : *la Découverte du docteur Freud*, qui n'avait pas été présentée à Tbilissi.

Althusser explique notamment que Freud était un vrai chercheur scientifique : *« Il tenait compte de toutes les conditions d'existence de l'objet de sa recherche. C'est pourquoi, contrairement à Lacan qui en parle très peu, trop peu, contrairement à Reich qui ne parle que de cela, Freud tenait le plus grand compte de l'existence de la famille, de la morale, de la religion, etc., bref de ce que j'appelle dans mon langage des effets sur le petit enfant, donc sur les désirs sexuels inconscients du petit enfant et sur leur refoulement inconscient, de l'existence des appareils idéologiques de l'Etat ».*

R. J.

Le déferlement du « vécu »

Les récits de vie se multiplient. Entretenu par l'édition et les médias, le phénomène a pris depuis dix ans des allures d'inondation. Un colloque interdisciplinaire organisé, en janvier 1982, par le Centre de sémiotique textuelle de l'université de Paris-X – Nanterre avait tenté de circonscrire ce déferlement du « vécu » en objet de recherche (voir *le Monde* du 14 février 1982). Les actes de ce colloque sont à présent disponibles dans deux numéros (191 et 192, 1983-3 et 1984-4) de la *Revue des sciences humaines* publiée par l'université de Lille-III (diffusion Belles Lettres, 95, boulevard Raspail, 75006 Paris).

Introduit par Claude Abastado, l'ensemble des communications est réparti en trois rubriques : « Théoriques », « Expériences », « Ecritures ». On y voit se dérouler un panorama très complet des différents modes de questionnement auxquels l'historien, le psychanalyste, le sociologue, le linguiste, l'analyste littéraire, peuvent soumettre la mise en forme d'une vie.

Parmi ces études, toutes intéressantes, on retiendra ici plus particulièrement, parce qu'elles se situent aux deux extrémités de la production littéraire, celle de Philippe Lejeune sur *l'Autobiographie à compte d'auteur* et celle de Geneviève Idt sur *la Cérémonie des adieux* de Simone de Beauvoir : rite funéraire et défi littéraire.

M.C.

Délirer avec Sandor Ferenczi

En 1933, une année avant son ami Georg Groddeck, mourait à Budapest « l'enfant terrible de la psychanalyse », Sandor Ferenczi. Depuis une dizaine d'années déjà, Freud avait pris ses distances à son endroit. Dans la notice nécrologique qu'il lui consacra, il écrivit : *« L'aspiration à guérir et à aider était devenue sa préoccupation prévalente. Vraisemblablement, les buts qu'il se fixa ne sont pas accessibles à nos moyens thérapeutiques actuels. De ses sources affectives non taries coulait la certitude que l'on pouvait bien davantage auprès des patients en leur donnant suffisamment de cet amour dont, enfants, ils eurent la nostalgie. »* Cette technique active et gratifiante, qui allait pour le psychanalyste jusqu'à se laisser embrasser ou caresser par ses patients, suscita maintes réserves et valut à Ferenczi d'être durablement déconsidéré au sein de la communauté analytique.

En France, ses *Œuvres complètes* sont publiées par les éditions Payot, et son chef-d'œuvre *Thalassa, psychanalyse des origines de la vie sexuelle* n'a pas cessé de fasciner des générations de lecteurs. Sa correspondance avec Freud ainsi que son journal restent inaccessibles. Pour commémorer le cinquantième anniversaire de sa mort, la *Revue française de psychanalyse* lui consacre un numéro spécial (tome XLVII, septembre-octobre 1983, PUF), un peu guindé et pusillanime, où l'on trouvera des contributions de Raymond Cahn, Jean-Luc Donnet, Jacques Caïn, Jacqueline Miller, Ilse Barande et Claude Girard.

R. J.

vient de paraître

Romans

JACQUES ALMIRA : *Terrass hôtel*. – Lina, dont le fils vient de se tuer dans un accident de voiture, et son amant, qui éprouva aussi un amour-passion pour le jeune homme, échouent ensemble dans un palace sous les tropiques, au pied d'un volcan. Par l'auteur du *Voyage à Naucratis*, prix Médicis 1975. (Gallimard, 200 p., 69 F.)

PIERRE BOST : *Un dimanche à la campagne (Monsieur Ladmiral va bientôt mourir)*. – A l'occasion de la sortie du film de Bertrand Tavernier *Un dimanche à la campagne*, adapté de *Monsieur Ladmiral va bientôt mourir*, reparaît le roman de Pierre Bost, publié pour la première fois en 1945. C'est le récit intimiste d'un dimanche d'été à la campagne au cours duquel le vieux peintre Urbain Ladmiral, dont les forces déclinent, reçoit ses enfants dans la maison familiale. (Gallimard, 104 p.)

Récits

JACQUES PERRET : *Le Jardin des Plantes*. – Une évocation, par l'auteur du *Caporal épinglé*, des grandes heures d'un des plus célèbres jardins publics de Paris. (Julliard, 260 p., 80 F.)

Mémoires

RENÉ HARDY : *Derniers mots*. – L'homme que Klaus Barbie a accusé, à propos de l'« affaire de Caluire », où fut arrêté Jean Moulin notamment, d'avoir trahi la Résistance. René Hardy, acquitté par deux fois à ce propos, donne le récit de sa vie, publie les documents qu'il détient et lègue ses derniers mots. (Fayard, 572 p., 95 F.)

Biographie

J.-C. THOMAS : *John Coltrane, Chasin' the Trane*. – Premier livre traduit en français sur le saxophoniste qui révolutionna le jazz des années 60, cette biographie se présente comme une enquête rassemblant des témoignages de familiers et de musiciens. La traduction est de Jean-Louis Houdebine. (Denoël, 302 p., 82 F.)

Entretiens

ANTOINE PINAY : *Un Français comme les autres*. – Celui qui fut président du conseil et membre de plusieurs cabinets ministériels sous la IV[e], puis sous la V[e] République, livre des souvenirs, des impressions, des jugements, au cours d'entretiens avec Antoine Veil. (Belfond - Jean Cyrille Godefroy, 188 p., 79 F.)

Essais

CLAUDE LÉVI-STRAUSS : *Paroles données*. – L'auteur des *Tristes Tropiques*, de *la Pensée sauvage* et des *Mythologies* livre des notes et des comptes rendus étalés sur trente-deux ans d'enseignement. Il s'agit en quelque sorte du matériau brut qui précède les livres : démarches, tâtonnements et progrès d'une réflexion saisie sur le vif. (Plon, 278 p., 70 F.)

JEAN VIARD. *Penser les vacances*. – Sociologue au CNRS, Jean Viard, qui vit en Provence, étudie comment cette institution de masse que sont les vacances et les congés payés a transformé les paysages, les relations sociales, les modes de vie et les mentalités. (Actes Sud, 204 p., 65 F.)

Document

UNICEF : *La Situation des enfants dans le monde 1984*. – Comment sauver les quarante mille enfants qui meurent chaque jour dans le monde et empêcher qu'un nombre équivalent ne deviennent mentalement ou physiquement handicapés ? Le rapport de l'UNICEF pour 1984 indique les techniques qui permettent de relever ce défi. (Aubier-UNICEF, 252 p., 75 F.)

Philosophie

JACQUES DERRIDA : *Otobiographies*. – Texte complet d'une conférence sur « L'enseignement de Nietzsche et la politique du nom propre », prononcée en 1976 et qui était restée inédite en français. Le sujet à traiter était la Déclaration de l'indépendance. Qui l'a signée ? demande Derrida. (Galilée, 118 p., 49 F).

Psychanalyse

SIGMUND FREUD : *Résultats, idées, problèmes*. – Ce volume contient un certain nombre de textes encore inédits de Freud en français, notamment sur le traitement psychique, Charcot, la sexualité dans l'étiologie des névroses, le mécanisme de l'oubli et la psychologie du lycéen. (PUF, 272 p., 115 F.)

Politique

COLETTE YSMAL : *Demain la droite*. – Chercheur à Sciences-Po, l'auteur se livre à une radiographie de la droite d'après 1981, qui a beaucoup recruté et se prépare à revenir au pouvoir demain, partagée entre la « légalité » et l'« impatience ». (Grasset, 252 p., 65 F.)

en poche

Le chemin hassidique de Martin Buber

« *EVITE la mélancolie* », proclame Rabbi Yaakob Yitzhak, le « Voyant de Lublin », car elle est *« plus redoutable que le péché »*. C'est dans cette lumière hassidique que baigne l'œuvre de Martin Buber (né à Vienne en 1878, mort à Jérusalem en 1965). Il a su, par sa plume allègre, vivifier l'inépuisable leçon de la pensée juive.

Voyages, consultations, enseignements, rivalités, prières, rêves et récits tissent avec humour les fils entremêlés de *Gog et Magog, chronique de l'époque napoléonienne* (parue en 1949, 1958 pour la traduction française). Contre ces figures et lieux emblématiques des ennemis du peuple de Dieu se dressent, dans la dimension quotidienne de leur éthique, les maîtres et les disciples du mouvement mystique fondé en Pologne au dix-huitième siècle par Rabbi Israël ben Eliézer, le « Baal Shem-tov ». Ces Hassidim, « hommes-liges de Dieu », incarnent les vertus existentielles d'une interrogation passionnée sur le sens de notre destin : *« Le chemin se perd. (...) Où sommes-nous égarés ? »*, demande un élève de Tsaddik, le Juste, qui répond en citant Abraham : *« Cherche un maître (...) qui t'apprenne à marcher. »*

Ce que Martin Buber rend sensible à travers ces événements qui se déroulent de 1793 à 1815 environ, sur fond de guerres européennes et d'attente messianique, c'est la permanente actualité du cheminement juif, confronté plus que jamais, en ce vingtième siècle, à la pression de l'histoire, dont les hommes sont les agents et les victimes : *« Il faut que je parvienne là où l'on apprend à empêcher le mal de se servir du bien pour écraser le bien. »* En 1936, dans *Questions à l'individu*, le philosophe affirmait que *« Dieu et l'homme ne sont pas des rivaux »*. Dans *Gog et Magog*, il dégage à l'intention de l'individu universel une morale de liberté et de responsabilité dont nous n'avons pas fini de faire nôtres les résonances : *« Or, à l'heure où il est de service, chacun d'eux doit être là en la personne de celui qu'il est, c'est-à-dire de celui qui accomplit un service qu'aucun autre ne peut accomplir à sa place. »*

Qui ne continuerait d'écrire le livre ouvert par Martin Buber ?

SERGE KOSTER.

★ GOG ET MAGOG, CHRONIQUE DE L'ÉPOQUE NAPOLÉONIENNE, de Martin Buber, traduit de l'allemand par Jean Loewenson-Lavi. Gallimard, collection « Idées », 375 p., 33 F.

★ Les Editions du Rocher publient un autre ouvrage de Martin Buber : BAAL-SHEM (qui veut dire *Maître du Nom*). C'est un recueil de vingt récits qui nous restituent l'aventure spirituelle des Hassidim. Traduit de l'allemand par Hans Hildenbrand. 194 p., 88 F.

en bref

● UNE JOURNÉE GEORGE ORWELL, organisée par le British Council, aura lieu le jeudi 3 mai au Centre Pompidou. Elle se composera de la projection du dessin animé de long métrage de John Halas et John Bachelor d'après *Animal Farm* (à 16 heures, petite salle) et d'une « table ronde » avec la participation de Tosco Fyvel, qui fut l'ami d'Orwell (à 21 heures). Une exposition préparée par Bernard Crick, l'auteur de la biographie *George Orwell* (Balland), qui durera jusqu'au 15 mai, sera inaugurée à cette occasion.

● AU COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE, à partir du lundi 7 mai à 18 heures, aura lieu un séminaire de Jean-Pierre Faye sur « Philosophie et narration : le récit heideggerien sur le III[e] Reich et la Révolution française ». *« La narration, point aveugle de la philosophie occidentale ? »*, demande Jean-Pierre Faye dans le résumé de la problématique de son séminaire; *« Pour la première fois en France, le ralliement de Heidegger au nazisme, en 1933, sera analysé comme un problème philosophique, dangereux et fondamental : que « raconte »-t-il en parlant de sa « vérité interne » en 1935 ? La philosophie de cette narration est-elle possible ? »* (Collège international de philosophie, 1, rue Descartes, 75005 Paris, ancienne Ecole polytechnique, amphithéâtre A.)

● LA QUINZAINE LITTÉRAIRE organise à Toulouse, les 4, 5 et 6 mai, des journées d'étude sur « La querelle du luxe ». Ouverte durant la première moitié du dix-huitième siècle par Bernard Mandeville, relayée par Voltaire et Rousseau, la « querelle » autour du luxe pose encore un champ de questions multiples, économiques et symboliques qui seront débattues par des spécialistes des diverses disciplines concernées, notamment Pierre Chartier, Alain Cotta, Annick Jaulin, Jacques Rancière. (Université de Toulouse-Le Mirail).

● UN HISTORIAL DE TOURAINE. – Le château royal de Tours, en ruine, a été entièrement reconstruit, de 1972 à 1983, par des équipes de jeunes Compagnons du devoir. Une association s'est constituée, comprenant des hôteliers et des particuliers s'intéressant au tourisme dans la région, pour y créer, avec le Musée Grévin, un Historial de Touraine, qui vient d'être inauguré. Quinze siècles d'histoire y sont racontés par des personnages de cire : trente et une scènes, qui évoquent la vie ou le passage, en Touraine, de personnages célèbres comme saint Martin, Agnès Sorel, Louis XI, Urbain Grandier, Balzac, Gambetta, Léon Blum au congrès de Tours, Anatole France et Courteline. (Tous les jours, de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures.)

● L'ASSOCIATION GUY LEVIS MANO remettra pour la troisième fois ses bourses à l'automne prochain. Il sera attribué huit bourses dotées de 20 000 francs, destinées à faire connaître des jeunes poètes, des traducteurs d'œuvres poétiques espagnoles, des typographes et des illustrateurs. (Renseignements auprès de l'association, 6, rue Huyghens, 75014 Paris. Tél. : 322-45-49.)

au fil des lectures

Roman policier

Un crime au village

Lauréat du prix du quai des Orfèvres (1977), Pierre Magnan tient admirablement en main la technique du roman policier. Le suspense, ici, commence aux premières pages et, de rebondissement en rebondissement, nous laisse tout éberlués.

En 1896, dans une ferme isolée du côté de la Durance, un crime horrible a épouvanté les populations : le père, la mère, l'aïeul et deux jeunes enfants ont été retrouvés avec la gorge tranchée. Seul survivant : un nouveau-né. Qui a fait le coup ? On croira avoir trouvé les coupables, trois Yougoslaves employés à construire une voie ferrée proche. On les guillotine. Le village retombe dans le silence.

1918. Séraphin Monge, rescapé des horreurs de la guerre, revient sur sa terre, dans sa maison et, par hasard, apprend pourquoi il n'a pas eu de famille. Le voilà perdu. Désormais à l'écoute des cancans venus d'ici et là, recherchant des témoignages qui se recoupent ou s'infirment, il braque son désir de vengeance sur trois hommes, et sur la maison du crime, aussi, qu'il faut effacer du terrain pour faire, en soi, place nette. Tuile à tuile, pierre à pierre, seul, Séraphin Monge va niveler l'endroit. Peu lui importe que tournent, autour de lui, trois superbes filles ; peu lui chaut l'amitié d'un camarade de jadis, revenu gueule cassée des quatre ans de guerre. Il faut savoir ; il faut punir ; il faut ainsi tenter d'évacuer la vision qui hante l'esprit : la mère sans visage, qui semble révéler un secret et disparaît avant d'avoir parlé.

Révéler le dénouement serait gâcher complètement un livre construit précisément comme une montée vers cette fin tragique et dérisoire, où l'on voit que la haine est mauvaise conseillère et la vie infiniment plus tortueuse qu'il n'y paraît. Ce qu'il faut dire, en revanche, c'est la vigueur d'un style où foisonnent, sans dérouter, des mots de la région pleins de sève et de saveur.

G. GUITARD-AUVISTE.

★ LA MAISON ASSASSINÉE, de Pierre Magnan, Denoël, 384 p., 74 F.

Récits

Un monologue à la Zoue

« malgré TOUTE notre bonne
[volonté

Nos propos
glissaient Imperceptiblement
des chaussettes
vers les TERRIBLES
Tu Tu Toi
Tu Tu Toujours
Toi Toi Jamais... »

Amélie Plume raconte à petites phrases aiguës, sans jamais reprendre son souffle. Les majuscules, elle les utilise narquoisement comme des accents, des grimaces, qui ponctuent un monologue à la Zoue. *Oui Emile pour la vie* se lit d'un trait, avec des éclats de rire. C'est tout à fait étonnant, et contraire aux deux exercices apparemment pratiqués : le récit conjugal, les vers libres. On s'amuse, on est surpris. Pourtant, rien d'inattendu ici : Amélie et Emile qui s'aiment, se disputent, se réconcilient. ont un jour un bébé, puis deux, et s'enferrent dans le très banal destin d'une petite famille de plus, un bonhomme qui s'abstrait, une bonne femme qui s'éteint...

Amélie, éprise d'absolu et de clowneries, a un grand-père maternel qui pouvait bouder sans discontinuer pendant trois semaines. Il paraît qu'elle tient trois jours. Ça doit lui servir à transformer en gags et pirouettes ses colères ravalées, ses rages rentrées. Cette petite histoire d'une vie trop pareille à des millions d'autres scintille d'humour, rayonne de santé.

G. B.

★ *OUI EMILE POUR LA VIE*, d'Amélie Plume. Editions Zoé. 187 pages.

Poésie

La violence de Pierre Morhange

De Pierre Morhange (1901-1972), qui créa avec Nizan la revue *Philosophies* et traversa le surréalisme, on doit relire *La vie est unique* (1) et *le Sentiment lui-même* (2). Conscient de sa *« sensibilité juive »*, comme Heine ou Max Jacob, cet écrivain laisse une œuvre qui a parfois la beauté déchirante des vieilles chansons. A sa mort, on retrouva *« tout un tonneau de poèmes »*. Franck Venaille, qui vient de publier certains de ces inédits, compare Morhange à Saba et à Cavafy.

Sa voix étrange revit donc à travers quelques textes brefs dont la musique, pleine de dissonances, ne flatte pas l'oreille. Les images — à peine des images — sont des morceaux de réalité tout simples : escalier de métro, bouquet de persil, papier mouillé... Un violence prête à éclater y tourne sur elle-même, obstinée, ironique, humaine.

Les mots filent comme des flèches. Ils sont rugueux. Ils sont vrais. Morhange n'aimait ni les trucs ni les subterfuges. Il cloue le bec à ceux qui, moins exigeants que lui, ont camouflé l'avenir : *« Je partage pour ceux qui n'ont plus / Qu'à crier au secours / Tristan Corbière fut un beau jouet / Ceux pour qui ce ne fut n'est-ce sûr / Jamais résolu / Vieille me demande / Le chemin de Saint-Cloud. »*

R. S.

★ LE DÉSESPOIR CLAMANT, de Pierre Morhange, Ed. Monsieur Bloom, 92, rue Blomet, 75015 Paris, 40 pages. Dans la même collection, signalons *la Procession des pénitents* de Lou Bernard. Poèmes traduits de l'américain par Frank Venaille, 56 pages.

(1) Gallimard, 1973.
(2) Pierre-Jean Oswald, 1966.

Histoire

«L'affaire du *Massilia*»

Juin 1940 : après la défaite de la France, alors que le maréchal Pétain s'apprête à signer l'armistice avec le Reich, plusieurs dizaines de parlementaires (parmi lesquels Edouard Daladier, Georges Mandel et Pierre Mendès France) s'embarquent à bord du paquebot *Massilia*, afin de se rendre en Afrique du Nord et d'y transférer la souveraineté française. A Casablanca, le piège se referme sur ces hommes qui entendent continuer le combat contre l'Allemagne : rapatriés en métropole ils sont immédiatement présentés comme des fuyards, voire des traîtres, par les autorités de Vichy.

Cet épisode fait aujourd'hui l'objet d'un ouvrage de Christiane Rimbaud. Le sujet en sort-il renouvelé ? On ne saurait l'affirmer. Les rares pièces d'archives peu connues, reproduites en annexe, ne bouleversent pas fondamentalement les perspectives. Ce livre a toutefois le mérite de rappeler les manœuvres peu glorieuses auxquelles se livrèrent certains membres du gouvernement de Vichy afin de renverser la IIIe République.

ÉRIC ROUSSEL.

★ L'AFFAIRE DU *MASSILIA*, été 1940, de Christiane Rimbaud. Le Seuil, 254 pages, 75 F.

Arts

Desnos et « la joie de voir »

Après *Nouvelles Hébrides* (1), où elle présentait les textes en prose de Desnos surréaliste (1922-1930), Marie-Claire Dumas a rassemblé ses *Ecrits sur les peintres* (1922-1944). Elle y a joint des dessins de Desnos — les *« portraits »* de Leiris, Baron ou Yvonne George — qui furent vite jetés sur du papier à lettres et des nappes de restaurant.

Les premiers hommages (à Ernst, Chirico, Picabia), et, surtout, les cinq versions d'une préface pour une exposition de Duchamp, tirent la peinture vers un *« pays »* où règne l'esprit. La *« nuit noire »*, des montagnes *« hantées par les cobras »*, etc. Tout un continent inconnu est balayé par l'œil visionnaire de ceux qui *« ont voulu redonner leur sens propre aux mots génie, poésie, morale, courage, liberté, amour »*.

Contre les *« ébénistes de la pensée »*, Desnos parle de conquêtes ou d'aventure. Peindre, c'est aimer de nouveau et semer du feu. *« La peinture de Miro est mirobolante »*. Avec ses mots, ses calembours et ses calembredaines, le poète n'explique rien : il soulève en riant un coin de la toile, pour y lancer des pleines poignées de semences et d'étincelles.

Picasso et Masson, mais aussi Per Krohg et Papazoff, Desnos, après sa rupture avec Breton, les recrute pour définir une *« joie de voir »*, dont chacun s'est approché.

R.S.

★ ÉCRITS SUR LES PEINTRES, de Robert Desnos, textes Flammarion, 262 p., 95 F.

(1) Gallimard, 1978.

Lettres étrangères

Sous l'œil d'un légendaire félin

Quelque part, très loin au cœur de l'Himalaya, il existe la *« montagne de Cristal »*, un pic perdu dans le temps et l'espace, d'accès difficile même pour un explorateur chevronné. Au départ de Katmandou, l'auteur fait équipe avec le zoologue George Schaller, désireux de s'enquérir, sur le terrain, des habitudes d'un animal peu connu, le bharal, ou mouton bleu de l'Himalaya.

Minutieusement préparée, l'expédition s'enfonce pour plusieurs semaines dans la chaîne montagneuse la plus haute du monde. C'est cette aventure que Matthiessen décrit sur un ton alerte, dans un récit ponctué d'observations peu banales sur la flore et la faune de ces régions reculées.

Pourtant, ce témoignage de première main sur les aléas d'une exploration en haute montagne, avec les petits accrocs qui peuvent virer au drame quand les conditions météorologiques se gâtent, prend une autre dimension sous la plume de l'auteur. Car Matthiessen est aussi à l'affût d'un animal presque mythique, le léopard des neiges — un félin qui hante les hautes altitudes et qui n'apprécie pas forcément d'être épié sur son territoire. Chemin faisant, les deux chercheurs auront également l'occasion de se pencher sur l'énigme de l'abominable homme des neiges, dont les indigènes ne parlent qu'à mots couverts.

L'expédition devient une démarche spirituelle d'une rare intensité quand le naturaliste accomplit un pèlerinage longtemps souhaité au monastère bouddhiste de Shey, où méditent un vieux moine et son disciple-serviteur. C'est pour l'auteur le moment de se remémorer la longue maladie de sa compagne, finalement emportée au-delà de la souffrance, avec une manière de sérénité, acquise par la fréquentation des idées bouddhistes.

A travers le livre, la communion profonde avec la nature ouvre des perspectives insoupçonnées, où rêves et hallucinations deviennent plus réels que la réalité, faisant tomber les masques habituels de l'existence citadine. Leçon d'être, ou plutôt de devenir, la recherche passionnée du léopard des neiges est aussi un apprentissage de la vie au-delà de ses limites ordinaires.

CLAUDE-B. LEVENSON.

★ Peter Matthiessen, LE LÉOPARD DES NEIGES, traduit de l'anglais par Suzanne Nétillard, Gallimard, 372 pages, 98 F.

● Ce livre vient de recevoir le prix Maurice-Edgar-Coindreau 1983, récompensant le meilleur livre américain en traduction française. Le prix Coindreau sera remis à Mme Nétillard le 29 mai, à Paris, à l'Hôtel de Massa.

Les énigmes de l'amour

Une lettre brûlante d'amour ouvre *Ce soir ou dans sept ans*, roman de Christoph Meckel. Découverte fortuitement par le narrateur, Gil, celle-ci, écrite par Dole — la femme qu'il aime — est adressée à un amant inconnu. Comprenant brutalement qu'il s'est *« laissé entraîner à croire à l'apparence d'un être »*, Gil décide de se taire. Mais, tandis que tout continue, semble-t-il, comme avant, le narrateur s'efforce d'observer Dole et se remémore les jours passés avec elle afin de comprendre ce qui reste du bonheur lorsqu'on a fait la part respective du rêve et de la réalité.

Ce soir ou dans sept ans est un livre à bien des égards énigmatique, à l'image des thèmes qu'il traite : l'amour et le bonheur.

Qui est Dole et quel est le secret de son inexplicable duplicité ? La question posée tout au long du récit restera sans réponse. Nous ne saurons jamais non plus, lorsqu'une nouvelle lettre aura informé Gil de la mort accidentelle de Dole, si celle-ci avait choisi de le quitter ou de rompre avec son amant.

En tout cas, il y a longtemps que l'on n'avait plus évoqué en Allemagne avec une telle intensité poétique ces petits riens impondérables : le murmure des feuilles d'acacia agitées par le vent ou la lumière déclinante d'une journée de l'été indien *« faite de lait et d'argent »*. Ajoutons que la traduction limpide de Michel-François Demet réussit — et ce n'est pas un mince compliment — à faire oublier qu'elle est une traduction.

J.-L. DE RAMBURES.

★ CE SOIR OU DANS SEPT ANS, de Christoph Meckel. Traduit de l'allemand par Michel-François Demet. Balland. 164 pages. 69 F.

● LE CENTRE CULTUREL INTERNATIONAL DE CERISY-LA-SALLE propose pendant l'été prochain les activités suivantes : du 9-6 au 16-6 : *Les théories de la complexité - autour d'Henri Atlan* (direction : F. Fogelman, M. Milgram) ; du 18-6 au 28-6 : *Bateson et le groupe de Palo-Alto* (direction : Y. Winkin) ; du 30-6 au 10-7 : *Hugo mêlé, Hugo dans la mêlée* (direction : J. Seebacher, A. Ubersfeld) ; du 12-7 au 22-7 : *Georges Perec* (direction : B. Magné) ; du 12-7 au 22-7 : *Louis Guilloux et les écrivains antifascistes* (direction : J.-L. Jacob ; du 24-7 au 3-8 : *Histoire et philosophie* (direction R. Quilliot) ; du 6-8 au 16-8 : *« 1984 » et la contre-utopie moderne* (direction : J.-P. Picot, N. Wagner) ; du 6-8 au 16-8 : *Comment écrire la théorie ?* (direction : J. Ricardou) ; du 18-8 au 25-8 : *Wittgenstein* (direction : R. Bouveresse) ; du 18-8 au 25-8 : *Paul Celan* (direction : M. Broda) ; du 27-8 au 3-9 : *Le citoyen de demain et les langues* (direction : D. Thomières) ; du 7-9 au 17-9 : *Qu'est-ce que la sophistique ?* (direction : M. Canto, B. Cassin) ; les 22 et 23-9 : *Le Cotentin au temps de Gouberville* (direction : M. Foisil) ; les 24 et 25-9 : *Le bocage normand* (direction : P. Brunet) ; les 29 et 30-9 : *Barbey d'Aurevilly, autour de « Ce qui ne meurt pas »* (direction : J. Dupont). Pour tous renseignements et participation éventuelle, écrire au CCIC, 27, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris.

science-fiction

Robots et romantiques

● LES ROBOTS DE L'AUBE : *après Fondation foudroyée*, le second grand retour du maître. Isaac Asimov réussit, de plus, un tour de force en rattachant ce récit — une nouvelle enquête d'Elijah Baley, le célèbre agent de la sûreté interplanétaire, — à deux cycles antérieurs. Asimov prouve une fois de plus qu'il est particulièrement à l'aise dans les histoires de détection policière et les problèmes de logique. Sa psychologie paraît s'être encore affinée. L'intrigue, développée plus longuement, lui permet d'étoffer ses personnages. En outre, ses fameux robots, qui pouvaient passer il y a moins de dix ans pour des fantaisies de rêveur professionnel, sont devenus en 1984 bien plus crédibles, donc plus effrayants. (*Les Robots de l'aube*, 1 et 2, d'Isaac Asimov, traduit de l'américain par France-Marie Watkins, « J'ai lu ».)

● Avec LA CITADELLE DE L'AUTARQUE, s'achève le *Livre du nouveau soleil*, de Gene Wolfe, somptueuse saga d'un monde — la Terre du lointain futur — plein de brumes et d'horreurs, d'êtres surhumains et de très pauvres hommes. Trois volumes : *l'Ombre du bourreau*, *la Griffe du demi-dieu* et *l'Epée du licteur*, ont précédé celui-ci. Commencée dans un style « épées et rayons », mêlant civilisation moyenâgeuse et haute technologie, cette longue et belle histoire vire dans les dernières pages à la SF pure. Le narrateur, Sévérian, est un bourreau professionnel, tortionnaire patenté : le choix de cet état pour un héros d'aventures relève de la provocation romantique. Ce romantisme donne le ton à une œuvre lente et vibrante, d'une extrême richesse de détails et d'une ampleur vertigineuse. C'est, lyrisme inclus, une petite « légende des siècles » à l'américaine, un peu parodique, un peu touffue, mais haute en couleur. Le New-Yorkais Gene Wolfe, auteur de bonne culture, a sûrement lu notre Hugo. (*La Citadelle de l'Autarque*, de Gene Wolfe, traduit de l'américain par William Desmond (Denoël, 384 p., 38 F).

● FOLIO JUNIOR SF : une série brillante dans une collection prestigieuse. Christian Grenier, qui l'anime, est écrivain et enseignant. Il connaît bien le genre et ses jeunes lecteurs. *Faiseurs d'univers et autres récits sur le jeu*, dernier paru, est un exemple de ces parfaits petits recueils thématiques qui sont le fer de lance de la série. Tous joliment illustrés, ils réunissent six à huit textes, souvent d'auteurs célèbres, assez clairs et simples pour être bien compris d'un public jeune, assez imaginatifs et denses pour être appréciés des lecteurs adultes. (*Faiseurs d'univers et autres récits sur le jeu*, divers auteurs. Gallimard « Folio », 144 p., 20 F.)

● LE PRIX COSMOS 2000, décerné par les lecteurs d'une librairie parisienne bien connue, vient de couronner le livre le plus étonnant de ces dernières années : *Radix*, d'A.A. Attanasio, publié dans la collection « Ailleurs et demain ». J'ai parlé du roman lors de sa parution (*le Monde* du 18 mars 1983). A première vue, il peut sembler hors de toutes les normes. Il s'inscrit pourtant dans une tendance actuelle de la science-fiction anglo-saxonne vers le « roman total ». *Le Livre du nouveau soleil*, de Gene Wolfe, et la saga de *Majipoor*, le chef-d'œuvre de Silverberg, en sont d'autres exemples. Une science-fiction gnostique, lyrique et romantique est en train de naître dans les années 80. On se demande avec un certain sourire si Attanasio, l'homme d'Hawaï, n'a pas lu Lamartine. *Radix* nous conte sur une toile de fond grandiose la chute d'un ange et son rachat. Et mille autres choses. (*Radix*, d'A.A. Attanasio, traduit de l'américain par Jean-Pierre Carasso). Robert Laffont, 472 p., 85 F.)

MICHEL JEURY.

lettres étrangères

Les incroyables jumeaux de Bruce Chatwin

(Suite de la page 13.)

Passionné de géographie, Lewis rêve de voyages, mais, pour ne pas peiner son frère, il reporte son intérêt sur les aéronefs et les catastrophes aériennes et les collectionne dans son album ; Benjamin est plus cultivé, et fait la cuisine, la couture, le repassage... A douze ans, ils ont quitté l'école. A trente et un ans, ils ont reçu leur première bicyclette... Lorsqu'ils se regardent dans la glace, il arrive à l'un des jumeaux de prendre son reflet pour celui de son frère : *« Et quand Benjamin préparait le rasoir et se voyait dans le miroir, il avait l'impression de couper la gorge de Lewis »*... Sans ambiguïté, ou presque, ils forment un couple. Mieux assorti sans doute que celui de leurs parents : Amos, rustre et brutal, et Mary, fille du Révérend Latimer qui a été missionnaire aux Indes, qui connaît la terre promise et le Taj Mahal... Mary mariée *« pour le meilleur et pour le pire »*, qui sait que *« rien n'est pire que la solitude au sein du mariage »*, et qui reportera tout son amour sur ses jumeaux indissociables à qui elle fait jurer de ne jamais se marier à moins que l'autre ne se marie aussi...

Héros d'un roman paysan historique comme il en existe peu dans la littérature anglaise, les jumeaux gallois ne se sont jamais aventurés plus loin que Herford, le bourg anglais voisin et l'horizon de toute leur vie se réduit à quelques kilomètres carrés : on pense à Thomas Hardy que Mary, la mère lit beaucoup ; on pense aussi à Maupassant, et à Flaubert, comme dans cette fête patriotique hilarante en l'honneur de la victoire de la première guerre mondiale.

En petites phrases courtes, imagées, Chatwin traduit avec finesse, avec le brio d'un grand écrivain, la tendresse qu'il éprouve pour ces hommes et pour cette nature sauvage qui semble d'un autre temps mais qui se survit encore, peut-être, dans les collines de Black Hill...

NICOLE ZAND.

★ LES JUMEAUX DE BLACK HILL, de Bruce Chatwin. Traduit de l'anglais par Georges et Marion Scali, Grasset, 298 p., 82 F.

EXTRAIT

Benjamin aimait sa mère et son frère, mais n'aimait pas les filles. Chaque fois que Lewis tournait les talons, les yeux de Benjamin s'attardaient sur le pas de la porte et ses iris s'assombrissaient. Quand Lewis revenait, ses pupilles se mettaient à briller.

Ils ne retournèrent jamais à l'école. Ils travaillaient à la ferme et, à condition de rester ensemble, ils trimaient comme quatre. Si Benjamin restait seul – pour récolter des pommes de terre ou décortiquer des navets – son énergie faiblissait et il se mettait à tousser, respirait péniblement, se sentait las. Leur père s'en aperçut et par un souci d'efficacité décida qu'il était absurde de les séparer. Les jumeaux mirent dix ans à élaborer une division du travail satisfaisante. (...)

Benjamin ne songeait jamais à partir au loin. Il voulait vivre avec Lewis jusqu'à la fin de ses jours, manger la même nourriture, porter les mêmes vêtements, partager son lit et marcher dans la même direction. Quatre portes menaient à la Vision, et pour lui c'étaient les quatre portes du paradis.

CROQUIS

Bruce entre deux voyages...

Nous nous retrouvons au Royal Anthropological Institute. Vieux livres, parquets cirés, plafonds d'un autre siècle. Nous palabrons sous le portrait colonial de l'un des pères de l'anthropologie sociale. Bruce revient d'Australie et déjà me raconte des histoires à sa manière : *« Les aborigènes australiens, en naissant, reçoivent des Anciens une chanson initiatique, une chanson-itinéraire. Cette chanson codée leur permet de partir aux confins de leur territoire. Les paroles ésotériques leur indiquent la piste à suivre, ainsi que les vallées, les collines, les rochers, les racines, la couleur des sables... qui les guideront. »*

Ces *« voies de chanson »* sont comme une mémoire du sacré. Elles expriment bien le fond de toute pensée sauvage : le visible et l'invisible sont confondus, inextricablement.

Dans un style purement chatwinien, Bruce ricoche de souvenir en souvenir : *« Une fois, j'ai proposé à un aborigène de l'accompagner dans son voyage. Nous sommes partis en camion vers la mer. Tout à coup, dans un thalweg, l'homme repère des signes de « son » paysage. Il se met à chanter à une vitesse invraisemblable, comme un magnétophone emballé. Nous n'y avions pas pris garde ; ces strophes sont faites pour être chantées en marchant, à six kilomètres/heure, pas en roulant à soixante ! »*

L'œil bleu et le cheveu en bataille, ce bourlingueur a un physique d'adolescent. Il est aérien, disert et menteur comme un témoin oculaire...

Londres l'ennuie. Il compte s'installer bientôt à Paris, car il est hanté, fasciné, par l'église russe de la rue de Crimée et par ceux qui la fréquentent. Il voudrait aussi faire un aller-retour sur le Transsibérien et parle d'un prochain voyage en Afrique du Sud, où on lui a signalé des ossements brisés d'un haut intérêt paléontologique.

« Je suis dans la littérature par hasard, dit Bruce Chatwin. *J'avais d'abord entrepris des études d'archéologie. Par manque de temps et manque d'argent, je n'ai pas pu terminer. J'ai travaillé à la galerie Sotheby's – et, enfin, je suis devenu romancier... »*

Bruce Chatwin cultive l'improbable. Tout ce qui est fortuit l'intéresse. Ainsi, à l'écouter, *les Jumeaux de Black Hill* sont des enfants du hasard. Il voulait, au départ, décrire la frontière entre l'Angleterre et le Pays de Galles, *« car c'est une espèce de réservoir de gens aux coutumes très archaïques. Ils n'ont pas fait partie des mouvements nationalistes gallois et ils ne sont pas anglais... Ils parlent une langue qui ressemble à celle de Shakespeare »*. Là-dessus, Chatwin a surajouté la situation de deux frères jumeaux qui ne peuvent pas se marier pour ne pas diviser leur propriété. *« J'ai d'abord écrit un conte... 15 pages... 30 pages,,,, puis j'ai été dépassé par la matière. »*

De passage à Paris, il visite le traducteur de ses deux premiers livres : celui-ci est en train de lire *les Météores*, de Michel Tournier. Ils en parlent. La femme du traducteur travaille avec le professeur Zazzo, spécialiste des jumeaux. Rendez-vous est pris. Chatwin expose son projet et le professeur lui donne quelques conseils pour la vraisemblance de l'histoire. *« Mon livre était fait ! »*

Bruce Chatwin voudrait me faire croire que ses romans s'écrivent tout seuls. C'est sa manière à lui de fuir l'esthétique du désenchantement. Personne n'est dupe. D'ailleurs, en vue de son prochain livre, qui s'intitulera vraisemblablement *Des nomades*, et qui sera un texte tout en dialogues, il potasse des ouvrages oubliés de René Grousset et de Théodore Monod... Ce sont ses nouvelles passions, ses nouveaux filons. Il râle parce que les Anglais ne lisent plus rien qui ne passe par l'Amérique. Et, en se levant, une fugitive tristesse le saisit : *« La Manche aujourd'hui est plus large que jamais. »*

JACQUES MEUNIER.

centenaire

Panaït Istrati l'homme qui n'adhérait à rien

Avec quelques mois d'avance, un colloque international célèbre, à Nice, du 26 au 28 avril, le centenaire de Panaït Istrati, né le 10 août 1884 à Braïla.

Organisée par la section de littérature comparée de la faculté des lettres et des sciences humaines de Nice, en coopération avec l'Association des amis de Panaït Istrati, cette manifestation groupera des chercheurs, critiques, écrivains, et universitaires étrangers et français, ainsi qu'une délégation officielle de l'Union des écrivains de Roumanie.

D'autres célébrations sont prévues cette année, notamment à Cluis-Dessous (Indre) du 10 au 19 août, avec une évocation théâtrale des *Chardons du Baragan*. A l'occasion de ce centenaire, Gallimard publie des textes d'Istrati inédits, ou jamais publiés en volume sous le titre *le Pèlerin du cœur*.

SON œuvre a connu un succès universel, et il est mort méprisé. C'était en 1935. Rares furent les amis qui lui demeurèrent fidèles. Pourtant, loin d'être un écrivain mineur, il fut un contemporain capital. Revenu d'un séjour en URSS, il avait osé clamer sa déception, bien avant André Gide et les autres. C'est ce qui ne lui fut pas pardonné. En outre, cette expérience fut un effondrement intime, où il laissa son idéal social blessé à mort, à quoi s'ajoutèrent d'*« autres hécatombes de précieux sentiments »*, tout cela lui ôta, pour partie, son allant d'écrivain. Il y eut la mort en bout.

La singularité première de Panaït Istrati est d'avoir été un écrivain roumain s'exprimant en français. Ce semblant de divorce linguistique reflétait assez bien la complexité de ses origines, puisqu'il fut le fils naturel d'une blanchisseuse roumaine et d'un contrebandier grec dans un pays occupé par les Turcs. Nous sommes en 1884, il y a un siècle, dans ce pays étrange où le vent venu de Russie roule les chardons du Baragan, et où la Bistritza et le Sereth s'affrontent et se mélangent avant de se mêler aux eaux du Danube et de disparaître dans la mer Noire. Panaït Istrati naît à Braïla, cité portuaire et cosmopolite. Il sera élevé dans un hameau rural, parmi les pauvres : *« J'en reviendrai toujours à l'homme qui fait le pain et n'en mange pas... »*

Ce qui requiert l'enfant Istrati, c'est d'écouter l'oncle Anghel, Kir Leonida, tous les autres, et de lire avidement la littérature populaire où sont retranscrits et enluminés les exploits des haïdoucs, ou bandits d'honneur. Tout jeune, il est attiré par les marginaux, révolté par l'injustice. Il dira, dans un texte que reprend *le Pèlerin du cœur* : *« On ne s'imagine pas à quel point je fus le vrai révolté de mon siècle, l'homme qui, enfant même, devine instinctivement le crime de l'obéissance à la mentalité traditionnelle : celle de la famille, celle de la société, celle de l'idéal du troupeau »*. Istrati devient peintre en bâtiment ; il travaillera dans les docks, il sera vagabond. Il approche la classe ouvrière, mais il préfère les paysans. Les ouvriers le déçoivent, les paysans le confortent : ses livres sont à cette image.

Le plaisir de bourlinguer

En 1900, Panaït Istrati fait la connaissance d'un drôle de personnage nommé Mikhaïl Kazansky : c'est un Russe d'origine noble qui court les routes avec des poux sur son col et des livres dans ses poches. Ils vont errer ensemble, se quitter, se retrouver : c'est une sorte de liaison tumultueuse et enrichissante qui va durer neuf années. Ils ont la tuberculose pour compagne, et Mikhaïl disparaîtra un jour – pour jamais. Istrati racontera cette histoire dans l'un des récits qui composent *la Vie d'Adrien Zograffi* (1).

Cette façon de bourlinguer (comme dirait Cendrars) les mène jusqu'en Égypte et au Proche-Orient. C'est ainsi que Panaït Istrati passera l'année 1907 en Syrie et au Liban. Or, 1907, en Roumanie, est une année terrible. Celle de la révolte paysanne et de sa terrible répression. La littérature roumaine témoigne abondamment de ce drame, depuis Caragiale jusqu'à Stancu, en passant par Rebreanu. Sans oublier Istrati lui-même, qui fera de cet épisode monstrueux la matière de l'un de ses meilleurs livres : *les Chardons de Baragan*.

Dans ces années du début du siècle, ce qui passionne Istrati, c'est l'idée d'écrire. Il donnera des textes, dès 1909, au journal – nouvellement créé – du parti socialiste : *Romînia muncitoare*, et, la même année, il sera secrétaire du syndicat des travailleurs du port de Braïla. Il est contre les injustices, et pour les hommes. Il a déjà horreur des notions abstraites. Il n'est pas loin d'affirmer, comme il le fera clairement plus tard, que l'idée d'humanité cache l'homme.

En 1913, il gagne Paris, lumière – alors – du monde civilisé. Il y épouse une militante socialiste : ce sera une union brève et peu heureuse. Il se réfugie en Suisse, malade, et soudainement avide d'apprendre le français. A Leysin, dans une chambre plus que modeste, il déchiffre les classiques avec un Larousse et un Littré. Il vit dans l'inconfort. Un de ses amis lui donne à lire Romain Rolland : il en fait plus qu'un dieu, il en fait un père. Il écrit à l'auteur de *Jean-Christophe*, la lettre-confession lui revient : *« Parti sans laisser d'adresse »*. Alors, Istrati repart sur les routes. A Nice, au début du mois de janvier 1921, il tente de se suicider dans un jardin public. On trouve dans sa poche la lettre à Romain Rolland : cette fois, elle parvient à son destinataire. Rolland répond. C'est la naissance d'un écrivain français. Dès ce moment, Panaït Istrati va écrire dans cette langue qu'il connaît mal, mais qu'il estime lui convenir mieux que toutes les autres : la langue française. Ce sera *Kyra Kyralina*, un récit de tendresse et de fureur ; puis *Oncle Anghel*, puis *Présentations des Haïdoucs*. En 1924, il épouse Anna Munsch, une nouvelle union déchirée. En 1926, il rencontre Marie-Louise Baud-Bovy, dite Bilili : il aimera sa maîtresse avec passion, et s'y égratignera durablement le cœur.

Le voyage de Moscou

Ne cessant d'écrire : *Domnitza de Snagov*, puis *Nerrantsoula*, et aussi *Mikhaïl*, enfin *les Chardons du Baragan*, il est invité à Moscou pour assister aux fêtes du dixième anniversaire de la révolution. Dans cette ville, Istrati rencontre Nikos Kazantzaki : c'est, après Mikhaïl Kazansky l'anonyme et Romain Rolland le « père », la troisième amitié forte. Ils vont ensemble écrire à Staline pour faire acte d'allégeance. Mais, peu à peu, Panaït Istrati va comprendre la réalité du système soviétique : il va s'en ouvrir, avec une naïveté exemplaire, à Gherson, secrétaire du Guépéou. Il lui proposera des réformes (!), lui demandera d'accepter que l'opposition puisse librement s'exprimer... On se doute que c'est en vain. Là-dessus va surgir une affaire qui va émouvoir Istrati au-delà du possible : il s'agit du beau-père de Victor Serge, un ouvrier révolutionnaire, nommé Roussakov, qui a le tort de posséder un bel appartement que guigne un membre du parti. On devine la suite !

Eccœuré, Panaït Istrati écrira *l'Autre Flamme*, (2) qui est une dénonciation du système. Ses amis français, dont Romain Rolland, lui conseilleront de ne pas publier ce livre. Il le publiera cependant, signant trois volumes dont l'un seulement est de lui ; le deuxième ayant été écrit par Victor Serge ; et le troisième, rédigé par Souvarine. Ce sera le scandale, la vindicte. Voici Panaït Istrati renégat, et... fasciste ! Lorsqu'il publiera *la Maison Thüringer*, Magdeleine Paz l'accusera, en 1932, d'être un « réactionnaire » ni plus ni moins. Istrati, fidèle à sa conviction, répondra : *« Quand j'assiste ici, aux confins de l'Europe bourgeoise, au spectacle des travailleurs qui fuient la Russie des travailleurs, et qui sont mitraillés sur les glaces du Dniestr, poursuivis jusque devant les piquets roumains, achevés sur place, et parfois repris par les « prolétaires » du Guépéou et ramenés de force dans la « patrie des travailleurs »... permettez-moi d'aimer et de haïr les hommes d'une façon différente de la vôtre. »*

Victor Serge, dans ses *Mémoires d'un révolutionnaire*, raconte que lors du séjour de Panaït Istrati en URSS (celui de 1928), des amis convaincus lui disaient : *« Panaït, on ne fait pas une omelette sans casser les œufs. Notre révolution... »* A quoi, imperturbable et obstiné, Istrati répondait : *« Bon, je vois les œufs cassés. Où est votre omelette ? »*... A partir de là, il fit son choix : celui de *« l'homme qui n'adhère pas »*. Il jugeait que l'humanité, le parti des prolétaires, la classe laborieuse, la masse souffrante et autres formules du même type camouflaient l'homme. Il s'était rangé définitivement du côté des marginaux, qui sont le sel de la terre. Il avait écrit des livres extraordinaires, pleins de sève, de visages inoubliables, de vent, d'orage et de bonté (3).

Les textes repris dans *le Pèlerin du cœur* (4) étaient inédits jusqu'ici. Ils accompagnent *Adrien Zograffi* dans son douloureux périple, le conduisent de ses illusions à la lucidité. Ils témoignent pour un écrivain qui n'avait, finalement, dans la tête que *« la délivrance de l'homme par le refus d'adhésion à tout, même à ce travail technique, trop bien « organisé » contre lui, des deux côtés de la barricade »*.

HUBERT JUIN.

★ LE PÈLERIN DU CŒUR, de Panaït Istrati, édition établie et présentée par Alexandre Talex. Gallimard, 262 p., 70 F.

(1) Les œuvres de Panaït Istrati, ont été publiées en 4 volumes reliés chez Gallimard – *Kyra Kyralina – Oncle Anghel – Présentation des Haïdoucs – Domnitza de Snagov* – ont paru en collection Folio.

(2) Repris, avec un dossier complémentaire, en 10/18.

(3) Voir aussi *Panaït Istrati, un chardon déraciné*, par Monique Jutrin-Klener (Maspero), ainsi que le nº spécial de la revue L'arc (86-87).

(4) Ils comprennent notamment une *Autogiographie* depuis la naissance jusqu'à la veille de *Kyra Kyralena* ; la *Première rencontre avec Romain Rolland*, des pages de carnet intime écrits six mois avant sa mort.



le feuilleton

Bonheurs des traverses

(Suite de la page X.)

C'est l'ennui, avec les mots : ils font les jolis cœurs autant qu'ils assurent le savoir. L'écrivain lui-même se laisse prendre. Marthe Robert n'échappe pas à la tentation du trait qui séduit sans démontrer. Toute à sa dévotion pour Freud, elle juge que Nabokov a perdu à ne pas estimer le « charlatan viennois », sans mesurer ce que ce sectarisme même lui a permis de voir. Elle met en fait qu'il faut beaucoup de Dumas et de Stevenson pour que fleurissent un Flaubert ou un Joyce : raisonnement statistique tentant, car il se vérifie ailleurs, en sport par exemple, mais que dément la comptabilité stricte des génies, nombreux au sein des minorités, et favorisés par l'exil.

UN jour on s'apercevra sans doute que notre époque se caractérise par ses rapports désinvoltes avec la vérité. Marthe Robert fait exception. Quoi qu'il lui en coûte, elle reconnaît, puisqu'on le lui prouve, que Kafka ne fut pas constamment hostile à la publication de ses écrits, ou que Freud s'est trompé sur l'interprétation de certaines toiles de Vinci. Contre la fable post-romantique qui veut que les poètes meurent à l'abandon comme des chiens, elle porte témoignage qu'Artaud ne manquait, à l'asile d'Ivry, ni d'argent ni d'amis.

Le rationalisme convaincu que le vrai peut être démêlé du faux est à rude épreuve, ces temps-ci. Chez Paul Veyne, chez Foucault, chez d'autres, Marthe Robert sent poindre un irrationalisme pour lequel il n'y aurait plus de connaissance possible, seulement des légendes fluctuant au gré des opinions.

Dans le même temps, sans qu'une corrélation saute aux yeux, toute une idéologie réactionnaire tend à banaliser la croyance en une surhumanité, qui sous-tendait les conduites d'un Jünger. La tendance est à parler du choix de Pound ou de Drieu comme d'un touchant égarement, dû au hasard et n'ayant rien à voir avec l'artiste en eux, à invoquer la prescription judiciaire, la nécessité du pardon, à décréter qu'en tout cas la critique du fascisme est chose faite..., alors qu'elle reste à faire.

QU'IL s'agisse du retour à l'irrationalisme, de la banalisation de pensées qui n'excluaient pas le nazisme, ou d'autres mouvements collectifs des esprits, personne mieux que Kafka ne suggère leurs mécanismes profonds. C'est peut-être ce qu'il avait de plus urgent à communiquer, et que Marthe Robert désigne parfaitement, à travers la scène du *Procès* où Joseph K. voit martyriser un des sbires venus l'arrêter et qu'il a dénoncé : la complicité malsaine de l'inconscient individuel avec les forces rétrogrades latentes dans toute société ; l'espèce de sorcellerie par laquelle le monde social, grâce à notre complicité secrète, rend invisibles ses éternels démons.

La littérature n'a pas son pareil pour débusquer cette sorcellerie, ni Marthe Robert pour nous la montrer à l'œuvre, partout où elle se cache.

L'AMBITION d'Hervé Bazin est moins haute, avec son *Abécédaire*. Les notules que lui ont inspirées pêle-mêle sa vie, ses lectures, ses observations courantes, il les dispose par ordre alphabétique, pour en garantir plus sûrement la discontinuité, le caractère fragmentaire, pour attester son refus de prouver, de former un système contraignant pour le lecteur. Ici aussi, le bonheur de lire se confond avec celui de la gambade à travers bois et champs.

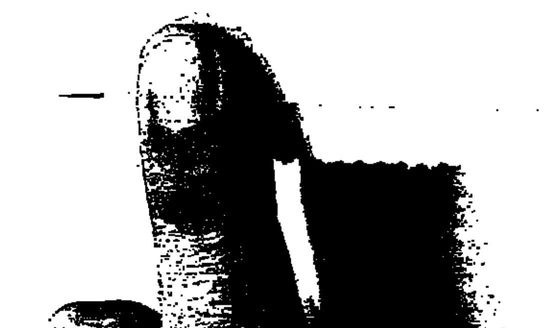
Parfois, un aphorisme résume une conviction. Parfois surgissent un souvenir d'enfance, un canevas de nouvelle. Des vérités tombent, qui valent pour l'auteur et pour qui voudra : *« A défaut de tendresse, la considération de ma mère m'a toujours paru plus importante à forcer que le jugement du siècle. »* Chaque rubrique – bourgeoisie, baobab, cadavre, causalité, famille ou vipère – est l'occasion de se demander si on pense, si on sent, pareil ou différemment, et en quoi.

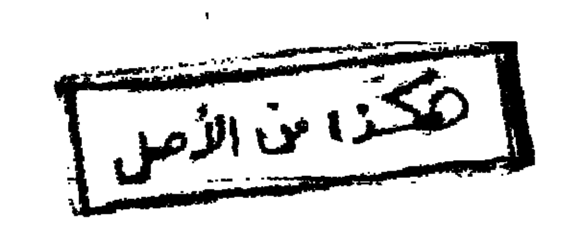
Bonheurs des traverses, bonheurs des controverses. Ce que Bazin préfère, dans la lecture, c'est la « confrontation ». Lire, c'est en effet ne plus subir le soliloque stéréotypé et péremptoire des parleurs en titre, c'est retrouver le droit de s'opposer, de raturer, de contredire, de rabattre son caquet à la machinerie sociale qui nous broie, forte de nos consentements assoupis.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LA TYRANNIE DE L'IMPRIMÉ, de Marthe Robert, Grasset, 254 p., 65 F.

★ ABÉCÉDAIRE, d'Hervé Bazin, Grasset, 284 p., 79 F.





histoire littéraire

Eugène Fromentin l'éternel jeune homme

«Madeleine est perdue, et je l'aime!»

(Suite de la page 13.)

Dominique, ce bréviaire du cœur, est aussi le roman de l'amitié. Augustin et Olivier représentent les doubles du héros. Augustin, son précepteur d'abord, puis son ami, prêche « *la vie, le possible, le raisonnable* » : voici un personnage d'une ferme volonté, d'une irréprochable moralité et d'une inébranlable ambition. Olivier, à l'opposé, poursuit des chimères, se révèle un dandy invétéré, dont l'existence se résume à un duel permanent avec le vulgaire et l'ennuyeux. Il est significatif qu'il apparaisse avant le récit de Dominique et qu'il écrive une lettre déchirante, après avoir tenté de mettre fin à ses jours.

Cette demi-mort d'Olivier symbolise la vie présente de Dominique, qui a tué l'adolescent d'autrefois en refoulant son passé dans la nuit de l'inconscient. Peut-on dire alors que le « réalisme » l'emporte chez lui ? Là réside l'ambiguïté fondamentale du personnage. George Sand demandait à Fromentin de modifier la fin du récit pour que ne subsiste pas « *le moindre doute sur la parfaite guérison de cœur et d'esprit de Dominique* ». C'était se méprendre sur le personnage, dont la voix trahit encore les blessures de la mémoire.

La vie de Dominique en gentilhomme fermier, marié et père de deux enfants, présente-t-elle les symptômes de la faillite romantique comme *l'Education sentimentale*, de Flaubert ? Après une jeunesse consumée par la passion, Dominique, il est vrai, se complaît d'une certaine manière dans son rôle d'homme rangé, celui de l'après-romantisme. Reste cependant que, chez lui, le passé n'est pas le temps de l'illusion, mais, comme le dit si bien Guy Sagnes, celui de la ferveur. Il y a également chez ce personnage une pudeur, qui jamais ne profanera le passé avec l'arme redoutable de l'ironie.

Avec « Adolphe » et « Werther »

Certes, Dominique a repoussé les chimères ; il a brûlé ces piles de feuillets qu'il avait remplis fiévreusement durant ses nuits parisiennes ; il a rangé les deux essais politiques qui lui avaient valu quelque succès et, surtout, il a compris que « *le bonheur, le vrai bonheur, est une légende* ». De sa vie inachevée, faute d'avoir trouvé le bonheur, Dominique ne garde que la foi : la foi en l'amour qui, avec le temps, se métamorphose en culte du souvenir. Proust n'est pas loin ici, tant cette mémoire fromentienne est involontaire, réagissant presque malgré elle aux sensations et aux impressions. Le paysage, associé au souvenir, est intériorisé par la description : « *Votre paysage vous ressemble* », confie Madeleine à Dominique.

Fromentin avait le sentiment de faire partie de ces « *étroits* », inaptes à concurrencer l'état civil. Trop conscient de ses limites, de sa médiocrité essentielle, il aurait aimé se confondre, et c'est par là qu'il nous touche encore le plus, avec la multitude des inconnus qu'il appelait les « *quantités négatives* ». C'est en lettres d'or que chaque écrivain préoccupé par sa notoriété plus que par son œuvre, devrait recopier cette réflexion de Dominique : « *S'attribuer un lustre auquel on n'a pas droit, c'est usurper les titres d'autrui, et risquer de se faire prendre tôt ou tard en flagrant délit de pillage dans le trésor public de la renommée.* »

Dominique opérait dans sa bibliothèque des tris impitoyables. Il prenait comme critère le « *caractère auquel on reconnaît toute création divine ou humaine, de pouvoir être imitée, mais non suppléée, et de manquer aux besoins du monde, si on la suppose absente* ». Il en concluait : « *Je ne serai jamais du nombre des épargnés.* » Un siècle plus tard, l'œuvre de Fromentin demeure intacte, rangée dans nos bibliothèques à côté de *la Princesse de Clèves*, d'*Adolphe*, de *Werther*. « *Vous regardez toujours ou trop haut ou trop bas*, disait le sage Augustin à Dominique. *Trop haut, mon cher, c'est l'impossible ; trop bas, ce sont les feuilles mortes.* » Entre les deux s'offre la voie souveraine de la littérature. Impossible était l'amour pour Madeleine ; les feuilles mortes sont celles du souvenir qui s'amoncellent en feuillets : voici le livre à venir.

ROLAND JACCARD.

Dans la Pléiade

L'édition de la Pléiade, établie, présentée et annotée par Guy Sagnes, offre un panorama complet du travail littéraire de Fromentin, groupant les quatre grandes œuvres (*Un été dans le Sahara*, *Une année dans le Sahel*, *Dominique*, *Les Maîtres d'autrefois*) publiées de son vivant, mais aussi les carnets laissés par l'écrivain dans ses tiroirs.

Ces inédits nous en apprennent beaucoup sur la manière dont travaillait Fromentin. Les notes de Guy Sagnes, d'une lecture toujours agréable, sont un modèle du genre.

● Gallimard, 1 858 p., 290 F.

Le voyageur immobile

« *NE connaissez-vous autour de vous des esprits heureusements doués, rêveurs, enthousiastes, aussi prompts dans leur entraînement qu'ingénieux à se désabuser, capables de tout entreprendre, incapables de rien poursuivre, peuplant leur vie de projets sans sagesse et de regrets sans fruits, ne vivant pas, comme dit Pascal, mais se préparant à vivre, jusqu'à ce que leur imagination mal alimentée s'épuise de consomption ?... Je suis de ces esprits-là, mon ami.* »

En 1842, à vingt-deux ans, Fromentin possède depuis déjà longtemps cette capacité d'auto-analyse et d'autodénigrement qui est son charme et sa faiblesse. Pour faire son portrait, nul n'est plus subtil ni plus disert que lui. L'abondante correspondance qu'il nous a laissée en témoigne (1). Avec ses trois amis, Paul Bataillard, Emile Beltrémieux, et Armand Du Mesnil, Fromentin échange toute sa vie durant de longues lettres lucides. Chacun à son tour s'épanche dans cette correspondance. Bataillard note ainsi : « *Nous étions en réalité les derniers fils des Werther, des René, des Adolphe, des Obermann, des Amaury, auxquels on peut ajouter le Rousseau des* Confessions. »

Des trois, Bataillard était le plus sage, Beltrémieux le plus engagé, disciple fervent de Michelet, de Quinet, typique quarante-huitard. Eugène était sûrement le plus doux, le plus fragile, et le plus entêté à matérialiser ses rêveries, avec sa palette, avec les mots. On a beaucoup parlé de l'influence de sa jeunesse rochelaise. Il y eut les parents, bien sûr, dont Fromentin ne parvenait pas à se détacher, tout en leur reprochant de l'étouffer, de le tarir. Mais surtout, il y eut le paysage. C'est Saint-Maurice, un petit village blanchi à la chaux, perdu dans la campagne plate, fertile et nue de la province d'Aunis, un paysage « *paisible et soucieux* » où le temps s'étire dans une lumière tiède. Eugène Fromentin y découvre « *combien les lieux, c'est-à-dire la nature, ont de puissance à conserver ses souvenirs* ».

Dessin de BÉRÉNICE CLEEVE.

Quelque chose de chinois

Il y apprend aussi, comme le note avec intelligence Anne-Marie Christin dans son étude sur *Fromentin, conteur d'espace* (2) l'angoisse que lui cause le moindre mouvement d'atmosphère : « *Je suis né, j'ai grandi, je vivrai dans la dépendance de certains agents occultes dont je subis l'action sans l'avouer ni la définir. Il existe entre le baromètre et moi de petits secrets que je ne dis pas, de peur de confesser ma servitude et d'humilier devant la matière une âme humaine qui se prétend libre.* » Il faut à Fromentin la plaine et la lumière, le calme et l'harmonie qu'il va trouver en Algérie, où, paradoxalement, les collines grises du Sahel, marquetées de lentisques, d'oliviers et de myrtes, vont être l'écho rêvé du pays d'Aunis, et de son silence rassurant. *Un été dans le Sahara* (1857) et *Une année dans le Sahel* (1859) illustrent les contradictions de ce voyageur immobile qui est allé satisfaire outre-Méditerranée son goût du repos.

Car Fromentin ne goûte ni les voyages ni l'agitation sous aucune forme : « *J'aime peu ce qui court, ce qui coule ou ce qui vole ; toute chose immobile, toute eau stagnante, tout oiseau planant ou perché me cause une indéfinissable émotion* ». L'oiseau planant... Belle métaphore pour cet écrivain hanté par d'imaginaires prisons qui le menacent d'impuissance, obsédé par le vide des grands espaces où l'œil se perd... Eugène Fromentin, peintre et écrivain aérien a des mots pleins de tendresse pour le rouge-gorge « *le plus familier, le plus humble, le plus intéressant par sa faiblesse, son vol court, et ses goûts sédentaires* ». Il ne parle pas de son chant, et pourtant l'on y pense, comme on pense à ses contes de la tradition chinoise où le rouge-gorge est célébré : Fromentin, qui ignore tout, qui est par tant de côtés un homme de son temps, enfant de Musset et de Lamartine, père de Verlaine et de Mallarmé, a quelque chose de chinois.

Peut-être est-ce à cause de son rapport avec la nature, qu'il sent, dit George Sand, par tous les pores, dont il a besoin pour pouvoir peindre, comme pour écrire. Il s'en explique abondamment, le plus souvent par la négative, en se reprochant durement son manque d'imagination : « *J'ai le sentiment des effets, je n'ai pas la mémoire des formes et je n'ai pas l'imagination et la fantaisie qui vaut mieux que la mémoire.* » Un défaut qui, selon Fromentin, est redoublé par un autre : « *Je vois joli et pas grand* », dit-il.

« Je ne suis qu'un homme d'impressions »

Cette conscience aiguë de ses insuffisances le poursuit, provoque de violentes crises d'ennui, de désespoir, c'est elle aussi sans doute qui l'amène à affiner sans trêve cette recherche de soi qui le définit, lui, l'éternel jeune homme, le peintre des paysages. Quand il l'évoque, le ton se fait grave : « *Ce qui nous manque, c'est la possession de nous-mêmes, cette possession qui nous rend immédiatement maîtres de toutes nos forces acquises... Je ne connais point d'événements plus propres à nous la rendre qu'un coup violent frappé sur l'enveloppe endurcie du cœur. C'est le rocher de Moïse.* » Que cherche alors Fromentin ? A « *embrasser, résumer, reproduire toutes nos existences contemporaines* », à « *se concentrer tout entier sur un point, en y attachant tout, passé, présent, avenir* ». Alors, pour un instant, l'écrivain connaît la plénitude, la possession et la jouissance de soi-même. Comment ne pas penser à Proust, devant une telle profession de foi ?

Eugène Fromentin, d'ailleurs, lui ressemble. Il est mince et nerveux, brun, évidemment petit et délicat, le maintien élégant, et il frappe ses interlocuteurs par un regard noir, aigu qui fait dire aux uns qu'il a des yeux de gazelle, tandis que les Goncourt ont ce joli mot, qui parlent de l'« *étonnement de son œil circonflexe* ».

Eugène Fromentin, si mal connu aujourd'hui, eut, au cours de sa brève existence (il mourut en 1876, la même année que son amie George Sand), une vraie célébrité. Tandis qu'il se plaignait de ne pouvoir jamais réunir « les deux moitiés », le peintre et l'écrivain, pour faire enfin cet homme complet qu'il aspirait à être, les plus remarquables de ses contemporains ne ménagèrent pas leurs louanges à celui qui, disait Sainte-Beuve, était peintre en deux langues. Le même Sainte-Beuve voyait en lui un « *classique raffiné, rajeuni* ».

Théophile Gautier chantait ses tableaux, « *qui avaient l'éblouissement rapide de la chose entrevue au galop, la spontanéité du premier coup d'œil, fixée sur la toile, le mouvement de la photographie instantanée* ». Quant à George Sand, qui inlassablement se faisait relire *Dominique*, elle voyait en Fromentin l'un des grands écrivains du siècle.

Le plus étonnant, quand on relit aujourd'hui ces correspondants chaleureux et enthousiastes, c'est qu'ils ne parvinrent jamais à rassurer Eugène sur sa propre valeur. « *Je ne suis qu'un homme d'impressions* », disait-il. Ce n'était déjà pas si mal.

GENEVIÈVE BRISAC.

(1) *Fromentin, Lettres de jeunesse.* Editions Slatkine, – reprints – 1973.

Correspondance et fragments inédits. Editions Slatkine, reprints. Biographie et notes par Pierre Blanchon.

(2) *Fromentin, conteur d'espace*, par Anne-Marie Christin. Editions le Sycomore. 222 p., 76 F.



roman

La passion selon Gemma Salem

GIULIA est affectée d'une maladie somme toute assez répandue : elle porte en bandoulière un de ces cœurs fourre-tout capables d'abriter des riens et des n'importe quoi. Elle aime les Russes, la Provence, certains lieux de Paris, un homme, la musique... Mais voici que s'interrompt l'inventaire, comme le film qui s'arrêterait sur une image révélatrice : à l'occasion d'un essai qu'elle vient de commettre sur Tchekhov, Giulia rencontre l'exubérante, l'exténuante Sonia, qui cumule tous les travers et les séductions de l'émigrée russe type. Sonia roule les r à plaisir, boit beaucoup de vodka et elle a ce *« quelque chose qui tout en vous invitant à la regarder vivre, vous forçait à rester sur le seuil de son intimité »*.

Dès lors, la passion de Giulia c'est Sonia, le malheur de Giulia c'est que Sonia aime tout le monde, dilapide sa tendresse et distribue sans discernement baisers et protestations d'amitié. Pour Giulia, après les affres de l'auteur en mal de publication, commence le temps des rebuffades, de la rage, des ruses pour s'attirer quelques bonnes grâces de Sonia à défaut de l'exclusivité de son attention et de son estime. *« Qu'inventer pour que l'on parle de moi au plus vite ? Détourner un avion ? Traverser l'Atlantique à la nage ? Assassiner Soljenitsyne ? Sonia prendrait-elle alors la peine de venir me voir en prison ? »* se demande Giulia, obligée de rivaliser avec la meute des amis de Sonia, tous êtres d'exception, il va sans dire.

Mais non, même la publication de sa *« marmelade sur Tchekhov »* ne réussira pas à procurer à Giulia cette affection devenue si nécessaire. *« La meilleure défense contre un amour, c'est de se répéter jusqu'au « bourrage » que cette passion est une idiotie, qu'elle ne vaut pas la chandelle, etc. »*. Ce remède préconisé par Pavese, Giulia d'instinct le retrouve et tente de l'appliquer contre celle qui la tient subjuguée, hors d'elle-même et de sa vie. Mais c'est bien vainement car le propre de la passion est justement d'annuler toutes les velléités de lucidité et de rendre inefficaces toutes les recettes.

Pourquoi soudain chez un être cette nécessité impérieuse, absolue d'en capturer un autre, dont il connaît pourtant les caprices, les laideurs, les faiblesses ? Cela, pour Giulia, tient sans doute à la personnalité de Sonia, laquelle *« s'offrait à vous, vous tendait ses bras dodus et maternels, vous invitait dans sa chaleur... »*.

L'écriture de Gemma Salem coule comme une eau vive, claire, rapide ; aucun rocher-poncif ne l'encombre et jamais elle ne stagne dans les marais à relents de psychanalyse. Dans ce flot limpide, il s'agit de surprendre l'éclair argenté d'un poisson, le ventre blanc d'un mot, et de s'en emparer pour comprendre qu'il n'est pas question ici de passion perverse : Giulia est restée orpheline très tôt et peut-être voit-elle en Sonia un substitut de la mère. Quoi qu'il en soit, n'ayant pas réussi à la captiver, elle capturera au sens propre cette femme qu'elle aime dans la révolte et l'inquiétude : elle s'en délivrera à sa manière...

Folie ? *« Voir une folie dans tout sentiment qui s'efforce d'aller en ligne droite et fait oublier tout le reste »*, tel est l'exergue, emprunté à Kafka, qui introduit le troisième chapitre de ce roman. Gemma Salem veut-elle nous prévenir contre la tentation de juger ce qui ne peut pas être jugé, à savoir la passion ? Veut-elle nous dire que la folie est parfois préférable à la non-folie ? Le fait est que si l'on assimile la passion à la folie, Gemma Salem nous montre ici sa fougueuse beauté.

ANNE BRAGANCE.

★ **LA PASSION DE GIULIA**, de Gemma Salem. Mercure de France, 168 p., 66 F.

essais

Le destin, les jours et les nuits

● ***Connaissez-vous les « séances », cette forme d'écriture arabe, fascinante par son mystère et sa modernité ?***

SERAIT-CE à cause du Coran, texte inimitable et référent absolu, que les Arabes n'ont pas inventé en littérature le genre romanesque ? Malgré la méfiance exprimée par le livre sacré à l'égard des poètes, accusés de mensonge et de jactance (sourate 26, verset 224), le genre littéraire arabe par excellence, l'expression privilégiée des Arabes fut et reste la poésie. Quant à la prose, celle du conte ou de la fable philosophique, elle se doit d'être contaminée par l'élégance poétique.

Il est cependant une forme d'expression et d'écriture qui n'a pas d'équivalent dans d'autres cultures, une forme proprement arabe ; elle n'est pas orale mais écrite, ouverte, et intégrant de manière subtile plusieurs genres et plusieurs tons : il s'agit de la séance, *al Makama*, apparue au dixième siècle chez Hamadhâni.

La Séance de l'aveugle commence ainsi : *« Je traversais le pays de l'Ahwâz, en ayant pour but une expression rare à pourchasser et une parole éloquente à apprendre. »* Ainsi le narrateur participe à l'action en tant que personnage ; il voyage dans l'espace et le temps culturel, d'un imaginaire flou et précis en même temps. Son guide, principe de toute explication, est le destin, lequel a deux synonymes, les jours et les nuits.

Avec l'ambiguïté des situations, l'ambivalence des faits, l'instabilité des codes et des structures de l'écriture, la séance est en fait une forme mobile entre le récit et le poème, à l'image des jours que le personnage traverse : *« Je vois que les jours ne se fixent pas dans un état ; alors je les imite. »*

Un universitaire marocain, Abdelfattah Kilito, s'interroge sur l'apparition puis l'oubli et l'abandon de cette forme d'écriture arabe, *« une fleur sauvage éclose on ne sait comment »*, fascinante par son mystère, ses énigmes et surtout son extrême modernité. Il étudie cinq auteurs de séances, dont les plus connus sont Hamadhâni et Hariri.

Discours splendides et facéties divertissantes

On peut dire que la séance est une histoire, une sorte de citation qui met en scène plusieurs personnages extravagants, en tout cas incohérents, ambigus et fantasmatiques : ainsi, il y a le *hâkiat* – l'imitateur, – celui qui produit l'illusion, qui se fait passer pour aveugle, celui qui s'occupe d'un mort et fait la collecte pour acheter un linceul ; il y a le gueux, celui qui se garde de se laisser deviner : il ne joue pas mais se prend au sérieux et trompe les autres. Ces personnages évoluent souvent sur des places publiques, comme les conteurs. Le lieu de l'écriture est aussi personnage ; il devient le refuge des imposteurs et des falsificateurs de l'histoire, le lieu de la foule *« ignorante et inculte »*.

Voici ce qu'écrivait Mas'ûdî : *« Le vulgaire suit celui qui se met à sa tête, sans distinguer entre le talent et l'incapacité, sans démêler la vérité de l'erreur. (...) La foule va où l'entraînent le plaisir et la frivolité. Ici, elle se passionne pour un faux dévot, thaumaturge hypocrite ; là, elle prête l'oreille aux récits mensongers d'un conteur ; là, elle se presse autour d'un malheureux qu'on bâtonne ou qu'on pend... »*

Harangue pieuse ou épître, la séance est en fait *« un usage du discours qui transcende les genres »*. Hariri (mort en 1122) présente ainsi ses séances : *« J'ai composé (...) cinquante séances qui contiennent des discours sérieux et des discours plaisants, des expressions délicates et des expressions graves, les brillants et les perles de l'éloquence, les traits piquants et rares. Je les ai ornées des versets du Coran et des périphrases agréables. J'y ai enchâssé des proverbes arabes, des subtilités littéraires, des devinettes grammaticales, des ambiguïtés lexicologiques, des épîtres inédites, des discours splendides, des exhortations émouvantes et des facéties divertissantes. »* Comme le fait remarquer Kilito, *« l'ouvrage est alors une boîte magique, que le lecteur ouvrira avec un mélange de respect et de plaisir »*.

Le patrimoine laissé par les séances a certainement intimidé les lettrés arabes qui ont poursuivi l'écriture de la *quasida* – le poème – et n'ont versé que très tardivement dans la narration et la fiction romanesque.

Que faire à présent de cet héritage ? Kilito signale deux voies complémentaires s'ouvrant devant les Arabes : *« La première invite à un renouvellement des textes anciens à la lumière des questions nouvelles posées par les sciences humaines ; la seconde invite à récrire ces mêmes textes, comme d'autres ont récrit* l'Odyssée, Œdipe Roi *et les Evangiles »*. En tout cas, l'étude des séances que vient de nous donner Kilito nous renseigne sur l'état actuel de la culture arabe, son malaise, ses crises et aussi ses rapports troubles aves la passé.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ **LES SÉANCES**, d'Abdelfattah Kilito, Sinbad, la Bibliothèque arabe, 300 p., 125 F.

La ville détruite par l'image

● ***Les visions apocalyptiques de Paul Virilio***

AU dix-septième siècle, nous dit Paul Virilio, des théologiens à l'esprit subtil se sont posé la question suivante : peut-on considérer que le fidèle qui téléobserve une messe à travers une lunette d'approche assiste réellement à l'office religieux ? La réponse était non. Il semblait, en effet, évident qu'un acte culturel aussi important ne pouvait s'accomplir qu'à l'intérieur d'un espace déterminé. Une certaine proximité physique était nécessaire entre les différents acteurs de l'acte liturgique.

En s'interrogeant ainsi, nos casuistes attiraient l'attention sur ce qui allait être une des grandes révolutions des siècles suivants : l'éclatement de l'espace par la propagation des images à distance. Pour Paul Virilio, urbaniste et philosophe, qui consacre à cette question un essai assez vertigineux : *l'Espace critique*, ce sont les concepts mêmes d'architecture et d'urbanisme qui sont en train de s'effondrer sous l'effet des techniques modernes de communication. Celles-ci, en effet, font éclater les notions de durée, d'espace, de dedans et de dehors.

La tâche des constructeurs de villes et de maisons est de modeler des volumes définis, résistant au temps, protégés, marqués par un seuil, des murs, des cloisons, aménagés pour l'intimité, le délassement ou le travail. Or les techniques modernes de diffusion des images et de l'information ont rendu inutile cette spécialisation des lieux. Le télétravail rend caduques le bureau ou l'entreprise. Le travail ne se concentre plus dans des cadres architecturaux précis. Il se fait n'importe où. De grandes organisations économiques peuvent n'avoir aucun siège, leurs agents étant répartis, sans cesser de communiquer entre eux, à tous les coins de l'univers.

De même la maison cesse d'être un lieu privé, isolé du dehors, à partir du moment où le monde extérieur y est constamment présent, par la *« troisième fenêtre »* de l'écran cathodique. L'habitat n'est plus que le *« carrefour des* mass media *»*. Il est dévoré par le flot des images du monde. On ne communique plus avec ses proches, mais avec des interlocuteurs lointains et anonymes. On ne s'intéresse plus à ce qui se passe dans son quartier, mais au spectacle permanent mis en scène par les animateurs d'une télévision mondialisée. On ne sait rien de son voisin du dessous, mais tout de la famille de J.R...

Le regard qui tue

Paul Virilio voit dans certaines tendances actuelles de la vie sociale se dessiner les évolutions qui nous menacent. Déjà les grandes villes – aux Etats-Unis notamment – se dépeuplent. Bientôt elles seront détruites, parce que devenues inutiles. La relation ville-campagne, centre-périphérie n'a plus de sens dans un système où l'information est produite et reçue partout simultanément. L'aménagement du territoire est abandonné : il n'y a plus de régions, mais un espace indifférencié, une immense banlieue sans provinces ni cités.

L'intérêt pour l'appartement décline lorque la vie quotidienne se passe aussi bien dans la voiture et la résidence secondaire. A partir du moment où l'habitat ne sera plus qu'un central informatique meublé d'ordinateurs à tout faire et d'écrans où s'inscriront toutes les représentations de la vie courante, il n'y aura plus besoin d'architectes ni de décorateurs. Un hangar suffira pour loger cette quincaillerie...

Selon Paul Virilio, la révolution informatique qui s'abat sur notre civilisation a les effets d'une guerre : elle détruit aussi bien les monuments que les Etats, les villes que les familles, la démocratie que les individus. Elle s'identifie d'ailleurs à la guerre, puisque la menace nucléaire a cessé d'être un élément de stratégie aux mains des politiques, pour devenir un mécanisme autoréglé, échappant à toute décision humaine et susceptible de s'enclencher en quelques secondes.

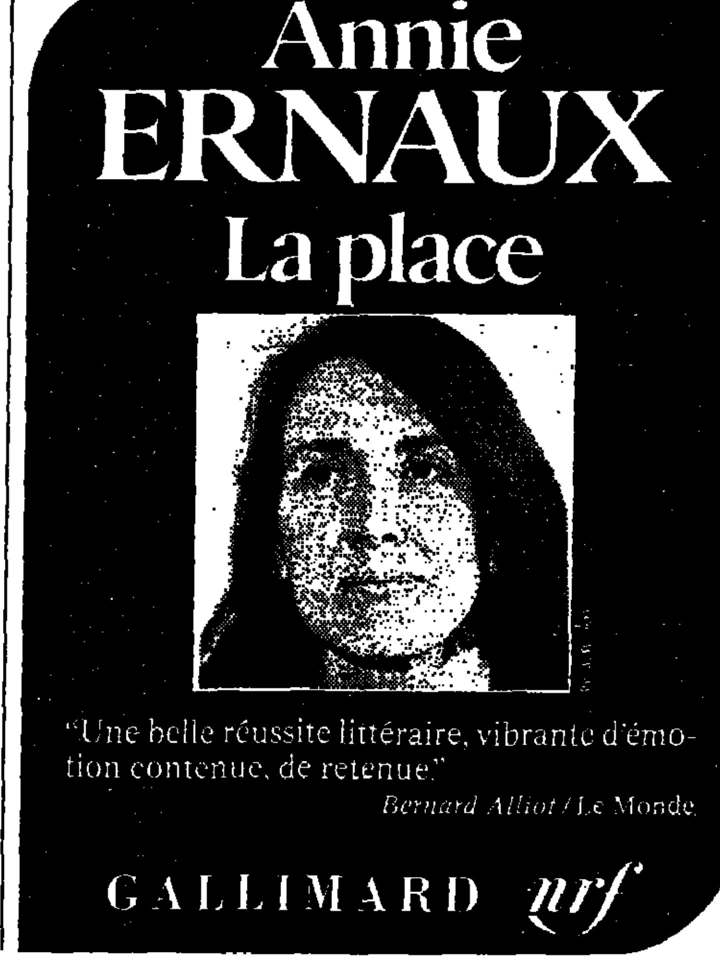
Paul Virilio analyse dans un autre livre, *Logistique de la perception*, l'étroite relation entre les armes et les images, le cinéma et la guerre. Le nazisme a montré à quel point les sons et les images pouvaient être utilisés comme moyens d'agression et de terreur. Dans les nouveaux bombardiers atomiques américains, le pilote dirige son appareil par la voix et largue ses bombes en fixant l'écran où est représentée la cible. L'œil est devenu l'arme absolue.

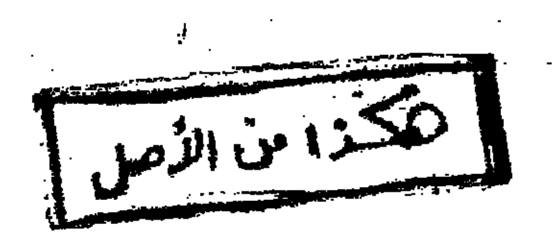
Ces visions apocalyptiques sont-elles des vaticinations de mauvaise science-fiction ? Peut-être. Mais Paul Virilio, dont la culture est encyclopédique, a une façon de mettre en relation des domaines éloignés, de mêler la balistique et la physique, l'informatique et l'esthétique, l'astronautique et l'éthique... qui donne à sa réflexion un relief fascinant. Ce qu'il nous dépeint ne se produira peut-être pas (espérons-le...), mais l'image qu'il nous renvoie du monde qui se fait sous nos yeux a l'hyperréalité de ces rêves plus vrais que nature, dont on dit qu'ils peuvent être prémonitoires...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ **L'ESPACE CRITIQUE**, de Paul Virilio. Christian Bourgois, 187 p., 70 F.

★ **GUERRE ET CINÉMA. I. LOGISTIQUE DE LA PERCEPTION**, de Paul Virilio. Cahiers du Cinéma. Editions de l'Etoile, 147 p., 80 F.





portraits

LES MYSTÈRES DE NICOLE QUENTIN MAURER

La Sologne, l'amour et la férocité

● ***Josyane Savigneau est allée voir l'auteur des* Démons sont petits, *un livre d'automne et de mort.***

DE cette jeune femme mystérieuse et réservée, qui se protège, à l'abri d'un regard gris bleu, d'un visage doux, un peu douloureux, on n'est pas étonné de lire un roman secret, où le récit reste dans les marges du rêve et de la réalité, où les frontières sont toujours incertaines, mouvantes, floues.

Nicole Quentin Maurer a choisi avec soin son singulier pseudonyme : *« Quentin, c'est le prénom, à cause de Faulkner et puis parce que c'est à la fois un garçon et une fille, et Maurer, à cause de Maure, mais aussi du mot allemand qui veut dire maçon, avec un clin d'œil vers franc-maçon... On peut chercher beaucoup d'explications. »*

Depuis sept ans Nicole Quentin Maurer est secrétaire de rédaction de la *Nouvelle Revue française*. En 1970 elle avait écrit un premier livre, *Portrait de Raphaël* (Gallimard, «Le Chemin»), un roman de 150 pages, aussi court que *Les démons sont petits*, qui vient d'être publié dans la même collection (voir la critique de Pierre-Robert Leclercq).

Dans *Portrait de Raphaël*, Nicole Quentin Maurer était déjà cet écrivain économe, à l'écriture élaguée, comme ciselée par le travail et le temps, la maturation, avec une recherche de distance, de rythme, de mesure – à tous les sens du mot, – un style sans facilité, sans complaisance, jamais démonstratif ni « décoratif ».

Elle donne son second livre... quatorze ans plus tard, sans trouver cela étonnant : *« J'ai apporté mon premier manuscrit à Georges Lambrichs, qui, à ma grande surprise, l'a publié. J'étais incrédule et heureuse. D'autant qu'il a été plutôt bien accueilli. Puis j'ai « disparu » pendant six ans et demi. J'ai travaillé à l'*Encyclopedia Universalis *jusqu'en 1974, avant de rester au chômage pendant deux ans. Dans toutes ces difficultés l'écriture ne m'était guère possible. En outre, je devais m'occuper de mes deux enfants. A partir du moment où je suis entrée à la NRF, en 1977, les choses ont repris un cours plus normal. »* Le travail d'écrivain aussi.

La peur des passions

Les démons sont petits a été commencé dès 1977. Nicole Quentin Maurer avait, depuis des années déjà, l'idée de cette histoire, de la confrontation – conflit et séduction – d'une enfant et d'un adulte. *« Mais,* dit-elle, *au fil du temps leurs rapports se sont épurés, et j'ai attendu, pour continuer à rédiger, qu'il y ait une réelle nécessité. »*

Il est curieux de voir comment ces relations, qui fascinaient la romancière, répugnent à ses lecteurs et à ses critiques : tous veulent donner aux deux personnages un âge le plus proche possible de l'adolescence. (La fillette, Gisèle, aurait douze ou quatorze ans, et le narrateur dix-huit ou vingt ans.) Veut-on conjurer ainsi le scandale et la peur des passions, haineuses et sexuelles, entre enfant et adulte ? *« Moi je n'ai pas fixé d'âge aux deux protagonistes,* précise Nicole Quentin Maurer, *cela ne me semblait pas essentiel. Mais il est clair que Gisèle voit le garçon comme une grande personne et que lui, au contraire, la considère comme une gamine. »*

Il fallait l'énigmatique timidité de Nicole Quentin Maurer pour écrire cette sorte de légende de la lande, un livre d'automne, de Sologne, de brumes, de chasses, de chiens et d'odeurs mêlées de gibier, de mort, de feuilles pourrissant et d'urine ; une histoire d'amour et de férocité, de provocation et de trouble, où le lecteur est envahi par un malaise qu'il essaie de nier. Nicole Quentin Maurer lui en laisse la possibilité *« car on peut lire ce texte comme on veut, toutes les solutions sont possibles. Ce n'est peut-être qu'un long rêve. A la fin, il n'y a plus de chronologie, on ne sait plus ce qui est hier et aujourd'hui ».*

Silencieuse et solitaire, Nicole Quentin Maurer écrit *« en laissant venir de manière conflictuelle un bruit intérieur »*, puis elle travaille patiemment, à la recherche de la maîtrise absolue de son métier. Pour cette *« intoxiquée de lecture »*, l'écriture est une exigence qui n'est pas liée au souci d'une reconnaissance sociale et d'un profit financier. Une exigence qui ne lui permet pas de donner de livre superflu, et qui n'autorise pas ses lecteurs déjà attentifs à lui demander de se faire moins rare.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Une candeur cruelle

IL est des livres qui surprennent, d'autres qui séduisent, d'autres encore, plus rares, qui vous laissent en suspens dans le curieux mélange d'un malaise né de l'anecdote et d'un plaisir, celui de la lecture. Quand, à la dernière page, nous quittons le narrateur devant le corps de Gisèle, fillette violée, *« jeune morte dans le virement d'un ciel qui se couche »*, nous éprouvons le sentiment d'avoir été le témoin d'un drame que nous n'avions pas à connaître et dont nous n'avons pas saisi tous les secrets ; si nous possédons encore quelque sens de la candeur cruelle et de la pureté sauvage, nous ne retrouvons que lentement notre monde où la cruauté ne saurait être candide ni la sauvagerie pure.

Lui, vingt ans ; Gisèle, dix. La Sologne, les fusils de chasse, le gibier, les odeurs, les couleurs et la vie ; dresser les chiens des battues pour l'un, l'école pour l'autre. *L'un piégé de tendre le piège* que la victime, par sa seule présence, a fabriqué aussi ; l'autre, cette Gisèle, sauvageonne selon nos critères mais attachée à son bourreau-amour, et *« lièvre qui se laisserait fouailler plutôt que repartir. »* Deux solitaires dans un monde clos où l'homme n'a pas plus de pitié pour l'homme que le chien pour le faisan. Deux vies finalement réunies pour des noces sanglantes ; une seule et définitive étreinte, aboutissement de deux solitudes, inévitable rencontre de deux êtres qui se sont épiés, suivis, attirés et reconnus au milieu d'un monde adulte indifférent.

Cela ne serait qu'un fait divers si l'auteur n'avait ce grand art de presque tout dire en très peu de mots. Il ne semble pas qu'il y ait une autre description de viol qui se fasse avec une telle économie de vocabulaire, et sans rien de la complaisance facile que propose le sujet.

Tout vibre dans ce récit, la gamine qui *« rosit sous la cognée d'un afflux de sang »*, aussi bien que le guetteur pétrifié dans la nuit comme une énigme entre les branches. Et cette réussite est due à la voix de Nicole Quentin Maurer ; une voix simple, directe, efficace et envoûtante qui s'appelle une écriture. Lisez ce livre. Il est de ceux qui charment, bouleversent, laissent une marque.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ LES DÉMONS SONT PETITS, de Nicole Quentin Maurer, « Le Chemin ». Gallimard, 150 pages, 69 F.

Les méditations érudites de Pascal Quignard

● ***Cet étrange écrivain, qui publie* « les Tablettes de buis d'Apronenia Avitia », *nous a raconté la genèse de son roman.***

ICI, il écrit et fait de la musique : une pièce hors du temps, austère, pleine de livres. Le violoncelle est dans un étui noir, la machine fermée. La fenêtre donne sur la Seine et l'île de la Cité. Au loin, on aperçoit les tours de Notre-Dame. Écrivain en retrait, Pascal Quignard sort de l'ombre avec réserve. Notre entretien, troué de silences, a pris pourtant, malgré de fréquents détours, une allure vite familière.

« Dans la famille de mon père, dit-il, *depuis trois ou quatre siècles, on était organiste ou facteur d'orgues. Des « valets de musique ». Mon grand-père maternel, Charles Bruneau, fut un grammairien et un dialectologue. Avec une énorme machine, sur une charrette, il s'en alla enregistrer le parler des paysans de Wallonie. Je suis né à Verneuil-sur-Avre. La grammaire, la musique et la présence de l'eau... des puissances tutélaires ont veillé au développement de mes goûts.*

» En 1968, j'avais vingt ans. J'étudiais la philosophie à Nanterre. Durant l'été, grâce à l'accélération générale qui semblait enflammer jusqu'à l'air, j'ai écrit mon premier essai sur Maurice Scève, la Parole de la Délie *(1). La Délie est unique, très différente des poèmes de Ronsard et de Du Bellay. J'ai été fasciné par la langue de Scève, si épaisse, allant, en un éclair, de l'abstrait au concret. Il parle de l'insomnie, de la masturbation. Il amalgame des formules magiques, des symboles et des aveux. J'ai retrouvé cette épaisseur chez Montaigne, Saint-Simon, Mallarmé, Ponge, Leiris et des Forêts. »*

Lycophron ou la « Pensée de la clairière »

Quand on se met à lire *les Tablettes de buis d'Apronenia Avitia*, ce roman peut passer, à première vue, pour un divertissement de lettré. C'est l'agenda d'une patricienne romaine de la fin du IVe siècle de notre ère. L'agonie de l'Empire, l'expansion du christianisme, Apronenia les ignore, semble-t-il. Elle note plutôt les *« choses à faire »* et les *« choses à ne pas oublier »* ; elle dénombre les six *« odeurs détestables »*, des mets, des frissons. Un corps de femme imaginaire émet des paroles simples, d'aujourd'hui. Quignard, dans ce livre complètement réussi, retrouve ce qu'il aimait chez Scève... et Lycophron.

« J'ai traduit et présenté Alexandra (2), *l'œuvre du poète alexandrin, érudit et tragique, dont le nom, Lycophron, signifie « Pensée de la clairière » ou « Hardiesse du loup ». C'est un long monologue de Cassandre qui ressemble à un bas-relief d'Orient. Un autre modèle, pour moi, la tapisserie de Bayeux, déploie aussi des scènes coupées par des blancs. Dans ses marges, énigmatiques, de petites figures obscènes ont l'air de danser. Je ramasse les détails, les déchets de l'histoire, anecdotes, historiettes, ces « balayures » qui restent de l'offrande aux morts. »*

Entré au comité de lecture de Gallimard, en 1976, Quignard passe des heures à la Bibliothèque nationale où travaille sa femme. Il lit des manuscrits, reçoit des auteurs l'après-midi, joue du violoncelle. Pour se distraire d'un gros roman, *Carus* (3) – encore un journal fictif, – il a composé une série de *Petits Traités* (4). En rêvant à une histoire du roman, Quignard relit maintenant les *Controverses* de Sénèque le Père (dit le Rhétoriqueur) et le *Roman de Renart*, *« aussi important que* Don Quichotte *».*

« Le roman occidental, avec ses débats, scènes et dialogues, commence à Sénèque le Père... Mes Petits Traités *visent à démantibuler le « sérieux » qui met le lecteur à genoux et rafle ses suffrages. Le roman « familial » et la langue de bois politique empêchent le libre exercice de la lecture – une sorte d'« exercice spirituel », – qui doit être solitaire et muet... »*

« Nous subissons, en France, l'empire de l'intelligence, le pire des maux. Benda. Alain. Et la pose de l'écrivain ? Valéry. Gide. Et le moralisme de Sartre et Camus. Et même, avec Mallarmé, le délire hégélien, l'obsession de la totalité. Je crois au fragment, aux textes courts, à des formes toujours changeantes. L'aphorisme succède à un long développement, une phrase cinglante s'efface devant un passage lyrique... J'aime le destin d'un « valet de langue », La Fontaine. Dans ses Fables, *il n'a rien inventé, il a seulement multiplié les techniques, essayé tout, effets, tons et mesures. C'est, avec Littré, la figure qui me touche le plus. J'ai été ému d'apprendre que, très pauvre, peu de temps avant sa mort, il acheta un clavecin d'occasion pour accompagner ses derniers jours... »*

RAPHAËL SORIN.

★ LES TABLETTES DE BUIS D'APRONENIA AVITIA, de Pascal Quignard, Gallimard, 146 p., 70 F.

1. Mercure de France, 1974.
2. Mercure de France, 1971.
3. Gallimard, 1979.
4. Deux tomes parus aux éditions Clivages.

JUSTICE

ADOPTÉE PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

La réforme de la détention provisoire pourrait entrer en application dès l'automne

Le conseil des ministres du 25 avril a adopté, sur proposition de M. Robert Badinter, garde des sceaux, un projet de loi tendant, selon le communiqué officiel, *« à renforcer les droits des personnes en matière de placement en détention provisoire et d'exécution d'un mandat de justice ». (Nos dernières éditions du 26 avril).* M. Badinter espère pouvoir faire discuter ce projet au cours de la présente session parlementaire pour qu'il entre en application à l'automne.

« Ce projet, précise le communiqué, *s'inscrit dans l'ensemble législatif réalisé depuis trois ans pour faire progresser les libertés judiciaires. Il accroît les garanties des justiciables dans deux domaines essentiels pour la sûreté des personnes.*

» D'une part, la décision de détention provisoire ne pourra désormais intervenir qu'après avoir fait l'objet d'un débat contradictoire au cours duquel le juge entendra les réquisitions du ministère public, puis les observations de l'inculpé et de son conseil ; ainsi sera consacrée dans le droit français la procédure d'« habeas corpus » et renforcée la présomption d'innocence. »

[Annoncée le 4 mars au cours de l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », la réforme de la détention provisoire est une des priorités de M. Badinter. Actuellement, 52 % des personnes incarcérées attendent d'être jugées. Cela constitue non seulement une atteinte à la présomption d'innocence, mais rend explosive la situation dans les maisons d'arrêt où sont détenus dans des conditions d'entassement, qui préoccupent la chancellerie, près de vingt-deux mille prévenus. Le projet de M. Badinter vise à réduire de 10 à 15 % le nombre de ces personnes qui attendent d'être jugées (*le Monde* des 6 et 7 mars).

« D'autre part, indique le communiqué du conseil des ministres, *il est prévu de limiter strictement la durée de la privation de liberté que peut subir, dans l'attente de sa présentation au juge, la personne qui fait l'objet d'un mandat d'amener ou d'arrêt. »*

[Actuellement, une personne arrêtée loin du tribunal qui a délivré contre elle un tel mandat doit être conduite, dans les vingt-quatre heures ou les quarante-huit heures, selon le cas, devant le procureur de la République du lieu d'arrestation. Cependant, la loi actuelle ne limite pas la période de détention subie par la personne arrêtée jusqu'à son transfert devant le juge qui a décidé de l'entendre. Pour remédier à cet inconvénient, le projet de M. Badinter prévoit, explique l'exposé des motifs, que *« toute personne trouvée à 200 kilomètres au plus du siège du juge d'instruction qui a délivré un mandat d'amener ou d'arrêt doit comparaître devant ce magistrat dans les vingt-quatre heures au plus tard ». « Lorsque l'inculpé sera appréhendé au-delà de cette limite,* ajoute l'exposé des motifs, *et qu'il ne pourra être transféré immédiatement ou qu'il n'y consentira pas, il sera présenté, dans le même délai, devant le procureur de la République du lieu d'arrestation ; il devra alors comparaître devant le juge mandant dans les trois jours (...), ce délai étant porté à cinq jours en cas de transfèrement d'un département d'outre-mer vers un autre département ou de France métropolitaine vers un département d'outre-mer. Hors les cas de force majeure, le non-respect de ces délais entraînera la libération de la personne appréhendée sur ordre du juge d'instruction saisi de l'affaire ».*]

« Cette réforme législative, conclut le communiqué du conseil des ministres, *s'accompagnera de mesures pratiques destinées à améliorer le cours de l'instruction. Les personnes placées en détention provisoire comparaîtront dans des délais plus brefs devant la juridiction de jugement. La durée des détentions provisoires se trouvera abrégée. »*

Aux Assises de Paris

BERNARD PESQUET RETROUVÉ

Bernard Pesquet, qui affirmait n'être pas en état de comparaître à son procès recommencé depuis le 17 avril devant les assises de Paris (*le Monde* du 19 avril), a décidé d'y venir, mercredi 25 avril.

Assis dans un fauteuil roulant, il a écouté ainsi les avocats des parties civiles puis le réquisitoire de M. Gérard Guilloux, qui a réclamé contre lui la réclusion à perpétuité.

Tout au long de ces discours accablants pour lui et qui s'employaient à démontrer sa culpabilité dans les cinq meurtres qui lui sont reprochés, il a d'abord signifié par ses gestes et ses mimiques qu'il tenait ses accusateurs pour des fantaisistes.

Le président, M. Versini, lui ayant donné la parole pour qu'il livre ses observations, il s'est lancé dans un long propos. On a retrouvé alors l'accusé que l'on avait entendu à Pontoise en juin 1982 lors de son premier procès, qui devait être cassé.

Il s'est lancé de nouveau dans un récit aussi pittoresque que confus, alourdi de dépressions à n'en plus finir. Il en ressort que lui, Pesquet, a été en réalité une victime riche de toutes les vertus, accablé tout au long de sa vie par un sort contraire.

Car tel est Pesquet qui ne cesse de produire des alibis comme s'il ignorait que chacun d'eux a été démenti par les témoignages et les constatations.

Le procès devait s'achever jeudi 27 avril.

J.-M. Th.

SPORTS

FOOTBALL

LES DEMI-FINALES DE LA COUPE DE FRANCE

Avantage à Monaco

L'Association sportive de Monaco a assuré sa qualification pour la finale de la Coupe de France de football, en battant le Sporting Club de Toulon par 4 à 1, mercredi 25 avril, en match aller des demi-finales. En revanche, l'autre qualification reste très indécise, après la victoire par 2 à 1 du Football Club de Nantes devant le Football Club de Metz. Les matchs retour seront joués le samedi 5 mai.

De notre envoyé spécial

Monaco. — Si la participation à une demi-finale de Coupe de France est toujours une fête pour les footballeurs et leurs supporters, c'était plus vrai encore, mercredi 25 avril, pour l'entraîneur de Toulon, Christian Dalger, et sa bande. En acceptant les propositions de la municipalité toulonnaise pour relancer en troisième division le Sporting Club, deux ans après avoir lui-même participé à la Coupe du monde 1978 avec l'équipe de France, l'ancien joueur monégasque avait tenté un audacieux pari. Depuis, Dalger a fait partager son aventure à d'autres Monégasques en recommandant Roland Courbis, Jean-Pierre Chaussin, Albert Emon et Delio Onnis, pour encadrer les jeunes Varois.

Sans doute aurait-il aimé se retrouver tous en pleine possession de leurs moyens sur la pelouse du stade Louis-II, pour démontrer à leurs anciens supporters que le Sporting Club de Toulon n'était pas devenu la maison de retraite de l'AS Monaco, mais une équipe capable de coups d'éclat dans une épreuve comme la Coupe.

Hélas ! Dalger, promu entraîneur en cours de saison, reste désormais sur le banc de touche, et les vieilles jambes de ses amis supportent de plus en plus mal le régime de quinze matchs en moins de soixante jours imposé en fin de saison aux rescapés de la Coupe de France. Emon était indisponible par suite d'un claquage au tour précédent contre Lens. A trente-six ans, Onnis, qui reste le meilleur buteur du championnat, avec vingt buts, doit se ménager à l'entraînement et même en match pour ne pas aggraver une pubalgie. Jamais il n'est parvenu à se mettre en position de tir face à Jean-Luc Ettori.

L'état de fraîcheur de leurs successeurs sous le maillot monégasque n'est sans doute guère plus enviable. En course pour le *doublé* Coupe-championnat, ils vivent sous pression depuis plusieurs semaines, avec la hantise d'une défaite qui ruinerait *in extremis* leurs ambitions. Convoqués pour un extra contre les Allemands de l'Ouest, Bellone, Bravo, Genghini, Le Roux et Amoros avaient surpris en se montrant encore parmi les plus actifs. *« Le physique a pour source d'énergie le mental »,* répond leur entraîneur, Lucien Muller. Le moral des Monégasques doit être à toute épreuve.

Le spectacle de Bellone

Contre Toulon, ils ont encore attaqué le match sans retenue. La réussite était au rendez-vous, dès la quatrième minute, avec un premier but de Genghini sur coup franc pour une faute sur Bellone. Dès lors, ils pouvaient se permettre de contrôler le match et de placer quelques accélérations pour aggraver le score par Krause (trente-deuxième minute), Delamontagne (soixante-quatrième) et Leroux (soixante-quinzième). A défaut d'avoir réellement inquiété leurs successeurs, les anciens Monégasques ont dû se contenter d'un baroud d'honneur en ramenant le score à 4-1 sur un coup franc de Chaussin à l'ultime minute.

Comme à Strasbourg et face à Rouen, où il avait assuré deux victoires précieuses pour son équipe en championnat, Bruno Bellone a encore été l'attaquant le plus imprévisible et le plus insaisissable de cette rencontre de Coupe. Ses courses, ses crochets, ses centres liftés et ses tirs instantanés du pied gauche ont à nouveau été un spectacle dans le match. A vingt-deux ans, le « B.B. » monégasque est devenu la star de cette fin de saison. Pour expliquer cette fraîcheur, alors que la plupart de ses partenaires semblent épuisés, Bellone a, il est vrai, une recette : *« Dès que je peux je dors pour récupérer, et je ne me pose pas de questions pour éviter de gamberger ».*

Le doublé est peut-être à ce prix.

GÉRARD ALBOUY.

∴

● *Paris-Saint-Germain reste en course pour les Coupes d'Europe.* — En match en retard comptant pour la trente-sixième journée du championnat de France, le PSG a obtenu, le 25 avril au Parc des Princes, une victoire (2-0) sur Strasbourg qui lui a permis de dépasser Nantes au classement général pour venir au cinquième rang. Le PSG peut encore espérer une place en Coupe d'Europe.

● *Les finales des Coupes d'Europe.* — En finale de la coupe des champions, l'AS Roma, qui a éliminé Dundee United (3-0), rencontrera, le 30 mai à Rome, Liverpool vainqueur de Bucarest (2-1). En Coupe des Coupes, la Juventus de Turin, qui a battu Manchester United (2-1), rencontrera, le 16 mai à Bâle, le FC Porto vainqueur d'Aberdeen (1-0). En coupe de l'UEFA, les matches aller et retour se disputeront les 9 et 23 mai entre Anderlecht vainqueur de Nottingham Forest (3-0) et Tottenham vainqueur de Hajduk Split (1-0).

BREF

Quatre séparatistes basques espagnols arrêtés en France

Quatre membres présumés des Commandos autonomes anticapitalistes (CAA) (séparatistes basques espagnols) ont été interpellés, mardi 24 avril dans la soirée, à Biarritz par la police. Un cinquième homme, l'un des dirigeants de cette organisation, a réussi à échapper aux policiers.

Lors d'un contrôle de routine, les policiers avaient intercepté une voiture à bord de laquelle se trouvait Miguel Urriz Teusto, un Basque espagnol de vingt-trois ans, en compagnie de Inaki Falegui Elorca, âgé également de vingt-trois ans. Ce dernier s'est alors enfui à pied et n'a pu être rattrapé. A la suite de ces interpellations, trois autres membres présumés des CAA, dont l'identité n'a pas été révélée, ont été appréhendés. Le fugitif, M. Falegui Elorca, est considéré comme l'un des leaders des Commandos autonomes anticapitalistes.

Plusieurs centaines d'hectares ravagés par des incendies

Plusieurs incendies dus à la sécheresse et à des vents violents ont ravagé, mercredi 25 avril, des centaines d'hectares dans plusieurs régions de France. A La Fage-Saint-Julien (Lozère), le feu a détruit 50 hectares de landes et de résineux. En Dordogne, un violent incendie a ravagé 500 hectares de forêt et en Charente, dans la région d'Oriolles, 150 hectares de pins ont été brûlés.

Dans le Morbihan, entre Malestroit et Sérent, un incendie qui s'est déclaré au début de l'après-midi sur les landes a détruit 650 hectares de petites plantations et n'a été circonscrit qu'en fin de soirée.

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

● *Le général Philipponnat devient inspecteur général de l'armée de terre.*
● *Le général Houdet commandera les forces françaises en Allemagne fédérale*

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 25 avril a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **TERRE.** — Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée, le général de corps d'armée Bernard Philipponnat, nommé inspecteur général de l'armée de terre.

[Né le 1er mars 1926 à Mareuil-sur-Ay (Marne) et ancien saint-cyrien, Bernard Philipponnat a servi en Indochine, notamment comme instructeur de l'armée nationale vietnamienne entre 1954 et 1956, et en Algérie. De 1968 à 1970, il commande le 501e régiment de chars de combats. De 1972 à 1974, il est chef de la mission militaire française d'assistance en Arabie Saoudite. Promu général de brigade, il prend le commandement, en 1977, de la 55e division militaire territoriale en Corse. En juin 1980, avec le grade de général de division, il commande la 8e division d'infanterie et la 22e division militaire territoriale. Elevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, il prend, en décembre 1982, le commandement du 2e corps d'armée et des forces françaises en République fédérale d'Allemagne.]

Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division Michel Sennebresque et Furcy Houdet, nommé commandant le 2e corps d'armée et les forces françaises en Allemagne fédérale.

[Né le 19 mars 1927 à Nantes (Loire-Atlantique) et ancien saint-cyrien, Furcy Houdet a servi en Extrême-Orient et en Algérie. De 1972 à 1974, il commande le 12e régiment de cuirassiers et, en 1978, il commande l'Ecole nationale des sous-officiers d'active à Saint-Maixent. En 1981, le général Houdet commande la 10e division blindée et la 63e division militaire territoriale, avant d'être nommé adjoint du gouverneur militaire de Strasbourg et commandant la 1re armée.]

Sont nommés : directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), de l'enseignement militaire supérieur et du Centre des hautes études militaires (CHEM), le général de corps d'armée Jean-Paul Lang ; directeur de l'enseignement militaire supérieur de l'armée de terre et de l'École supérieure de guerre, le général de division Bernard Gabriel.

Sont promus : général de division, les généraux de brigade Philippe Coutillard, Michel Lartigue, Etienne Dousseau (nommé commandant la 62e division militaire territoriale), et Roger Emin.

[Né le 18 octobre 1928 à Mijoux (Ain) et ancien saint-cyrien, le général Roger Emin, après avoir été attaché des forces armées et chef de poste des attachés militaires de l'ambassade de France en Italie, est, depuis février 1983, directeur à la Direction générale de la sécurité extérieure (ex-SDECE). Il est le principal adjoint de l'amiral Pierre Lacoste, qui commande les services secrets français.]

Sont promus : général de brigade, les colonels Jacques Favreau, François Jolibois, Pierre Balmitgère, Georges Berest et Gérard d'Auber de Peyrelongue.

[Né le 18 décembre 1935 à Laval (Mayenne) et ancien saint-cyrien, Gérard d'Auber de Peyrelongue a, notamment, commandé le 27e bataillon de chasseurs alpins à Annecy. Il est, depuis juillet 1982, chef du Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA).]

Sont nommés : major régional auprès du général commandant le 1er corps d'armée, la 6e région militaire et gouverneur militaire de Metz, le général de division Eugène Danet ; commandant la 6e division légère blindée, le général Christian Moreau ; adjoint au général gouverneur militaire de Metz, commandant le 1er corps d'armée et la 6e région militaire, le général de brigade Bernard Dupont de Dinechin ; adjoint au général gouverneur militaire de Lille, commandant le 3e corps d'armée et la 2e région militaire, le général de brigade Bernard Duval ; sous-directeur « organisation-personnel instruction » à la direction centrale des transmissions, le général de brigade Jacques Barguil ; commandant la brigade logistique de la Force d'action rapide (FAR), le général de brigade François Bresson ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris, commandant la 11e division militaire territoriale et commandant d'armes délégué de la place de Paris, le général de brigade Jacques Duquenoy.

(A suivre.)

ATHLÉTISME

Les larmes de Zola Budd

De notre correspondant

Londres. — Elle court au-devant des ennuis avec légèreté. Silhouette gracile, pour ne pas dire chétive, elle effleure la piste — pieds nus — et ne semble vraiment pas porter son âge. Elle n'a que dix-sept ans. Enfant prodige de l'athlétisme, Zola Budd est officieusement la femme la plus rapide du monde en demi-fond long où, jusqu'à maintenant, il fallait quelques bonnes années de plus et une solide maturité pour réussir.

Officieusement, car ses records sur 3 000 mètres n'ont pas été homologués. Elle est sud-africaine et le demeure, bien qu'elle vienne d'obtenir la citoyenneté britannique afin de pouvoir participer aux Jeux olympiques sous les couleurs de l'Union Jack. Ce subterfuge continue de provoquer de vives controverses. Le Comité olympique international doit examiner son cas à la fin de la semaine pour savoir s'il peut lui accorder l'autorisation de se rendre à Los Angeles alors qu'elle ne remplit pas les conditions requises, notamment trois ans de résidence dans le pays qu'elle voudrait représenter. Rien n'est moins sûr. D'autant qu'elle n'a pas été accueillie à bras ouverts en Grande-Bretagne, même si ce pays possède avec elle une quasi-garantie de médaille.

Une nouvelle fois, le 25 avril, Zola Budd a pu se rendre compte des réticences, voire de l'hostilité, que suscite sa venue. Mercredi soir, sur le stade de Crystal-Palace, dans la banlieue sud de Londres, elle a terminé sa course en larmes alors qu'elle venait de battre très aisément, de quatre secondes, le record britannique junior du 1 500 m, en 4'10''82. Tout au long de l'épreuve, la petite Blanche a été conspuée par des dizaines de personnes, en majorité des Noirs, manifestant contre l'apartheid. Et elle a dû poursuivre son effort pour s'enfuir à toutes jambes. Auparavant sa participation à cette soirée avait failli être interdite par le Conseil du Grand Londres, contrôlé par les travaillistes, qui a fait de 1984 une « année anti-apartheid ».

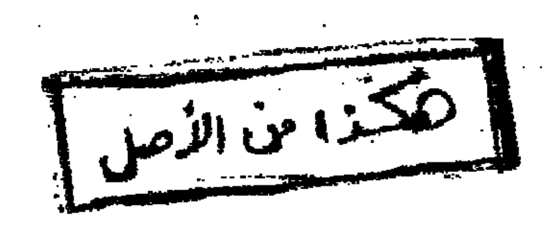
A la Chambre des communes, le Parti travailliste a vivement dénoncé l'exception à laquelle s'est livrée le ministère de l'intérieur en accordant un passeport britannique à Zola Budd dix jours seulement après l'arrivée de celle-ci, le mois dernier. De nombreux résidents étrangers ont exprimé leur colère, eux qui attendent de recevoir ce document pendant des années, et parfois en vain — surtout depuis que des restrictions ont été imposées à l'immigration.

En dépit du soutien du Club des athlètes internationaux britanniques présidé par David Bedford, de nombreux sportifs ont émis beaucoup de réserves quant à l'admission de Zola dans l'équipe nationale olympique. Certaines candidates à la sélection pour le 3 000 mètres, distance sur laquelle Zola souhaite concourir à Los Angeles, menacent de boycotter les épreuves à venir : la jeune Sud-Africaine, si elle est admise, prendra immanquablement la place de l'une d'entre elles, qui verra de longs mois de préparation et de sacrifices réduits soudain à néant pour, disent-elles, *« des raisons purement politiques ».* De leur côté, des dirigeants sportifs envisegent de refuser à Zola le droit de courir aux championnats du Royaume-Uni, le mois prochain.

Enfin, de multiples critiques s'inquiètent du rôle joué par le *Daily Mirror* dans la venue de Zola Budd. Le quotidien aurait payé des sommes considérables pour son installation en Grande-Bretagne, serait intervenu *« en haut lieu »* pour *« faciliter »* celle-ci et a obtenu l'exclusivité des confidences de la jeunes prodige. Voilà Zola Budd, en plus de tout, presque accusée de professionnalisme...

FRANCIS CORNU.

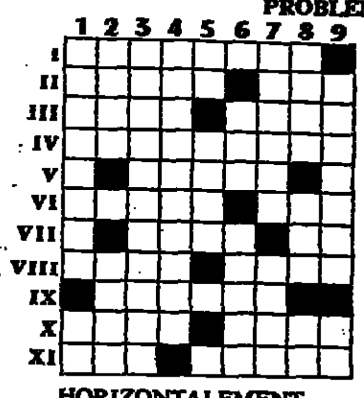
● *TENNIS : participation record à Roland-Garros.* — A l'exception de Curren (10e), Kriek (13e), Scanlon (17e), Sandy Mayer (18e), Davis (24e), et Gene Mayer (28e), les vingt-quatre meilleurs joueurs de tennis mondiaux ont fait parvenir leurs inscriptions aux Internationaux de France qui débuteront le 28 mai, même Connors (qui avait dit l'an dernier qu'il ne reviendrait plus à Paris). Chez les dames, le tableau sera aussi relevé puisque, à l'exception de Shriver et Turbull, les trente meilleures ont également confirmé leur participation.



INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3698



HORIZONTALEMENT

I. S'ils émanent de mauvais papiers, ils ne peuvent engendrer que de mauvaises feuilles. – II. Se déplace parfois comme un fou. Evocateur de la rencontre des éboueurs et des noctambules. – III. Oblige un roi à abdiquer. Jadis invoqué. – IV. Accompagne chaque nuit la tournée des grands ducs. – V. Emprunter un tel chemin met à l'abri des poursuites. – VI. Le prix du silence à la maternelle. Le nerf de la guerre de Cent Ans. – VII. Telle la campagne où il est toujours humiliant de se rendre. Celui qui en est cousu ignore les reprises. – VIII. On apprécie mieux sa chute que sa descente. Fond d'un plateau. – IX. Prérogative des grands continents. – X. Flotte aérienne. Agent conservateur. – XI. Arbre dépourvu de feuilles. Animal de « cirque ».

VERTICALEMENT

1. Bien qu'initié à la détente, il a parfois tendance à encourager le crime. Écho de nursery. – 2. Les Madrilènes cherchaient jadis à le gagner, maintenant ils espèrent qu'il va gagner. Jouent dans un spectacle en plein air. – 3. Devenue paradoxalement fixe en même temps qu'un avancement. – 4. Mise évoquant un certain as et généralement mal vue dans les casinos. – 5. Démonstratif. Plus riches de souvenirs que d'avenir. – 6. Grecque. Allonges. – 7. Se contemple avec des jumelles ou se scrute à la lunette. Un héros y fit des cendres après y être monté. – 8. Passage à voix unique. Pas qui prend parfois l'allure d'un défilé. Vieille orientale morte et enterrée. – 9. Tombe d'autant mieux qu'elle est bien accrochée. Vide dans le milieu.

Solution du problème n° 3697

Horizontalement

I. Hardiesse. – II. Amour. Ios. – III. Mégère. IS. – IV. Icare. – V. Amertume. – VI. Ma. As. Nep. – VII. Lettre. – VIII. Ma. Sieste. – IX. Ida. Olier. – X. Simonie. – XI. Sein. Té.

Verticalement

1. Hammam. Miss. – 2. Ame. Maladie. – 3. Rogne. Ami. – 4. Due. Rats. On. – 5. Irritation. – 6. Écu. Relie. – 7. Si. Amnésie. – 8. Soirée. Te. – 9. Esse. Pierre.

GUY BROUTY.

CENTRES DE VACANCES

S'INFORMER PAR TÉLÉPHONE. — Les 26 et 27 avril on peut, en composant le 567-77-90, obtenir des renseignements sur les « nouvelles colonies de vacances » : aides financières, activités, organismes gestionnaires, etc. Une initiative du ministère du temps libre et des associations en faveur des deux millions d'enfants accueillis chaque été dans ces centres.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
		F.
1	111	500
	591	500
	7 421	2 000
	86 121	10 000
2	822	500
	9 802	2 000
	66 732	10 000
3	32	200
4	néant	néant
5	5	100
	15	300
	65	300
	115	800
	155	600
	335	600
	886	600
	6 085	2 300
	26 335	10 600
	63 045	10 100
6	76	200
	206	500
	696	800
	806	500
	966	500

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
		F.
6	63 066	10 000
	70 896	10 000
7	6 587	2 000
	6 797	2 000
	64 377	10 000
	383 717	1 000 000
	229 797	4 000 000
8	018	500
	1 388	2 000
	60 888	10 000
9	59	200
	039	500
	559	700
	619	800
	739	800
	2 749	2 000
	3 029	2 000
	06 419	10 000
	34 389	10 000
0	0	100
	600	800
	620	800
	630	800
	980	800
	2 270	2 100
	3 850	2 100

LOTO N° 17 TIRAGE DU MERCREDI 25 AVRIL 1984

16 28 30 41 45 49 — 19 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 2 ET SAMEDI 5 MAI VALIDATION JUSQU'AU LUNDI APRES-MIDI

84 TRANCHE DE PAQUES 28e
TIRAGE DU MERCREDI 25 AVRIL 1984

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
8	Tous les billets terminés par 8 gagnent 100 F dans toutes les séries
1	Tous les billets terminés par 1 gagnent 100 F dans toutes les séries
11	Tous les billets terminés par 11 gagnent 700 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes gagnées
											F.
336	0336	1336	2336	3336	4336	5336	6336	7336	8336	9336	4 400
	0363	1363	2363	3363	4363	5363	6363	7363	8363	9363	800
	0633	1633	2633	3633	4633	5633	6633	7633	8633	9633	800

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 37	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 37	Sommes gagnées Autres séries
		F.	F.		F.	F.
3355	3355	1 515 000	16 500	5335	20 000	2 000
	3535	20 000	2 000	5353	20 000	2 000
	3553	20 000	2 000	5533	20 000	2 000

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 5	Sommes gagnées Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 5	Sommes gagnées Autres séries
		F.	F.		F.	F.
0755	0557	20 000	2 000	5570	20 000	2 000
	0575	20 000	2 000	5705	20 000	2 000
	0755	4 010 000	41 000	5750	20 000	2 000
	5057	20 000	2 000	7055	20 000	2 000
	5075	20 000	2 000	7505	20 000	2 000
	5507	20 000	2 000	7550	20 000	2 000

84 ARLEQUIN TIRAGE DU 25 AVRIL 1984 29e

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26-04-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 27.04. DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 26 avril à 0 heure et le vendredi 27 avril à 24 heures.

PRÉVISIONS POUR LE 27 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Maintien de l'anticyclone 1 032 millibars centré sur la mer du Nord donnant des conditions anticycloniques sur la majeure partie du pays. Toutefois, légère baisse de ces hautes pressions sur le Sud-Ouest, avec l'approche du minimum centré au large du Portugal. Par ailleurs, descente d'air plus froid et plus instable de Norvège effleurant nos régions proches des frontières de l'Est.

Vendredi. — Le matin, beau temps ensoleillé et sec sur tout le pays, à noter juste quelques passages nuageux des Vosges aux Alpes du Nord. L'après-midi, une tendance orageuse évoluera en Aquitaine et sur le sud-ouest du Massif Central et le ciel se voilera. On observera quelques orages, mais ils seront locaux et faibles.

Par ailleurs, des nuages arriveront du Jura aux Alpes et sur la Corse : ils pourront donner quelques averses localement orageuses. Partout ailleurs, persistance du très beau temps très ensoleillé.

Les vents seront modérés d'est sur la moitié nord de la France, et un faible mistral soufflera le matin près des Bouches-du-Rhône.

Au point de vue température, il fera 8 à 11 degrés au lever du jour sur l'ensemble de la France, un peu moins dans le Nord-Est et le Centre, où il fera 4 à 7 degrés. Au meilleur moment de l'après-midi, le thermomètre atteindra 23 à 25 degrés en Bretagne, 24 à 27 degrés dans le Sud-Ouest, 20 à 22 degrés sur le reste du pays, un peu moins sur les côtes méditerranéennes et celles du Cotentin, où il n'y aura pas plus de 16 à 20 degrés.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 avril ; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26 avril) : Ajaccio, 19 et 5 degrés; Biarritz, 19 et 11; Bordeaux, 29 et 12; Bourges, 22 et 6; Brest, 26 et 7; Caen, 21 et 6; Cherbourg, 17 et 8; Clermont-Ferrand, 21 et 8; Dijon, 21 et 5; Grenoble-St-M.-H., 21 et 6; Grenoble-St-Geoirs, 20 et 5; Lille, 20 et 9; Lyon, 23 et 5; Marseille-Marignane, 23 et 10; Nancy, 21 et 1; Nantes, 25 et 11; Nice-Côte d'Azur, 18 et 12; Paris-Montsouris, 22 et 11; Paris-Orly, 20 et 8; Pau, 26 et 10; Perpignan, 20 et 8; Rennes, 25 et 10; Strasbourg, 22 et 3; Tours, 21 et 6; Toulouse, 24 et 10; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 8 degrés; Amsterdam, 20 et 2; Athènes, 20 et 11; Berlin, 19 et 7; Bonn, 21 et 3; Bruxelles, 20 et 6; Le Caire, 23 et 14; îles Canaries, 23 et 17; Copenhague, 18 et 7; Dakar, 25 et 20; Djerba, 22 et 15; Genève, 19 et 5; Jérusalem, 13 et 3; Lisbonne, 22 et 14; Londres, 22 et 8; Luxembourg, 19 et 8; Madrid, 26 et 8; Moscou, 15 et 6; Nairobi, 22 et 14; New-York, 12 et 11; Palma-de-Majorque, 23 et 9; Rome, 19 et 7; Stockholm, 13 et 1; Tozeur, 30 et 17; Tunis, 22 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 28 AVRIL

« La Cour des comptes », 10 h 30, 13, rue Cambon, Mme Oswald.

« L'infirmerie Marie-Thérèse », 15 heures, 92, avenue Denfert-Rochereau, Mme Pennec.

« Le couvent des Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard, Mme Saint-Girons.

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les Halles », 14 h 30, parvis Saint-Eustache (Approche de l'art).

« L'hôtel Gouthière », 15 heures, 6, rue Pierre-Bullet (Art et promenades).

« La bibliothèque du Palais-Bourbon, chef-d'œuvre de Delacroix », 10 heures, 125, rue de l'Université (D. Bouchard).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Promenade dans Montmartre », 14 h 15, métro Abbesses, Mme Bianchini (La France et son passé).

« Sur les pas des Templiers », 15 heures, métro Temple (Mme Haulier).

« Le village de Passy », 15 heures, métro Passy (M. Jaslet).

« Exposition Bouguereau », 14 heures, Petit-Palais (Mme Leblanc).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (M-C Lasnier).

« Curiosités du quartier de l'Horloge », 15 heures, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Jardins et passages de Clignancourt », 14 h 30, métro Jules-Joffrin (Paris pittoresque et insolite).

« Jardins secrets à Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, portail de l'église Saint-Germain-des-Prés (Paris et son histoire).

« Le quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« La peinture américaine de 1760 à 1910 », 11 heures, entrée du Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 heures, Musée des monuments français, Palais de Chaillot, François Demartini : « A la découverte du blason ».

14 h 30, Salle M de la Mutualité, Danièle Combes et Michèle Ferrand : « Le sexe du travail ».

15 heures, Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, Georges Osorio et Albert Meglin : « Sectes, idéologies, sectarisme, totalitarisme, liberté ».

15 heures, Théâtre des Mathurins, Mystag : « La grande leçon de l'illusionnisme » ; Janine Alexandre-Debray : « Victor Schoelcher, l'abolitionniste de l'esclavage » ; Maurice Laizant : « Pourquoi suis-je anarchiste ? ».

21 heures, Palais de la découverte, Alfred Vidal Madjar : « Images de planètes géantes, les missions Voyager I et II » (diapositives).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 26 avril :

DES DÉCRETS

● Modifiant les livres III et IV du code des assurances relatifs à l'administration des entreprises nationales d'assurance et de capitalisation, des sociétés centrales d'assurance et de la Caisse centrale de réassurance.

● Déclarant d'utilité publique et urgente l'interconnexion des réseaux SNCF et RATP à Nanterre, avec terminus de l'interconnexion à Cergy et Poissy.

UN ARRÊTÉ

● Fixant la liste des organisations syndicales de fonctionnaires aptes à désigner des représentants du personnel au sein du comité central d'hygiène et de sécurité.

EXPOSITION

ORCHIDÉES. — L'exposition du Muséum national d'histoire naturelle de Paris est prolongée jusqu'au 1er mai inclus. Grande serre du Jardin des plantes (Paris-5e), tous les jours, de 9 h 30 à 18 heures.

SCIENCES

ACCORD SUR LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) ont signé, mardi 24 avril, un accord cadre destiné à formaliser et à concrétiser les collaborations entre les deux organismes dans le domaine de l'automatique et de l'informatique. Par cet accord, les deux organismes se proposent *« de créer les conditions d'une concertation régulière »* sur des programmes de recherche, mais aussi sur les relations avec l'industrie et les relations scientifiques internationales.

Il est, par exemple, prévu de coordonner les recherches sur les bases de données de troisième génération, l'intelligence artificielle, la robotique, la programmation. Il est aussi envisagé de développer des actions communes en Lorraine ou de créer, dans diverses régions, des groupements analogues à l'Institut de recherche d'informatique et systèmes aléatoires (IRISA) de Rennes.

MUSIQUE

CRÉATION DE « BOULEVARD SOLITUDE » à Nancy

Manon, petite sœur de Lulu

Le Grand Théâtre de Nancy a eu souvent des directeurs audacieux, tels Louis Ducreux, Jean-Claude Riber ou Jean-Albert Cartier qui ont marqué leur passage par d'indiscutables réussites et des spectacles originaux, non sans soulever parfois de vives polémiques dans les rangs des abonnés.

Antoine Bourseiller maintient vigoureusement cette tradition, et peu de théâtres français peuvent se vanter cette année d'une aussi brillante saison : *Ariodante*, de Haendel, *Pygmalion*, de Rameau, *Lucrèce Borgia*, de Donizetti, *la Walkyrie*, *Mireille*, *les Aventures*, de Ligeti, *les Huit Chants pour un roi fou*, de Maxwell-Davies, et, enfin, ce mercredi, la création en France de *Boulevard Solitude*, de Hans Werner Henze, spectacle de haut niveau qu'il a lui-même mis en scène avec des collaborateurs de luxe : Pier Luigi Pizzi et le couturier Marc Bohan.

Une création bien tardive, car l'œuvre avait remporté un grand succès lors de son apparition à Hanovre en 1952 ; et puis, c'était un décalque moderne de *Manon Lescaut* qui se passe au boul'Mich en 1950, au moment même où le jeune compositeur l'écrivait (du moins en partie) au café de Flore ! Mais bien tardive aussi, parce que, après les très nombreuses productions de *Lulu* ces dernières années, en particulier celle, intégrale, de Chéreau, la petite Manon de Henze paraît une sœur cadette un peu palotte de la terrible et triomphante héroïne de Berg.

Cette soprano coloratur amorale et innocente qui passe de bras en bras en restant fidèle à un unique amour, qui finit par assassiner son protecteur et meurt misérablement (guillotinée cette fois)... il est difficile de croire que Henze, découvrant la musique sérielle après la guerre et écrivant un opéra dodécaphonique, n'ait pas pensé à son aîné. D'autant que, dans les quatre duos d'amour et dans de nombreux airs, Manon chante avec un lyrisme virtuose et fleuri, une sorte de fraîcheur naïve, de confiance dans la vie, qui rendait déjà Lulu fascinante.

Ce lyrisme rêveur et dionysiaque jusque dans le drame le plus noir est cependant un trait constant chez Henze, et on le retrouve même, avec Minette, dans *la Chatte anglaise*, récemment montée à Paris. La différence avec Berg, c'est qu'il y a précisément des duos d'amour, un vrai partenaire, Des Grieux, alors que les amants de Lulu n'étaient que des papillons grisés par la flamme ou plutôt des fauves affolés. Le compositeur déplace quelque peu l'accent sur le drame du jeune étudiant, sur sa solitude, comme le titre l'indique (un des thèmes essentiels de Henze), que ne peut rompre un amour si épisodiquement partagé en raison du goût qu'éprouve Manon pour la vie facile et l'argent. D'où la déchéance du jeune homme dans la boisson et la drogue, mais aussi l'accent très humain de son désespoir.

La mise en scène de Bourseiller

Il s'en faut cependant que *Boulevard Solitude* soit une pièce aussi puissante, charpentée et mystérieuse que *Lulu*, tant par l'aspect assez répétitif de l'action que par le côté un peu rudimentaire des autres personnages. Mais, si la musique n'a pas cette espèce de formidable transcendance visionnaire de Berg, elle n'en est pas moins toujours prenante, parlante, d'une grande diversité, alliant la pureté du langage dodécaphonique des héros à une sorte de vulgarité tonale des êtres méprisables, avec de multiples figures orchestrales très ouvragées autour des voix, une instrumentation d'une originalité aiguë (en particulier par un usage neuf de la percussion) et des interludes intenses, notamment la grande symphonie dramatique qui suit la scène déchirante dans le night-club.

La mise en scène d'Antoine Bourseiller, précise, lente, expressionniste, aux gestes très calculés et beaux, a le caractère assez sophistiqué qui convient à cette œuvre étrange, comme les décors très nus aux couleurs graves et violentes de Pizzi, où des panneaux souples, noirs et réfléchissants s'écartent plus ou moins pour laisser scruter, par les voyeurs que nous sommes, ces scènes souvent brutales et intimes, traitées avec une grande rigueur, en particulier le beau tableau de la bibliothèque.

Les personnages aux couleurs assez ternes (Lescaut comme un gangster de Chicago) font ressortir l'éclat des robes de Manon par lesquelles Marc Bohan jalonne la progression dramatique, bleu-beige-jaune-noir-or et le gris de la condamnée (avec le point culminant rouge de la messagère prostituée, une belle Manon épanouie, telle une petite Marilyn Monroe, Elena Vassilieva (élève d'Elisabeth Schwarzkopf), à la voix pleine, naïve, pigeonnante, délicieusement ouverte, qui plane au-dessus de sa destinée.

Beau garçon, Jérôme Pruett est un ténor solide mais sans flexibilité, dont les plaintes trop tendues finissent par lasser la compassion. Martin Egel donne du poids à un Lescaut assez schématique, et Paul Crook campe à merveille le riche et vieux Lilaque, que Henze a voulu ridiculiser en lui confiant une voix de ténor-bouffe. On déplorera une fois de plus que le livret de Grete Weil traduit en français par Philippe Godefroid soit à peu près incompréhensible. Enfin, Jérôme Kaltenbach a fait un merveilleux travail, précis et sensible, en montant avec les chœurs et l'orchestre, tous excellents, du Théâtre de Nancy, cette œuvre difficile, qui a connu un grand succès.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations : les 27 et 29 avril.

« MAHAGONNY » au Châtelet

L'opéra-culinaire sans la sauce

Grandeur et décadence de la ville de Mahagonny, opéra en trois actes de Bertolt Brecht, musique de Kurt Weill, créé à Leipzig en 1930, dure deux heures un quart : pour les cinq représentations de l'ouvrage au Théâtre musical de Paris - Châtelet, Pierre Constant a obtenu l'accord exceptionnel de la Kurt Weill Foundation for Music et n'en a conservé qu'une heure et vingt minutes. C'est peu en regard de l'original, mais c'est beaucoup si l'on considère que cet arrangement est présenté dans la série des « opéras d'une heure ».

Est-ce l'effet de ce racourcissement des dialogues – le chef d'orchestre, meneur de jeu, dit quelques mots de liaison entre les scènes – ou d'un parti pris de mise en scène ? Les musiciens et les chanteurs, réunis sur un même plateau couvrant la fosse d'orchestre, jouent devant le rideau de scène, mais on est plus près d'un certain théâtre musical expérimental que de l'opéra culinaire que Brecht reconnaissait avoir commis malgré tout.

Or rien n'est moins expérimental aujourd'hui qu'un ouvrage comme celui-là, dont la musique, aussi triviale dans son expression que raffinée dans sa facture, accuse nettement son âge et dont le livret est si bien tombé dans le domaine public qu'on n'en compte plus les imitations. En outre, rien ne vieillit plus vite et plus mal que l'engagement et la volonté didactique d'une œuvre ; celle-ci disparaît souvent plus vite que ce qu'elle dénonçait, ou ne survit qu'à condition d'être devenue inoffensive, comme une sorte de trophée, témoin des grandes causes perdues. *Monument historique*, on doit la traiter avec des égards particuliers afin de rendre aimable et précieux un objet dérisoire et inutile.

Si l'on excepte Elisabeth Baudry (Jenny) et Luis Masson (Moïse), la distribution réunie pour la circonstance n'assurerait probablement pas le succès d'une opérette, car les moyens vocaux limités des uns et des autres ne sont pas compensés par des talents d'acteur bien remarquables ou une présence dramatique. Helga Pilarczyk (Begbick) n'est plus que l'ombre de ce qu'elle a été, et le ténor William Pirie (Jimmy) est un jeune premier assez pâle.

La mise en scène de Pierre Constant, dans un décor réduit au minimum (deux malles et quelques chaises), est loin de posséder le fini des comédies musicales dont elle se voudrait peut-être le pastiche. Reste l'ensemble Musique vivante, dirigé par Diego Masson qui a su lui faire rendre les détails toujours savoureux de la partition. Tournant le dos aux chanteurs, il doit assurer la coordination au juger et y parvient, à cela près que la complicité nécessaire, dans cette musique, entre les chanteurs et le chef fait cruellement défaut.

Le spectacle, dans son ensemble, a cependant le bonheur de s'achever beaucoup mieux qu'il n'a commencé, et le public qui n'attendait que cela pour applaudir, ne se le fait pas dire deux fois.

GÉRARD CONDÉ.

★ Dernières représentations les 26, 27 et 28 avril, à 18 h 30.

Un plan pour la danse

(Suite de la première page.)

Il n'y a pas de danse contemporaine au Conservatoire de Paris. Cette situation sera modifiée lors de son installation à La Villette, où naîtra un véritable département ouvert à toutes les pédagogies. Un cours est cependant prévu rue de Madrid dès la rentrée d'octobre. Il sera donné par Larrio Ekson et Carolyn Carlson.

Si la danse moderne est également programmée au conservatoire de Lyon, il est peu probable qu'on la trouve à la future Ecole nationale supérieure de Marseille, conçue dans le cadre d'une grande opération d'urbanisme et d'architecture et opérationnelle en 1986 avec Roland Petit comme directeur. C'est l'année où l'école de danse de l'Opéra de Paris sera transférée à Nanterre dans le bâtiment imaginé par l'architecte Christian de Portzamparc.

Le « contemporain » possède, il est vrai, sa propre école à Angers. Après le départ de Viola Farber, la ville et l'Etat ont redéfini la mission du Centre. Désormais placé sous la direction générale de Michel Reilhac, ancien administrateur du studio des Quatre-Temps, à la Défense, il maintient sa mission pédagogique (en 1984 technique Cunningham), tandis que la mission de création prend la forme de résidence pour différentes compagnies (Chopinot, Bouvier-Obadia).

2) *Diffusion et création.* – Dans toutes ces actions, le nerf de la danse, c'est l'argent. De 1981 à 1984, le budget est passé de 16 586 000 F à 46 899 000 F. Il est vrai que l'on partait de très bas. A lui seul le ballet de l'Opéra prend la moitié de cette somme. Pour aider les jeunes compagnies, l'Etat intensifie sa politique d'implantation régionale en association avec les collectivités locales. Certaines, usant de l'autonomie que leur donne la décentralisation, risquent cependant de porter leur effort sur des objectifs plus populaires que la danse – ce peut être aussi une attitude politique. Aussi le ministère consent-il à un gros effort pour favoriser les centres chorégraphiques nationaux, qui ont leur rôle à jouer dans l'initiation du pays à la danse. Douze centres fonctionnent déjà (1) (leur coût, 24 255 000 F). Trois autres en sont au stade des négociations avec les villes (François Verret à Orléans, Caroline Marcadé au Havre, Josiane Rivoire à Nanterre).

Pour la première fois, un comité de consultation a été mis en place auprès de la direction de la musique et de la danse pour l'attribution des subventions aux jeunes compagnies. Elles sont 69 à se répartir 10 460 000 francs contre 2 113 000 francs pour 83 groupes l'année précédente.

Une nouveauté : la création d'un fond de promotion chorégraphique : c'est le coup de pouce pour faciliter l'essor international de compagnies en pointe (cette année en bénéficient le groupe Emile Dubois et la compagnie de Dominique Bagouet – Grenoble et Montpellier).

Depuis longtemps, la profession réclamait une Maison de la danse offrant la possibilité de répéter et de se produire dans des conditions bon marché aux groupes qui n'ont pas encore accès aux circuits commerciaux. Le lieu idéal, un peu utopique, n'existe pas. Pas question d'en construire un de toutes pièces; le moyen terme se présente sous forme d'un Théâtre contemporain de la danse. Organisé en association, il disposera au Théâtre de Paris, de cinquante représentations par an (le reste de la'nnée revenant à l'habituelle direction) pour accueillir les compagnies françaises de danse à 20 h 30 ou à 18 h 30. L'association aura aussi à gérer un crédit de 90 heures par semaine à la Ménagerie de verre pour les répétitions des groupes dans des conditions avantageuses, ainsi qu'une tranche de deux heures par jour d'enseignement contemporain pendant deux à trois mois d'affilée (premiers invités : Larrio Ekson et Carolyn Carlson).

Il est question aussi de l'appui aux festivals de danse, de la promotion internationale du concours chorégraphique de Bagnolet, du soutien du ministère au premier concours international de danse de Paris, de l'intérêt apporté aux techniques nouvelles (vidéo), des actions de l'Etat en matière d'équipement... bref, toute une série d'initiatives qui confirment la reconnaissance d'une activité créatrice jusqu'ici marginalisée.

Dans la mesure où la danse répond mieux que le théâtre aux interrogations et aux angoisses d'aujourd'hui, il était naturel et juste qu'elle sorte enfin de la notion passéiste de divertissement d'esthètes, pour participer d'une politique culturelle.

MARCELLE MICHEL.

(1) Centres chorégraphiques de Marseille (R. Petit), Nancy (BTF de J.-A. Cartier), Mulhouse (Ballet du Rhin), Roubaix (Ballet du Nord), Angers (BTC), Montpellier (D. Bagouet), La Rochelle (Théâtre du Silence), Rennes (Gigi Caciuleanu), Grenoble (Jean-Claude Gallotta), Créteil (Maguy Marin), Caen (Quentin Rouilrr), Toulouse (Joseph Russillo).

NOTES

Cinéma

« FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME » de Howard Zieff

...Ni un chef-d'œuvre

Le titre anglais, repris de l'original *Unfaithfully Yours (Infidèlement vôtre)*, garde clairement la trace du film réalisé par Preston Sturges en 1948, deux ans après une série de comédies sociales, de satires, qui, entre 1940 et 1946, déchiraient à belles dents certains mythes chers à la comédie américaine, et à Frank Capra en particulier. Pas dupes une seconde, expliquait Sturges, rions-en quand même avant d'en pleurer.

Le comédien anglais Dudley Moore et Nastassja Kinski ont succédé à Rex Harrison et à Linda Darnell dans les rôles du maestro jaloux et de son épouse volage. Le sujet devient une grosse farce, les acteurs ne perdent pas une occasion de se casser la figure, amplifient chaque détail.

Après *To Be or not to Be*, repris d'Ernst Lubitsch *via* Mel Brooks, la Fox devient la spécialiste de ces remakes tournés à l'économie de matière grise *Faut pas en faire un drame*, tel est le nouveau titre français, a néanmoins été couronné au dernier Ffestival de l'humour à Avoriaz, à la fois par le public et la critique. On rit très fort dans la salle.

L. M.

Théâtre

L'Écho du silence au Marie-Stuart

La jeune femme est seule dans sa chambre, avec son lit par terre, son réfrigérateur, son téléphone pour la relier au monde. Elle ne s'enferme pas dans un cercle psychotique, elle « profite », pourrait-on dire, d'une rupture pour faire le point, se recentrer. Un peu comme Lotte, dans *Grand et petit*, de Botho Strauss, que Claude Regy avait monté avec Bulle Ogier.

Mais Lotte s'en allait sur les chemins de son passé. La jeune femme qui est là reste là, à tourner les souvenirs dans sa tête, et s'y perd plus qu'elle ne s'y retrouve. La mémoire incertaine les délivre par fragments, le poids du temps en modifie le sens. Sylvie Ollivier, auteur et interprète de *l'Echo du silence*, sait de quoi elle parle, le public pas toujours. Mais il y a dans le texte une sorte de lucidité pudique, comme quand on se parle à soi, sans témoin, et, autour de la comédienne, une aura forte et charnelle qui impose l'attention. – C. G.

★ Marie-Stuart, 22 heures.

CINÉMA

« LA DIAGONALE DU FOU », de Richard Dembo

Echec à la machine d'Etat

Fable axée sur le jeu d'échecs, *la Diagonale du fou* de Richard Dembo s'inspire du célèbre championnat du monde qui opposa les Soviétiques, Kortchnoï et Karpov, l'un passé à l'Ouest, l'autre resté en URSS. L'action se déroule à Genève, le lac offre son décor magique. Raoul Coutard, devenu le premier opérateur helvétique depuis *Passion*, a photographié ce récit symbolique en des couleurs froides et somptueuses. Les personnages, confrontés à eux-mêmes, à une violence intérieure directement issue de la politique et de la violence politique, y vivent ce qui ressemble à un calvaire.

Accompagné d'une solide escorte d'officiels, le maître Liebskind, Géorgien, homme âgé, épuisé, malade du cœur, rôle tenu par un Michel Piccoli inhabituel et remarquable, affronte un candidat bien plus jeune et bien plus nerveux que lui, de prime abord, Fromm, natif d'un pays balte, rôle tenu par Alexandre Arbatt. La série de parties, menées tambour battant, à une cadence qui pourrait surprendre si on ne tenait pas compte des choix effectués par le metteur en scène, voient tour à tour chaque partenaire prendre l'avantage.

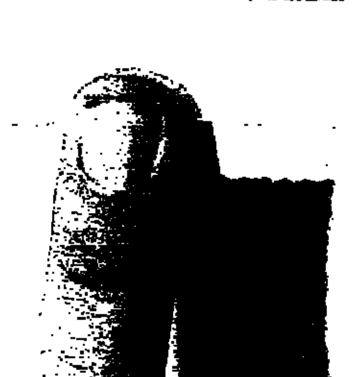
Plus que les parties, comptent les réactions des deux protagonistes, pour qui l'enjeu dépasse largement le gain final de 100 000 dollars pour le vainqueur, 50 000 dollars pour le perdant. Notre attention se concentre davantage, au départ, sur Fromm, dont la jeune femme est internée dans un asile en URSS pour attitudes contestataires. Michel Piccoli, barbu, comme bloqué dans son rôle d'officiel, gagne le premier plan. Sa maladie, soudain devenue grave, oblige ses mentors à une double manœuvre : la femme de Fromm le rejoint, puis le cardiologue de Liebskind, à son tour, est appelé en Suisse.

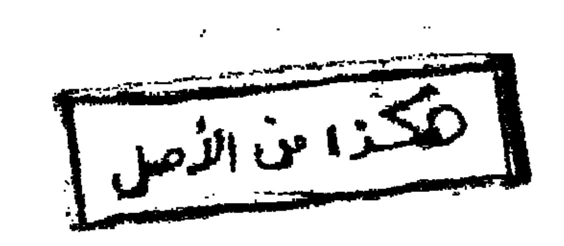
Richard Dembo déploie la « diagonale » du titre en reliant les cas finalement assez symétriques de deux êtres obligés de vivre sous une pression psychique permanente. Comment résiste-t-on à cette volonté d'anéantissement de la machine officielle, qui prétend tout contrôler, tout écraser si nécessaire ? Le combat est à la hauteur de l'enjeu, derrière les échecs, le jeu privilégié du régime en URSS, c'est une morale, une idéologie, qui sont mises au pilori : au nom de quels principes a-t-on le droit de prétendre diriger la vie d'autrui ? A quel prix la résistance ?

Le cinéaste a dédié ce film austère et fascinant à la mémoire de son père. A côté des acteurs masculins – il faut ajouter Daniel Olbrychski, très convaincant en séide du KGB, – on relèvera la prestation des deux comédiennes chargées d'incarner les compagnes des deux maîtres : Liv Ullmann et Leslie Caron.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ANTIGONE Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h 30.
LA JUNGLE DES VILLES – Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30.
LE PRINCE TRAVESTI – Epée de bois (808-39-74), 20 h.
LES AMIS DE SALAMANQUE – Cité internationale (589-38-69), les 25, 27, 28 à 20 h 30.
SENSUALITA – Essaïon (278-46-42), 20 h 30.
BONSOIR PRÉVERT – Huchette (326-38-99), 21 h 30.
MARIVAUX ET MARIVAUX – Théâtre de la Plaine (250-15-65), 20 h 30.
LE PRINCE – d'après A. Rimbaud, Théâtre des Déchargeurs (236-00-02), 22 h.
FANDO ET LIS – Théâtre du Lucernaire, (544-57-34), 18 h 30.
LA LANTERNE MAGIQUE – Théâtre du Rond-Point (256-70-80), les 25, 27, 28 à 20 h 30; le 27 à 17 h 30; le 29 à 15 h et 17 h 30.
LE SUICIDE – Odéon (325-70-32), 20 h 30.
AIDA – *Palais omnisports de Bercy* (346-12-21), 20 h.

Les salles subventionnées

CHAILLOT (727-81-15) Grand Théâtre 20 h 30 : La Mouette.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Revoir la mer.
TEP (364-80-80), 20 h 30 : 325 000 F.
PETIT TEP (364-80-80), 18 h : Cultures plurielles.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 18 h 30 : des nouveaux rapports entre artistes et institutions ; 21 h : identités caraïbes « Paroles de nègres ». – Concerts-animations, 20 h 30 : Ensemble Inter Contemporain (dir. G. Gelmetti). – Cinéma-vidéo, 16 h : Musiques du Mali : les gens de la parole, de J.-F. Schiano ; à 19 h : Canne amère, de J. Ancelin ; 15 h : Etienne Martin : ses amis Bertholle, Le Moal, Stahly ; à 18 h : Années 80, nouvelle génération.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). – Opéra : 18 h 30 : Mahagonny (ensemble musique vivante ; Dir. Diego Masson).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) 20 h 45 : Arden de Faversham ; 18 h 30 : BT Jones-A. Zane.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) 20 h 30 : les Liaisons dangereuses.

Les autres salles

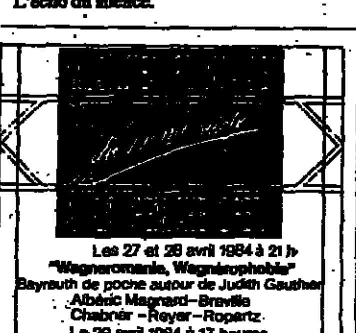
A.-DÉJAZET (887-97-34), 21 h 30 : la Nuit des assassins.
ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h 30 : Théâtre Norwid.
AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : Cold Harbor.
AMANDIERS (366-42-17), 20 h 45 : Sylvie Chenus.
ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Moi.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

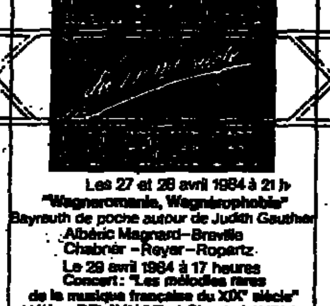
Jeudi 26 avril

ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h 30 : la Guerre de cent ans, première semaine.
BASTILLE (357-42-14), 20 h : Dis Joe.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (227-25-95), 20 h : le Suicidaire.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...inque.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 21 h : Ferdaous, une voix en Enfer.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Henri IV.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : l'Ame de la fugue.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : S.O.S. homme seul.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Gide 84 ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi.
18 THEATRE (226-47-47), 21 h : Ne m'appelez jamais nègre.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
EPICERIE THEATRE (272-27-05), 19 h : Imprévu pour un privé ; 20 h 30 : l'Ile des chèvres.
ESPACE GAITÉ (327-95-94), 20 h 30 : le Bouc.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h : Adam et Eve et le Troisième Sexe.
ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Oreste ne viendra plus.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 ; les Aventures de Dieu.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (534-87-25), 21 h : Colas Breugnon.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virgini Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Deux vieux panique.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Top Girls.
LUCERNAIRE (544-57-34), 20 h 15 : l'Ambassade ; 22 h 30 : Kounmiaki. – II. 20 h 15 : L'Ambassade ; 22 h 30 : la Panthère bleue. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Chants mêlés ; dim. 22 h : le Shaga.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.
MAISON HEINRICH HEINE (365-15-73), 20 h 45 : la Noce chez les petits bourgeois.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : L'écho du silence.
MARIGNY, grande salle (256-04-41), 21 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme suisse.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PARC DE LA VILLETTE, II. (387-71-31), 21 h : Roméo et Juliette.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.
POCHE (548-92-97), 20 h : Molly Bloom ; 21 h : l'Élève de Brecht.
POINT VIRGULE (278-67-03), Britannicus.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 30 : la Salle des profs.
QUAI DE LA GARE (523-48-78), 20 h 30 : Moby Dick.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE NOIR (345-91-93) 20 h 30 : L'œuf de Colomb.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les Seigneurs de Montmartre.
THÉATRE DE PARIS, grande salle (280-09-30) 20 h 30 : Serapions Theater.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : La Villette en chansons.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
TOURTOUR (887-42-48), 20 h 30 : Mon cœur dans les Highlands.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : la Pêche à la mouche.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : Une poule sur un mur.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : la Troisième jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd Numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier service ; 22 h 30 : Limite.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : L'esprit qui mord.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes !
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), à 21 h : Téléphonosolo.
RESTO-SHOW (508-00-81), 19 h : le Pêcheur de perles ; 20 h 30 : Mais est-ce qu'Elaine Groszt ?
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : D. Dimey : Moi, j'aime pas les papes ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : le Céleri jaune.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : la Vie entre les dents ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.





Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX ANES (606-10-26), 21 h, l'Impôt et les Os.

La danse

A.-DEJAZET (887-97-34), 20 h : Nacre ou la jetée.
LA FORGE (371-71-89), 20 h 30 : S. Vainberg/M. Breukey.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Ballets Moïsseiev.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h : Les étoiles et le ballet de l'Opéra de Paris.
TEMPLIERS (278-91-25), 20 h 30 : A. Maucouvert.

Le music-hall

BATACLAN (700-30-12), 20 h 30 : Mozz, la rage de vivre.
BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : Graeme Allwright.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 45 : Hair 84.
FORUM (297-53-47), 21 h : B. Sanseff, G. Marlon.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : le Cirque de Pékin.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : M. Haumont, G. Marais.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 18 h : le Mariage forcé ; 20 h 45 : Marotissimo.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 20 h : E. Martinez ; 22 h : Josefina ; 24 h : D. Farias, R. Barbera.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : M. Vialatte (Bach, Schumann, Mozart).
Centre culturel canadien, 20 h 30 : Ch. Remillard, M. Destrube (Telemann, Leclair, Haydn...).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Orchestre de chambre Ad Artem de Paris, dir. : D. Fanal (Haendel).
Musée Guimet, 20 h 30 : la Camerata de Versailles (Stravinski).
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Deller Consort, dir. : M. Deller (Morley, Wilbye, Ferrabosco...).
Salle Cortot, 20 h 30 : F. Bezencenet, C. Veit, P. Kameneff, J. Riffaud, J.-P. Lemarie (Mozart, Rossini, Mendelssohn).
Mairie du VIII[e], 20 h 30 : M. Geliot, A. Guilbert, J. Barthe (Loeillet, Rameau, Mozart...).
Th. du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : G. Gelmetti (Castiglioni, Donatoni, Ferrero...).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHERE (331-90-76), 20 h 30 : Outre mesure ; 22 h 30 : Loupideloupe.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Bert de Kort Quartet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : P. Blain.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : R. Cabarius ; A. Sanders, Worthy.
NEW MORNING (523-51-41), M. Lorenzini, A Ballester, S. Domancich.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Decca.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Benny Waters Quartet.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Trio Arvanitas, E. Barret.
SAVOY (277-86-88), à 21 h : A. Condouant, A. Jean-Marie, A. Cullaz, E. Dervieu.
SLOW CLUB (233-84-30) 21 h 30 : R. Franc Dixieland Jazz Band.
SUNSET (261-46-60), 23 h : L. Cokelaere, Ph. Drouillard, J.-L. Longnon, F. Sitebon, F. Laizeau.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) 22 h : C. Colmant, H. Sage.

En région parisienne

BAGNEUX, Th. V.-Hugo (663-10-54), 20 h 30 : Violette Leduc, l'affamée.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : les Joyeuses Commères de Windsor ; Conservatoire, 21 h : Sextuor Desloges (Foison).
CHOISY, Th. P. Eluard (890-89-79), 21 h : Ensemble polyphonique de Choisy-le-Roi.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), 21 h : J. Auclair dit Prévert.
CRÉTEIL, Maison des arts (899-94-50), 20 h 30 : L. Ferré.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 19 h 30 : Great Britain.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : le Dîner de Lina.
VINCENNES, chez IVT (365-63-63), 21 h : Table masquée.



SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Adieu Léonard, de P. Prévert ; 19 h, Cinéma japonais : les Demi-frères, de M. Ieki ; 21 h, Cinéma israélien : Hamsin, de D. Wachsman.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Hommage à A. Kluge ; Brutalität in Stein, die Ewigkeit von gestern, de A. Kluge et P. Schamoni ; Lehrer im Wandel, de A. et K. Kluge ; Porträt einer Bewahrung ; Frau Blackburn ; Feuerloscher E. A. Winterstein ; Wir verbauen 3 × 27 Milla Dollar in einen Angriffsschalter, der Angriffsschalter, de A. Kluge ; « Photo et Cinéma » ; 17 h ; The Phantom Ballet, de C.S. Smith ; 19 h, Six et demi onze, de J. Epstein ; l'Image, de J. Feyder.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. *) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

L'AFFRONTEMENT (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Calypso, 17e (380-30-71).

L'ASCENSEUR (Holl., v.f.) (*) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BIQUEFARRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18).

LES FILMS NOUVEAUX

CENT JOURS DE PALERME, film Franco-italien de Giuseppe Ferrara : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) : Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA DIAGONALE DU FOU, film français de Richard Dembo : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-32-37) ; Athéna, 12e (343-07-48).

L'ÉTOFFE DES HÉROS, film américain de Philip Kaufman (v.o.) : Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME, film américain de Howard Zieff (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Mistral, 14e (539-52-43).

FORBIDDEN ZONE, film américain de Richard Elfman (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (271-52-36).

NAITOU, film Guinéen de Moussa Kémodo Diakité (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Delta, 9e (878-02-18).

PERMANENT VACATION, film américain de Jim Jarmusch, (v.o.), Movies les Halles, 1er (260-43-99).

SAHARA, film américain de A. Mc Laglen (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES VOLEURS DE LA NUIT, film français de Samuel Fuller : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (340-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

cinéma

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Ambassade, 8e (359-19-08).

CLIN D'ŒIL (Fr.) : Espace Gaité, 14e (327-95-94).

LES COMPÈRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

DEAD ZONE (A., v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ BIZEAU, ÉCOUTEZ MAY PIQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Club, 9e (770-81-47).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; GaumontRichelieu, 2e (233-56-70) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

FEMALE TROUBLE (**) (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

GUERRES FROIDES (Ang., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LAISSE BÉTON (Fr.), Studio 43, 9e (770-63-40).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).

LE JUGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE LÉOPARD (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LETTRES D'AMOUR PERDUES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

MEGAVIXENS (A., v.f.) (**) : Septième Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

NEW-YORK NIGHTS (A. v.o.) (**) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

OSTERMAN WEEK END (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

PEPPERMINT FRIEDEN (All., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

POLAR (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic, 14e (545-35-38).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mazéville, 9e (770-72-86) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

RISKY BUSINESS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

SANS TÉMOINS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

SCARFACE (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

STAR 80 (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

STREAMERS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

THE WIZ (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

TIME RIDER, LE CAVALIER DU TEMPS PERDU (A., v.f.) : Templiers, 3e (271-84-56).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr., vers. Delavault) : St-Ambroise, 11e (700-89-16). – Vers. Gal : Ciné Beaubourg (H. sp.), 3e (271-52-36). Vers. Saarova : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Rialto, 19e (607-87-61).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Passy, 16e (288-62-34).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

VIVA LA VIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

WEND KUUNI (Haute-Volta) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WILLIAM BURROUGHS (A., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

YENTL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-42-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 26 avril

PREMIERE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Marie Pervenche.
De P. Andreota. Avec D. Evenou, X. Saint Macary.
Devant un immeuble à double entrée, un chauffeur de taxi attend un client disparu brusquement. Assassiné ! Marie Pervenche enquête...

21 h 35 Magazine des arts : Domino.
Proposé par Teri Wehm Damisch.
Nouveau magazine qui propose, une fois par mois, de parler d'architecture, peinture, sculpture, arts graphiques, photographie, mode... Au sommaire de ce premier numéro : Bonnard, les cariatides, le métier de modèle. Un magazine dynamique et élégant.

22 h 30 Cinéma (quatre étoiles à la une) : Regards et sourires.
Film anglais de Ken Loach (1981), avec G. Green, C. Nicholson (v.o. sous-titré. N.)
A Sheffield, ville de la sidérurgie touchée par la crise, deux adolescents sortis de l'école ne trouvent pas de travail. L'un s'engage dans l'armée. L'autre vit une relation amoureuse difficile avec une vendeuse qui a des problèmes familiaux. Grisaille de la vie quotidienne, jeunes prolétaires sans espoir. Une chronique intimiste où les conflits individuels sont étroitement liés à la dépression économique. Le reflet exact du contemporain.

0 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : La Saga du Parrain.
D'après M. Puzo ; réal. F. Ford Coppola.
L'attentat commis contre le Parrain donne lieu à une série de vengeances du fils aîné. Michael, qui passe aux actes dans une lutte effrénée contre le clan rival. Un grand film multiplié en feuilleton.

21 h 35 Magazine de l'information : l'espion qui venait de l'extrême droite.
Une enquête de A. Ludi Boeken et d'Annette Lévy-Willard sur les faces cachées de l'extrême droite européenne.
Ce voyage dans les repères de l'extrême-droite européenne a pour guide Ray Hill, leader des mouvements racistes et nationalistes anglais, qui change de bord après vingt ans d'activisme. Avant de disparaître, il refait, suivi à distance par l'équipe ; le tour de ses anciens camarades en France, Angleterre, Allemagne et Belgique. Une enquête exceptionnelle qui démonte les relations nouées au nom de l'antisémitisme et certains mouvements et pays arabes et des extrémistes de droite européens.

22 h 50 Journal.
23 h 10 Spécial Coupes d'Europe de football.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Ciné-Passion : le Voyage en douce.
Émission de M.-C. Barrault.
Film français de Michel Deville (1979), avec D. Sanda et G. Chaplin.
Deux amies, l'une blonde, l'autre brune, l'une apparemment comblée, l'autre malheureuse en ménage, s'offrent trois jours de liberté, de caprices et de fantasmes, lors d'un voyage en Provence. Comédie littéraire, érotique, libertine, à laquelle une quinzaine d'écrivains, hommes et femmes, ont apporté des anecdotes, des images mentales. Élégance de la mise en scène, sensualité des images, suggestion des désirs cachés, frustrations du cœur. Et deux merveilleuses comédiennes.

22 h 15 Journal.
22 h 35 Prélude à la nuit.
L'Histoire du soldat, *de Stravinsky, interprétée par le London Sinfonietta, dir. R. Chailly.*

FR 3 -PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **Histoire de France en BD.**
17 h 11 **Les retables brabançons.**
17 h 40 **A l'enseigne de la Gasconette.**
17 h 50 **Les cèpes.**
18 h 10 **Feuilleton : Dynastie.**
18 h 54 **Atout Pic.**
19 h **Informations.**
19 h 35 **Feuilleton : Le trésor des Hollandais.**
19 h 50 **Gil et Julie.**

FRANCE-CULTURE

20 h **Les enjeux internationaux.**
20 h 30 **« La grande revue gothique »**, de N.-L. Bernheim et A. Arias. Avec J. Cellard, J. Daive, M. Maire...
22 h 30 **Nuits magnétiques** : création radiophonique.

FRANCE-MUSIQUE

20 h **Concert** (en direct du Grand-Théâtre de Genève) : *l'Italienne à Alger* de Rossini par l'Orchestre de la Suisse romande et les chœurs du Grand-Théâtre, dir. M.-W. Chung, sol. P. Montarsolo, A. Michael, G. Gasmeroli, J. Rawnsley, S. Toczyska, R. Gambell.
23 h **Les soirées de France-Musique** : œuvres de Bach, Boulez, de Falla, Webern, Marais, Rossini.

Vendredi 27 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 **TF 1 Vision plus.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
14 h **Série : La croisière s'amuse.**
14 h 55 **Temps libres.**
16 h 55 **Destination... France.**
D'un département à l'autre : l'Hérault.
17 h 25 **Le village dans les nuages.**
17 h 45 **Série : Les secrets de la mer Rouge.**
18 h 10 **Dix idées pour l'orientation.**
18 h 15 **Presse-citron.**
Magazine des adolescents.
18 h 25 **Microludic.**
Magazine de la micro-informatique.
18 h 50 **Jour J.**
19 h 15 **Émissions régionales.**
19 h 40 **Les petits drôles.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Les Vainqueurs.**
En direct du MIP-TV, à Cannes.
« Spécial francophones », avec Plastic Bertrand, Lio, Jacky Ickx, Pierre Perret, Didier Pironi.
21 h 50 **Haroun Tazieff raconte « sa » terre.**
Vents, cyclones ou tornades, les grandes colères de l'atmosphère, comment se défendre, les précautions à prendre. Une série de documents d'archives sur les catastrophes naturelles, un commentaire « volcanique ».
22 h 45 **Branchés musique : 22, v'la le rock.**
De J.-B. Hebey.
Spécial films, avec des extraits de « Flashdance », « The Rose », « Grease », etc.
23 h 30 **Journal et cinq jours en Bourse.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13 h 35 **Feuilleton : La Vie des autres.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Série : Vegas.**
15 h 50 **Reprise : Moi... Je.**
16 h 45 **Itinéraires** : Moines du Tibet.
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 15 **Émissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : la Bavure.**
D'après J.-F. Coatmeur, réal. N. Ribowski.
Laugel est convaincu que Carole détient la clé du mystère de l'assassinat de son fils et de son ex-femme.
21 h 40 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Le masque et la vérité, sont invités : Breyten Breytenbach (Confession véridique d'un terroriste albinos), *Christian Jelen* (l'Aveuglement), *Gilles Perrault* (l'Homme à Part), *C. Sterling* (le Temps des assassins).
22 h 55 **Journal.**
23 h 5 **Ciné-club : l'Impossible Monsieur Bébé.**
Cycle Howard Hawks. Film américain de H. Hawks (1938), avec C. Grant, K. Hepburn (v.o. sous-titrée).
Une extravagante héritière, promenant un léopard apprivoisé, perturbe la vie d'un paléontologue qui s'évertuait à reconstituer le squelette d'un brontosaure, et allait épouser sa secrétaire. Une folle et célèbre « comédie américaine », où quiproquos poursuites, réactions en chaîne sont menés à toute allure. Un chef-d'œuvre du genre, avec un couple époustouflant, deux félins, et un chien amateur de fossiles.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20 h 05 **Les jeux.**
20 h 30 **D'accord, pas d'accord (INC).**
20 h 35 **Vendredi : Grand public : Chéri, comment tu me trouves ce soir ?**
Magazine d'information d'A. Campana.
En direct de Mazamet dans le Tarn, plusieurs personnes apportent leur témoignage sur la mode comme phénomène de société: Mlle Marie, trente-cinq ans, chargée de relations publiques, Rémy, un apprenti, etc. Avec Mgr Robert Coffy, archevêque d'Albi, les chanteurs Hervé Cristiani, Sylvie Joly, et Bernard Cathelat du groupe Havas.
22 h 35 **Journal.**
22 h 55 **Prélude à la nuit.**
Quintette opus 25 en ut majeur, *de G. Onslow, par le Centre national de musique de chambre d'Aquitaine.*

FR 3 -PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **Histoire de France en BD.**
17 h 11 **Ozone Jazz.** (Festival de Neuchatel).
17 h 25 **Des bateaux sous la mer** (la frégate « La Place »).
17 h 35 **Thalassa.**
18 h **A la recherche de Denise Centore.**
18 h 40 **Le musée d'Orsay.**
18 h 54 **Atout Pic.**
19 h **Informations.**
19 h 35 **Feuilleton : Le trésor des Hollandais.**
19 h 50 **Gil et Julie.**

FRANCE-CULTURE

7 h **Matinales** : la médecine d'urgence dans le tiers-monde.
8 h **Les chemins de la connaissance** : Italo Svevo ; à 8 h 33, un mendiant divin au Siècle des Lumières.
8 h 50 **Échec au hasard.**
9 h 5 **Matinée du temps présent** : le chômage et l'emploi, approche économétrique.
10 h 30 **Le texte et la marge** : « le Méchant », de Jacques Robert.
10 h 50 **Musique** : Récital Kun Woo Paik (et à 14 h 50 et 21 h 50).
12 h 5 **Agora.**
12 h 45 **Panorama**, avec François Maspero.
13 h 32 **On commence...** la Comédie-Française en questions.
14 h 10 **Un livre, des voix** : *L'homme qui courait après les fleurs*, de Marcel Scipion.
16 h 30 **Les inconnus de l'histoire** : Mohamed Kurd'Ali, écrivain syrien du XIXe siècle.
17 h **Les rencontres de Robinson.**
18 h 30 **Feuilleton** : La vie entre les lignes.
19 h 30 **Les grandes aventures de la science moderne** : l'astronomie infrarouge.
20 h **Les enjeux internationaux.**
20 h 30 **Émission médicale** (en liaison avec l'émission de TF 1 du 25 avril) : les allergies.
21 h 50 **Récital Kun Woo Paik.**
22 h 30 **Nuits magnétiques** : le Nord au printemps.

FRANCE-MUSIQUE

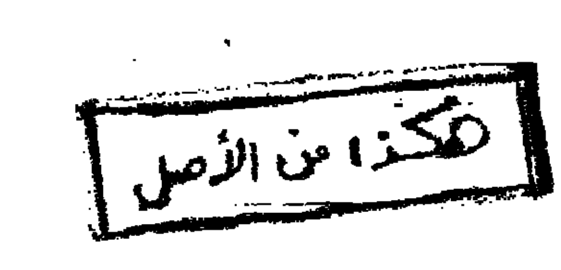
2 h **Les nuits de France-Musique** : musiques répétitives.
7 h 10 **Actualité du disque.**
9 h 5 **Le matin des musiciens** : le dernier Haydn-la couleur Beethoven.
12 h 5 **Concert** : œuvres de Born, Daniel Rudel, de Die, de Neste par l'Ensemble Sequentia.
13 h 32 **Les chants de la terre.**
14 h 2 **Repères contemporains** : H. Distler, R. Vaughan-Williams, K. Nystedt, Van de Vate.
14 h 30 **Les enfants d'Orphée.**
15 h **L'après-midi des musiciens** : George Sand et la musique ; œuvres de Haendel, Mozart, Spohr, Liszt.
18 h 5 **L'imprévu** : vers 18 h 30, l'actualité lyrique.
19 h **Le temps du jazz** : feuilleton « la Chanson de Louis » ; intermède : le clavier bien tempéré.
20 h **Avant-concert.**
20 h 20 **Concert** : *Variations pour orchestre* de Webern, *Symphonie n° 1 en ré majeur, Six Danses allemandes* pour orchestre de Schubert, *Concerto pour piano et orchestre n° 3* de Beethoven par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. E. Bour, sol. Radu Lupu, piano.
22 h 20 **Les soirées de France-Musique** : feuilleton « Hugues Guénod » : œuvres de Stravinski, Arné, Berlioz, Boulez, Schumann, Berg, Chopin, Strauss, Brahms.

● *Dans les radios décentralisées.* – La direction de Radio-France vient de procéder à deux nominations dans des stations décentralisées :

– Mme Odile Bertin, administrateur de la direction des programmes et des services musicaux de Radio-France, est nommée directrice de Radio-Vaucluse. Elle succède à ce poste à M. Jean-Pierre Auzeill ;

– M. Renaud Laffargue, directeur de Radio-Mayenne depuis septembre 1981, est nommé directeur de Radio-Isère. Entré à l'ORTF en 1969 au bureau régional de Lyon, il a exercé de 1971 à 1981 différentes fonctions dans les stations d'outre-mer.

● *M. Jean Lefèvre, nouveau porte-parole d'Air Inter.* – Journaliste et ancien présentateur du journal télévisé de TF 1, M. Jean Lefèvre remplacera, à compter du 2 mai, M. Michel Leblanc à la direction du service de presse d'Air Inter. Il quitte ainsi *l'Express*, qu'il avait intégré en 1982 pour devenir directeur d'antenne de Radio-Express.



COMMUNICATION

AU XXe MIP - TV

FR3 et ANTIOPE candidats pour le satellite

De notre envoyé spécial

Au cours d'une conférence de presse réunie dans le cadre du marché international des programmes de télévision (MIP-TV) à Cannes, M. François Schoeller, président de Télé-diffusion de France (TDF) a volé au secours du projet de satellite de télévison directe. Le projet a été en effet contesté par certains responsables de la direction générale des télécommunications (DGT), confirmé par le gouvernement, mais il est toujours lié au sort des négociations en cours avec RTL et le grand duché du Luxembourg.

M. Schoeller a annoncé que la diffusion des magazines ANTIOPE pourrait occuper l'un des canaux disponibles sur le satellite. L'addition de magazines Télétexte entre en effet aujourd'hui dans une phase commerciale et le président de TDF a précisé que le prix des décodeurs permettant d'accéder aux différents services (sous-titrage, information spécialisée) sera de 1500 F hors taxes. Le choix du réseau de distribution sera fait dans les jours qui viennent.

Le conseil d'administration de FR3 a, d'autre part, fait lui aussi acte de candidature pour un canal du satellite. La chaîne étudie la diffusion nationale d'une sélection des meilleures émissions produites par les stations régionales. Deux candidats pour trois canaux, voici qui devrait précipiter l'issue des négociations avec RTL, qui restent néanmoins déterminantes. Il est peu probable en effet que ces deux nouvelles offres de programmes suffisent à inciter les téléspectateurs à s'équiper d'antennes paraboliques.

M. Schoeller est revenu sur la querelle du câble et de la télévision hertzienne. *« Il n'y a pas de gisements de fréquence inexploités »*, réaffirme-t-il. Même si TDF a trouvé une fréquence pour que Télé Monte-Carlo puisse étendre sa zone de diffusion jusqu'à Marseille dès cet automne : la situation du sud de la France n'est, semble-t-il, pas généralisable. M. Schoeller reste fermement opposé à la multiplication des télévisions privées et *« à l'anarchie à l'italienne »*. Mais il est d'accord pour utiliser certaines fréquences réservées aux satellites (12 Ghz) pour préfigurer des réseaux de télévision par câble en reliant des antennes collectives. Trois mille cinq cents foyers français sont aujourd'hui reliés à ces réseaux communautaires. TDF dispose de quatre émetteurs Ghz, d'une vingtaine d'antennes de réception et en a commandé une centaine d'autres.

Ce genre de télévision hertzienne, relayé par des antennes collectives, permettrait d'offrir des programmes, de tester des équilibres économiques en attendant la construction des réseaux câblés.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

L'HEURE DE TÉLÉVISION A 2 MILLIONS DE DOLLARS

(De notre envoyé spécial.)

Fabuleux, démesuré, gigantesque ! Une sorte de « Dallas » juste avant la naissance du Christ. Le mercredi 25 avril, dans les salons lambrissés de l'hôtel Majestic, les producteurs de la firme américaine Telepictures lançaient leur dernier feuilleton sur le marché mondial. *« Anno Domini »*, une saga en douze heures réalisée par Vicenzo Labella.

« Anno Domini », c'est quoi au juste ? L'histoire la plus grande racontée à la télévision : douze heures consacrées à la naissance du christianisme ; vingt mille figurants, trois ans de tournage en Tunisie, le tout pour la coquette somme de 24 millions de dollars (invraisemblable mais vrai).

Qui dit mieux ? Pour parfaire cette épreuve de force, le réalisateur a recruté une époustouflante brochette de stars, parmi lesquelles on peut citer James Mason, Antony Andrews, Ava Gardner, Fernando Rey, Richard Roundtree...

Ce feuilleton sera diffusé sur les réseaux américains de CBS en 1985. Les quelque trois cents personnes qui assistaient à la projection de la bande-annonce ont pu constater qu'il s'agissait d'un *péplum* terriblement efficace, mais elles ont aussi ont été frappées par l'art de vendre un produit et de le faire.

MARC GIANNÉSINI.

Une première pour le dessin animé français

Rébecca et Arkana, les deux héros des *Mondes engloutis*, deviendront-ils aussi chers au cœur des enfants que Camby, Goldorak et Albator ? C'est le pari en vingt-six épisodes et pour une somme de 28 millions de francs que font Gilbert et Nina Wolmark, les pères du célèbre « Ulysse 31 », en proposant la première grande série française de dessin animé. Une série entièrement fabriquée en France grâce aux efforts conjugués de RMC-Audiovisuel, Télé-Hachette, Antenne 2 et le ministère de la culture. La Compagnie française du jouet, associée à la production, assurera la fabrication des produits dérivés.

Le premier épisode, présenté à Cannes, a séduit par la qualité de son animation (douze images par seconde au lieu de six images par seconde des dessins animés japonais), l'intelligence d'un scénario éloigné des stéréotypes classiques de la science fiction, le soin de la mise en scène confiée à Michel Gauthier. Il reste maintenant à attendre le verdict des jeunes téléspectateurs. Achevés dans le courant de l'année prochaine, *les Mondes engloutis* ne seront diffusés par Antenne 2 qu'en 1986.

Mais le pari est aussi industriel. Dans la foulée des *Mondes engloutis*, RMC-Audiovisuel monte une unité de fabrication de dessins animés. France-Animation associe dans son capital la Société française de production (SFP), la Sofirad, Casterman, la Caisse des dépôts et consignations, Filmation (société américaine), et attend la participation d'autres partenaires publics et privés. L'entreprise regroupera cent vingt personnes. C'est peu par rapport aux trente mille animateurs japonais, mais c'est déjà une réponse à la croisade entreprise par le ministère de la culture pour créer en France une véritable industrie du dessin animé.

J.-F. L.

NOUVEAU COUP DE THÉATRE A « L'EST RÉPUBLICAIN »

L'ordonnance de 1944 appliquée dans un jugement du tribunal de Nancy

De notre correspondant

Nancy. — Un jugement — qui ne semblait primitivement n'être qu'un épisode de plus dans la lutte souterraine engagée depuis près de cinq ans dans la prise de contrôle définitive de *l'Est républicain* — s'est transformé, mercredi 5 avril, en un véritable coup de théâtre, bien que devant une juridiction de première instance.

En effet, à la suite de l'instance déposée le 21 mars contre *le Républicain lorrain* par une association baptisée « Défense, assistance, vigilance, indépendance, dignité de *l'Est républicain* » (DAVIDER), regroupant pour l'essentiel des syndicalistes CGT du journal porteurs d'au moins une action (au total 211 actionnaires représentant 457 actions), le tribunal de grande instance de Nancy, présidé par M. Sellier, a déclaré l'action engagée par DAVIDER recevable. Il a estimé que l'acquisition, le 9 octobre 1974, de 50 372 actions de *l'Est républicain* (21,3 % du capital) par M. Charles Boileau — alors PDG de la Grande chaudronnerie lorraine (GCL) — était une opération de prête-nom interdite par l'article 4 de l'ordonnance du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse.

Le tribunal a déclaré en conséquence *« nulle et de nul effet »* cette acquisition des actions par Charles Boileau et la Grande chaudronnerie lorraine, ainsi que *« tout transfert ultérieur de ces mêmes titres »*. Une phrase lourde de conséquences pour *le Républicain lorrain*, qui, en 1983, s'était assuré le contrôle de la CGL et, du même coup, le contrôle effectif des 21,4 % d'actions de *l'Est républicain* alors inscrites à l'actif de la société.

Beaucoup d'observateurs pensaient que le dernier conseil d'administration de *l'Est républicain*, en date du 18 mars 1984, avait stabilisé pour un certain temps le pourcentage du capital du journal. Ce jour-là, le groupe Bouriez avait reçu l'aval du conseil d'administration pour l'achat de 14 % des actions, le groupe Boileau-Fournier en possédant 5,7 %, le groupe Lignac (dont Gérard Lignac est l'actuel PDG du journal) en possédant 30,3 %, et *le Républicain lorrain* étant crédité de 24,3 %, dont 21,4 % provenant du contrôle de la GCL. Le jugement rendu ce 25 avril, s'il est confirmé, modifie singulièrement l'équilibre des forces ainsi définies, *le Républicain lorrain* n'étant plus possesseur que de 2,9 % des actions, déduction faite des 21,4 % n'appartenant plus à la GCL.

Mais que devient alors ce paquet d'actions capital qui a changé au moins trois fois de camp en deux ans ? Le tribunal de Nancy, dans son jugement du 25 avril, précise que *« dans un délai de trente jours de bourse, à compter de la signification du jugement, le conseil d'administration de* l'Est républicain *sera tenu de faire acquérir les 50 372 actions litigieuses soit par un actionnaire ou un tiers, soit par la société elle-même, en vue de la réduction de son capital et ce au prix résultant du cours de la bourse au jour du jugement »*.

Toutefois, mercredi dans la soirée, les avocats du *Républicain lorrain* laissaient entendre leur intention d'interjeter appel.

RÉGIONS

M. SARRE CRITIQUE LA GESTION MUNICIPALE DE M. CHIRAC

« Le système Chirac, ce mélange de spectacle, de publicité, d'autosatisfaction et de quadrillage politique de la capitale, tout cela reste bien en place. » C'est en ces termes sans nuances que M. Georges Sarre, président des élus socialistes au conseil de Paris, a dressé, mercredi 25 avril, le bilan de la première année de gestion municipale depuis les élections de mars 1983.

Les mairies d'arrondissement mises en place par la loi de décentralisation ? *« Elles se sont fait rogner les ailes. »* Selon M. Sarre, les conseils d'arrondissement ne reçoivent qu'un millième du budget de fonctionnement de la Ville. Ils ne gèrent ni leurs équipements sportifs ni leurs espaces verts. Quant à la conférence annuelle qui répartit les investissements, c'est une *« caricature »*.

De grands projets pour Paris ? En dehors du rééquilibrage de la capitale vers l'est, *« qui n'a pas les moyens de sa réussite »*, et le câblage de trois arrondissements *« qui tend à créer une sorte de télé-Chirac »*, c'est, selon le responsable socialiste, la somnolence, voire l'enlisement.

Parlant des grands projets du gouvernement pour la capitale — relance des logements sociaux, Grand Louvre, ministère des finances, musée de La Villette, opéra de la Bastille, carrefour de la communication à la Défense, — M. Georges Sarre a conclu que le visage du Paris de l'an 2000 leur devra davantage qu'à l'action de son maire actuel.

Au cours d'une conférence de presse réunie le même jour, M. Jacques Chirac a adressé à la gauche une sorte de réponse du berger à la bergère.

Parlant, précisément, du contrat que la Ville a passé récemment avec le gouvernement pour la construction de dix mille logements sociaux et se fondant sur certains retards, le maire a lancé : *« J'ai toujours pensé que cette opération n'était que de la poudre aux yeux. »*

Sur l'opéra de la Bastille, M. Chirac n'a pas été moins sévère. la Ville ne cédera pas ses terrains si les cent quatre-vingts foyers et les cinquante commerces qui doivent disparaître ne sont pas convenablement indemnisés et réinstallés dans l'arrondissement.

Prenant en compte l'état des finances publiques, le coût de fonctionnement de l'Opéra actuel et les nouvelles possibilités offertes par le palais municipal de Bercy, le maire a finalement mis en doute l'opportunité de construire un nouvel opéra à la Bastille. *« L'Etat n'a-t-il pas les yeux plus gros que le ventre ?*, a-t-il demandé.

M. A.-R.

LE CARNET DU Monde

Décès

— Aunac.
Mme Gaston Allemand,
son épouse,
M. et Mme Jacques Allemand,
M. et Mme Gérard Censier,
ses enfants,
Corinne, Arnaud, Muriel,
ses petits-enfants,
Mme Simone Scmmartin,
sa belle-sœur,
Ses neveux, nièces, cousins, cousines,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston ALLEMAND,
directeur honoraire
au Centre régional
des œuvres universitaires et scolaires
de Reims,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille d'or de l'Education physique,
officier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,
médaille de la Résistance,

survenu le 22 avril 1984, dans sa quatre-vingt-unième année.

L'inhumation a eu lieu le 26 avril 1984, au cimetière d'Aunac (Charente).
Cet avis tient lieu de faire-part.

16460 Aunac.
83360 Port-Grimaud, hôtel Giraglia.
51100 Reims,
40, boulevard de la Paix.

— M. et Mme Robert Azria
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Azria
et leurs enfants,
M. et Mme Alphonse Fall
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Boutboul
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Habib
et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Béhar
et leurs enfants,
Les familles Fitoussi, Madar, Chemla,
Parents et alliés,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très chère et regrettée

Mme Victor AZRIA,
née Georgette Fitoussi,

leur mère, grand-mère, sœur.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Pierre Chevant
et leur fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Ida BERGER,

survenu le 14 avril 1984 à l'âge de soixante-treize ans, à Paris-12e.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le vendredi 20 avril au cimetière parisien de Thiais.

26, rue Dagorno,
Paris-12e.

— L'unité d'enseignement et de recherches de sciences de l'éducation de l'université René-Descartes (Paris)

a la douleur de faire part du décès, le 14 avril 1984, de

Ida BERGER,
sociologue,

qui a longtemps participé à ses activités.

— Mme Georges Clergier,
son épouse,
M. et Mme Paul-Edouard Robinne,
M. et Mme Dominique Derome,
M. et Mme Jean-Pierre Ledun,
MM. Remy et Alberic Clergier
Ses enfants,
Ses sept petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges CLERGIER,

ingénieur des arts et manufactures,
croix de guerre 1939-1940,

survenu le 23 avril 1984, à Paris-14e, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 avril, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e.

100, rue de Vaugirard,
75006 Paris.
4, place d'Aine,
87000 Limoges.
23/261, rue Jules-Michelet,
92700 Colombes.
115, lotissement de la Ferrage,
83390 Cuers.

— Reims.
Les Pères de la Compagnie de Jésus,
Le collège Saint-Joseph de Reims,
L'Association des anciens élèves du collège Saint-Joseph de Reims,
Et sa famille,
font part du retour à Dieu du

Père Charles de SEZE (s. j.)

et le recommandent à vos prières.

La messe d'inhumation sera célébrée à Reims en la basilique Saint-Rémi, le samedi 28 avril, à 10 heures.

37, rue de Venise,
51100 Reims.

— M. Olivier Levitan,
M. Alain Cochaux et Mme,
née Levitan,
Mme Almut Dieckmann,
Le docteur et Mme Pierre Morax,
M. Nathan Levitan,
M. et Mme Marcel Bleustein-Blanchet,
Le docteur et Mme Francis Levitan,
Mme Christine Hartmann,
Ses parents, cousins et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert LEVITAN,
survenu le 25 avril 1984.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 avril, à 15 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue Albéric-Magnard,
75116 Paris.
94, avenue de Suffren,
75015 Paris.
8, rue Louis-David,
75116 Paris.

— Le maire de Paris
Et le Conseil de Paris
ont le regret de faire part du décès de

M. Jacques MARETTE,
député de Paris,
adjoint au maire de Paris,
ancien ministre,
ancien sénateur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
médaille des combattants volontaires de la Résistance,

survenu le mercredi 25 avril, dans sa soixante-deuxième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, le vendredi 27 avril, à 10 h 30.

Le corps sera exposé à la mairie du 15e arrondissement, à partir de 9 h 30, où un hommage solennel lui sera rendu à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Mme Jacques Marette,
son épouse,
Mme Pierre Marette,
M. et Mme Jean Marette,
Mme le docteur Françoise Dolto,
Le docteur Philippe Marette,
M. et Mme André Marette,
Sa sœur, ses frères, belles-sœurs et leurs enfants,
Les familles Arcuri, Braga, Cabréjos et Murtinho,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MARETTE,
député de Paris,
adjoint au maire de Paris,
ancien ministre,
ancien sénateur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
médaille des combattants volontaires de la Résistance,

survenu à Paris le mercredi 25 avril 1984, dans sa soixante-deuxième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, le vendredi 27 avril, à 10 h 30.

Le corps sera exposé à la mairie du 15e arrondissement, à partir de 9 h 30.

Un hommage solennel lui sera rendu à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.
(Lire page 8.)

— **Jean MAUBERNA,**
officier de la Légion d'honneur,

a quitté les siens et ses amis le 18 avril 1984.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité le 25 avril, à Vauvert (Gard).
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
Cet avis tient lieu de faire-part.

7 *bis*, rue Léonard-de-Vinci,
75016 Paris.
12, rue des Véroniques,
21600 Longvic.

— Mme Noël Mouloud,
Mme Fernand Aulagnier,
Mme J. Verrier,
Les familles Aulagnier, Falcot, Berthollet, Dissard,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Noël MOULOUD,
agrégé de l'Université,
professeur émérite
à l'université de Lille-III,
officier des Palmes académiques,

survenu le 14 avril 1984, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu le 18 avril, à Caluire (Rhône).

— Mme Lucien Paulet,
M. et Mme Raymond Paulet
et leurs enfants,
M. et Mme Martial Paulet
et leurs enfants,
Les familles Paulet, Kaleka, Koppenheim
Et toute la famille,

font part du décès de

M. Lucien PAULET.

Les obsèques auront lieu le vendredi 27 avril 1984 à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 14 heures précises.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue Gandon,
75013 Paris.

Anniversaires

— Il y a vingt ans, disparaissait

Bertrand BOCCON-GIBOD,
avoué
au tribunal de grande instance de Paris.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Pour le deuxième anniversaire de la mort de

Jean DESSALES,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et apprécié.

Messes anniversaires

— Le 5 mai 1983, le

docteur Maurice VEILLET

quittait les siens.

Son épouse, ses enfants, sa sœur, vous prient de s'unir à eux en pensées et en prières, à l'occasion de ce premier anniversaire.
Deux messes seront célébrées :
Le 1er mai, paroisse de Saint-Germain-en-Laye, chapelle des Franciscaines.
Le 11 mai, Notre-Dame de Lourdes, par son ami le Père Jean Pranken.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

ENTREPRISE DE PRODUCTION SPECTACLES PARIS

recherche

ADJOINT(E) RESPONSABLE TOURNÉES ET GALAS

Expérience exigée, préparation et organisation techniques, planification, suivi de budgets, contrôle des régisseurs. Connaissance des collectivités appréciée.

Ecrire à REGIE-PRESSE, sous nº T 045.325 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

LA VILLE DE CRÉTEIL (80.000/150.000 hab.) RECHERCHE :

- 1 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT — très bonne expérience communale exigée dans une grande ville.
- 1 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT pour la direction du service économique et du développement — diplômes enseignement supérieur 3e cycle : économie, gestion ou urbanisme.
- 1 ATTACHÉ COMMUNAL, pour occuper le poste de Directeur de l'Office public d'H.L.M. (600 logements).

Les candidatures seront à adresser à Monsieur le Député-Maire, hôtel de ville, 94010 CRÉTEIL CEDEX.

FILIALE INFORMATIQUE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche

ANALYSTES CONFIRMÉS (5 ans d'expérience)

ANALYSTES PROGRAMMEURS (3 à 5 ans d'expérience)

- Langages pratiqués :
  - COBOL-GAP.
  - BASIC-ASSEMBLEUR.
- Matériels utilisés :
  - NCR Séries 1 et 5.
  - IBM 34 et 36.
  - Micros PC/TX et compatibles.
- Lieu de travail :
  - PROCHE BANLIEUE SUD.

Env. c.v. et prét. en précis. bien sur l'envel. la référence 287.493 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

POUR SECTEUR ARTISANAL ETS PUBLICS PARIS recherche

JEUNES 25/30 ANS

Dipl. Sciences Eco. Gestion, Formation spécialisée assurée. Écrire sous le nº 287.578 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

FÉD. NATION. D'HANDICAPÉS A CARACTÈRE SYNDICAL cherche

PERMANENT (E) NATIONAL (E)

Pour animation, formation, lecture et interprétation des textes. Législatifs du domaine social. Expérience associative et action collective exigée.

Ad. C.V. avant le 5 MAI à : FNMIP 54, bd Garibaldi, 75015 Paris.

Recherche

CHEF D'ÉTABLISSEMENT

POUR COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DANS L'OISE

Joindre à la demande un C.V. et des lettres de réf. et adresse des derniers employeurs s/nº T 45.295 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Recherchons pour chantiers de construction métallique offshore à l'étranger

1 CHEF DE PROJET

1 AGT DE PLANNING

1 COST CONTROLEUR

1 CONSEILLER QUANTITY SURVEYOR

1 INGÉNIEUR de COORDINATION STRUCTURES ÉQUIPEMENTS

1 INGÉNIEUR PROJET. pr ÉTUDES de REMONTAGE

1 CHEF DE CHANTIER

1 ING. SOUDEUR

1 INGÉNIEUR DE CONTROLE QUALITÉ

1 TECHNICIEN DE SUIVI DU MATÉRIEL

Adresser lettre manuscrite + prétentions + disponibilité sous nº T 045.294 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Pour seconder le responsable du Service Juridique et après vente j'engage Collaboratrice formation notariale ou juridique pour contacts clients, notaires ou avocats et secrétariat. Adresser C.V., photo, BOURDET AVIS, 88, bd Sébastopol, 75003 PARIS.

Très important Groupe National à PARIS-LA DÉFENSE recherche pour son

INFORMATIQUE DE GESTION

TITULAIRES D'UN D.U.T. INFORMATIQUE, D'UNE LICENCE INFORMATIQUE, D'UNE M.I.A.G.E.

Env. C.V. à M. CHARPENTIER, B.P. 97 - 92405 COURBEVOIE Cedex.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)

- Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités ;
- formation assurée, rémunération motivante, possibilité de promotion.

Tél. : 500-24-03, poste 42.

secrétaires

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PRESTATIONS DE SERVICES QUARTIER ST-LAZARE

recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Bilingue Anglais expérimentée (langue maternelle Anglaise ou Américaine appréciée)

Adresser curriculum vitae, photo + prétentions à : REGIE-PRESSE, sous nº T 045.318 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) B.P. 40208 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 29109 PARIS.

ATTENTION ETUDIANTS Pour obtenir des informations complètes par spécialités des UNIVERSITES AMERICAINES, les conditions d'admission, l'aide financière ainsi que les possibilités d'emploi, envoyez mandat carte international de 80 F (10 $) à ACADEMIC SERVICES P.O. Box 13073 Mpls, MN 554 14 (USA).

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTRICE COMMERCIALE, 32 ans, Sciences Po (Eco Fi) droit, langues orientales (chinois, japonais) Institut Français Gestion. Anglais, espagnol courants, arabe, italien. 8 ans Import-Export au sein de sociétés internationales produits grande consommation et de luxe (mise en place de filiales, développement, marketing et stratégie, gestion), introduite milieux Libanais à travers le monde et américains. Rompue aux relations à très haut niveau.
OFFRE SERVICES à toutes entreprises PME/PMI, désirant profiter expérience et développer centre de profit. Déplacements acceptés France/Etranger (SECTION BCO/JCB 507).

INGÉNIEUR AGRO-ALIMENTAIRE NANCY + BIOCHIMIE. 28 ans – Anglais, Informatique. 15 mois d'expérience professionnelle en Industrie alimentaire (Fabrication et laboratoire). Mobilité géographique. Disponibilité immédiate. (Section BCO/LA 508).

HOMME — 38 ans, formation « 3e cycle » — 16 ans d'expérience Marketing, Management, Relations Humaines et formation en institutions et entreprises commerciales, de services et industrielles. Professeur et juré cycles commerciaux et communication audiovisuelle.
RECHERCHE poste Conseil à temps partiel en management, sélection, formation analyse de disfonctionnements, en secteur industriel ou tertiaire. Paris. Déplacements possibles (Section BCO/JCB 509).

INGÉNIEUR III A, 47 ans, ICG – Micro-informatique, anglais. 20 ans expérience conception et commercialisation matériels électroniques de pointes.
RECHERCHE responsabilités dans PMI pour diversification, développement, commercialisation, instruments de mesures, essais contrôle, microprocesseurs. Paris, Province. Missions acceptées (Section BCO/GR 510).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

HOMME 30 ans, célib. Libre de suite, ch. EMPLOI CHAUFFEUR ou manutent. de très expéditions ou missions scientifiques, nationales ou internationales. Permis A.B.C. M. Joël NOWAKOWSKI, Saulzet-le-Chaud, 63540 ROMAGNAT. Tél. (73) 61-34-90.

Etudiants 1er cycle, initiés à l'informatique (FORTRAN), formation math. Rech. jobs d'été (convention stage poss.). Ecrire LUTINIER OCO bât. 333, Centre Scientifique, 91405 ORSAY. 941-73-63.

HME 33 ans, actuellement

RESPONSABLE Domaine PAPETERIE-INFORMATIQUE

Diffusion - création... cherche poste responsabilités SUR PARIS Fichier clientèle existante. Ecr. ss nº 92.843 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui trans.

J.F. diplômée Sc. Po, licenciée en droit, bilingue espagnol, français cherche cours d'esp. particuliers d'entreprises ou administration et traductions (Exp. professionnelle 5 a.) Ecrire sous le nº T 045.312 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Psycho-Sociologue H. 35 ans, 10 ans exp. marketing, free lance, int. an. synth. rapp. recherche contrats Paris, province. Cacoumit 358-19-72.

représentation demandes

Agent Com. la région de BAMBERG, rompu à toutes les aff. comm., cherche la représentation dans le sud de l'Allemagne d'une bonne société française secteur alimentation et produits de consommation de luxe. Ecr. nº 287.579 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

capitaux propositions commerciales

Cède cause retraite entreprise bâtiment gros-œuvre à ROUEN. C.A. 15 millions, carnet de commandes un an. Très bonne situation financière, conditions à débattre. Ecr. s/nº 7.815 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Automobiles ventes divers

17 JOURS CITROËN EXCEPTIONNELS du 13 au 30 AVRIL

de 9 heures à 19 heures

Ventes de voitures ingénieurs et cadres de l'usine Voiture d'exportation (ex-TT) (moins de 10.000 km)

GARANTIE TOTALE 6 MOIS

VOTRE VIEILLE VOITURE REPRISE

5.000 F MINIMUM (1)

quel que soit son état, pour tout achat d'une voiture d'occasion

CRÉDIT A LA CARTE

USINE CITROËN

Département Occasion

10, place Etienne-Pernet, 75015 PARIS Tél. 531.16.32 — Métro Félix-Faure

50, bd Jourdan, 75014 PARIS Tél. 589.49.89. Métro Pte d'Orléans

59 bis, av. Jean-Jaurès, 75019 PARIS Tél. 208.86.60. Métro Jaurès

(1) Cette offre est uniquement valable pendant les 17 jours et concerne uniquement les ventes à particuliers

CITROËN

ventes

de 5 à 7 C.V.

Cède LNA 11 R.E. noire bâchée, roues alu., neuve, cause départ, petite reprise + crédit. Vite 075-06-00.

A VENDRE OPEL BERLINA 7 (CV), 11 mois (sous garantie). ÉTAT IMPECCABLE. Téléphoner : 010-73-78 MERCIER Alain.

de 8 à 11 C.V.

Alfa 1750, 69, 95.000 km. Voiture collection. Px 9.000 F. 805-99-59 ou (4) 442-84-97.

Vends Alfa Romeo Guilietta 1800, mod. 80, Stéréo. Facture appui. Prix Argus. Tél. : 730-17-86 (de 20 h à 21 h).

A VENDRE, BMW 2002 touring, année 73, moteur boîte 42.000 Km, options, jantes alu, spoiler, glaces teintées, peinture métal. Px : 22.000 F. Tél. : 996-47-32.

plus de 16 C.V.

CABRIOLET MUSTANG MACH 1 excellent état général. Px 48 000 F. T. 243-44-24.

divers

GARAGE JOURDAN S.A.

Av. Louis-ARMAND (à côté Novotel) ZI Nord 87100 Limoges. Tél. : (55) 38-16-17. Vend superbe coupé BMW 635 CSI 83, ttes options, possibilité crédit, reprise et BMW 733i, mai 79, très belle, possibilité crédit.

LANCIA PRISMA le bon choix exceptionnel REVISIONS GRATUITES 1An ou 25 000 km PARIS 14e (1) 539.57.33

BMW SERIE 3-5-7

83 et 84, peu roulé, garantie Auto Paris XV, 633-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris (15e).

BMW CONCESSIONNAIRE G.A.P. PANTIN

216, Av JEAN LOLIVE N. 3 - 93500 PANTIN 840.40.64

boxes - parking

IDÉAL **INVESTISSEUR**

44 parkings. GAMBETTA 1.100.000 F. T. : 562-16-40.

emplois régionaux

Banque régionale recherche :

GÉRANT DE PORTEFEUILLE

Gestion de portefeuilles de particuliers et assistance au réseau.

- Diplômé d'enseignement supérieur.
- 2 années d'expérience dans la gestion de portefeuille dans une banque.
- Anglais courant.
- Lieu de résidence : ROUEN.

Ecrire à JD/404 Havas-SNP, B.P. 907, 76023 ROUEN CEDEX (qui transmettra).

NICE Société cherche

PROFESSEUR

de français langue étrangère, créateur, comme responsable, recherche et réalisation matériaux pédagogiques. Expérience audiovisuelle CREDIF et parlant anglais exigés. Envoyer C.V. détaillé à RÉGIE-PRESSE sous nº T 045.324 M, 85 bis rue Réaumur, 75002 Paris.

POITOU-CHARENTES on recrute

ANALYSTES ADJOINTS

en vue de pratiquer « l'Aide à la Gestion » par commentaires, avis et actions à usage petites entreprises. Solides connaissances comptables et expérience pratique souhaitées. Ecr. s/nº 7.707 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

HALLES Bel immeuble rénové **STUDIOS** avec ou sans travaux finition. EXCEPTIONNEL : 310.000 F. Voir jeudi, vendredi (14-18 h) 51, rue de l'ARBRE-SEC.

3e arrdt

HOTEL DE TALLARD GRDS APPTS, GRDS VOLUMES. S/pl. 78, rue des Archives, 14 h à 19 h. Tél. : 274-16-92.

LIMITE 3e ARRDT **DUPLEX 200 m² + 2 TERRASSES** DERNIER ÉTAGE Stand. VUE IMPRENABLE 2 park. MATIMO - 272-33-25.

4e arrdt

HOTEL-DE-VILLE 2 p. tt confort, calme, excell. état, 398.000 F. Tél. : 325-97-16.

HOTEL DE VILLE, très bel imm. caractère, 3/4 pces, duplex reft neuf. 870.000. 347-87-07.

5e arrdt

JARDIN DES PLANTES RAV. LIV. + 2 CH., PARKG. CALME, SOL., 320-73-37.

JARDIN DES PLANTES Beau studio tt cft, 5e ét., asc., ref. nf. URGENT. Tél. : 634-13-18.

LUXEMBOURG 60 m², r.-de-ch. tout confort, plein Sud, dégagé sur verdure. GARBI - 567-22-88.

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE RESTE 9 APPARTS de 3, 4 et 5 PCES et un DUPLEX-TERRASSES. Livraison immédiate.

JARDIN PLANTES 1 et 3, RUE POLIVEAU à partir de 15.000 F le m2. Ferme et définitif. APPARTEMENT TÉMOIN Tous les jours 14 h à 19 h. Sauf mercredi et dimanche. A.W.L. - Tél. : 267-37-37.

6e arrdt

115 m² PROX. SEINE Asc. travaux. 703-32-31.

STUDIO ST-GERMAIN-DES-PRÉS Clair et calme. Direct propriétaire. 329-58-66.

SAINT-PLACIDE BEL IMM. PIERRE DE TAILLE, 3 p., 3e étage. 780.000 F. GARBI - 567-22-88.

8e arrdt

34, RUE DE PENTHIÈVRE Charmant 4 p. 85 m² sur grande cour, verdure, soleil, 1.100.000 F. Ven. 11/14h.

14e arrdt

P. MONTSOURIS 2, RUE D'ARCEUIL **2 P. 38 m²** Michel BERNARD - 502-13-43.

Mº PLAISANCE Bel imm. pierre de t., 2 p., entrée, cuis., bains, refait neuf, 3e ét./rue. Tél. : 634-13-18.

15e arrdt

MORILLONS Living, 3 chambres, salle de bns, 80 m², asc., soleil, 880.000 F. Tél. : 257-43-61.

CECOGI CONSTRUIT **329, RUE LECOURBE** IMMEUBLE GRD STANDING **2 ET 3 PIÈCES** 2 pièces à partir de 709.400 F 3 pièces à partir de 948.900 F LIVRAISON IMMÉDIATE Bureau de vente ouvert : Mercredi et Vendredi de 14 heures à 19 heures Samedi, 10 h 30-13 h 30. Tél. : 575-62-78.

SQUARE DESNOUETTES Atelier 150 m² gd dble séj. + 3 ch. s/verdure. 1.400.000 F. SIGESTRA - 325-63-94.

16e arrdt

AUTEUIL Dans imm. pierre de taille, pptaire vd 2, 3, 4 p. et possib. duplex occupés. R.C.I. - 758-12-21.

Pied-à-terre + terrasse, 9e ét., stud. 26 m² + terr. 30 m², tt cft, asc. 440.000 F. Imm. 82. Tél. : 770-57-75.

17e arrdt

PL. MALESHERBES SUPERBE pierre de t. STUDIO + MEZZANINE. Px 380.000 F EXCLUSIF. Tél. : 766-09-18.

18e arrdt

JULES-JOFFRIN imm. p. de t. 3 p. tout confort, 329.000 F 4 p. tout confort, 488.000 F 5 p. tout confort, 549.000 F IMMO Marcadet 252-01-82.

Rue Custine petit studio coin cuis., w.-c., bains, balcon, exceptionnel, 79.000 F. Immo Marcadet. Tél. 252-01-82.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste **IMMO MARCADET** 88, r. Marcadet, 75018 Paris. Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide. **TÉL : 252-01-82.**

ATELIER LOFT 2 niveaux accès utilitaires légers, calme, clair. 500.000 F. Direct pptaire. 329-58-66.

A VENDRE PARIS-18e SACRÉ-CŒUR Beau studio équipé, 1er étage immeuble bourgeois 32 m² impeccable. Tél. : 606-82-13 après 19 h.

Près MAIRIE DU 18e Bel imm. p. de t. rénové. 3e ét. s/belle cour claire, beau 2 p., s. bns, w.-c., 40 m². 257.000 F. EGETIM - 562-52-22.

Près MAIRIE DU 18e Bel imm. p. de t. rénové, 4e ét. LUMINEUX BEAU 2 P., 42 m². s. d'eau, w.-c., cuis. 284.000 F. EGETIM - 562-52-22.

Près MAIRIE DU 18e Bel imm. pierre de t. rénové, 2 PCES, cuis., w.-c., 40 et 42 m² à rénover. Travaux possib. au goût de l'acquéreur. Prix intéressants. Prêt PAP poss. EGETIM - 562-52-22.

CECOGI CONSTRUIT Résidence Mairie du 18e **53, RUE DU SIMPLON STUDIO 2, 3 P. PARK.** Studio à partir de 322.500 F 2 pièces à partir de 451.000 F 3 pièces à partir de 680.000 F OFFRE EXCEPTIONNELLE 3 P., PRÊT CONVENTIONNÉ à 646.870 F. BUREAU DE VENTE Mardi, jeudi, samedi de 14 à 19 heures. Tél. : 575-62-78.

SQUARE CARPEAUX Dans bel imm. pierre de taille 1900 pptaire vend 3 p. tt confort 63 m² occupé dame seule. T. 500-64-00 - 282-03-50.

19e arrdt

PORTE DES LILAS Beau 3 p. avec terrasse + jardin privatif. Imm. standing. 610.000 F. Exonérés d'enregistrement. Idéal investisseurs. **LERMS - 355-58-88**

BUTTES CHAUMONT Au 5e étage d'un imm. récent SUPERBE 3 P. 90 m² + balc. Tr. b. ét., CALME, 720.000 F. EGETIM - 562-52-22.

92 Hauts-de-Seine

MEUDON BELLEVUE Beau 5/6 p. + jdin privé, 1.460.000, 307-31-62 matin.

93 Seine-Saint-Denis

MAIRIE-MONTREUIL Mº à 100 m STUDIO TOUT CONFORT 170.000 F. Tél. 861-25-00.

94 Val-de-Marne

GENTILLY Mº PORTE D'ITALIE 2, 3, 4, 5 P. SUR JARDINS **PRÊTS CONVENTIONNÉS** Taux préférentiels. LISIÈRE DE PARIS 45, avenue Jean-Jaurès. LIVRAISON IMMÉDIATE. Bureau de vente sur place lundi, jeudi, vendredi de 14 à 19 h, week-end de 11 à 13 h et de 14 à 19 h. 546-07-73 - 365-03-23.

appartements achats

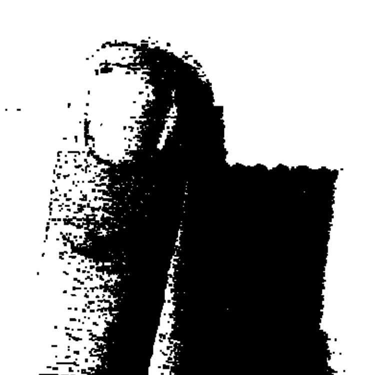
LITTRE 544-44-45 rech. pour clientèle internation. dans quartiers résidentiels
- HOTELS PARTICULIERS
- APPARTS 4 A 8 PIÈCES
- PIEDS-A-TERRE.

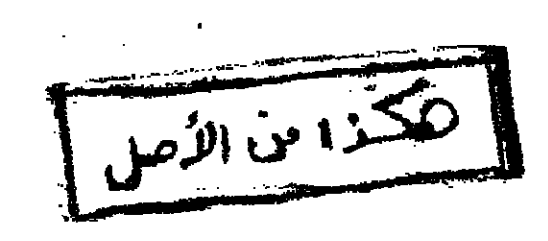
PAIEMENT COMPTANT.

AGENCE DE L'ÉTOILE DÉPART. INTERNATIONAL rech. pour clients sérieux 80 à 200 m² 16e, 17e, 8e, 7e. % INTÉRESSANT. Réservés aux indicateurs. **380-26-08** 7, av. Carnot. PARIS (17e).

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e-7e arrts APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES MÊME OCCUPÉS.

Recherche 1 à 3 p. PARIS préf., 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.





Le Monde

économie

CONJONCTURE

SELON L'INSEE

L'investissement devrait progresser de 2 % en 1984

« Au printemps 1984, l'environnement international est le plus favorable que la France ait connu depuis 1979 », note l'INSEE en préambule de sa note de synthèse sur la conjoncture française publiée ce jeudi 26 avril. Confortée par la demande extérieure, la stabilisation du dollar et celle des prix du pétrole, l'économie française voit se réduire l'inflation et s'améliorer les comptes des entreprises. Un gros point noir dans ce tableau : le chômage.

● **PRIX : décélération**

Après un rythme moyen de l'ordre de 0,7 % durant les quatre premiers mois de l'année, l'indice des prix de détail devrait marquer une nette décélération. L'augmentation serait de l'ordre de 6,5 % en glissement sur l'année, après une hausse de 3,5 % au premier semestre. Ce serait la plus faible augmentation observée depuis 1971. L'INSEE table sur un net ralentissement des hausses des produits alimentaires, sur une évolution modérée des prix des produits industriels et des prix des services, dont l'augmentation ne devrait pas excéder 3,6 % sur les six premiers mois de 1984, contre 6,7 % au premier semestre 1983.

On devrait assister à une forte réduction de l'écart de l'évolution des prix entre la France et ses principaux partenaires commerciaux. Entre la France et les Etats-Unis, cette différence serait ramenée à 1,5 %, contre 5,5 % en 1983. Avec l'Allemagne fédérale, l'écart se stabiliserait aux alentours de 3,5 %, contre 6,7 % l'année précédente.

● **REVENUS DES MÉNAGES : légère diminution**

« En 1984, les revenus des ménages seront principalement conditionnés par la poursuite de la décélération des salaires » note l'INSEE, qui constate que les recommandations des pouvoirs publics en faveur des hausses modérées (inférieures à 5 %) sont largement prises en compte. On devrait assister à une baisse du pouvoir d'achat de la masse salariale que ne compenserait pas totalement l'évolution des revenus sociaux. Le pouvoir d'achat du revenu disponible diminuerait un peu au premier semestre (de l'ordre de 1 point) et stagnerait au second semestre.

● **CONSOMMATION : maintien**

En se fiant à l'enquête de conjoncture réalisée en janvier auprès des ménages, l'INSEE perçoit une légère baisse de l'épargne globale, du fait notamment de la réduction de la partie de l'épargne consacrée à l'immobilier. De ce fait, la consommation se maintiendrait au premier semestre et pourrait croître légèrement au cours des six derniers mois dans la mesure où les ménages considéreraient qu'ils ont suffisamment reconstitué leur épargne financière.

● **ENTREPRISES : amélioration des marges**

L'amélioration des résultats des entreprises constatée en 1983 devrait se poursuivre en 1984, notamment en raison de la modération des évolutions salariales et des gains de productivité. Grâce à quoi, l'investissement des entreprises devrait progresser de 2 % après trois années consécutives de baisse. La reprise serait particulièrement nette dans l'industrie des secteurs concurrentiels : plus 11 %, prévoit l'INSEE, en raison de la nécessité de renouveler et de moderniser l'outil de production. En ce qui concerne le financement, l'INSEE table sur l'amélioration des fonds propres déjà notable en 1983, et note que l'enveloppe globale des prêts à conditions privilégiées a été portée à 60 milliards de francs (contre 50 milliards effectivement distribués en 1983), à quoi s'ajoute l'apport des CODEVI (20 milliards).

● **ÉCHANGES EXTÉRIEURS : réduction du déficit**

La croissance de l'investissement industriel étant compensée par la faiblesse de la consommation des ménages, les importations de produits manufacturés n'augmenteraient que lentement. Les exportations, en revanche, devraient continuer de progresser, moins vite cependant que la demande mondiale, dont l'augmentation est estimée à 5 %. Avec la diminution progressive des importations énergétiques, qui ont gonflé le déficit en début d'année, le redressement de l'excédent agro-alimentaire à partir de l'été et le maintien du solde des produits manufacturés à un niveau élevé, le déficit extérieur se réduirait pour rejoindre l'équilibre au deuxième semestre.

● **L'EMPLOI : progression du chômage**

La diminution de l'emploi en 1984 serait un peu plus forte qu'en 1983. *« La progression du nombre de demandeurs d'emploi, le haut niveau des licenciements économiques et la faiblesse des offres d'emplois au début de 1984 »* feront qu'il y aura en moyenne de 20 000 à 30 000 chômeurs de plus par mois. *« Au total, en 1984*, note l'INSEE, *l'emploi salarié dans l'industrie, hors BTP, diminuerait de près de 3 %* (contre moins 2,5 % en 1983), les secteurs les plus touchés demeurant ceux des biens intermédiaires (moins 4 %) et des biens de consommation (moins 3,5 %).

Au nom de l'équilibre des échanges extérieurs

N'était le chômage, la note de conjoncture de l'INSEE n'aurait jamais semblé aussi rose ! La hausse des prix serait la plus modérée que l'on ait observée depuis 1971. L'écart d'inflation entre la France et l'Allemagne fédérale *« serait le plus faible depuis qu'en 1974, à la suite du premier choc pétrolier, les rythmes des prix* [entre ces deux pays] *se sont mis à diverger »*. Dans l'industrie du secteur concurrentiel, la hausse des investissements, en volume, *« compenserait presque entièrement la baisse des deux années précédentes »*.

Cette dernière observation renvoie aux résultats des entreprises qui se sont améliorés, enfin, en 1983. Selon les comptes provisoires de la nation, le revenu disponible des sociétés a atteint, l'année dernière, son plus haut niveau depuis 1979.

Tout cela a un coût, évidemment. Les entreprises n'ont pas vu se raffermir leur excédent brut d'exploitation sans que les salariés aient vu diminuer leur part dans le partage de la valeur ajoutée. Là encore, il faut se reporter à 1973 pour retrouver une situation analogue. Faut-il s'en réjouir ? Nombreux sont ceux qui, touchés dans leur pouvoir d'achat, trouveront bien lourd le fardeau du redressement.

Le gouvernement s'est accroché à une analyse plus prosaïque selon laquelle le pouvoir d'achat serait bien plus menacé encore si l'on n'obtenait un rééquilibrage de nos échanges extérieurs. Après la consommation, après l'emploi, c'est maintenant, et certainement pour longtemps encore, la nécessité de redresser le commerce extérieur qui prend le pas sur le reste. De ce point de vue, M. Delors est en passe de réussir. De lui, la petite histoire économique dira peut-être qu'il a été le premier à peser sur le revenu des ménages en réussissant à rompre l'indexation des salaires sur les prix. Il en résulte une moindre demande intérieure, donc une restriction des importations, donc une meilleure possibilité de rééquilibrage des échanges extérieurs.

Au prix d'une aggravation du chômage ? C'est bien là que le bât blesse pour un gouvernement socialiste. Il faut avoir le cœur bien accroché à gauche pour accepter cette conséquence d'une politique certainement nécessaire, mais bien peu populaire. Le gouvernement de M. Mauroy est en train de réaliser *de facto* le programme que M. Michel Albert (reprenant l'argument du chancelier allemand Schmit) résumait en ce théorème quand il était commissaire général au Plan : les investissements d'aujourd'hui sont les profits de demain et les emplois d'après-demain. Les profits se rétablissent, et M. Delors a dit qu'il espérait bien que les patrons sauraient s'en servir.

Faute de quoi le théorème ne se vérifierait pas en son entier, et l'on imagine ce qu'il adviendrait si, après les sacrifices qu'ils ont dû accepter, les salariés n'en touchaient pas les dividendes.

FRANÇOIS SIMON.

● **PRÉCISION.** — Dans nos éditions du 26 avril, où nous faisions état du communiqué de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat aux rapatriés et ancien sénateur de l'Aude, jugeant *« inacceptables »* les propos de M. François Guillaume, président de la FNSEA, à propos de l'incendie du centre Leclerc de Carcassonne, l'omission d'une phase de ce dernier pouvait prêter à confusion. M. Guillaume avait en effet déclaré que de tels *« débordements »* étaient le fait *« de casseurs non encadrés syndicalement, provenant de groupuscules sans reconnaissance officielle qui, ont été reçus à l'Elysée et risquent de l'être encore »*.

M. Raymond Courrière se refuse *« à considérer que tout viticulteur est un coupable en puissance dès lors qu'il n'est pas membre de la FNSEA, comme c'est le cas de la grande majorité des viticulteurs de l'Aude »*.

SOCIAL

ÉLECTIONS AU COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT LE 26 AVRIL

« Jours tranquilles » à Talbot-Poissy

Alors que l'usine Citroën d'Aulnay traverse une phase socialement difficile, le centre de production de Talbot à Poissy semble couler des jours tranquilles. Du moins est-ce le sentiment, partagé par certains cadres, que la direction a voulu donner aux journalistes lors d'une opération « portes ouvertes » le 16 avril dernier. *« Poissy a changé*, soulignait à cette occasion M. Max Pecqueux, directeur général. *Le centre a la volonté de s'en sortir, de faire face aux crises internes que nous avons pu avoir et effacer l'image de marque négative. Poissy c'est une usine qui tourne. »*

Traumatisée par le conflit de décembre-janvier dernier et les violents affrontements qui l'ont ponctué, l'usine tente de se refaire une santé économique et... sociale. Déjà lors d'un comité d'établissement le 19 janvier dernier, la direction s'était félicitée des conditions de la reprise du travail effectuée progressivement entre le 11 et le 17 janvier. A l'exception de la CFDT les syndicats avaient porté une appréciation voisine. Le 8 mars dernier les élections des délégués du personnel — marquées par un recul de 16 points de la CGT dans le collège ouvrier — s'étaient effectivement déroulées sans incidents. Il devrait en être de même ce 26 avril alors que les 13 300 salariés sont appelés à renouveler le comité d'établissement.

Illusoire cette tranquillité ? A parcourir cet immense ensemble industriel de 160 hectares d'où sont produites 1 000 voitures par jour, tout semble être *« en ordre »*. Si quelques — rares — carrosseries sont parfois ornées, avant de passer en peinture, du sigle CGT, les chaînes tournent. La *« qualité »* étant le maître mot pour 1984 — 68 *« cercles de qualité »*, animés chacun par nos agents de maîtrise et comprenant de 6 à 10 ouvriers, fonctionnent, — des progrès de productivité sont même observés. A l'atelier d'emboutissage, 5 lignes de presse sur 12 sont entièrement automatisées. Le temps moyen de changement d'outil a été ramené de treize heures en 1978 à trois heures trente avec des « pointes » sur certaines presse jusqu'à trente minutes où même cinq minutes. Des « lignes automatisées polyvalentes » d'assemblage de caisses seront opérationnelles à la mi-1985 employant 85 robots conçus et réalisés pour une bonne part par les services méthodes de Talbot. Cette automatisation devrait supprimer 250 emplois mais d'une manière indolore, assure la direction, le turn-over étant de 700 à 800 personnes par an à Poissy...

Poissy tourne (avec quatre jours de chômage technique par mois) et la direction se réjouit de ce nouveau climat, escomptant de cette « nouvelle » image un bon impact commercial.

M. Daniel Eymeri, directeur du personnel, met en avant *« le langage de raison et de bon sens »* et la volonté des immigrés et des Français de *« vivre en harmonie »* : *« Les gens se sont sentis tellement menacés qu'ils veulent maintenant préserver leur entreprise. Les équipes n'ont pas été changées après le conflit et le miracle s'est produit. »* L'absentéisme diminue. L'effort de formation s'accroît (370 000 heures et plus de 3 % de la masse salariale prévue pour 1984). Talbot se serait-elle offerte une assurance de paix sociale ?

Tel n'est pas le sentiment de Mme Nora Tréhel pour la CGT. *« Nous avons fait le maximum pour essayer d'atténuer les traumatismes »*, souligne-t-elle, mais elle assure que *« la direction n'a rien compris par rapport à des relations normales dans l'entreprise. Elle tente de revenir à des méthodes autoritaires. Elle cherche à créer des conflits en disant qu'elle n'a rien à faire du rapport Dupeyroux »*. Et de citer *« des contrôles tatillons »* à l'entrée, des *« mutations »* ayant affecté l'ensemble du personnel, des *« sanctions »* contre des militants CGT avec *« la tentation »* d'en licencier quelques-uns *« qui n'ont rien à se reprocher »*. Pour autant la CGT ne semble pas rechercher une nouvelle épreuve de force. Nouveau *modus vivendi* ou trêve fragile ?

MICHEL NOBLECOURT.

FINANCES

Le FMI a fini par obtenir de nouvelles lignes de crédit (6,3 milliards de dollars) auprès de banques centrales européennes et de l'Arabie Saoudite

Après de longs mois de discussions, notamment avec l'Arabie Saoudite, le Fonds monétaire a fini par obtenir une nouvelle source de financement en cas de besoin. Son conseil d'administration a entériné un accord qu'un communiqué avait déjà annoncé en décembre dernier, et qui donne à cette institution le droit, pendant trente mois, d'emprunter un total d'environ 6,3 milliards de dollars, divisé en deux parties égales, l'une pouvant être tirée sur 19 banques centrales (la plupart des banques centrales d'Europe et la Banque du Japon, mais pas la Réserve fédérale américaine), l'autre sur la SAMA (Saudi Arabia Monetary Agency).

L'Arabie Saoudite, inquiète de la situation de trésorerie du Fonds monétaire, avait demandé une garantie-or, qui lui a été refusée. Cependant le directeur général du FMI, M. Jacques de Larosière, a cru bon de déclarer récemment qu'il n'était plus question pour le Fonds monétaire de vendre par adjudication de l'or, comme il l'a fait dans le passé. Ses avoirs en or au prix courant représentent environ 40 milliards de dollars.

C'est un fait que le Fonds, malgré les très importantes ressources nouvelles qui ont été mises à sa disposition en 1983, risque, au rythme actuel des demandes de crédit qu'il reçoit, de se trouver avant longtemps (peut-être avant dix-huit mois) dangereusement à cours de liquidités. Le montant total des quotes-parts (contributions des Etats membres) a été augmenté de 47,5 %, ce qui le porte à quelque 90 milliards de droits de tirage spéciaux (94,5 milliards de dollars environ).

Cette opération a fourni au FMI environ 16 milliards de dollars de devises convertibles, utilisables. A cela s'ajoutent le renouvellement et l'élargissement des accords généraux d'emprunt, en vertu desquels onze pays, auxquels s'est associée l'Arabie Saoudite, se sont engagés à prêter au FMI un total de 18,5 milliards de dollars (contre moins du tiers de cette somme précédemment).

Avertissements

Particulièrement remarqués par la communauté bancaire internationale et par les pays débiteurs ont été les avertissements officiels récemment exprimés au sujet de la situation de trésorerie serrée du Fonds. Le président de la Banque nationale des Pays-Bas, M. Wim Duisenberg, a déclaré dans un « séminaire » tenu à l'occasion de la réunion de la Banque de développement de l'Asie que demander plus au FMI *« risquerait de surcharger la barque de l'institution pivot du système monétaire »* et que *« le FMI avait atteint ses limites quant à ses possibilités d'octroi de crédits, aussi en ce qui concerne leur montant que leur durée »*.

De son côté, le ministre belge des finances, M. Willy de Clercq, qui assure actuellement la présidence du « comité intérimaire » du Fonds monétaire, a déclaré devant le même auditoire que le principal rôle du Fonds sera de persuader les banques commerciales de continuer à consentir de nouveaux crédits. Le FMI estime, a précisé M. de Clercq, que, pour éviter une crise de liquidité, il conviendrait que, d'ici à la fin de la décennie, les banques augmentent chaque année d'environ 5 % le montant de leurs prêts aux pays débiteurs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

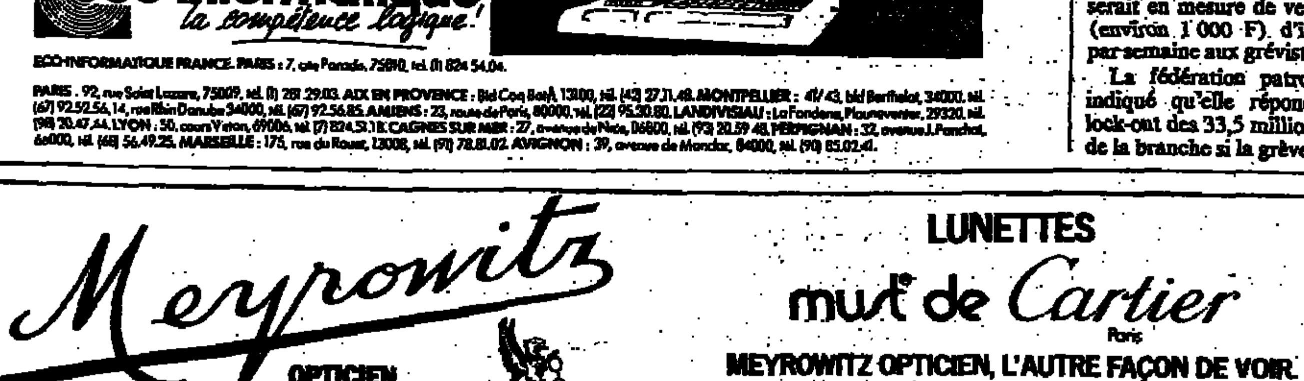
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,2230	8,2250	+ 95	+ 110	+ 185	+ 205	+ 440	+ 540
$ can.	6,4323	6,4353	+ 89	+ 116	+ 175	+ 206	+ 400	+ 494
Yen (100)	3,6514	3,6539	+ 182	+ 197	+ 365	+ 383	+ 1094	+ 1149
DM	3,0740	3,0756	+ 165	+ 200	+ 334	+ 345	+ 999	+ 1044
Florin	2,7264	2,7278	+ 143	+ 152	+ 284	+ 295	+ 841	+ 883
F.B. (100)	15,0812	15,0890	+ 50	+ 119	+ 159	+ 265	+ 529	+ 851
F.S.	3,7191	3,7217	+ 261	+ 275	+ 524	+ 540	+ 1543	+ 1606
L (1 000)	4,9663	4,9690	– 131	– 107	– 257	– 223	– 948	– 847
£	11,6232	11,6318	+ 348	+ 386	+ 682	+ 727	+ 1920	+ 2097

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	10 3/16	5 9/16	10 7/16	10 13/16	10 9/16	10 15/16	11 1/16	11 7/16
DM	5 3/16	5 9/16	5 1/16	5 11/16	5 3/8	5 3/4	5 5/8	6
Florin	5 1/16	5 7/16	5 5/8	6	5 3/4	6 1/8	5 15/16	6 5/16
F.B. (100)	12 1/4	13 1/4	11 3/16	11 13/16	11	11 5/8	11 1/4	11 13/16
F.S.	7/8	1 1/8	3 1/4	3 5/8	3 7/16	3 13/16	3 7/8	4 1/8
L (1 000)	14 1/2	15 1/2	14 3/28	15 3/8	14 5/8	15 5/8	15 3/4	16 1/2
£	8 5/16	8 11/16	8 7/16	8 13/16	8 9/16	8 15/16	8 15/16	9 5/16
F. franç.	11 3/4	12 1/4	11 7/8	12 3/8	11 15/16	12 7/16	13 3/8	13 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





INDUSTRIE

Le choc de deux logiques

(Suite de la première page.)

L'aménagement du territoire a toujours navigué entre ces deux idées : au nom de la justice et du rattrapage régional, il importe, par une politique volontaire et constante de péréquation, d'orienter en priorité les emplois disponibles vers les zones frappées par une crise économique profonde et structurelle : mais, au nom de l'efficacité et de la compétitivité, il faut renforcer les «points d'ancrage» de l'économie moderne. Aider les uns sans brimer les autres, c'est devenu presque la quadrature du cercle régional en période de «croissance zéro», surtout à l'heure de la décentralisation qui ouvre évidemment un champ d'initiatives beaucoup plus large aux régions riches qu'aux régions de queue de peloton.

Age d'or en trompe l'œil

Aussi, puisque priorité est donnée à la modernisation industrielle et puisque les temps sont à l'austérité, faut-il encore s'acharner à «faire de l'industrie» (et quelle industrie?) dans des régions qui manifestement n'en ont ni l'habitude, ni le goût, ni les moyens, ou bien qui, traumatisées par les effondrements qui les guettent, considèrent comme une tâche surhumaine la diversification et l'innovation et préfèrent cultiver un âge d'or désormais en trompe l'œil.

Avec le temps, la notion de l'aménagement du territoire devient ambiguë. Comment la situer désormais à côté de la décentralisation institutionnelle, de la politique des firmes nationalisées et des multinationales, de la planification, de l'essor du régionalisme, du jeu des investissements étangers, de la politique européenne ? La crise aidant, les difficultés de l'emploi occupent tous les esprits et la DATAR passe 90 % de son temps « branchée » sur l'économie. Bien qu'elle soit un service du premier ministre les faits la conduisent à travailler dans l'orbite, quand ce n'est pas sur les plates-bandes des ministères de l'économie et de l'industrie. Elle s'en est donné les moyens, avec ses propres réseaux enracinés patiemment depuis quinze ans dans le pays : bureaux de démarchage industriel à l'étranger, commissaires à la rénovation rurale ou à l'industrialisation, budgets des primes et, maintenant, coordination de l'animation et de la formation économique locales... au niveau central.

Rugosité

La situation en Lorraine, dans le Nord et dans les autres pôles de conversion, les nouvelles responsabilités confiées à M. Fabius, accentuent encore le caractère industriel de la DATAR et, par là même, occultent ou réduisent les autres missions dont elle pouvait se prévaloir. Aux très beaux jours du «règne» de M. Jérôme Monod on avait même vu la DATAR s'intéresser, avec l'aval du gouvernement, à l'utilisation la plus judicieuse des terrains occupés en centre-ville par des prisons qu'on prévoyait de tranférer.

Aujourd'hui, il est demandé à la DATAR d'être auprès de M. Fabius un secrétariat d'Etat à la Lorraine et de mener à bien les contrats de plan, surtout celui de Corse et de Lorraine, précisément, qui ont pris bien du retard. Les relations ont toujours fait une belle part à la rugosité, entre la rue de Grenelle et l'avenue Charles Floquet. Avant 1981 comme après. Ce qui n'empêche pas les chargés de mission de la DATAR de persifler : *« Vous nous voyez très heureux qu'enfin un ministre de l'industrie s'intéresse aux affaires régionales. Il nous a d'ailleurs emprunté deux ou trois bons dossiers. »*

La Lorraine sidérurgique sera-t-elle plus prioritaire que les autres régions sinistrées ? A la DATAR d'y veiller, et cela commence mal. Alors que l'hôtel Matignon jurait, il y a deux mois, que la liste des quatorze pôles ne serait pas allongée, quelles que soient les pressions, le « talent » de M. Gaston Defferre (assis à côté du chef de l'Etat au conseil des ministres) a abouti au classement (officieux) de Fos en quinzième place, et la DATAR ni M. Mauroy n'ont bronché. L'arrêt à terme de l'usine d'Ugine-Aciers peut justifier la décision, mais M. Bernard Attali et ses experts devront veiller — s'ils ne veulent pas se déconsidérer — à ce que MM. Bérégovoy, Delors, Crépeau, Rocard, Fabius ne fassent pas en sorte que Nevers, Clichy, La Rochelle, Conflans-Sainte-Honorine ou Grand-Quevilly, déroulent aussi les tapis rouges des subventions aux chefs d'entreprise.

Ce tournant de la politique régionale apparaît sous un dernier angle quand on apprécie les moyens utilisés. Jusqu'à maintenant les gouvernements avaient recours essentiellement aux subventions (50 000 francs par emploi dans certaines zones) pour inciter les entreprises à investir *ici* plutôt que *là*. Désormais à ces méthodes économiques peu orthodoxes, obscures, et au dire même du patronat relativement inefficaces (combien de chasseurs de primes n'en ont pas bénéficié !), on préfère des solutions plus radicales et plus incitatives comme l'exemption des charges sociales. L'éventail offre de multiples possibilités, fiscales, réglementaires, bancaires.

Mais il faudra trouver une limite pour que l'incitation à l'industrie ne mette pas en péril les ressources des collectivités locales. Déjà affaiblies par la baisse du niveau de vie des habitants et le marasme commercial, les villes du bassin sidérurgique de Lorraine, pour ne citer qu'elles, pourront-elles longtemps sacrifier leur trésorerie sur l'autel des « entrepreneurs-sauveteurs ». Sans l'invention d'un système de répartition au niveau départemental ou régional des impôts locaux, voire des subventions, à la faillite des industries elle-même risque de s'adjoindre la faillite tout court de Longwy, Rombas, Saint-Etienne, Roanne, La Seyne... La « réforme casse-tête » de la taxe professionnelle en 1984 et celle des quatre impôts locaux en 1985 fourniront l'occasion, au chapitre du développement régional aussi, d'une radicale « mise au net ».

FRANÇOIS GROSRICHARD.

En visite à Nancy
M. LAURENT FABIUS ANNONCE LA CRÉATION DE 4 000 EMPLOIS EN LORRAINE

M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, devait annoncer, le 26 avril à Nancy, plusieurs mesures en faveur de la Lorraine. Parmi ces mesures, les plus importantes concerneraient la création de quelque 4 000 emplois, dont 2 000 environ grâce au secteur public avec Renault, la CGE, Thomson et Rhône-Poulenc, 1 000 pour les entreprises privées et 1 000 dans le secteur tertiaire. Par ailleurs, un important effort pour la recherche va être engagé (création de 30 postes supplémentaires de chercheurs, et deux pôles de productique et d'informatique, ouverture d'un crédit de 48 millions de francs).

Dès l'arrivée de M. Fabius à Nancy (il devait recevoir tour à tour les syndicalistes, puis les élus et les responsables économiques de la région), plusieurs centaines d'ouvriers, venus de Gandrange et de Rombas, ont bloqué des artères de la ville et les forces de l'ordre ont dû intervenir. Une voiture de TF 1 a été endommagée par des manifestants qui avaient commencé à dépaver la place Stanislas. Par ailleurs, une opération escargot a perturbé la circulation sur l'autoroute Metz-Nancy.

● *Production industrielle.* — La croissance de la production industrielle, enregistrée depuis l'été, a marqué une pause en avril, estiment les chefs d'entreprise interrogés par l'INSEE. *« En dépit de l'amélioration de la demande étrangère, les carnets se dégarnissent légèrement, retrouvant leur niveau du début de l'année »*, indique l'enquête. Selon les chefs d'entreprise, la production, dans son ensemble, devrait se stabiliser au cours des prochains mois. Les industriels sont, d'autre part, moins nombreux qu'en début d'année à envisager des hausses de prix.

ÉTRANGER

Les États-unis suppriment les contrôles a l'exportation sur certains instruments de mesure

Le département américain du commerce a, le 26 avril, annulé les contrôles à l'exportation sur certains instruments de mesure utilisant des microprocesseurs, afin d'en faciliter les ventes à l'étranger. Cette mesure, décidée après des mois de discussions entre les départements du commerce et de la défense, dispensera de ces contrôles, effectués pour des raisons de sécurité nationale, environ deux cents instruments de mesure, pour les ventes vers tous pays, à l'exception de la Libye, de la Corée du Nord, du Cambodge, du Vietnam et de Cuba.

Parmi les quelque deux cents produits exonérés de contrôle figurent les instruments de contrôle de la pollution, de mesure pétrolière, des compteurs gamma pour les tests médicaux et des instruments de mesure des revêtements anticorrosion. Six mille cinq cents demandes d'autorisation d'exportation de ces produits avaient été soumises, en 1983, au département du commerce. — *(AFP.)*

Echec des négociations sur les trente-cinq heures
LES MÉTALLURGISTES OUEST-ALLEMANDS VONT SE PRONONCER SUR LE MOT D'ORDRE DE GRÈVE

La fédération des métallurgistes ouest-allemands, IG Metall, qui revendique 2,5 millions d'adhérents, a décidé, le 25 avril à Francfort, d'engager la procédure menant à la grève dans la branche pour appuyer sa revendication de la semaine de trente-cinq heures sans réduction de salaire.

Le comité directeur de l'IG Metall a prononcé l'échec officiel des négociations avec le patronat après deux rencontres avec l'organisation des employeurs, le Gesamtmetall, et des réunions régionales qui se sont révélées infructueuses. Selon la procédure, les métallurgistes ouest-allemands doivent être consultés sur le mot d'ordre de grève, qui doit être approuvé par 75 % des voix pour devenir applicable immédiatement. Le vote se déroulera au début du mois de mai dans les dix-sept régions tarifaires que compte la RFA, et l'IG Metall a déjà fait savoir qu'elle serait en mesure de verser 330 DM (environ 1 000 F) d'indemnisation par semaine aux grévistes.

La fédération patronale a déjà indiqué qu'elle répondrait par le lock-out des 33,5 millions de salariés de la branche si la grève était votée.

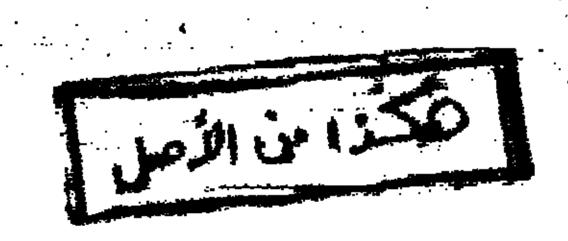
Aux Etats-Unis
LES PRIX N'ONT AUGMENTÉ QUE DE 0,2 % EN MARS

Washington *(AFP, UPI)*. — L'indice des prix à la consommation n'a augmenté que de 0,2 % en mars contre 0,4 % en février et 0,6 % en janvier. Cela porte à 5 % le rythme annuel d'accroissement du coût de la vie pour les trois premiers mois de 1984, indique le département du travail (+ 4 % par rapport à mars 1983).

Ces résultats coïncident pour l'instant avec les analyses de nombreux économistes, qui prévoient que l'inflation se situera en 1984 au niveau de 5 %. Les prix de détail avaient augmenté de 3,8 % en 1983, ce qui représentait le taux d'inflation le plus bas depuis une décennie.

Pour le mois de mars, une baisse (– 0,1 %) des prix des denrées alimentaires, la première depuis juillet 1983, a contrebalancé la première hausse (1 %) du prix de l'essence depuis six mois. L'indice s'est situé à 307,3 (base 100 en 1967), ayant enregistré sa plus faible augmentation depuis mars 1983 (0,1 %).





APRÈS AVOIR DEMANDÉ UNE SUSPENSION PROVISOIRE DES POURSUITES

Le groupe Creusot-Loire a trois mois pour présenter un plan de redressement

Le conseil d'administration de Creusot-Loire, réuni le 25 avril, a décidé de demander à bénéficier d'une suspension provisoire de poursuites. Si le tribunal de commerce de Paris se prononce en faveur de cette procédure – sa réponse, probablement positive, devrait prendre deux ou trois semaines – toutes les créances du groupe seront gelées pendant trois mois, délai qui doit être mis à profit pour établir un plan de redressement et d'apurement collectif du passif.

Creusot-Loire, la première entreprise de mécanique (qui compte 22 500 salariés et 29 300 si l'on ajoute les effectifs de sa filiale nucléaire FRAMATOME) et la principale filiale du troisième groupe privé français, Schneider, se trouve ainsi placé devant des tribunaux. L'affaire est d'importance et n'est pas sans rappeler la faillite du numéro deux de la construction électromécanique allemande, AEG-Telefunken.

Le conseil d'administration a pris le risque d'inquiéter sa clientèle et, au-delà, d'altérer la signature d'un groupe français connu mondialement. Avait-il le choix?

Creusot-Loire a bénéficié de deux plans de sauvetage depuis 1981, dont le dernier avait été signé avec les pouvoirs publics en novembre 1983. Ce second plan devait permettre au groupe de mobiliser 6 milliards de francs au total. Des prêts du FDES et des banques lui étaient accordés à des taux préférentiels pour 2,1 milliards de francs. Le groupe se séparait, pour 1,25 milliard de francs, de la partie très déficitaire de sa sidérurgie reprise par Usinor et Sacilor et revendait un ensemble d'activité, en perte (Creusot-Loire entreprise notamment).

De leur côté les actionnaires, selon le protocole signé, devaient apporter 720 millions de francs qui se répartissaient entre Schneider (220 millions de francs d'augmentation de capital par compensation de créances, et 200 autres millions en numéraire à venir à la mi-1984 puis 100 millions de francs en 1986) et les autres actionnaires (200 millions de francs dont 100 pour la Compagnie générale d'industrie et de participation). Par ailleurs, Schneider garantissait pour 200 millions de francs les prêts du FDES.

Cet accord était pourtant jugé insuffisant par M. Pineau Valencienne, PDG de Creusot-Loire et de Schneider, dès sa signature. Début mars, le groupe réclamait une nouvelle aide dont l'essentiel consistait en la transformation des prêts de l'Etat et des banques en fonds propres (*le Monde* du 12 avril). Les raisons invoquées par M. Pineau Valencienne sont de trois ordres. D'abord, explique-t-il, la conjoncture a été plus mauvaise que prévu lors des négociations de 1983. Ensuite, la cession des activités a été plus coûteuse que prévu. Enfin, et c'est là le principal, se posait le problème de Phoenix Steel. Cette filiale sidérurgique américaine est en suspension de poursuites aux Etats-Unis. Le juge américain peut réclamer au gérant de fait (Creusot-Loire en possède 76 %) de rembourser les dettes accumulées auprès des banques (environ 300 millions de francs) et de verser des fonds de pension (100 millions). Va-t-il le faire ? Creusot-Loire l'ignore, mais il doit en toute logique s'y préparer et « provisionner » les sommes équivalentes à son bilan de 1983 ; au risque d'ailleurs, le faisant, de renforcer la conviction du juge que Creusot-Loire porte bien la responsabilité de la débâcle de Phoenix Steel.

Or, si Creusot-Loire « provisionne » cette somme, son déficit 1983 atteint 1,8 million de francs et... sa situation nette devient négative. De ce fait, le groupe est dans l'impossibilité d'effectuer l'augmentation de capital prévue aux termes des accords. Les fonds apportés devraient, en effet, être dépréciés immédiatement pour couvrir les pertes, et les petits actionnaires seraient en droit d'attaquer la direction du groupe.

M. Pineau Valencienne, discrètement, puis moins discrètement, a donc tiré la sonnette de l'État. Les pouvoirs publics, de nouveau mis à contribution pour « couvrir des pertes », ont refusé, considérant qu'ils avaient tenu leurs engagements. Ils attendaient que Creusot-Loire et ses actionnaires fassent de même. Les ministères de l'économie et de l'industrie ont même fait paraître un communiqué commun, quelques heures avant la réunion du conseil d'administration, pour – chose inhabituelle – le préciser publiquement. Dans la partie de bras de fer engagée, le gouvernement ne cédait pas.

Prenant acte de ce refus, le conseil de Creusot-Loire a donc réclamé la suspension provisoire des poursuites. Cette procédure gèle les dettes, y compris celles de Phoenix Steel. Toutefois, prévenant, le groupe provisionnait 550 millions de francs pour risques. Son déficit atteint donc au total 1 796 millions de francs.

Le nouveau sursis de trois mois sera mis à profit pour renégocier avec les pouvoirs publics. Accepteront-ils ? C'est probable, mais cette fois ils exigeront que la lumière soit faite sur un point resté obscur : l'actionnariat du groupe Schneider. Qui est Schneider ? Qui sont ses actionnaires ? M. Pineau Valencienne a toujours été discret à ce sujet. Si les rumeurs « d'autocontrôle » du groupe sont en partie fondées – mais rien ne prouve qu'elles le soient, – le groupe manque d'actionnaires importants capables d'apporter de l'argent frais à Schneider et à sa filiale.

Voilà bien le premier problème de Creusot-Loire. Le second est de définir une réelle stratégie industrielle pour ce groupe situé sur des activités dont certaines sont prometteuses, mais dont d'autres posent question.

ERIC LE BOUCHER.

SYMBOLIQUE

Creusot-Loire demandant de bénéficier d'une *« suspension provisoire des poursuites »*, voilà qui va faire quelque bruit dans le monde industriel et financier. La tradition française, établie depuis de longues années, voulait en effet qu'un groupe de cette taille ne soit pas acculé à une telle démarche : on trouvait des « arrangements » avec l'État – quitte à mettre en sourdine le discours libéral – au nom de la défense de l'emploi ou de l'intérêt national. Bref, la socialisation des pertes était entrée dans les mœurs.

En refusant de venir une nouvelle fois en aide à Creusot-Loire, le pouvoir a pris une décision symbolique. Considérant que la puissance publique dans cette affaire a fait son devoir, il demande aux actionnaires de l'entreprise – essentiellement le groupe Schneider – de faire le leur. Les adversaires déclarés de l'interventionnisme de l'État s'en réjouiront sans doute...

M. Pineau-Valencienne se trouve donc aujourd'hui dans une situation difficile dont il a hérité. Également président de Schneider, il lui appartient de dégager les moyens de tirer Creusot-Loire de l'ornière. Le peut-il ? Les structures financières de l'ensemble Schneider sont si complexes qu'il est bien difficile de se prononcer. Au cas où il ne pourrait pas, qu'adviendra-t-il ? L'État peut, à juste titre, marquer son refus de soutenir à bout de bras ou de nationaliser d'une manière ou d'une autre les canards boiteux, quelle que soit leur taille. Pourra-t-il cependant abandonner à son sort le plus grand groupe français de mécanique lourde ?

E.L.B.

La SPP

La procédure dite de *« suspension provisoire des poursuites et d'apurement collectif du passif »* a été créée par une ordonnance du 23 septembre 1967 et complétée par un décret du 31 décembre 1967 (1).

Elle est réservée aux entreprises dont la disparition causerait un *« trouble grave »* de l'économie nationale ou régionale. Il s'agit donc de toutes les entreprises de la taille de Creusot-Loire. Pour qu'elle soit accordée, il faut que :

— la situation de l'entreprise, tout en étant difficile, ne soit pas irrémédiablement compromise (auquel cas on prononce la cessation de paiement);

— le redressement de l'entreprise puisse intervenir dans un délai inférieur à trois ans.

Le tribunal de commerce peut être saisi par le débiteur, qui doit exposer ses motifs (ce qui est le cas pour Creusot-Loire), par un créancier représentant au moins 15 % des créances, ou bien encore d'office par le tribunal. Ce dernier peut prononcer la procédure pour un délai n'excédant pas trois mois et pouvant être exceptionnellement prolongé d'un mois. Le président du tribunal remplit la fonction de juge-commissaire et nomme un curateur, qui surveille toutes les opérations de l'entreprise.

L'essentiel est que le jugement suspend toute poursuite individuelle des créanciers : l'entreprise n'a donc plus le droit de payer une créance quelconque.

Un mois avant l'expiration du délai, l'entreprise, assistée du curateur, dépose un plan de redressement et d'apurement collectif du passif. Le tribunal peut rejeter ce plan et prononcer alors le règlement judiciaire. Il peut aussi imposer le remplacement des dirigeants de l'entreprise.

(1) Francis Lemeunier, *Droit commercial*, éd. J. Delmas et Cie.

● **Attentat au siège de la direction.** – Une explosion criminelle a provoqué de légers dégâts, mercredi 25 avril, peu avant 22 h 30, dans une pièce située au rez-de-chaussée du siège de la direction de Creusot-Loire, 15, rue Pasquier à Paris (8e).

La déflagration, qui n'a pas fait de blessés – les locaux étant déserts à cette heure, – a été provoquée par un engin incendiaire artisanal, constitué d'un boîtier d'extincteur, d'une bouteille de gaz et d'une mèche lente, déposé sur le rebord de la fenêtre. L'attentat n'avait pas été revendiqué à 23 h 30.

Les chantiers navals Nord-Méditerranée annoncent plus de trois mille suppressions d'emplois

M. Jacques Dollois, président des chantiers du Nord et de la Méditerranée (NORMED), devait exposer devant le comité central d'entreprise, le 26 avril à Paris, les grandes lignes du plan de redressement financier du groupe et les dispositions qui en découleront en ce qui concerne l'emploi. Plus de trois mille suppressions de postes devraient être annoncées.

La semaine prochaine, c'est Alsthom-Atlantique, filiale du groupe nationalisé CGE, qui convoquera les représentants syndicaux. L'entreprise envisage 2 100 suppressions d'emplois dans la Basse Loire, dont 1 210 départs en préretraite.

Depuis sa création, le 21 décembre 1982, par la fusion entre les chantiers de France-Dunkerque, ceux de La Ciotat et les Constructions navales et industrielles de la Méditerranée (groupe Herlicq), la situation financière de NORMED n'a fait qu'empirer. L'accentuation de la crise mondiale de la construction navale, qui touche la France comme tous les pays européens, n'a pas facilité les choses. Et NORMED, groupe privé dans lequel Schneider détient 37% du capital, est en fait en état de commandite publique puisque c'est le gouvernement qui assure les échéances en versant chaque mois des subventions d'équilibre.

Le secrétaire d'Etat à la mer, M. Guy Lengagne, avait annoncé, le 1er mars, que les objectifs de production de tous les chantiers navals devaient être substantiellement revus en baisse, contredisant ainsi les objectifs optimistes affichés par M. Louis Le Pensec en 1982 lorsque celui-ci était ministre de la mer.

NORMED, avec ses trois chantiers de Dunkerque, La Ciotat et La Seyne, ne devrait pas dépasser une capacité de 140 000 à 160 000 tonneaux de jauge brute compensés (TJBC) à l'horizon 1986, soit une baisse de plus de 30 %.

Quant aux conséquences sur l'emploi, elles devraient être les suivantes : 2 360 salariés à Dunkerque au lieu de 3 120 aujourd'hui ; 3 449 à La Ciotat (3 729) et 1 771 à La Seyne (3 803). Ce qui aboutit à la suppression de plus de 3 000 emplois.

Selon quelle procédure ? Evidemment, NORMED, qui, pour des motifs sociaux imposés par le gouvernement, s'est engagé à ne fermer aucun site, aura d'abord recours aux préretraites et aux départs volontaires pour environ 1 500 personnes. Mais, pour au moins 1 500 autres, il faudra faire appel à la procédure des congés-conversion, essentiellement dans les deux usines du Midi.

Si La Ciotat doit rester le point fort du groupe et le chantier le plus compétitif, en revanche il faut s'attendre à des difficultés graves à La Seyne et à Dunkerque, où quelque 3 000 salariés seront frappés de chômage partiel à l'automne.

Le comité interministériel de restructurations industrielles (CIRI) termine ses audits sur la situation de NORMED dans le but de proposer rapidement aux pouvoirs publics un plan de restructuration en profondeur. On estime à quelque 2 milliards de francs les besoins financiers de l'entreprise pour la seule année 1984, sans quoi elle se verrait obligée de déposer son bilan.

Une situation financière désastreuse, marquée par une quasi-absence de fonds propres, dont les dirigeants actuels se sont rendu compte en juillet dernier, après des analyses précises des bilans de l'établissement de La Seyne. C'est ainsi que les coûts relatifs à la construction du paquebot *Fairsky* (qui vient d'être livré à son armateur américain) ont été gravement sous-évalués. *« Il aura fallu deux fois plus d'heures de travail que prévu pour construire ce navire »*, indique-t-on au siège du groupe. Quant aux frégates commandées par la marine militaire d'Arabie Saoudite (trois seront construites à La Seyne), elles devaient, lorsque la commande fut prise, dégager un profit pour le chantier, mais, au moment de la livraison, ce ne sera vraisemblablement pas le cas.

Une situation « intenable »

A l'avenir, NORMED cherchera à spécialiser ses trois établissements : La Ciotat pour les navires civils, y compris les paquebots (pour lesquels la concurrence des chantiers finlandais et allemands est redoutable) ; La Seyne pour les bâtiments militaires et le secteur off shore ; Dunkerque pour les navires spécialisés et, par exemple, les transporteurs de produits chimiques (une commande de deux navires de 24 000 tonnes vient d'être passée par des armateurs français, avec l'aide des pouvoirs publics, qui se refusent toujours à en dévoiler l'identité).

NORMED est à l'aube d'une profonde remise en ordre, non seulement parce que la situation financière immédiate et la conjoncture maritime mondiale très déprimée l'imposent, mais aussi parce que la situation juridique et sociale de l'entreprise rend *« intenables »* les fonctions et le rôle des principaux dirigeants. Voilà, en effet, un groupe privé quasiment sans ressources, dont le président doit tout de même rendre des comptes devant un conseil d'administration et des actionnaires, placé sous tutelle financière du CIRI et attendant le chèque de l'Etat pour boucler ses fins de mois. Ce n'est, à l'évidence, pas la meilleure façon de redonner confiance aux salariés ni aux armateurs français et étrangers qui sont à même – mais en nombre très réduit – de passer des contrats.

F. Gr.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DOCKS DE FRANCE

Les recettes consolidées provisoires, toutes taxes comprises, pour le premier trimestre de 1984, s'élèvent à 4 065 millions de francs.

La progression globale sur le premier trimestre de 1983 est de 4,4 %; elle se trouve portée à 5,5 % à magasins constants.

Le groupe Docks de France vient par ailleurs d'ouvrir deux nouveaux hypermarchés Mammouth, le 3 avril à Biganos (Gironde) et le 17 avril à Montgeron-Vigneux (Essone).

Les chiffres d'affaires de la période d'ouverture ont été dans les deux cas très satisfaisants.

SOCIÉTÉ LYONNAISE DES EAUX ET DE L'ÉCLAIRAGE

Le conseil d'administration de la Lyonnaise des Eaux, réuni le 25 avril 1984, a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1983.

Le chiffre d'affaires TTC s'est élevé à 2,645 milliards, en hausse de 14,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation s'établit à 192 millions de francs contre 155 millions de francs en 1982 et 183 millions de francs en 1981.

La marge brute d'autofinancement s'élève à 493 millions de francs en 1983 contre 340 millions de francs en 1982 et 446 millions de francs en 1981.

Après la prise en compte des pertes et profits exceptionnels, des compléments et reprises de provisions et de l'impôt sur les sociétés, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 126,7 millions contre 107,8 millions de francs en 1982, soit une hausse de 17,5 %.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 1984 la mise en distribution d'un dividende par action de 31 F auquel s'ajouterait un avoir fiscal de 15,50 F.

Ce montant est à comparer à un dividende de 29,50 F au titre de l'exercice précédent pour les 2 604 484 actions anciennes et de 14,75 F pour les 868 161 actions nouvelles provenant de l'augmentation de capital réalisée le 3 janvier 1983.

Le conseil a également examiné la suite du processus de restructuration financière du groupe de la Lyonnaise des Eaux, entamé à la fin de 1983, qui sera soumis pour approbation à une assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 27 juin prochain. Un communiqué détaillé sur les questions soumises à cette assemblée générale extraordinaire sera prochainement publié.

Le conseil d'administration examinera, le 23 mai prochain, les comptes consolidés qui enregistreront la répercussion des difficultés qu'ont connues plusieurs filiales en 1983. Le montant des résultats consolidés, pour la part du groupe, sera du même ordre de grandeur que celui de l'année précédente.

UNION GÉNÉRALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

UGIMO

Le Conseil d'administration s'est réuni le 20 avril 1984 pour arrêter les comptes de l'exercice 1983 et prendre connaissance du compte rendu d'activité de la société.

Dans un marché locatif toujours très soutenu, la société n'enregistre à ce jour que trois appartements temporairement vacants sur un total de mille huit cent vingt-quatre. Par ailleurs, les 25134 mètres carrés du domaine commercial sont entièrement loués.

Les recettes locatives intégrant les fruits du nouvel immeuble de bureaux de Marne-la-Vallée ainsi que les indemnités compensatrices passent de 62780000 francs à 69104000 francs, progressant ainsi de 10 %.

Après affectation de 7657000 francs aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice net s'établit à 50 652 000 francs, contre 47451000 francs.

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 22 juin 1984, la distribution d'un dividende de 17,60 francs par action, contre 16,50 francs en 1982.

L'état d'avancement des travaux de l'immeuble de trente-trois appartements à Issy-les-Moulineaux, dont l'achèvement doit intervenir dans les premiers mois de l'année 1985, est conforme aux prévisions établies.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

CFAO

Le conseil d'administration, dans sa séance du 25 avril 1984, a arrêté les comptes de l'exercice 1983.

Le bénéfice net, après tous amortissements, provisions et impôts, s'élève à 78690590,23 francs, en progression de 13,17 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

Concernant les comptes consolidés du groupe, la méthode de consolidation a été mise en harmonie avec la pratique habituelle des groupes de sociétés et les règles préconisées par le conseil national de la comptabilité et la commission des opérations de Bourse.

Le chiffre d'affaires consolidé ressort à 11220 millions de francs, en augmentation de 10,15 %. Malgré une baisse du résultat d'exploitation (204,6 millions de francs ou 216,4 millions de francs à méthode égale contre 427,9 millions de francs en 1982) due à la conjoncture difficile qui prévaut en Europe et en Afrique, le résultat net consolidé, après tous impôts et pertes et profits divers est satisfaisant, passant de 116 millions de francs à 177,5 millions de francs (123,8 millions de francs à méthode de consolidation égale).

La marge brute d'autofinancement évolue également dans un sens favorable de 419,6 millions de francs à 483,3 millions de francs (429,6 millions de francs à méthode de consolidation égale).

Le conseil d'administration a décidé par ailleurs de procéder à une augmentation de capital en numéraire dont le montant et les modalités seront arrêtés le 9 mai 1984 lors d'une réunion spéciale du conseil d'administration.

L'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1983 sera convoquée le 20 juin 1984 à 10 h 30 au siège social à Marseille. Le conseil d'administration proposera un dividende de 30 francs assorti d'un avoir fiscal de 15 francs, soit au total 45 francs par action, contre 35,25 francs l'année dernière.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de nommer deux nouveaux administrateurs :

– M. Tristan Vieljeux, président de la Société navale chargeurs Delmas Vieljeux ;

– M. Jean-Pierre Le Cam, directeur général de la compagnie.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU CHER — PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE

AVIS AU PUBLIC

LIGNE ÉLECTRIQUE A 2 CIRCUITS 400 KV
BELLEVILLE - SAINT-ÉLOI - BAYET TRONÇON BELLEVILLE - SAINT-ÉLOI

- Ouverture de l'instruction administrative en vue de la déclaration d'utilité publique.
- Publication de l'étude d'impact.

Le préfet, commissaire de la République du département du Cher,
Le préfet, commissaire de la République du département de la Nièvre,
communiquent :

Une instruction administrative est ouverte sur la demande présentée par ÉLECTRICITÉ DE FRANCE, en vue de la déclaration d'utilité publique des travaux d'établissement de la ligne à deux circuits 400 000 volts BELLEVILLE - SAINT-ÉLOI, dans les départements du Cher et de la Nièvre, et d'aménagement des lignes existantes entre GARCHIZY et SAINT-ÉLOI dans le département de la Nièvre.

Conformément au décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977, le dossier présenté par ÉLECTRICITÉ DE FRANCE comporte une étude d'impact.

Pendant deux mois, à compter du 9 mai 1984, le public pourra en prendre connaissance aux lieux, jours et heures ci-après :

– A la préfecture du Cher à BOURGES, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi inclus ;

– A la préfecture de la Nièvre à NEVERS, de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30, du lundi au vendredi inclus ;

– A la sous-préfecture de COSNE-COURS-SUR-LOIRE (Nièvre), de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, du lundi au vendredi inclus ;

– A la mairie des chefs-lieux de canton de POUILLY-SUR-LOIRE (Nièvre), GUÉRIGNY (Nièvre), NEVERS (Nièvre),
aux jours et heures d'ouverture de celle-ci au public ;

– A la mairie des communes concernées par l'ouvrage : BELLEVILLE-SUR-LOIRE, SURY-PRÈS-LERE et LERE (Cher) - LA CELLE-SUR-LOIRE, MYENNES, COSNE-COURS-SUR-LOIRE, SAINT-LOUP, SAINT-PÈRE, POUGNY, SAINT-MARTIN-SUR-NOHAIN, SAINT-QUENTIN-SUR-NOHAIN, GARCHY, NARCY, BULCY, VARENNES-LES-NARCY, MESVES-SUR-LOIRE, LA CHARITÉ-SUR-LOIRE, LA MARCHE, TRONSANGES, CHAMPVOUX, CHAULGNES, PARIGNY-LES-VAUX, POUGUES-LES-EAUX, VARENNES-VAUZELLES, COULANGES-LES-NEVERS et SAINT-ÉLOI (Nièvre),
aux jours et heures d'ouverture de celle-ci au public ;

– A la Direction régionale de l'Industrie et de la Recherche de la région CENTRE, 16, rue Adèle-Lanson-Chenault, 45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC, du lundi au vendredi inclus, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;

– A la Direction régionale de l'Industrie et de la Recherche de la région BOURGOGNE - Cité administrative Dampierre, 21035 DIJON CEDEX, du lundi au vendredi inclus, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

⁂

Chacun pourra faire part de ses observations éventuelles sur un registre ouvert à cet effet durant les deux mois.

⁂

A Bourges, le 19 avril 1984.
Le préfet,
commissaire de la République
du département du CHER :
Michel GILLARD.

A Nevers, le 19 avril 1984.
Le préfet,
commissaire de la République
du département de la NIÈVRE :
Mohamed BENGAOUER.

Pour le préfet, commissaire de la République.
Le directeur délégué : Simone BARRIER.

De Beers

L'exercice 1983 présente une amélioration considérable par rapport à 1982. Cependant, la normalisation entrevue l'an dernier, et que j'avais mentionnée dans ma dernière allocution, ne s'est concrétisée que partiellement, et le marché des grosses pierres de qualité supérieure est resté languissant tout au long de l'exercice.

La valeur comptable de nos stocks diamantaires augmente de R421,6 millions (dont R223,4 millions proviennent de l'évolution de la parité rand/dollar) et passe à un total de R2 253,9 millions. En dollars des Etats-Unis, monnaie d'échange du secteur, elle progresse de $163 millions, et atteint $1852,3 millions.

Taille ovale

Le bénéfice de De Beers (y compris notre quote-part des bénéfices réservés des sociétés associées) s'élève à R530,2 millions ou 147,4 cents par action, soit une progression de 20% sur les R442,5 millions enregistrés l'an dernier. En excluant notre part des bénéfices réservés des associées, le bénéfice atteint R 303,4 millions ou 84,3 cents par action, contre R202,5 millions ou 56,3 cents par action, soit une augmentation de 50%. Bien que le niveau élevé des stocks oblige à une certaine prudence en matière de distribution de dividendes, le conseil a jugé que la progression marquée des bénéfices justifiait une légère augmentation, de 2,5 cents, du dividende final, laquelle porte à 40 cents par action le total déclaré pour l'exercice, contre 37,5 cents en 1982.

Nouveaux signes d'amélioration des marchés

Les ventes de la Central Selling Organisation (CSO) s'élèvent pour l'année à $1 599 millions, soit une progression de $342 millions, ou 27%, par rapport à 1982. Les ventes des détaillants sont également en hausse sur celles de 1981 et 1982, et ont été particulièrement satisfaisantes pour les fêtes de fin d'année aux Etats-Unis. L'exercice 1984 a bien débuté, et la demande qui jusqu'ici privilégiait les petites catégories les moins chères commence à gagner les diamants de qualité moyenne. Mais si les marchés présentent dans l'ensemble une amélioration, la demande reste néanmoins très limitée pour les grosses pierres de qualité supérieure. Nos clients, dont beaucoup ont accusé de sérieuses pertes durant les années de crise, ne sont guère disposés à stocker des marchandises de qualité supérieure, d'autant que les taux d'intérêt restent exceptionnellement élevés. Qui plus est, les banques qui n'étaient que trop disposées à fournir des crédits pendant les années d'essor sont devenues aujourd'hui extrêmement réticentes. On constate de ce fait dans les centres de taille une réduction notable des stocks de diamants et de

Extraits de l'allocution du Président H. F. Oppenheimer pour 1983

l'endettement auprès des banques, de sorte que le secteur diamantaire est aujourd'hui beaucoup mieux placé pour envisager une expansion dans de bien meilleures conditions.

Cinquantenaire de DTC

Nous célébrons cette année le cinquantenaire de la fondation de la Diamond Producers Association et de la Diamond Trading Company. Cette organisation, créée pour commercialiser les diamants de façon propre à sauvegarder les intérêts de l'ensemble de l'industrie, a fait ses preuves dans les bonnes comme dans les mauvaises périodes. Après l'épreuve sévère qu'elle a traversée ces dernières années, la CSO se retrouve en position de force. Depuis plus de cinquante ans que je travaille pour l'industrie diamantaire, jamais la CSO n'a commercialisé une part aussi importante de la production mondiale de diamants bruts.

Nos rapports avec les principaux producteurs extérieurs au Groupe De Beers demeurent excellents. Le secteur diamantaire est généralement sensible au rôle qu'est disposée à jouer notre organisation en période de crise, en accumulant d'importants stocks, rôle qui demeure indispensable à la stabilité de l'ensemble du secteur.

Comment nous avons pu façonner et renforcer l'industrie diamantaire.

Nous sommes donc en bonne place pour maintenir la solide assise du marché des diamants bruts tout en modulant l'offre, dans la mesure où l'autorise notre principal objectif, en

Taille en poire

fonction des besoins de chacun de nos clients, afin de leur permettre de reconquérir le terrain perdu et d'atteindre en toute sécurité un nouveau seuil de prospérité.

Raréfaction inévitable des grosses pierres

La demande est très soutenue à l'heure actuelle pour les petites pierres de qualité inférieure, et la seule croissance envisageable passe par la progression de la demande pour les grosseurs et les qualités supérieures. Ce processus s'est engagé, mais il devra s'intensifier considérablement pour que notre industrie retrouve une véritable prospérité. Nos efforts de promotion porteront donc surtout cette année sur les produits de haut de gamme. Il est normal que cette catégorie de produits souffre davantage de la récession générale et des taux d'intérêt élevés que le commerce des pierres de petite taille et de qualité inférieure.

Pourtant, à longue échéance, il y a tout lieu d'avoir confiance dans l'attrait et dans la valeur des grosses pierres de belle qualité. Les gisements diamantifères découverts depuis quelques années produisent en effet pour la plupart des diamants de qualité

Taille brillant

inférieure à la moyenne. Les diamants plus gros et plus précieux proviennent surtout des mines anciennes, dont la production est en baisse et continuera de décliner. Les catégories supérieures ne peuvent donc que se raréfier et prendre de la valeur. L'inertie de la demande pour ces qualités constitue dans l'immédiat un problème certes grave, mais qui ne peut manquer de se résoudre de lui-même si la CSO continue de guider fermement le marché en périodes de crise telles que celle que nous venons de traverser. Loin d'être trop inquiet des stocks importants que détient De Beers dans ces catégories, je suis au contraire convaincu que, comme ce fut jadis le cas à plusieurs reprises, nos difficultés actuelles finiront par tourner à notre avantage et à nous offrir d'excellentes perspectives de profitabilité.

Bénéfices industriels en hausse face à une vive concurrence

Côté industriel, le climat s'est considérablement amélioré en 1983. Cette amélioration a surtout porté sur les synthétiques, bien que les ventes de diamants industriels naturels aient également augmenté en volume. Pour la première fois, les ventes de synthétiques dépassent 100 millions de dollars et les bénéfices des trois usines de synthèse du Groupe, en Afrique du Sud, en Irlande et en Suède, progressent de façon marquée. Il s'agit là d'un succès remarquable: la très vive concurrence a en effet fait baisser les prix au fil des années, et la progression des bénéfices provient de la rentabilisation des procédés de synthèse et d'un emploi plus efficace de la main-d'oeuvre.

L'évolution de la demande industrielle vers les diamants synthétiques risque de créer des difficultés après la mise en exploitation de l'importante mine australienne d'Argyle, puisque cette mine produira surtout des qualités industrielles. Les dispositions à prendre pour faire face aux problèmes de commercialisation constituent une tâche importante que la CSO est bien placée pour assumer.

La production diamantaire des mines du Groupe, y compris Debswana (dont De Beers et le gouvernement du Botswana sont copropriétaires), s'élève à 21 349 522 carats, contre 17 399 815 carats en 1982.

Le Groupe a, durant l'exercice, consacré à la prospection un investissement de R41,4 millions. Il s'avère malheureusement que les amas kimberlitiques de la ferme Venetia, dans le nord du Transvaal, ne pourront être valorisés dans l'état actuel de la conjoncture. Ils doivent cependant faire l'objet de travaux complémentaires.

Par son soutien à l'Urban Foundation et ses contributions au Fonds du Président en faveur des établissements d'enseignement technique, ainsi que par les programmes de formation et d'avancement mis en oeuvre dans ses mines à l'intention des salariés de tous niveaux, la Société s'attache activement à améliorer le milieu de travail et à mettre à la portée des hommes et des femmes de toutes races des chances d'emploi et de promotion identiques.



Taille en émeraude

Au 31 décembre 1983, nos participations hors du secteur diamantaire s'élevaient à R 3 278 millions. Le revenu de ces participations représente R161,7 millions, soit R12,7 millions de plus que l'an dernier, et dépasse sensiblement le coût des dividendes versés sur les actions ordinaires pour l'exercice.

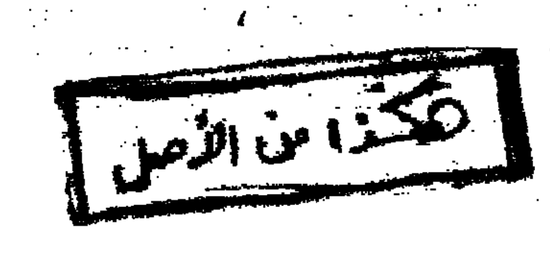
De Beers Consolidated Mines Limited
Enregistrée en République d'Afrique du Sud
Pour recevoir le rapport annuel 1983 ainsi que le texte de l'allocution du Président, renvoyez ce coupon à:
L'Européenne de Banque, 21 rue Laffitte, 75428 Paris Cedex 09 (24)

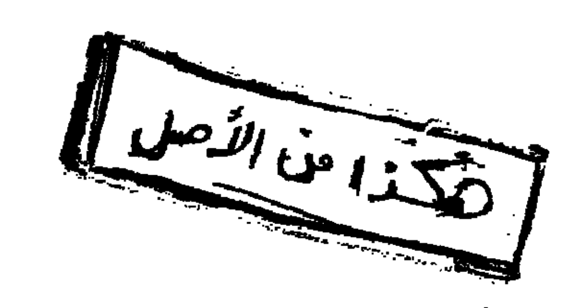
Nom:

Société:

Adresse:

De Beers
Le nom propre du diamant





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

25 avril

Toujours bien orienté

Un temps de curé, un agent de change qui arrive joyeux sur le tan-sad d'un scooter, un professionnel qui se frotte les mains, et Wall Street qui rit : tous les éléments étaient en place mercredi pour rendre la Bourse guillerette. Elle se montra enjouée mais n'avait pas, quand même, la grande forme. Telle valeur qui avait baissé remontait, l'autre qui avait progressé reperdait du terrain. Bref, les hausses dominèrent et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 0,5 %.

Comme Aldo Maccione, le marché grignote, grignote, grignote... Certains s'attendaient à lui voir un meilleur appétit. Mais dans les milieux boursiers, comme dans les milieux cambistes, les avis sont très partagés sur l'évolution des événements. Alors ici comme ailleurs les opérateurs conservent leur calme et se montrent vigilants.

Dans l'ensemble, les professionnels sont assez confiants. Leur sentiment est que la Bourse ne s'emballera pas — le temps des folies est passé — mais que, adoptant la politique des petits pas, elle pourrait tranquillement avancer comme cela jusqu'à l'été. « Le mois d'août pourrait être bon aussi », *disait un gérant de portefeuille. Mais où est donc passé l'euphorie d'antan ? Il est vrai que* « rien n'y prête vraiment, pas plus qu'il n'existe de raison fondamentale de se montrer pessimiste », *assurait un fondé de pouvoir.*

Malgré la nouvelle hausse du dollar, la devise-titre a observé le statu quo pour s'échanger sans grande variation entre 9,90 F et 9,95 F (contre 9,87 F-9,98 F).

L'or s'est effrité, à Londres, avec l'once de métal jaune à 382,25 dollars (— 1 dollar) ; à Paris avec le lingot à 101 000 F (— 250 F). Le napoléon, lui, s'est alourdi (618 F contre 620 F) et le volume des transactions a encore diminué : 18,22 millions de francs contre 19,23 millions.

NEW-YORK

Hésitant

Après avoir fluctué pendant la majeure partie de la séance en raison des préoccupations que continuent à susciter les taux d'intérêt, le marché new-yorkais a conclu la journée de mercredi sur un gain symbolique de 0,63 point pour l'indice Dow Jones de valeurs industrielles, à 1 163,53. L'attentisme se reflète dans le volume des « paquets d'actions » (10 000 titres), dont un peu plus de 1 600 ont changé de mains à cette occasion, un chiffre qui n'a guère varié d'un jour à l'autre.

Avec près de 1,90 million d'actions à elle seule, Cooper Vision, qui est rachetée par Nestlé, figure en tête des valeurs les plus actives de la séance, suivies par Colgate et American Telephone, toutes deux avec plus de 1 million de titres échangés. Parmi les valeurs les mieux orientées, se sont distingués notamment les compartiments chimique, automobile, technologique et quelques grands magasins. Les spécialistes du Big Board soulignent l'intérêt que continuent à susciter les « blue chips », lesquelles ont largement été à l'origine de la reprise constatée en fin d'après-midi à Wall Street.

Les dernières statistiques relatives à l'adjudication de bons du Trésor à deux ans n'ont pas entraîné de réaction particulière. Au total, les 8,2 milliards de dollars ont été adjugés à 11,83 %, contre 11,55 % le 2 avril.

VALEURS	Cours du 24 avril	Cours du 25 avril
Alcoa	35 1/2	34 3/4
A.T.T.	15 1/4	15
Boeing	38 5/8	39
Chase Manhattan Bank	47 3/4	47 1/4
Du Pont de Nemours	49	49 1/2
Eastman Kodak	62 1/2	62 1/2
Exxon	41 3/4	42 1/4
Ford	34 3/4	35
General Electric	55 1/8	56 1/4
General Foods	50 1/2	51 1/8
General Motors	64 7/8	65 7/8
Goodyear	26 1/2	26 7/8
I.B.M.	110 7/8	111 7/8
I.T.T.	36 3/4	37
Mobil Oil	31 5/8	31 3/4
Pfizer	33 1/8	33 1/4
Schlumberger	53 5/8	54 1/2
Texaco	40 1/4	40 1/8
U.A.L. Inc.	32 3/4	32 1/8
Union Carbide	58 1/2	58 3/8
U.S. Steel	29 1/4	29 1/4
Westinghouse	45 1/2	45 5/8
Xerox Corp.	38 3/8	39 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GROUPE NOUVELLES GALERIES. — La chaîne intégrée (société mère + filiales contrôlées) a dégagé, pour 1983, un bénéfice net de 56 millions de francs (— 10,5 %). La marge brute s'élève à 180 millions de francs, contre 183,4 millions. Le dividende net est maintenu à 2,50 F.

EPEDA-BERTRAND FAURE. — Doublement du bénéfice net consolidé pour 1983, qui passe de 67 millions de francs à 140 millions. La part du groupe s'établit à 92 millions de francs, contre 63 millions. Le dividende global est de 48 F, contre 40,50 F.

ECCO. — Le bénéfice net consolidé (part du groupe), pour 1983, baisse de 3,1 % à 62,9 millions de francs. Le dividende net est néanmoins majoré : 73,50 F contre 70 F.

UNION FRANÇAISE DE BANQUES. — Le bénéfice net consolidé, pour 1983, s'élève à 126 millions de francs, contre 98 millions. Le dividende net est maintenu à 10 F.

BASF. — Confirmé : le groupe chimique allemand, numéro 1 mondial de la chimie, majore son dividende de 40 % : 7 DM, contre 5 DM. Le bénéfice net du groupe a augmenté de 88,34 % à 517,2 millions de deutschemarks.

BSN/TAITTINGER (rectificatif). — A la suite d'un « mastic » survenu entre les informations concernant ces deux sociétés (*le Monde* du 25 avril), il convient de noter, à propos de BSN, que le résultat net opérationnel (part du groupe), a bien progressé de 29 % en 1983 pour atteindre 741 (574) millions de francs, la marge brute d'autofinancement passant, elle, de 1,79 milliards à 2,14 milliards. Le reste du texte est inchangé. Quant à champagne Taittinger, seules les cinq premières lignes concernent cette société.

ROBECO/ROLINCO. — Ces sociétés néerlandaises d'investissement ont annoncé que le fractionnement de leurs titres respectifs aura lieu le 1er mai. Il s'ensuit que les titres de ces deux fonds, d'une valeur nominale de 50 florins (1 Fl = 2,72 FF), seront remplacés par cinq actions de 10 florins, nominal chacune, le nombre statutaire des actions se voyant ainsi multiplié par cinq, ont précisé ces deux sociétés.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	24 avril	25 avril
Valeurs françaises	112,1	102,9
Valeurs étrangères	97,2	98

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	24 avril	25 avril
Indice général	173,4	174,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 26 avril .... 11 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25 avril	26 avril
1 dollar (en yens)	225,37	225,30

BOURSE DE PARIS — Comptant — 25 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	35 25	1 705	Delalande S.A.	480	475	Raff. Souf. R.	130 20	135 40	Nat. Nederlanden	735	734	Dauphin O.T.A.	1510	1520
5 %	40	1 181	Delmas-Vieljeux	720	721	Ressorts Indust.	68	68 50	Noranda	180	180	Guy Degrenne	828	820
3 % amort. 45-54	71 80	2 205	Dév. Rég. P.d.C (Li)	128	125 90	Ripolin	460	448	Olivetti	25 70	25 50	Marin Immobilier	1780	1790
Emp. 7 % 1973	9802	..	Didot-Bottin	620	625	Ricqlès-Zan	130	....	Pakhoed Holding	186	201	Métallurg. Minière	169	168
Emp. 8,80 % 77	117 70	8 151	Dist. Indochine	440	440	Ripolin	43 20	40 25 o	Pancontinen Canada	....	....	M.M.B.	270	270
9,80 % 78/93	99 05	7 738	Drag. Trav. Pub.	222 50	231 40	Rochefortaise S.A.	88	91 50	Pfizer Inc.	335	337	Novotel S.I.E.H.	1615	1653
8,80 % 78/86	92 25	3 270	Duc-Lamothe	132	136 30	Rochette-Cenpa	25 80	....	Phœnix Assuranc.	65	61 60	Om. Gest. Fin.	237	237 10
10,80 % 79/94	93 40	5 934	Eaux Bass. Vichy	1029	1030	Rosario (Fin.)	139 30	146 30 d	Pirelli	10 90	10 50	Petit Bateau	440	440
13,25 % 80/90	101 15	11 874	Eaux Vittel	975	980	Rougier et Fils	54 10	56	Procter Gamble	480	486	Petrofigaz	541	532
13,80 % 80/87	102 70	7 277	Ecco	2960	2990	Roussalot S.A.	680	687	Ricoh Cy Ltd	47 50	48 40	Poron	471	471
13,80 % 81/99	101 80	3 848	Economats Centre	490 50	491	Sacer	55	53 80	Rolinco	1021	1050	S.C.G.P.M.	260	260
[illegible]	[illegible]	[illegible]	Electro-Banque	279	279 80	Sacilor	3 64	3 78	Robeco	1050	1078	Far East Hotels	1 16	1 15
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + —	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + —
1820	4,5 % 1973	1831	1825	1825	— 0 32	720	Euromarché	735	735	735	....
3475	C.N.E. 3 %	3458	3460	3460	+ 0 06	680	Europe no 1	685	695	695	+ 1 45
220	Accor	222 70	224 50	224 90	+ 0 98	870	Facom	872	867	867	— 0 57
750	Agence Havas	800	790	790	— 1 25	775	Fichet-Bauche	801	799	799	— 0 24
560	Air Liquide	560	562	561	+ 0 17	186	Finextel	188 20	189	189 50	+ 0 69
490	Als. Superm.	525	536	536	+ 2 09	305	Fives-Lille	326	315	315	— 3 37
88	A.L.S.P.I.	88 60	89 50	89 50	+ 1 01	38	Fonderie (Gén.)	39	39	39	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + —	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + —
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
78	De Beers	79 35	78	78 75	— 0 75	645	Philip Morris	632	648	648	+ 2 53
1480	Deutsche Bank	1459	1464	1454	— 0 34	160	Philips	160 10	160 50	160 80	+ 0 43
144	Dome Mines	143 10	145	145	+ 1 32	460	Pres. Brand	466	466	465	— 0 21
380	Driefontein Ctd	380 50	381 50	381	+ 0 13	570	Président Steyn	582	576	576	— 1 03
480	Du Pont-Nem.	490	491	490	+ 2 08	1070	Quilmès	1082	1082	1082	....
610	Eastman Kodak	619	623	623	+ 0 64	1530	Randfontein	1531	1531	1531	....
158	East Rand	160 20	160 40	160 50	+ 0 18	520	Royal Dutch	510	516	516	+ 1 17
430	Ericsson	421	420	420	— 0 23	95	Rio Tinto Zinc	90 20	93 80	93 50	+ 3 65
400	Exxon Corp.	401	413	413	+ 2 98	385	St Helena Co	378 80	384 90	385	+ 1 63
355	Ford Motors	348	351	350	+ 0 57	535	Schlumberger	526	533	533	+ 1 33
430	Free State	433	430	430	— 0 69	91	Shell transp.	89 60	92 50	92 50	+ 3 23
235	Gencor	241 10	243 80	242	+ 0 37	1510	Siemens A.G.	1510	1508	1507	— 0 19
325	Gén. Belgique	337 50	338 10	338	+ 0 14	164	Sony	160	162	164 10	+ 2 56
555	Gén. Electr.	543	559	555	+ 2 20	260	T.D.K.	251 50	257	255	+ 1 39
650	Gen. Motors	642	653	653	+ 1 71	880	Unilever	848	845	848	....
84	Goldfields	82	84	84	+ 2 43	835	Unit. Techn.	844	845	846	+ 0 31
230	Harmony	233	234	233 10	+ 0 04	1320	Vaal Reefs	1329	1329	1329	....
42	Hitachi	41 30	42	42 80	+ 3 63	615	West Deep	632	630	629	— 0 47
680	Hoechst Akt.	672	676	680	+ 1 19	555	West Hold.	555	543	543	— 2 16
88	Imp. Chemical	86 90	87 70	87 70	+ 0 92	400	Xerox Corp.	396	396 80	396 80	+ 0 20
137	Inco. Limited	132 40	133 20	133	+ 0 45	2 78	Zambia Corp.	2 78	2 80	2 81	+ 1 07
1130	IBM	1104	1120	1120	+ 1 44						

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 227	8 248	7 980	8 390
Allemagne (100 DM)	307 480	307 340	295	315
Belgique (100 F)	15 082	15 076	14 100	15 200
Pays-Bas (100 fl.)	272 780	272 610	261	281
Danemark (100 krd)	83 670	83 760	79	87
Norvège (100 k)	107 480	107 580	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 635	11 632	11 200	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 780	7 775	7 200	8 550
Italie (1 000 lires)	4 976	4 978	4 748	5 200
Suisse (100 fr.)	371 480	372 300	361	382
Suède (100 krs)	104 170	104 180	99	106
Autriche (100 sch)	43 700	43 680	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 449	5 450	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 055	6 055	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 417	6 441	6 210	6 550
Japon (100 yens)	3 649	3 659	3 530	3 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/4
Or fin (kilo en barre)	101500	101200
Or fin (en lingot)	101250	101000
Pièce française (20 fr)	620	618
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	617	618
Pièce latine (20 fr)	593	590
Souverain	736	740
Pièce de 20 dollars	4350	4310
Pièce de 10 dollars	2250	2250
Pièce de 5 dollars	1410	.....
Pièce de 50 pesos	3935	3980
Pièce de 10 florins	626	617



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 26 avril 1984 a été tiré à 456 587 exemplaires

REJETANT TOUT ARRANGEMENT A L'AMIABLE

La Commission européenne continue d'accuser IBM d'abuser de sa « position dominante »

La Commission européenne a rejeté, mercredi 25 avril, les propositions et les arguments d'IBM pour un arrangement amiable dans le différend qui oppose le géant de l'informatique à la Commission, qui l'accuse d'abus de position dominante.

En janvier 1981, après une enquête de plusieurs années, la Commission avait formulé une accusation en bonne et due forme à l'encontre d'IBM. Une liste officielle des « griefs » lui avait été communiquée. Il était surtout reproché au groupe de mener une politique commerciale et tarifaire excluant toute possibilité de concurrence réelle de la part des fabricants de matériels compatibles ». Il était précisément fait grief à IBM de *« ne pas divulguer à des concurrents les modifications apportées aux spécifications (interfaces) faisant partie de l'architecture existante des systèmes d'ordinateurs IBM avant leur livraison, plaçant ainsi dans une situation désavantageuse les fabricants d'équipements compatibles avec les machines IBM »* (*le Monde* du 30 novembre).

La norme IBM s'imposant peu à peu de par le monde, IBM devrait donc, pour éviter d'être en position de quasi-monopole, accepter une certaine transparence de ses matériels. En quelque sorte la rançon de son succès.

IBM refusait bien sûr une telle argumentation. Depuis trois ans, la firme n'avait pas ménagé ses efforts pour faire valoir ses arguments auprès de la Commission. Elle avait même reçu le renfort de l'administration américaine. Une procédure similaire poursuivie depuis dix ans en vertu de la loi anti-trust américaine avait été brusquement abandonnée en janvier 1982 par la nouvelle administration du président Reagan.

Depuis trois ans, des négociations s'étaient engagées entre la Commission et la compagnie, qui avait formulé des propositions afin d'aboutir à un arrangement. Ce sont ces propositions que la Commission vient de rejeter. Les juristes de Bruxelles vont maintenant travailler à la rédaction d'un texte définitif. Celui-ci pourrait être soumis dès le mois de juin, pour avis consultatif, à un comité regroupant les représentants des dix Etats membres de la CEE.

L'avis de la Commission pourrait obliger IBM à publier les détails techniques de ses nouveaux produits (les fameux interfaces) dans un délai maximum d'un mois après l'annonce de leur lancement. Une fois cet avis rédigé et approuvé par le comité, IBM en sera formellement avisé et pourra alors faire appel devant la Cour européenne de Luxembourg. D'ici là, les discussions continueront cependant avec la compagnie américaine si celle-ci formule de nouvelles propositions.

La COMILOG conteste la vente de Bozel Electrométallurgie à Pechiney

La compagnie minière de l'Ogoué (COMILOG) demande au tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine) l'annulation de la vente au groupe Péchiney de la société Bozel Electrométallurgie, effectuée par sa maison mère Nobel Bozel fin 1983 pour la somme de 110 millions de francs.

Pour justifier sa requête, la COMILOG, avance qu'elle avait reçu de M. Daniel Lebard, PDG de Nobel-Bozel, une quasi-promesse de vente, sous réserve de l'accord des banques de Nobel-Bozel. Or, ces banques, principalement le Crédit commercial de France, qui détiennent plus de 300 millions de créances sur le groupe Nobel-Bozel depuis plusieurs années, et sont en train de vendre ce groupe « par appartements », ont, comme elles y étaient autorisées, donné la préférence à Péchiney.

En fait, se profile, derrière ce conflit, une guerre entre producteurs de ferro-manganèse pour délimiter leur zone d'influence. La Comilog, dont le capital est détenu à 44 % par le sidérurgiste américain US Steel, 30 % par le gouvernement gabonais, et 18 % par le Bureau de recherches géologiques et minières, est l'un des principaux producteurs mondiaux de minérai de manganèse et cherche à s'assurer des débouchés.

Il y a trois ans, elle a repris les activités de ferro-manganèse de Paris-Outreau à Boulogne-sur-Mer, et désirant acquérir Bozel-Electrometallurgie ; sachant que Péchiney, assez per pressé, était sur les rangs. Ajoutons que le puissant producteur norvégien de ferro-manganèse Elkem Spigerwerg est, semble-t-il entré dans le capital de Comilog et nourrit des ambitions.

Au Portugal

LA COLLISION ENTRE UN TRAIN ET UN AUTOCAR A FAIT AU MOINS 50 MORTS

Porto (Portugal). *(AFP)*. – Cinquante personnes au moins ont trouvé la mort, ce jeudi 26 avril, et plusieurs dizaines d'autres ont été blessées dans une collision entre un train et un autocar, à Terronho, dans la région de Porto (nord du Portugal). La collision s'est produite à un passage à niveau. L'autocar transportait des ouvriers travaillant dans une entreprise de la région.

CINQ VITICULTEURS DE L'AUDE INCULPÉS

Les cinq viticulteurs qui avaient été interpelés mercredi matin dans l'Aude après l'incendie du centre Leclerc de Carcassonne (*le Monde* du 26 avril), ont été inculpés, jeudi matin, de dégradation volontaire d'objets mobiliers et de biens immobiliers par substances explosives ou incendiaires. Ils ont été placés en détention provisoire. La tension reste vive dans l'Aude où la mobilisation des viticulteurs semble se renforcer.

LA COUR DE CASSATION DÉSIGNE LE TRIBUNAL QUI EXAMINERA « L'AFFAIRE PROUTEAU »

La chambre criminelle de la Cour de cassation devait désigner, jeudi 26 avril, le tribunal chargé d'enquêter sur le dernier rebondissement de l'affaire des « Irlandais de Vincennes ». Selon toute probabilité, c'est à celui de Paris que devait être confié le soin de tirer au clair les accusations lancées par le commandant Jean-Michel Beau contre le commandant Christian Prouteau, conseiller technique à l'Elysée. Le premier assure avoir reçu pour consigne du second de cacher à la justice les irrégularités commises lors de l'arrestation des supposés terroristes irlandais (*le Monde* du 10 avril). La désignation probable du tribunal de Paris tient au fait que M. Prouteau est officier de la police judiciaire, mais qu'il n'exerce pas ses fonctions dans une circonscription donnée. Dès lors rien ne s'oppose à ce que l'affaire soit confiée à ce tribunal, chargé de l'ensemble de l'affaire des « Irlandais de Vincennes ».

Une fois le tribunal de Paris désigné, son président, M. Pierre Drai, devra à son tour choisir le juge d'instruction compétent, ce qui pourrait prendre un certain temps. Selon toute probabilité son choix se portera sur M. Alain Verleene qui instruit l'affaire et ses divers rebondissements depuis septembre 1982. Une autre solution serait, en effet, interprétée comme une volonté de désamorcer un dossier considéré comme explosif.

Au Liban

M. RACHID KARAMÉ EST DÉSIGNÉ POUR FORMER LE GOUVERNEMENT

Beyrouth *(AFP)*. – Le président libanais, M. Amine Gemayel, a désigné, le jeudi 26 avril, M. Rachid Karamé comme premier ministre, a annoncé le directeur de la présidence de la République, M. Joseph Jreissati.

M. Jreissati a indiqué que cette désignation a été décidée au terme des consultations effectuées ces derniers jours par le chef de l'État libanais.

Député de Tripoli, ancien premier ministre, M. Karamé est l'un des chefs du Front du salut national (opposition). Il avait été reçu en audience mercredi par le président Gemayel, qui l'a pressenti pour former le gouvernement d'union nationale. M. Karamé s'appliquerait à y inclure des représentants des principales formations politiques et militaires engagées dans la guerre civile depuis 1975.

A La Haye, à Londres et à Paris

DES OPPOSANTS IRANIENS ONT OCCUPÉ DES BATIMENTS DIPLOMATIQUES DE LEUR PAYS

Selon des étudiants iraniens à Paris, se présentant comme des membres de l'organisation opposante marxiste-léniniste Fedayins du peuple d'Iran (Fedayins Khala), les ambassades d'Iran à La Haye et à Londres ainsi que le siège de la délégation iranienne auprès de l'UNESCO à Paris ont été occupées, ce jeudi 26 avril au matin, par des militants de cette organisation. Selon l'Agence France-Presse, l'ambassadeur de la République islamique aux Pays-Bas, M. Hussein Tajgardoun, a été blessé au moment de l'occupation de son ambassade. Il a été transporté en ambulance dans un hôpital de la capitale néerlandaise. Il semble que la police ait réussi ensuite à expulser de l'ambassade la vingtaine de personnes qui l'avaient occupée.

A Londres, le siège de la représentation diplomatique iranienne paraissait toujours aux mains des Fedayins du peuple, jeudi au milieu de la journée, ainsi qu'une délégation iranienne auprès de l'UNESCO, à Paris. L'un des occupants de celle-ci nous a déclaré par téléphone : *« Nous sommes quinze sympathisants des Fedayins du peuple d'Iran. Les trois diplomates iraniens se trouvant à la délégation y sont toujours de leur propre volonté. Par de telles actions, nous entendons protester contre la répression, les tortures, les exécutions et les procès expéditifs en Iran. Il y a cent mille prisonniers politiques en Iran dont dix mille de notre organisation. Notre direction est collective. C'est nous qui, le 7 novembre 1983, avions occupé pour les mêmes raisons le siège d'Iran-Air sur les Champs-Élysées, à Paris. »*

M. PIERRE BOYER EST NOMME AMBASSADEUR A PRETORIA

Le *Journal officiel* du vendredi 27 avril annoncera la nomination de M. Pierre Boyer comme ambassadeur de France à Pretoria, en remplacement de M. François Plaisant.

[Né le 25 janvier 1923, licencié ès lettres et en droit, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Boyer a été en poste au consulat de France à Stuttgart, puis, après un passage à l'administration centrale (Europe) aux ambassades de Washington et de Rome. Nommé chef de la division politique du gouvernement militaire français de Berlin en 1965, il est revenu à la direction d'Europe en 1970. Ambassadeur à Malte de 1974 à 1976, il est ensuite retourné à Washington comme ministre conseiller, jusqu'en janvier 1980, date où il a été nommé inspecteur général adjoint des affaires étrangères.]

Le *Journal officiel* annoncera également, le même jour, l'extension des attributions de M. Daniel Dupont, ambassadeur à Fidji, à la République de Nauru. M. Dupont avait récemment remplacé à Suva M. Robert Puissant, qui était lui aussi accrédité auprès de la République de Nauru, à Kiribati et au Tonga (*le Monde* du 6 mars a publié sa notice biographique).

Sur le vif

Le prix d'un énarque

Mon bureau, ce n'est pas un bureau, c'est un dépotoir. C'est là que finit par atterrir tout ce qui se balade d'étage en étage, des lettres, des coupures de presse, des dépêches d'agence. Tout ce qui, à peine posé sur une table dans la corbeille « arrivée », est immédiatement reposé dans la corbeille « départ ». Destination : social, étranger, documentation, livres, courrier ou rédaction en chef. Là, ça s'arrête. Et ça repart. Et ça monte et ça descend, de service en département. Et ça se range. Et ça ressort. Et ça disparaît. Et ça revient jusqu'à ce que quelqu'un se dise : tiens ! si on s'en débarrassait en l'envoyant à Sarraute.

C'est ainsi que, ce matin, j'ai découvert un trésor, un vrai bijou. La réponse à une petite annonce parue dans nos colonnes, une annonce intitulée Offrez-vous un énarque. Vous vous souvenez ? Elle avait fait grand bruit.

« *Messieurs*, nous écrit ce lecteur, *je lis avec un grand intérêt votre annonce* Offrez-vous un énarque. *Retraité et vivant seul, mais non dépourvu de moyens financiers, je serais prêt à m'en offrir un, mais je veux être sûr de la qualité et des besoins inhérents à l'énarque en appartement. Pourriez-vous m'indiquer, en conséquence, quel est le prix moyen que cela coûte, s'il y a différentes espèces, est-ce qu'ils sont souvent malades, est-ce qu'ils s'entendent bien avec les chats, sont-ils acceptés dans les hôtels, supportent-ils les nourritures en boîte, sont-ils agressifs avec les enfants, doit-on leur mettre une laisse en ville, etc.*

» *Vous m'excuserez, je l'espère, pour cette avalanche de questions, mais vous voyez, je m'étais acheté il y a quelques années, en réponse à une annonce assez semblable, un mainate.*

» *Jusqu'à sa mort prématurée par strangulation, j'eus les pires difficultés : il répétait toujours les mêmes choses avec un air de suffisance exacerbée, il n'écoutait jamais ce que les autres lui disaient, et il ne provoquait, pour finir, que des catastrophes partout où il passait.*

» *Je ne voudrais vraiment pas que cela recommence avec mon énarque ! Merci d'avance pour votre réponse rapide.*

» Un lecteur fidèle. »

CLAUDE SARRAUTE.

AU SÉNAT

Brevets d'invention et collectivités locales

Le Sénat a examiné et approuvé, mercredi après-midi 25 avril, les trois textes suivants :

– Le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi du 2 janvier 1968 sur les brevets d'invention tend, d'une part, à renforcer les droits du breveté et d'accroître la sécurité des entreprises et, d'autre part, à justifier les procédures de maintien en vigueur des brevets en accélérant la procédure de restauration.

Le texte permet d'autre part à l'inventeur démuni de ressources admis au bénéfice de la réduction des taxes, d'obtenir l'assistance gratuite d'un conseil en brevets d'invention.

– Une proposition de loi due à l'initiative de MM. Henri Belcour (RPR) et Georges Mouly (Gauche dém.), tous deux sénateurs de la Corrèze dispose dans la révision proposée par la commission des lois, que : « Lorsque l'élection du président du conseil général a été acquise au bénéfice de l'âge, le mandat du président doit être renouvelé à l'occasion de la prochaine élection partielle. Le conseil général est réuni à cet effet de plein droit le premier vendredi qui suit cette élection. Le mandat du président prend fin lors du prochain renouvellement triennal. »

Le texte est adopté malgré l'opposition de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation qui y voit, notamment, un risque d'instabilité, et de M. Jacques Eberhard (PC, Seine-Maritime) pour qui il s'agit d' « *éliminer* » le président communiste du conseil général de la Corrèze. Ce dernier, M. Armand Boucheteil ne dispose plus à la suite de deux élections partielles que du soutien de seize élus contre vingt à l'opposition.

La proposition de loi de M. Paul Girod (Gauche démocratique, Aisne) vise à harmoniser d'une part le délai limite d'adoption des budgets locaux et d'autre part la date de notification à l'administration fiscale pour les collectivités locales des taux d'imposition des taxes directes locales.

PLUSIEURS EXPLOSIONS EN GUADELOUPE

Quatorze attentats à l'explosif faisant des dégâts, mais aucune victime ont été commis tôt, jeudi matin 26 avril, en plusieurs localités de la Guadeloupe.

Parmi les objectifs visés, il y a, selon les premières indications, la gendarmerie de Pointe-à-Pitre ainsi que la maison d'arrêt de cette ville. Ces explosions ont été entendues peu avant 4 heures du matin (10 heures, heure de Paris). Elles n'ont pas été revendiquées, mais elles surviennent à la veille de l'anniversaire du 27 avril 1848, date des décrets sur l'abolition de l'esclavage votée le 4 mars 1848 à l'initiative de Victor Schœlcher.

DOLLAR PLUS CALME : 8,22 F

Après leur poussée des jours derniers, les cours du dollar ont un peu reflué ce jeudi 26 avril, revenant de 2,685 DM à 2,675 DM et de 8,25 F à 8,22 F. Aucune raison valable n'est avancée pour expliquer ce repli. Les marchés attendent la publication des résultats du commerce extérieur des États-Unis pour mars, qui devraient se traduire par un déficit de 9 milliards de dollars, au moins.

